



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

OEUVRES
COMPLÈTES
DE
J. J. ROUSSEAU.

TOME XII.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AÎNÉ,
rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

88645A

OEUVRES
COMPLÈTES
DE
J. J. ROUSSEAU

AVEC
DES ÉCLAIRCISSEMENTS ET DES NOTES HISTORIQUES
PAR P. R. AUGUIS.

MÉLANGES.



A PARIS
CHEZ DALIBON, LIBRAIRE
DE S. A. S. MONSIEUR LE DUC DE NEMOURS,
PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.

M. DCCC. XXIV.

445001
11-4-46

PQ

2030

1825

t. 12

AVANT-PROPOS.

Les morceaux qui composent ce volume sont au nombre de trente-quatre, dont quinze en prose, et dix-neuf en vers. Le premier et le plus considérable est l'article sur l'Économie Politique que Jean-Jacques avoit composé pour l'Encyclopédie. Pour apprécier ce morceau il faut se rappeler qu'Adam Smith n'avoit pas encore publié son *Traité de la Richesse des Nations*; et que l'économie politique n'étoit encore qu'une science commencée, sans règles, ni principes; c'étoit une science occulte, comme l'alchimie, qui n'avoit que des adeptes, dont le mot de reconnaissance étoit *produit net*. Il n'est donc pas étonnant qu'aujourd'hui que l'économie politique est devenue un instrument de gouvernement, un moyen d'appréciation des ressources et des besoins de chaque peuple, la pierre de touche des impôts, si j'ose me servir de cette expression, l'article de l'Encyclopédie soit en arrière de la science. C'est le sort commun de tous les ouvrages écrits sur des sciences qui n'étoient pas encore faites elles-mêmes à l'époque où ils ont été composés.

Si Rousseau en écrivant son article d'économie politique ne hâta pas le développement de cette science, c'est moins parcequ'il n'en sentit pas l'importance que parceque le moment d'en faire l'application n'étoit pas encore arrivé. Vers le milieu du dix-huitième

siècle, quelques philosophes anglois dirigèrent particulièrement leurs études vers l'économie politique, science importante, qui devoit sur-tout être étudiée dans un pays qui doit à son commerce, à ses manufactures, la prospérité dont il jouit. Adam Smith eut le grand mérite de porter sur une matière neuve la clarté nécessaire pour la rendre intelligible à toutes les classes de lecteurs. Son *Traité de la Richesse des Nations* répond parfaitement au titre. Il y sème une multitude de connoissances; l'esprit le plus étendu s'y développe. Cet ouvrage a donné naissance à une foule d'écrits que les hommes d'état peuvent consulter, et qui souvent sont plus médités par le philosophe que par ceux qui gouvernent. Ces sortes de productions font naître de singulières réflexions; l'on s'aperçoit en les lisant que les principaux véhicules de la richesse, de la prospérité publique, sont ignorés des esprits même les plus cultivés, et que ce qui est regardé par les uns comme une cause certaine de bonheur pour les peuples est envisagé par d'autres comme problématique. Si l'on ne peut douter qu'une Providence, aussi active dans sa marche que sage dans ses moyens, ne préside au gouvernement du monde physique et moral, l'on peut croire que les sociétés humaines n'ont pour Providence qu'une espèce de hasard, et que souvent des effets merveilleux résultent d'une cause infiniment aveugle. Adam Smith s'est contenté d'envisager l'esclavage sous le rapport de l'économie politique, et de prouver que le travail d'un serf étoit plus cher que celui de l'homme libre. Cette considération commerciale suffisoit à son

plan : le paisible David Hume, à qui l'on ne peut supposer ni une humanité bien tendre, ni un enthousiasme bien ardent, parle beaucoup des esclaves dans son *Traité sur la Population*, et prouve froidement que le régime qui les établit, ou qui les maintient, trompe l'intérêt public. Montesquieu a écrit quelques chapitres sur l'administration publique considérée dans ses rapports avec les lois, mais avec sa supériorité ordinaire; il accable de lumière et de surprise le lecteur qui sait l'entendre. Gibbon, dans son magnifique tableau de la décadence et de la chute de l'empire romain, nous montre le pouvoir sans frein comme sans titre s'anéantissant chez les Italiens par l'heureuse influence du commerce et de la liberté politique. Jean-Jacques s'est arrêté sur les besoins de l'homme constitué en état de société; et s'il avoit traité la matière dans toute son étendue, qui eût osé l'aborder après lui?

Cet habile écrivain, que recommandent à une admiration éclairée toutes les perfections du style, avoit préludé au grand art d'écrire par des études fortes et hardies. Tacite fut l'un des athlètes avec lesquels il se plut à essayer ses forces. L'historien latin avoit aux yeux de Jean-Jacques le mérite de rappeler, par la vigoureuse majesté de son style, des siècles effacés; de peindre l'amitié, l'héroïsme, le courage, lorsque la crainte bannissoit et l'exercice et l'éloge de la vertu. Tacite fait de la vie d'Agricola l'apothéose d'un grand homme, et le manifeste des affections d'un sublime écrivain. S'il retrace des temps plus éloignés, il livre à l'horreur la sombre politique des Tibère, l'extrava-

gance des Néron ; il condamne au mépris les idoles de la faveur. Tremblez, ennemis du genre humain, il a prononcé votre sentence. Rassurez-vous, hommes de bien, vos noms seront consacrés par la vénération des siècles. Il peint Germanicus l'espoir de Rome, et ses funérailles sont le deuil de l'univers. Il commande à la gloire de s'emparer des ombres augustes des Helvidius, des Thraséas, et la postérité entend la voix de son plus digne précurseur.

Cette vertu, qui fut la principale cause de la gloire et du génie de Tacite, anime le maître de Néron, mais avec moins de force et de désintéressement. Ennemi de la tyrannie, et courtisan du pouvoir, Sénèque caractérise une époque où la vertu sans audace s'abaisse à la flatterie; il se trouve trop heureux d'applaudir à la mort d'un prince dont il avoit encensé la vie. L'ouvrage dans lequel il livre à la risée publique l'apothéose de Claude a été traduit par Rousseau, et cette traduction de l'Apocolokintosis se fait lire avec plaisir: le style, affranchi des entraves d'une interprétation littérale, a de l'aisance et du naturel. Rousseau a traduit en vers françois les morceaux qui sont en vers latins dans l'original, et ce sont les seuls vers passables qu'il ait faits.

On a lieu de s'étonner que celui qui s'est attaché à mettre en vers françois les pauvres vers d'un philosophe ait traduit en prose les vers divins du plus grand poëte de l'Italie; est-ce parcequ'il trouvoit plus de rapport entre son talent poétique et celui du précepteur de Néron qu'avec celui du chantre d'Armide et de Renaud, et que, par cela même qu'il s'étoit trouvé de force à faire

assaut de poésie avec Sénèque, il ne se sentoit pas en état de se commettre avec le Tasse? Quoi qu'il en soit, c'est en prose qu'il a traduit l'épisode d'Olinde et Sophronie, et je me rangerois volontiers à l'avis des lecteurs qui trouveroient qu'il y a plus de poésie dans cette humble prose que dans les vers altiers des autres traducteurs. Mais si les avis sont partagés sur le mérite de cette traduction, il n'y a qu'une voix sur le mérite du joli conte de la *Reine Fantasque*. C'est la manière d'Hamilton avec une teinte de philosophie, comme celle de l'auteur des *Lettres Persanes*. Un lecteur attentif retrouvera facilement l'auteur d'*Émile* et du *Contrat Social* dans cette charmante bagatelle. *Le Lévié d'Éphraïm* respire la candeur et la simplicité des livres saints; toutes les beautés en sont puisées au sein d'une nature vierge encore, et qui ne fait que sortir des mains du Créateur.

Au milieu des opinions flottantes, Rousseau reste l'immuable défenseur des vrais principes; il est sagement pieux parmi les incrédules, tolérant avec les fanatiques, vengeur des prérogatives de la nature humaine, en dépit des insensés qui la dépouillent de ses plus augustes prérogatives. C'est cette doctrine qui l'arma contre le système qu'Helvétius, dont il estimoit d'ailleurs la personne et le caractère, essaya d'accréditer dans son livre de l'*Esprit*. Ce n'est point avec l'amertume du fanatisme ni avec le faux zèle de l'esprit de secte que Jean-Jacques juge Helvétius. Mais pourquoi cet homme né bon, sensible, s'efforce-t-il d'enlever à la vertu ses plus chères illusions, le plaisir de

s'estimer soi-même, et de répandre sur ceux qui l'entourent ce sentiment auguste et consolateur qui dégage nos actions vertueuses de toute espèce de retour sur nous-mêmes. De faux amis que le crédit et la faveur appellent, et que le premier revers éloigne; des époux qui cherchent à s'attendrir sur les suites déplorables de liaisons adultères; des fils ingrats qui comptent avec un chagrin impatient les heures d'existence des auteurs de leurs jours; des traîtres, des perfides, qui boivent dans des coupes d'or les larmes et le sang de leur patrie; des égoïstes qui se moquent de l'incendie tant que leur maison reste à l'abri des flammes; tel est l'assemblage impur, la société dangereuse que doit former le livre de l'Esprit. Égaré par son système, Helvétius n'en prévient point les déplorables conséquences; il oublia que de semblables opinions avoient perdu les états de la Grèce, que les Romains les souhaitoient à leurs ennemis, que Cicéron en foudroie les auteurs avec toute la force de son éloquence et la vigueur de sa dialectique. Sans vertu, s'immole-t-on aux intérêts du genre humain? sans vertu, brave-t-on les persécutions et l'infortune pour le servir? voit-on sans frémir la ciguë de Socrate, la prison de Boëce, l'échafaud de Barneweld ou de Sidney. Effacez ce sentiment philanthropique, tout sentiment noble, toute idée généreuse, s'exilent de la terre; l'homme ne croit plus à la sincérité de l'homme; il redoute sa propre sensibilité comme un écueil, les mouvements qui la font naître comme des pièges; il fuit l'être qui l'aime; et, pour éviter des douleurs incertaines, se dérobe aux plus pures jouis-

sances; pour lui la terre se dépouille de ses charmes, se couvre d'un crêpe funèbre. Méprisez le genre humain, vous perdez toute illusion; l'amour n'a plus d'attraits, le bonheur plus de jouissances, le malheur plus de compensation. En attaquant la doctrine d'Helvétius, sous le rapport moral et métaphysique, Rousseau rendoit justice au talent de l'écrivain. Helvétius tire d'un système faux des résultats ingénieux. Rien de plus absurde que sa doctrine sur l'égalité des esprits, rien de plus philosophique que la manière dont il soutient ce paradoxe. On ne peut contester l'empire qu'il prête aux passions; elles sont le foyer qui embrase, qui alimente le génie; bien dirigées, elles font les citoyens et les héros. C'est à la sagesse du législateur qu'il appartient de leur donner une heureuse impulsion; et l'auteur du livre de l'Esprit donne à ce sujet d'importants conseils. Il sème une foule d'observations neuves, en examinant l'emploi des esprits dans les diverses classes de la société, sous les diverses formes de gouvernement. Si son système dépouille l'homme de sa dignité, il recherche à la rétablir en revendiquant ses droits civils. Il se déclare ennemi de l'oppression, et l'honnêteté de son ame l'absout de ses erreurs comme philosophe. Mais rien ne peut absoudre Jean-Jacques d'avoir fait de méchants vers, quand il pouvoit mieux employer son temps à écrire une page d'Émile ou du Contrat Social, s'il n'avoit mis la dernière main à ces deux ouvrages, qui seront éternellement les modèles d'une prose élégante, riche, forte et harmonieuse, comme les tragédies

de Racine et les vers de Boileau seront toujours les chefs-d'œuvre que ne cesseront d'étudier ceux qui aspirent à la gloire de marcher sur leurs traces. Sans partager le dédain de Montesquieu pour les vers, Rousseau ne les faisoit guère mieux que lui; mais comme Montesquieu, il éclaire les hommes, et s'est placé au premier rang des écrivains de la nation.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

ARTICLE EXTRAIT DE L'ENCYCLOPÉDIE,

POUR LAQUELLE IL AVOIT ÉTÉ COMPOSÉ.

Le mot d'ÉCONOMIE ou d'OECONOMIE vient de οἶκος, *maison*, et de νόμος, *loi*, et ne signifie originairement que le sage et légitime gouvernement de la maison pour le bien commun de toute la famille. Le sens de ce terme a été dans la suite étendu au gouvernement de la grande famille, qui est l'état. Pour distinguer ces deux acceptions, on l'appelle, dans ce dernier cas, *économie générale* ou *politique*; et dans l'autre, *économie domestique* ou *particulière*. Ce n'est que de la première qu'il est question dans cet article.

Quand il y auroit entre l'état et la famille autant de rapport que plusieurs auteurs le prétendent, il ne s'ensuivroit pas pour cela que les règles de conduite propres à l'une de ces deux sociétés fussent convenables à l'autre : elles diffèrent trop en grandeur pour pouvoir être administrées de la même manière; et il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domestique, où le père peut tout voir par lui-même, et le gou-

vernement civil, où le chef ne voit presque rien que par les yeux d'autrui. Pour que les choses devinssent égales à cet égard, il faudroit que les talents, la force, et toutes les facultés du père, augmentassent en raison de la grandeur de la famille, et que l'ame d'un puissant monarque fût à celle d'un homme ordinaire comme l'étendue de son empire est à l'héritage d'un particulier.

Mais comment le gouvernement de l'état pourroit-il être semblable à celui de la famille, dont le fondement est si différent? Le père étant physiquement plus fort que ses enfants, aussi long-temps que son secours leur est nécessaire, le pouvoir paternel passe avec raison pour être établi par la nature. Dans la grande famille, dont tous les membres sont naturellement égaux, l'autorité politique, purement arbitraire quant à son institution, ne peut être fondée que sur des conventions, ni le magistrat commander aux autres qu'en vertu des lois. Le pouvoir du père sur les enfants, fondé sur leur avantage particulier, ne peut, par sa nature, s'étendre jusqu'au droit de vie et de mort : mais le pouvoir souverain, qui n'a d'autre objet que le bien commun, n'a d'autres bornes que celles de l'utilité publique bien entendue ; distinction que j'expliquerai dans son lieu. Les devoirs du père lui sont dictés par des sentiments naturels, et d'un ton qui lui permet

rarement de désobéir. Les chefs n'ont point de semblable règle, et ne sont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire, et dont il est en droit d'exiger l'exécution. Une autre différence plus importante encore, c'est que, les enfants n'ayant rien que ce qu'ils reçoivent du père, il est évident que tous les droits de propriété lui appartiennent, ou émanent de lui. C'est tout le contraire dans la grande famille, où l'administration générale n'est établie que pour assurer la propriété particulière, qui lui est antérieure. Le principal objet des travaux de toute la maison est de conserver et d'accroître le patrimoine du père, afin qu'il puisse un jour le partager entre ses enfants sans les appauvrir, au lieu que la richesse du fisc n'est qu'un moyen, souvent fort mal entendu, pour maintenir les particuliers dans la paix et dans l'abondance. En un mot, la petite famille est destinée à s'éteindre, et à se résoudre un jour en plusieurs autres familles semblables : mais la grande étant faite pour durer toujours dans le même état, il faut que la première s'augmente pour se multiplier; et non seulement il suffit que l'autre se conserve, mais on peut prouver aisément que toute augmentation lui est plus préjudiciable qu'utile.

Par plusieurs raisons tirées de la nature de la chose, le père doit commander dans la famille.

Premièrement, l'autorité ne doit pas être égale entre le père et la mère; mais il faut que le gouvernement soit un, et que, dans les partages d'avis, il y ait une voix prépondérante qui décide. 2° Quelque légères qu'on veuille supposer les incommodités particulières à la femme, comme elles sont toujours pour elle un intervalle d'inaction, c'est une raison suffisante pour l'exclure de cette primauté: car, quand la balance est parfaitement égale, une paille suffit pour la faire pencher. De plus, le mari doit avoir inspection sur la conduite de sa femme, parcequ'il lui importe de s'assurer que les enfants, qu'il est forcé de reconnoître et de nourrir, n'appartiennent pas à d'autres qu'à lui. La femme, qui n'a rien de semblable à craindre, n'a pas le même droit sur le mari. 3° Les enfants doivent obéir au père, d'abord par nécessité, ensuite par reconnaissance: après avoir reçu de lui leurs besoins durant la moitié de leur vie, ils doivent consacrer l'autre à pourvoir aux siens. 4° A l'égard des domestiques, ils lui doivent aussi leurs services en échange de l'entretien qu'il leur donne, sauf à rompre le marché dès qu'il cesse de leur convenir. Je ne parle point de l'esclavage, parcequ'il est contraire à la nature, et qu'aucun droit ne peut l'autoriser.

Il n'y a rien de tout cela dans la société politique. Loin que le chef ait un intérêt naturel au

bonheur des particuliers, il ne lui est pas rare de chercher le sien dans leur misère. La magistrature est-elle héréditaire, c'est souvent un enfant qui commande à des hommes; est-elle élective, mille inconvénients se font sentir dans les élections; et l'on perd, dans l'un et l'autre cas, tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un seul chef, vous êtes à la discrétion d'un maître qui n'a nulle raison de vous aimer; si vous en avez plusieurs, il faut supporter à la fois leur tyrannie et leurs divisions. En un mot, les abus sont inévitables, et leurs suites funestes dans toute société où l'intérêt public et les lois n'ont aucune force naturelle, et sont sans cesse attaqués par l'intérêt personnel et les passions du chef et des membres.

Quoique les fonctions du père de famille et du premier magistrat doivent tendre au même but, c'est par des voies si différentes, leur devoir et leurs droits sont tellement distingués, qu'on ne peut les confondre sans se former de fausses idées des lois fondamentales de la société, et sans tomber dans des erreurs fatales au genre humain. En effet, si la voix de la nature est le meilleur conseil que doive écouter un bon père pour bien remplir ses devoirs, elle n'est, pour le magistrat, qu'un faux guide qui travaille sans cesse à l'écartier des siens, et qui l'entraîne tôt ou tard à sa perte

ou à celle de l'état, s'il n'est retenu par la plus sublime vertu. La seule précaution nécessaire au père de famille est de se garantir de la dépravation, et d'empêcher que les inclinations naturelles ne se corrompent en lui; mais ce sont elles qui corrompent le magistrat. Pour bien faire, le premier n'a qu'à consulter son cœur; l'autre devient un traître au moment qu'il écoute le sien: sa raison même lui doit être suspecte, et il ne doit suivre d'autre règle que la raison publique, qui est la loi. Aussi la nature a-t-elle fait une multitude de bons pères de famille; mais, depuis l'existence du monde, la sagesse humaine a fait bien peu de bons magistrats.

De tout ce que je viens d'exposer, il s'ensuit que c'est avec raison qu'on a distingué l'*économie publique* de l'*économie particulière*, et que la cité n'ayant rien de commun avec la famille que l'obligation qu'ont les chefs de rendre heureuses l'une et l'autre, leurs droits ne sauroient dériver de la même source, ni les mêmes règles de conduite convenir à toutes les deux. J'ai cru qu'il suffiroit de ce peu de lignes pour renverser l'odieux système que le chevalier Filmer a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé *Patriarcha*, auquel deux hommes illustres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour lui répondre: au reste, cette erreur est fort ancienne, puisque Aristote même, qui

l'adopte en certains lieux de ses Politiques, juge à propos de la combattre en d'autres.

Je prie mes lecteurs de bien distinguer encore l'*économie publique* dont j'ai à parler, et que j'appelle *gouvernement*, de l'autorité suprême que j'appelle *souveraineté*; distinction qui consiste en ce que l'une a le droit législatif, et oblige, en certains cas, le corps même de la nation, tandis que l'autre n'a que la puissance exécutive, et ne peut obliger que les particuliers. Voyez POLITIQUE et SOUVERAINETÉ.

Qu'on me permette d'employer pour un moment une comparaison commune et peu exacte à bien des égards, mais propre à me faire mieux entendre.

Le corps politique, pris individuellement, peut être considéré comme un corps organisé, vivant, et semblable à celui de l'homme. Le pouvoir souverain représente la tête; les lois et les coutumes sont le cerveau, principe des nerfs et siège de l'entendement, de la volonté, et des sens, dont les juges et magistrats sont les organes; le commerce, l'industrie et l'agriculture sont la bouche et l'estomac qui préparent la subsistance commune; les finances publiques sont le sang, qu'une sage *économie*, en faisant les fonctions du cœur, renvoie distribuer par tout le corps la nourriture et la vie; les citoyens sont le corps et les membres

qui font mouvoir, vivre, et travailler la machine, et qu'on ne sauroit blesser en aucune partie qu'aussitôt l'impression douloureuse ne s'en porte au cerveau si l'animal est dans un état de santé.

La vie de l'un et de l'autre est le *moi* commun au tout, la sensibilité réciproque et la correspondance interne de toutes les parties. Cette communication vient-elle à cesser, l'unité formelle à s'évanouir, et les parties contiguës à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juxtaposition; l'homme est mort, ou l'état est dissous.

Le corps politique est donc aussi un être moral qui a une volonté; et cette volonté générale, qui tend toujours à la conservation et au bien-être du tout et de chaque partie, et qui est la source des lois, est, pour tous les membres de l'état, par rapport à eux et à lui, la règle du juste et de l'injuste; vérité qui, pour le dire en passant, montre avec combien de sens tant d'écrivains ont traité de vol la subtilité prescrite aux enfants de Lacédémone pour gagner leur frugal repas; comme si tout ce qu'ordonne la loi pouvoit ne pas être légitime. Voyez ^{l'}au mot DROIT la source de ce grand et lumineux principe, dont cet article est le développement.

Il est important de remarquer que cette règle de justice, sûre par rapport à tous les citoyens, peut être fautive avec les étrangers; et la raison

de ceci est évidente; c'est qu'alors la volonté de l'état, quoique générale par rapport à ses membres, ne l'est plus par rapport aux autres états et à leurs membres, mais devient pour eux une volonté particulière et individuelle, qui a sa règle de justice dans la loi de nature; ce qui rentre également dans le principe établi, car alors la grande ville du monde devient le corps politique dont la loi de nature est toujours la volonté générale, et dont les états et peuples divers ne sont que des membres individuels.

De ces mêmes distinctions appliquées à chaque société politique et à ses membres, découlent les règles les plus universelles et les plus sûres sur lesquelles on puisse juger d'un bon ou d'un mauvais gouvernement, et en général de la moralité de toutes les actions humaines.

Toute société politique est composée d'autres sociétés plus petites de différentes espèces, dont chacune a ses intérêts et ses maximes : mais ces sociétés, que chacun aperçoit parcequ'elles ont une forme extérieure et autorisée, ne sont pas les seules qui existent réellement dans l'état; tous les particuliers qu'un intérêt commun réunit en composent autant d'autres, permanentes ou passagères, dont la force n'est pas moins réelle pour être moins apparente, et dont les divers rapports bien observés font la véritable connoissance des

mœurs. Ce sont toutes ces associations tacites ou formelles qui modifient de tant de manières les apparences de la volonté publique par l'influence de la leur. La volonté de ces sociétés particulières a toujours deux relations; pour les membres de l'association, c'est une volonté générale; pour la grande société, c'est une volonté particulière, qui très souvent se trouve droite au premier égard, et vicieuse au second. Tel peut être prêtre dévot, ou brave soldat, ou patricien zélé, et mauvais citoyen. Telle délibération peut être avantageuse à la petite communauté et très pernicieuse à la grande. Il est vrai que, les sociétés particulières étant toujours subordonnées à celles qui les contiennent, on doit obéir à celles-ci préférablement aux autres; que les devoirs du citoyen vont avant ceux du sénateur, et ceux de l'homme avant ceux du citoyen : mais malheureusement l'intérêt personnel se trouve toujours en raison inverse du devoir, et augmente à mesure que l'association devient plus étroite et l'engagement moins sacré; preuve invincible que la volonté la plus générale est aussi toujours la plus juste, et que la voix du peuple est en effet la voix de Dieu.

Il ne s'ensuit pas pour cela que les délibérations publiques soient toujours équitables; elles peuvent ne l'être pas lorsqu'il s'agit d'affaires étrangères; j'en ai dit la raison. Ainsi il n'est pas im-

possible qu'une république bien gouvernée fasse une guerre injuste; il ne l'est pas non plus que le conseil d'une démocratie passe de mauvais décrets et condamne les innocents : mais cela n'arrivera jamais que le peuple ne soit séduit par des intérêts particuliers qu'avec du crédit et de l'éloquence quelques hommes adroits sauront substituer aux siens. Alors autre chose sera la délibération publique, et autre chose la volonté générale. Qu'on ne m'oppose donc point la démocratie d'Athènes, parceque Athènes n'étoit point en effet une démocratie, mais une aristocratie très tyrannique, gouvernée par des savants et des orateurs. Examinez avec soin ce qui se passe dans une délibération quelconque, et vous verrez que la volonté générale est toujours pour le bien commun; mais très souvent il se fait une scission secrète, une confédération tacite, qui, pour des vues particulières, sait éluder la disposition naturelle de l'assemblée. Alors le corps social se divise réellement en d'autres dont les membres prennent une volonté générale, bonne et juste à l'égard de ces nouveaux corps, injuste et mauvaise à l'égard du tout dont chacun d'eux se démembre.

On voit avec quelle facilité l'on explique, à l'aide de ces principes, les contradictions apparentes qu'on remarque dans la conduite de tant d'hommes remplis de scrupule et d'honneur à

certain égard, trompeurs et fripons à d'autres; foulant aux pieds les plus sacrés devoirs, et fidèles jusqu'à la mort à des engagements souvent illégitimes. C'est ainsi que les hommes les plus corrompus rendent toujours quelque sorte d'hommage à la foi publique; c'est ainsi que les brigands mêmes, qui sont les ennemis de la vertu dans la grande société, en adorent le simulacre dans leurs cavernes.

En établissant la volonté générale pour premier principe de l'économie publique, et règle fondamentale du gouvernement, je n'ai pas cru nécessaire d'examiner sérieusement si les magistrats appartiennent au peuple ou le peuple aux magistrats, et si, dans les affaires publiques, on doit consulter le bien de l'état ou celui des chefs. Depuis long-temps cette question a été décidée d'une manière par la pratique, et d'une autre par la raison; et en général ce seroit une grande folie d'espérer que ceux qui dans le fait sont les maîtres préféreront un autre intérêt au leur. Il seroit donc à propos de diviser encore l'économie publique en populaire et tyrannique. La première est celle de tout état où règne entre le peuple et les chefs unité d'intérêt et de volonté; l'autre existera nécessairement par-tout où le gouvernement et le peuple auront des intérêts différents, et par conséquent des volontés opposées. Les maximes de

celle-ci sont inscrites au long dans les archives de l'histoire et dans les satires de Machiavel. Les autres ne se trouvent que dans les écrits des philosophes qui osent réclamer les droits de l'humanité.

I. La première et plus importante maxime du gouvernement légitime ou populaire, c'est-à-dire de celui qui a pour objet le bien du peuple, est donc, comme je l'ai dit, de suivre en tout la volonté générale : mais pour la suivre il faut la connoître, et sur-tout la bien distinguer de la volonté particulière en commençant par soi-même ; distinction toujours fort difficile à faire, et pour laquelle il n'appartient qu'à la plus sublime vertu de donner de suffisantes lumières. Comme pour vouloir il faut être libre, une autre difficulté, qui n'est guère moindre, est d'assurer à-la-fois la liberté publique et l'autorité du gouvernement. Cherchez les motifs qui ont porté les hommes, unis par leurs besoins mutuels dans la grande société, à s'unir plus étroitement par des sociétés civiles, vous n'en trouverez point d'autre que celui d'assurer les biens, la vie et la liberté de chaque membre par la protection de tous : or, comment forcer des hommes à défendre la liberté de l'un d'entre eux sans porter atteinte à celle des autres ? et comment pourvoir aux besoins publics sans altérer la propriété particulière de ceux qu'on

force d'y contribuer? De quelques sophismes qu'on puisse colorer tout cela, il est certain que, si l'on peut contraindre ma volonté, je ne suis plus libre; et que je ne suis plus maître de mon bien, si quelque autre peut y toucher. Cette difficulté, qui devoit sembler insurmontable, a été levée avec la première par la plus sublime de toutes les institutions humaines, ou plutôt par une inspiration céleste, qui apprit à l'homme à imiter ici-bas les décrets immuables de la Divinité. Par quel art inconcevable a-t-on pu trouver le moyen d'assujettir les hommes pour les rendre libres; d'employer au service de l'état les biens, les bras, et la vie même de tous ses membres, sans les contraindre et sans les consulter; d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu, de faire valoir leur consentement contre leur refus, et de les forcer à se punir eux-mêmes quand ils font ce qu'ils n'ont pas voulu? Comment se peut-il faire qu'ils obéissent et que personne ne commande, qu'ils servent et n'aient point de maître; d'autant plus libres en effet que, sous une apparente sujétion, nul ne perd de sa liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre? Ces prodiges sont l'ouvrage de la loi. C'est à la loi seule que les hommes doivent la justice et la liberté; c'est cet organe salutaire de la volonté de tous qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes; c'est

cette voix céleste qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raison publique, et lui apprend à agir selon les maximes de son propre jugement, et à n'être pas en contradiction avec lui-même. C'est elle seule aussi que les chefs doivent faire parler quand ils commandent; car sitôt qu'indépendamment des lois un homme en prétend soumettre un autre à sa volonté privée, il sort à l'instant de l'état civil, et se met vis-à-vis de lui dans le pur état de nature, où l'obéissance n'est jamais prescrite que par la nécessité.

Le plus pressant intérêt du chef, de même que son devoir le plus indispensable, est donc de veiller à l'observation des lois dont il est le ministre, et sur lesquelles est fondée toute son autorité. S'il doit les faire observer aux autres, à plus forte raison doit-il les observer lui-même, qui jouit de toute leur faveur : car son exemple est de telle force, que, quand même le peuple voudroit bien souffrir qu'il s'affranchît du joug de la loi, il devroit se garder de profiter d'une si dangereuse prérogative, que d'autres s'efforceroient bientôt d'usurper à leur tour, et souvent à son préjudice. Au fond, comme tous les engagements de la société sont réciproques par leur nature, il n'est pas possible de se mettre au-dessus de la loi sans renoncer à ses avantages; et personne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à personne.

Par la même raison nulle exemption de la loi ne sera jamais accordée, à quelque titre que ce puisse être, dans un gouvernement bien policé. Les citoyens même qui ont bien mérité de la patrie doivent être récompensés par des honneurs, et jamais par des privilèges; car la république est à la veille de sa ruine sitôt que quelqu'un peut penser qu'il est beau de ne pas obéir aux lois. Mais si jamais la noblesse, ou le militaire, ou quelque autre ordre de l'état, adoptoit une pareille maxime, tout seroit perdu sans ressource.

La puissance des lois dépend encore plus de leur propre sagesse que de la sévérité de leurs ministres, et la volonté publique tire son plus grand poids de la raison qui l'a dictée: c'est pour cela que Platon regarde comme une précaution très importante de mettre toujours à la tête des édits un préambule raisonné qui en montre la justice et l'utilité. En effet, la première des lois est de respecter les lois: la rigueur des châtimens n'est qu'une vaine ressource imaginée par de petits esprits pour substituer la terreur à ce respect qu'ils ne peuvent obtenir. On a toujours remarqué que les pays où les supplices sont le plus terribles sont aussi ceux où ils sont le plus fréquents; de sorte que la cruauté des peines ne marque guère que la multitude des infracteurs, et qu'en punissant tout avec la même sévérité l'on force

les coupables de commettre des crimes pour échapper à la punition de leurs fautes.

Mais quoique le gouvernement ne soit pas le maître de la loi, c'est beaucoup d'en être le garant et d'avoir mille moyens de la faire aimer. Ce n'est qu'en cela que consiste le talent de régner. Quand on a la force en main, il n'y a point d'art à faire trembler tout le monde, et il n'y en a pas même beaucoup à gagner les cœurs ; car l'expérience a depuis long-temps appris au peuple à tenir grand compte à ses chefs de tout le mal qu'ils ne lui font pas, et à les adorer quand il n'en est pas haï. Un imbécile obéi peut comme un autre punir les forfaits : le véritable homme d'état sait les prévenir ; c'est sur les volontés encore plus que sur les actions qu'il étend son respectable empire. S'il pouvoit obtenir que tout le monde fit bien, il n'auroit lui-même plus rien à faire, et le chef-d'œuvre de ses travaux seroit de pouvoir rester oisif. Il est certain, du moins, que le plus grand talent des chefs est de déguiser leur pouvoir pour le rendre moins odieux, et de conduire l'état si paisiblement qu'il semble n'avoir pas besoin de conducteurs.

Je conclus donc que, comme le premier devoir du législateur est de conformer les lois à la volonté générale, la première règle de l'économie publique est que l'administration soit conforme aux lois.

C'en sera même assez pour que l'état ne soit pas mal gouverné, si le législateur a pourvu, comme il le devoit, à tout ce qu'exigeoient les lieux, le climat, le sol, les mœurs, le voisinage, et tous les rapports particuliers du peuple qu'il avoit à instituer. Ce n'est pas qu'il ne reste encore une infinité de détails de police et d'économie, abandonnés à la sagesse du gouvernement: mais il a toujours deux règles infaillibles pour se bien conduire dans ces occasions: l'une est l'esprit de la loi, qui doit servir à la décision des cas qu'elle n'a pu prévoir; l'autre est la volonté générale, source et supplément de toutes les lois, et qui doit toujours être consultée à leur défaut. Comment, me dira-t-on, connoître la volonté générale dans les cas où elle ne s'est point expliquée? faudra-t-il assembler toute la nation à chaque événement imprévu? Il faudra d'autant moins l'assembler, qu'il n'est pas sûr que sa décision fût l'expression de la volonté générale; que ce moyen est impraticable dans un grand peuple, et qu'il est rarement nécessaire quand le gouvernement est bien intentionné: car les chefs savent assez que la volonté générale est toujours pour le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'est-à-dire le plus équitable; de sorte qu'il ne faut qu'être juste pour s'assurer de suivre la volonté générale. Souvent, quand on la choque trop ouvertement, elle se laisse apercevoir malgré

le frein terrible de l'autorité publique. Je cherche le plus près qu'il m'est possible les exemples à suivre en pareils cas. A la Chine, le prince a pour maxime constante de donner le tort à ses officiers dans toutes les altercations qui s'élèvent entre eux et le peuple. Le pain est-il cher dans une province, l'intendant est mis en prison. Se fait-il dans une autre une émeute, le gouverneur est cassé, et chaque mandarin répond sur sa tête de tout le mal qui arrive dans son département. Ce n'est pas qu'on n'examine ensuite l'affaire dans un procès régulier; mais une longue expérience en a fait prévenir ainsi le jugement. L'on a rarement en cela quelque injustice à réparer; et l'empereur, persuadé que la clameur publique ne s'élève jamais sans sujet, démêle toujours, au travers des cris séditieux qu'il punit, de justes griefs qu'il redresse.

C'est beaucoup que d'avoir fait régner l'ordre et la paix dans toutes les parties de la république; c'est beaucoup que l'état soit tranquille et la loi respectée : mais, si l'on ne fait rien de plus, il y aura dans tout cela plus d'apparence que de réalité, et le gouvernement se fera difficilement obéir s'il se borne à l'obéissance. S'il est bon de savoir employer les hommes tels qu'ils sont, il vaut beaucoup mieux encore les rendre tels qu'on a besoin qu'ils soient : l'autorité la plus absolue est

celle qui pénètre jusqu'à l'intérieur de l'homme, et ne s'exerce pas moins sur la volonté que sur les actions. Il est certain que les peuples sont à la longue ce que le gouvernement les fait être; guerriers, citoyens, hommes, quand il le veut; populace et canaille quand il lui plaît: et tout prince qui méprise ses sujets se déshonore lui-même en montrant qu'il n'a pas su les rendre estimables. Formez donc des hommes si vous voulez commander à des hommes; si vous voulez qu'on obéisse aux lois, faites qu'on les aime, et que, pour faire ce qu'on doit, il suffise de songer qu'on le doit faire. C'étoit là le grand art des gouvernements anciens, dans ces temps reculés où les philosophes donnoient des lois aux peuples, et n'employoient leur autorité qu'à les rendre sages et heureux. De là tant de lois somptuaires, tant de réglemens sur les mœurs, tant de maximes publiques admises ou rejetées avec le plus grand soin. Les tyrans mêmes n'oublioient pas cette importante partie de l'administration, et on les voyoit attentifs à corrompre les mœurs de leurs esclaves avec autant de soin qu'en avoient les magistrats à corriger celles de leurs concitoyens. Mais nos gouvernements modernes, qui croient avoir tout fait quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas même qu'il soit nécessaire ou possible d'aller jusque-là.

II. Seconde règle essentielle de l'économie publique, non moins importante que la première. Voulez-vous que la volonté générale soit accomplie, faites que toutes les volontés particulières s'y rapportent; et comme la vertu n'est que cette conformité de la volonté particulière à la générale, pour dire la même chose en un mot, faites régner la vertu.

Si les politiques étoient moins aveuglés par leur ambition, ils verroient combien il est impossible qu'aucun établissement, quel qu'il soit, puisse marcher selon l'esprit de son institution, s'il n'est dirigé selon la loi du devoir; ils sentiroient que le plus grand ressort de l'autorité publique est dans le cœur des citoyens, et que rien ne peut suppléer aux mœurs pour le maintien du gouvernement. Non seulement il n'y a que des gens de bien qui sachent administrer les lois, mais il n'y a dans le fond que d'honnêtes gens qui sachent leur obéir. Celui qui vient à bout de braver les remords ne tardera pas à braver les supplices; châtement moins rigoureux, moins continu, et auquel on a du moins l'espoir d'échapper; et quelques précautions qu'on prenne, ceux qui n'attendent que l'impunité pour mal faire ne manquent guère de moyens d'éluder la loi ou d'échapper à la peine. Alors, comme tous les intérêts particuliers se réunissent contre l'intérêt général, qui n'est plus

celui de personne, les vices publics ont plus de force pour énerver les lois que les lois n'en ont pour réprimer les vices; et la corruption du peuple et des chefs s'étend enfin jusqu'au gouvernement, quelque sage qu'il puisse être. Le pire de tous les abus est de n'obéir en apparence aux lois que pour les enfreindre en effet avec sûreté. Bientôt les meilleures lois deviennent les plus funestes: il vaudroit mieux cent fois qu'elles n'existasent pas; ce seroit une ressource qu'on auroit encore quand il n'en reste plus. Dans une pareille situation l'on ajoute vainement édits sur édits, réglemens sur réglemens: tout cela ne sert qu'à introduire d'autres abus sans corriger les premiers. Plus vous multipliez les lois, plus vous les rendez méprisables: et tous les surveillans que vous instituez ne sont que de nouveaux infracteurs destinés à partager avec les anciens, ou à faire leur pillage à part. Bientôt le prix de la vertu devient celui du brigandage: les hommes les plus vils sont les plus accrédités; plus ils sont grands, plus ils sont méprisables; leur infamie éclate dans leurs dignités, et ils sont déshonorés par leurs honneurs. S'ils achètent les suffrages des chefs ou la protection des femmes, c'est pour vendre à leur tour la justice, le devoir et l'état; et le peuple, qui ne voit pas que ses vices sont la première cause de ses malheurs, murmure, et s'écrie en gémissant:

« Tous mes maux ne viennent que de ceux que je
« paie pour m'en garantir. »

C'est alors qu'à la voix du devoir, qui ne parle plus dans les cœurs, les chefs sont forcés de substituer le cri de la terreur ou le leurre d'un intérêt apparent dont ils trompent leurs créatures. C'est alors qu'il faut recourir à toutes les petites et méprisables ruses qu'ils appellent *maximes d'état et mystères du cabinet*. Tout ce qui reste de vigueur au gouvernement est employé par ses membres à se perdre et supplanter l'un l'autre, tandis que les affaires demeurent abandonnées, ou ne se font qu'à mesure que l'intérêt personnel le demande et selon qu'il les dirige. Enfin toute l'habileté de ces grands politiques est de fasciner tellement les yeux de ceux dont ils ont besoin, que chacun croie travailler pour son intérêt en travaillant pour le leur; je dis le leur, si tant est qu'en effet le véritable intérêt des chefs soit d'anéantir les peuples pour les soumettre, et de ruiner leur propre bien pour s'en assurer la possession.

Mais quand les citoyens aiment leur devoir, et que les dépositaires de l'autorité publique s'appliquent sincèrement à nourrir cet amour par leur exemple et par leurs soins, toutes les difficultés s'évanouissent; l'administration prend une facilité qui la dispense de cet art ténébreux dont la noirceur fait tout le mystère. Ces esprits vastes,

si dangereux et si admirés, tous ces grands ministres dont la gloire se confond avec les malheurs du peuple, ne sont plus regrettés : les mœurs publiques suppléent au génie des chefs; et plus la vertu règne, moins les talents sont nécessaires. L'ambition même est mieux servie par le devoir que par l'usurpation : le peuple, convaincu que ses chefs ne travaillent qu'à faire son bonheur, les dispense par sa déférence de travailler à affermir leur pouvoir; et l'histoire nous montre en mille endroits que l'autorité qu'il accorde à ceux qu'il aime et dont il est aimé, est cent fois plus absolue que toute la tyrannie des usurpateurs. Ceci ne signifie pas que le gouvernement doive craindre d'user de son pouvoir, mais qu'il n'en doit user que d'une manière légitime. On trouvera dans l'histoire mille exemples de chefs ambitieux ou pusillanimes que la mollesse ou l'orgueil ont perdus; aucun qui se soit mal trouvé de n'être qu'équitable. Mais on ne doit pas confondre la négligence avec la modération, ni la douceur avec la foiblesse. Il faut être sévère pour être juste. Souffrir la méchanceté qu'on a le droit et le pouvoir de réprimer, c'est être méchant soi-même. *Sicuti enim est aliquandò misericordia puniens, ità est crudelitas parcens.* August. Epist. 54.

Ce n'est pas assez de dire aux citoyens : Soyez bons; il faut leur apprendre à l'être; et l'exemple

même, qui est à cet égard la première leçon, n'est pas le seul moyen qu'il faille employer : l'amour de la patrie est le plus efficace ; car, comme je l'ai déjà dit, tout homme est vertueux quand sa volonté particulière est conforme en tout à la volonté générale, et nous voulons volontiers ce que veulent les gens que nous aimons.

Il semble que le sentiment de l'humanité s'évapore et s'affoiblisse en s'étendant sur toute la terre, et que nous ne saurions être touchés des calamités de la Tartarie ou du Japon, comme de celles d'un peuple européen. Il faut en quelque manière borner et comprimer l'intérêt et la commisération pour lui donner de l'activité. Or, comme ce penchant en nous ne peut être utile qu'à ceux avec qui nous avons à vivre, il est bon que l'humanité, concentrée entre les concitoyens, prenne en eux une nouvelle force par l'habitude de se voir et par l'intérêt commun qui les réunit. Il est certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie : ce sentiment doux et vif, qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui, sans la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les passions. C'est lui qui produisit tant d'actions immortelles dont l'éclat éblouit nos foibles yeux, et tant de grands hommes dont les antiques vertus passent pour des

fables depuis que l'amour de la patrie est tourné en dérision. Ne nous en étonnons pas; les transports des cœurs tendres paroissent autant de chimères à quiconque ne les a point sentis; et l'amour de la patrie, plus vif et plus délicieux cent fois que celui d'une maîtresse, ne se conçoit de même qu'en l'éprouvant: mais il est aisé de remarquer dans tous les cœurs qu'il échauffe, dans toutes les actions qu'il inspire, cette ardeur bouillante et sublime dont ne brille pas la plus pure vertu quand elle en est séparée. Osons opposer Socrate même à Caton: l'un étoit plus philosophe, et l'autre plus citoyen. Athènes étoit déjà perdue, et Socrate n'avoit plus de patrie que le monde entier: Caton porta toujours la sienne au fond de son cœur; il ne vivoit que pour elle et ne put lui survivre. La vertu de Socrate est celle du plus sage des hommes; mais entre César et Pompée, Caton semble un dieu parmi des mortels. L'un instruit quelques particuliers, combat les sophistes, et meurt pour la vérité; l'autre défend l'état, la liberté, les lois, contre les conquérants du monde, et quitte enfin la terre quand il n'y voit plus de patrie à servir. Un digne élève de Socrate seroit le plus vertueux de ses contemporains; un digne émule de Caton en seroit le plus grand. La vertu du premier feroit son bonheur; le second chercheroit son bonheur dans celui de tous. Nous se-

rions instruits par l'un et conduits par l'autre : et cela seul décideroit de la préférence ; car on n'a jamais fait un peuple de sages , mais il n'est pas impossible de rendre un peuple heureux.

Voulons-nous que les peuples soient vertueux, commençons donc par leur faire aimer la patrie. Mais comment l'aimeront-ils, si la patrie n'est rien de plus pour eux que pour des étrangers, et qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refuser à personne ? Ce seroit bien pis s'ils n'y jouissoient pas même de la sûreté civile, et que leurs biens, leur vie ou leur liberté, fussent à la discrétion des hommes puissants, sans qu'il leur fût possible ou permis d'oser réclamer les lois. Alors, soumis aux devoirs de l'état civil sans jouir même des droits de l'état de nature et sans pouvoir employer leurs forces pour se défendre, ils seroient par conséquent dans la pire condition où se puissent trouver des hommes libres, et le mot de patrie ne pourroit avoir pour eux qu'un sens odieux ou ridicule. Il ne faut pas croire que l'on puisse offenser ou couper un bras, que la douleur ne s'en porte à la tête ; et il n'est pas plus croyable que la volonté générale consente qu'un membre de l'état, quel qu'il soit, en blesse ou détruise un autre, qu'il ne l'est que les doigts d'un homme usant de sa raison aillent lui crever les yeux. La sûreté particulière est tellement liée avec la con-

fédération publique, que, sans les égards que l'on doit à la faiblesse humaine, cette convention seroit dissoute par le droit, s'il périssoit dans l'état un seul citoyen qu'on eût pu secourir, si l'on en retenoit à tort un seul en prison, et s'il se perdoit un seul procès avec une injustice évidente; car, les conventions fondamentales étant enfreintes, on ne voit plus quel droit ni quel intérêt pourroit maintenir le peuple dans l'union sociale, à moins qu'il n'y fût retenu par la seule force qui fait la dissolution de l'état civil.

En effet, l'engagement du corps de la nation n'est-il pas de pourvoir à la conservation du dernier de ses membres avec autant de soin qu'à celle de tous les autres? et le salut d'un citoyen est-il moins la cause commune que celui de tout l'état? Qu'on nous dise qu'il est bon qu'un seul périsse pour tous; j'admurerai cette sentence dans la bouche d'un digne et vertueux patriote qui se consacre volontairement et par devoir à la mort pour le salut de son pays: mais si l'on entend qu'il soit permis au gouvernement de sacrifier un innocent au salut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventées, la plus fausse qu'on puisse avancer, la plus dangereuse qu'on puisse admettre, et la plus directement opposée aux lois fondamentales de la société. Loin qu'un seul doive périr pour

tous, tous ont engagé leurs biens et leurs vies à la défense de chacun d'eux, afin que la foiblesse particulière fût toujours protégée par la force publique, et chaque membre par tout l'état. Après avoir par supposition retranché du peuple un individu après l'autre, pressez les partisans de cette maxime à mieux expliquer ce qu'ils entendent par *le corps de l'état*, et vous verrez qu'ils le réduiront, à la fin, à un petit nombre d'hommes qui ne sont pas le peuple, mais les officiers du peuple, et qui, s'étant obligés par un serment particulier à périr eux-mêmes pour son salut, prétendent prouver par-là que c'est à lui de périr pour le leur.

Veut-on trouver des exemples de la protection que l'état doit à ses membres et du respect qu'il doit à leurs personnes, ce n'est que chez les plus illustres et les plus courageuses nations de la terre qu'il faut les chercher, et il n'y a guère que les peuples libres où l'on sache ce que vaut un homme. A Sparte on sait en quelle perplexité se trouvoit toute la république lorsqu'il étoit question de punir un citoyen coupable. En Macédoine, la vie d'un homme étoit une affaire si importante, que, dans toute la grandeur d'Alexandre, ce puissant monarque n'eût osé de sang-froid faire mourir un Macédonien criminel, que l'accusé n'eût comparu pour se défendre devant ses concitoyens, et n'eût été condamné par eux. Mais les Romains se distin-

guèrent au-dessus de tous les peuples de la terre par les égards du gouvernement pour les particuliers, et par son attention scrupuleuse à respecter les droits inviolables de tous les membres de l'état. Il n'y avoit rien de si sacré que la vie des simples citoyens; il ne falloit pas moins que l'assemblée de tout le peuple pour en condamner un : le sénat même ni les consuls, dans toute leur majesté, n'en avoient pas le droit; et, chez le plus puissant peuple du monde, le crime et la peine d'un citoyen étoient une désolation publique : aussi parut-il si dur d'en verser le sang pour quelque crime que ce pût être, que, par la loi *Porcia*, la peine de mort fut commuée en celle de l'exil, pour tous ceux qui voudroient survivre à la perte d'une si douce patrie. Tout respiroit à Rome et dans les armées cet amour des concitoyens les uns pour les autres, et ce respect pour le nom romain qui élevoit le courage et animoit la vertu de quiconque avoit l'honneur de le porter. Le chapeau d'un citoyen délivré d'esclavage, la couronne civique de celui qui avoit sauvé la vie à un autre, étoient ce qu'on regardoit avec le plus de plaisir dans la pompe des triomphes; et il est à remarquer que des couronnes dont on honoroit à la guerre les belles actions, il n'y avoit que la civique et celle des triomphateurs qui fussent d'herbe et de feuilles, toutes les autres n'étoient que d'or. C'est ainsi que

Rome fut vertueuse, et devint la maîtresse du monde. Chefs ambitieux, un pâtre gouverne ses chiens et ses troupeaux, et n'est que le dernier des hommes ! S'il est beau de commander, c'est quand ceux qui nous obéissent peuvent nous honorer : respectez donc vos concitoyens, et vous vous rendrez respectables ; respectez la liberté, et votre puissance augmentera tous les jours ; ne passez jamais vos droits, et bientôt ils seront sans bornes.

Que la patrie se montre donc la mère commune des citoyens ; que les avantages dont ils jouissent dans leur pays le leur rendent cher ; que le gouvernement leur laisse assez de part à l'administration publique pour sentir qu'ils sont chez eux, et que les lois ne soient à leurs yeux que les garants de la commune liberté. Ces droits, tout beaux qu'ils sont, appartiennent à tous les hommes ; mais, sans paroître les attaquer directement, la mauvaise volonté des chefs en réduit aisément l'effet à rien. La loi dont on abuse sert à-la-fois au puissant d'arme offensive et de bouclier contre le foible ; et le prétexte du bien public est toujours le plus dangereux fléau du peuple. Ce qu'il y a de plus nécessaire et peut-être de plus difficile dans le gouvernement, c'est une intégrité sévère à rendre justice à tous, et sur-tout à protéger le pauvre contre la tyrannie du riche. Le plus grand mal est déjà fait, quand on a des pauvres à défendre

et des riches à contenir. C'est sur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des lois; elles sont également impuissantes contre les trésors du riche et contre la misère du pauvre; le premier les élude, le second leur échappe; l'un brise la toile, et l'autre passe au travers.

C'est donc une des plus importantes affaires du gouvernement de prévenir l'extrême inégalité des fortunes; non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler; ni en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantissant les citoyens de le devenir. Les hommes inégalement distribués sur le territoire, et entassés dans un lieu tandis que les autres se dépeuplent; les arts d'agrément et de pure industrie favorisés aux dépens des métiers utiles et pénibles; l'agriculture sacrifiée au commerce; le publicain rendu nécessaire par la mauvaise administration des deniers de l'état; enfin la vénalité poussée à tel excès, que la considération se compte avec les pistoles, et que les vertus mêmes se vendent à prix d'argent: telles sont les causes les plus sensibles de l'opulence et de la misère, de l'intérêt particulier substitué à l'intérêt public, de la haine mutuelle des citoyens, de leur indifférence pour la cause commune, de la corruption du peuple, et de l'affoiblissement de tous les ressorts du gouvernement. Tels sont par consé-

quent les maux qu'on guérit difficilement quand ils se font sentir, mais qu'une sage administration doit prévenir, pour maintenir avec les bonnes mœurs le respect pour les lois, l'amour de la patrie, et la vigueur de la volonté générale.

Mais toutes ces précautions seront insuffisantes, si l'on ne s'y prend de plus loin encore. Je finis cette partie de l'*économie* publique par où j'aurois dû la commencer. La patrie ne peut subsister sans la liberté, ni la liberté sans la vertu, ni la vertu sans les citoyens : vous aurez tout si vous formez des citoyens ; sans cela vous n'aurez que de méchants esclaves, à commencer par les chefs de l'état. Or, former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour ; et, pour les avoir hommes, il faut les instruire enfants. Qu'on me dise que quiconque a des hommes à gouverner ne doit pas chercher hors de leur nature une perfection dont ils ne sont pas susceptibles ; qu'il ne doit pas vouloir détruire en eux les passions, et que l'exécution d'un pareil projet ne seroit pas plus desirable que possible. Je conviendrai d'autant mieux de tout cela, qu'un homme qui n'auroit point de passions seroit certainement un fort mauvais citoyen : mais il faut convenir aussi que si l'on n'apprend point aux hommes à n'aimer rien, il n'est pas impossible de leur apprendre à aimer un objet plutôt qu'un autre, et ce qui est véritablement beau

plutôt que ce qui est difforme. Si, par exemple, on les exerce assez tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le corps de l'état, et à n'apercevoir, pour ainsi dire, leur propre existence que comme une partie de la sienne, ils pourront parvenir enfin à s'identifier en quelque sorte avec ce plus grand tout, à se sentir membres de la patrie, à l'aimer de ce sentiment exquis que tout homme isolé n'a que pour soi-même, à élever perpétuellement leur ame à ce grand objet, et à transformer ainsi en une vertu sublime cette disposition dangereuse d'où naissent tous nos vices. Non seulement la philosophie démontre la possibilité de ces nouvelles directions, mais l'histoire en fournit mille exemples éclatants: s'ils sont si rares parmi nous, c'est que personne ne se soucie qu'il y ait des citoyens, et qu'on s'avise encore moins de s'y prendre assez tôt pour les former. Il n'est plus temps de changer nos inclinations naturelles quand elles ont pris leur cours et que l'habitude s'est jointe à l'amour-propre; il n'est plus temps de nous tirer hors de nous-mêmes quand une fois le *moi humain* concentré dans nos cœurs y a acquis cette méprisable activité qui absorbe toute vertu et fait la vie des petites ames. Comment l'amour de la patrie pourroit-il germer au milieu de tant d'autres passions qui l'étouffent? et que reste-t-il pour les concitoyens d'un cœur

déjà partagé entre l'avarice, une maîtresse, et la vanité?

C'est du premier moment de la vie qu'il faut apprendre à mériter de vivre; et comme on participe en naissant au droit des citoyens, l'instant de notre naissance doit être le commencement de l'exercice de nos devoirs. S'il y a des lois pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance, qui enseignent à obéir aux autres; et, comme on ne laisse pas la raison de chaque homme unique arbitre de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumières et aux préjugés des pères l'éducation de leurs enfants, qu'elle importe à l'état encore plus qu'aux pères; car, selon le cours de la nature, la mort du père lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation, mais la patrie en sent tôt ou tard les effets; l'état demeure, et la famille se dissout. Que si l'autorité publique, en prenant la place des pères, et se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs, ils ont d'autant moins sujet de s'en plaindre, qu'à cet égard ils ne font proprement que changer de nom, et qu'ils auront en commun, sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfants qu'ils exerçoient séparément sous le nom de pères, et n'en seront pas moins obéis en parlant au nom de la loi qu'ils l'étoient en parlant au nom de la nature. L'éduca-

tion publique, sous des règles prescrites par le gouvernement, et sous des magistrats établis par le souverain, est donc une des maximes fondamentales du gouvernement populaire ou légitime. Si les enfants sont élevés en commun dans le sein de l'égalité, s'ils sont imbus des lois de l'état et des maximes de la volonté générale, s'ils sont instruits à les respecter par-dessus toutes choses, s'ils sont environnés d'exemples et d'objets qui leur parlent sans cesse de la tendre mère qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens inestimables qu'ils reçoivent d'elle, et du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainsi à se chérir mutuellement comme des frères, à ne vouloir jamais que ce que veut la société, à substituer des actions d'hommes et de citoyens au stérile et vain babil des sophistes, et à devenir un jour les défenseurs et les pères de la patrie dont ils auront été si long-temps les enfants.

Je ne parlerai point des magistrats destinés à présider à cette éducation, qui certainement est la plus importante affaire de l'état. On sent que si de telles marques de la confiance publique étoient légèrement accordées, si cette fonction sublime n'étoit pour ceux qui auroient dignement rempli toutes les autres le prix de leurs travaux, l'honorable et doux repos de leur vieillesse et le comble de tous les honneurs, toute l'entreprise seroit in-

utile et l'éducation sans succès ; car par-tout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, et le précepte par l'exemple, l'instruction demeure sans fruit ; et la vertu même perd son crédit dans la bouche de celui qui ne la pratique pas. Mais que des guerriers illustres, courbés sous le faix de leurs lauriers, prêchent le courage ; que des magistrats intègres, blanchis dans la pourpre et sur les tribunaux, enseignent la justice : les uns et les autres se formeront ainsi de vertueux successeurs, et transmettront d'âge en âge aux générations suivantes l'expérience et les talents des chefs, le courage et la vertu des citoyens, et l'émulation commune à tous de vivre et mourir pour la patrie.

Je ne sache que trois peuples qui aient autrefois pratiqué l'éducation publique ; savoir, les Crétois, les Lacédémoniens, et les anciens Perses : chez tous les trois elle eut le plus grand succès, et fit des prodiges chez les deux derniers. Quand le monde s'est trouvé divisé en nations trop grandes pour pouvoir être bien gouvernées, ce moyen n'a plus été praticable ; et d'autres raisons, que le lecteur peut voir aisément, ont encore empêché qu'il n'ait été tenté chez aucun peuple moderne. C'est une chose très remarquable que les Romains aient pu s'en passer ; mais Rome fut, durant cinq cents ans, un miracle continuel que le monde ne

doit plus espérer de revoir. La vertu des Romains, engendrée par l'horreur de la tyrannie et des crimes des tyrans, et par l'amour inné de la patrie, fit de toutes leurs maisons autant d'écoles de citoyens ; et le pouvoir sans bornes des pères sur leurs enfants mit tant de sévérité dans la police particulière, que le père, plus craint que les magistrats, étoit dans son tribunal domestique le censeur des mœurs et le vengeur des lois.

C'est ainsi qu'un gouvernement attentif et bien intentionné, veillant sans cesse à maintenir ou rappeler chez le peuple l'amour de la patrie et les bonnes mœurs, prévient de loin les maux qui résultent tôt ou tard de l'indifférence des citoyens pour le sort de la république, et contient dans d'étroites bornes cet intérêt personnel qui isole tellement les particuliers, que l'état s'affoiblit par leur puissance, et n'a rien à espérer de leur bonne volonté. Par-tout où le peuple aime son pays, respecte les lois, et vit simplement, il reste peu de chose à faire pour le rendre heureux ; et dans l'administration publique, où la fortune a moins de part qu'au sort des particuliers, la sagesse est si près du bonheur que ces deux objets se confondent.

III. Ce n'est pas assez d'avoir des citoyens et de les protéger, il faut encore songer à leur subsistance ; et pourvoir aux besoins publics est une

suite évidente de la volonté générale, et le troisième devoir essentiel du gouvernement. Ce devoir n'est pas, comme on doit le sentir, de remplir les greniers des particuliers et les dispenser du travail, mais de maintenir l'abondance tellement à leur portée, que, pour l'acquérir, le travail soit toujours nécessaire et ne soit jamais inutile. Il s'étend aussi à toutes les opérations qui regardent l'entretien du fisc et les dépenses de l'administration publique. Ainsi, après avoir parlé de l'économie générale par rapport au gouvernement des personnes, il nous reste à la considérer par rapport à l'administration des biens.

Cette partie n'offre pas moins de difficultés à résoudre ni de contradictions à lever que la précédente. Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des citoyens, et plus important, à certains égards, que la liberté même; soit parcequ'il tient de plus près à la conservation de la vie; soit parceque, les biens étant plus faciles à usurper et plus pénibles à défendre que la personne, on doit plus respecter ce qui peut se ravir plus aisément; soit enfin parceque la propriété est le vrai fondement de la société civile, et le vrai garant des engagements des citoyens; car si les biens ne répondoient pas des personnes, rien ne seroit si facile que d'éluder ses devoirs et de se moquer des lois. D'un autre côté, il n'est pas moins

sûr que le maintien de l'état et du gouvernement exige des frais et de la dépense; et comme quiconque accorde la fin ne peut refuser les moyens, il s'ensuit que les membres de la société doivent contribuer de leurs biens à son entretien. De plus, il est difficile d'assurer d'un côté la propriété des particuliers sans l'attaquer d'un autre, et il n'est pas possible que tous les réglemens qui regardent l'ordre des successions, les testaments, les contrats, ne gênent les citoyens, à certains égards, sur la disposition de leur propre bien, et par conséquent sur leur droit de propriété.

Mais, outre ce que j'ai dit ci-devant de l'accord qui règne entre l'autorité de la loi et la liberté du citoyen, il y a, par rapport à la disposition des biens, une remarque importante à faire, qui lève bien des difficultés: c'est, comme l'a montré Puffendorf, que, par la nature du droit de propriété, il ne s'étend point au-delà de la vie du propriétaire, et qu'à l'instant qu'un homme est mort son bien ne lui appartient plus. Ainsi, lui prescrire les conditions sous lesquelles il en peut disposer, c'est au fond moins altérer son droit en apparence que l'étendre en effet.

En général, quoique l'institution des lois qui règlent le pouvoir des particuliers dans la disposition de leur propre bien n'appartienne qu'au souverain, l'esprit de ces lois, que le gouverne-

ment doit suivre dans leur application, est que, de père en fils et de proche en proche, les biens de la famille en sortent et s'aliènent le moins qu'il est possible. Il y a une raison sensible de ceci en faveur des enfants, à qui le droit de propriété seroit fort inutile si le père ne leur laissoit rien, et qui de plus, ayant souvent contribué par leur travail à l'acquisition des biens du père, sont de leur chef associés à son droit. Mais une autre raison plus éloignée, et non moins importante, est que rien n'est plus funeste aux mœurs et à la république que les changements continuels d'état et de fortune entre les citoyens; changements qui sont la preuve et la source de mille désordres, qui bouleversent et confondent tout, et par lesquels ceux qui sont élevés pour une chose se trouvant destinés pour une autre, ni ceux qui montent ni ceux qui descendent ne peuvent prendre les maximes ni les lumières convenables à leur nouvel état, et beaucoup moins en remplir les devoirs. Je passe à l'objet des finances publiques.

Si le peuple se gouvernoit lui-même, et qu'il n'y eût rien d'intermédiaire entre l'administration de l'état et les citoyens, ils n'auroient qu'à se cotiser dans l'occasion, à proportion des besoins publics et des facultés des particuliers; et comme chacun ne perdroit jamais de vue le recouvrement ni l'emploi des deniers, il ne pourroit se glisser

ni fraude ni abus dans leur maniemment; l'état ne seroit jamais obéré de dettes ni le peuple accablé d'impôts, ou du moins la sûreté de l'emploi le consoleroit de la dureté de la taxe. Mais les choses ne sauroient aller ainsi; et, quelque borné que soit un état, la société civile y est toujours trop nombreuse pour pouvoir être gouvernée par tous ses membres. Il faut nécessairement que les deniers publics passent par les mains des chefs, lesquels, outre l'intérêt de l'état, ont tous le leur particulier, qui n'est pas le dernier écouté. Le peuple, de son côté, qui s'aperçoit plutôt de l'avidité des chefs et de leurs folles dépenses que des besoins publics, murmure de se voir dépouiller du nécessaire pour fournir au superflu d'autrui; et, quand une fois ces manœuvres l'ont aigri jusqu'à certain point, la plus intègre administration ne viendrait pas à bout de rétablir la confiance. Alors si les contributions sont volontaires, elles ne produisent rien; si elles sont forcées, elles sont illégitimes; et c'est dans cette cruelle alternative de laisser périr l'état ou d'attaquer le droit sacré de la propriété, qui en est le soutien, que consiste la difficulté d'une juste et sage *économie*.

La première chose que doit faire après l'établissement des lois l'instituteur d'une république, c'est de trouver un fonds suffisant pour l'entretien des magistrats et autres officiers, et pour toutes

les dépenses publiques. Ce fonds s'appelle *ararium* ou *fisc*, s'il est en argent; *domaine public*, s'il est en terres; et ce dernier est de beaucoup préférable à l'autre par des raisons faciles à voir. Quiconque aura suffisamment réfléchi sur cette matière ne pourra guère être à cet égard d'un autre avis que Bodin¹, qui regarde le domaine public comme le plus honnête et le plus sûr de tous les moyens de pourvoir aux besoins de l'état; et il est à remarquer que le premier soin de Romulus, dans la division des terres, fut d'en destiner le tiers à cet usage. J'avoue qu'il n'est pas impossible que le produit du domaine mal administré se réduise à rien; mais il n'est pas de l'essence du domaine d'être mal administré.

Préalablement à tout emploi, ce fonds doit être assigné ou accepté par l'assemblée du peuple ou des états du pays, qui doit ensuite en déterminer l'usage. Après cette solennité, qui rend ces fonds inaliénables, ils changent pour ainsi dire de nature, et leurs revenus deviennent tellement sacrés, que c'est non seulement le plus infame de tous les vols, mais un crime de lèse-majesté, que d'en détourner la moindre chose au préjudice de leur destination. C'est un grand déshonneur pour Rome que l'intégrité du questeur Caton y ait été

¹ * J. Bodin, qui a vécu sous les règnes de Henri III et de Henri IV, est auteur d'un ouvrage intitulé *les six livres de la République*.

un sujet de remarque, et qu'un empereur, récompensant de quelques écus le talent d'un chanteur, ait eu besoin d'ajouter que cet argent venoit du bien de sa famille et non de celui de l'état¹. Mais s'il se trouve peu de Galbas, où chercherons-nous des Catons? Et quand une fois le vice ne déshonorera plus, quels seront les chefs assez scrupuleux pour s'abstenir de toucher aux revenus publics abandonnés à leur discrétion, et pour ne pas s'en imposer bientôt à eux-mêmes, en affectant de confondre leurs vaines et scandaleuses dissipations avec la gloire de l'état, et les moyens d'étendre leur autorité avec ceux d'augmenter sa puissance? C'est sur-tout en cette délicate partie de l'administration que la vertu est le seul instrument efficace, et que l'intégrité du magistrat est le seul frein capable de contenir son avarice. Les livres et tous les comptes des régisseurs servent moins à déceler leurs infidélités qu'à les couvrir; et la prudence n'est jamais aussi prompte à imaginer de nouvelles précautions que la friponnerie à les éluder. Laissez donc les registres et papiers, et remettez les finances en des mains fidèles; c'est le seul moyen qu'elles soient fidèlement régies.

Quand une fois les fonds publics sont établis,

¹ Traité de l'empereur Galba rapporté par Plutarque (Vie de Galba), et rappelé par Montaigne, livre III, chap. vi.

les chefs de l'état en sont de droit les administrateurs; car cette administration fait une partie du gouvernement, toujours essentielle, quoique non toujours également: son influence augmente à mesure que celle des autres ressorts diminue; et l'on peut dire qu'un gouvernement est parvenu à son dernier degré de corruption quand il n'a plus d'autre nerf que l'argent: or, comme tout gouvernement tend sans cesse au relâchement, cette seule raison montre pourquoi nul état ne peut subsister si ses revenus n'augmentent sans cesse.

Le premier sentiment de la nécessité de cette augmentation est aussi le premier signe du désordre intérieur de l'état; et le sage administrateur, en songeant à trouver de l'argent pour pourvoir au besoin présent, ne néglige pas de rechercher la cause éloignée de ce nouveau besoin, comme un marin, voyant l'eau gagner son vaisseau, n'oublie pas, en faisant jouer les pompes, de faire aussi chercher et boucher la voie.

De cette règle découle la plus importante maxime de l'administration des finances, qui est de travailler avec beaucoup plus de soin à prévenir les besoins qu'à augmenter les revenus. De quelque diligence qu'on puisse user, le secours qui ne vient qu'après le mal, et plus lentement, laisse toujours l'état en souffrance: tandis qu'on songe à remédier à un mal, un autre se fait déjà

sentir, et les ressources mêmes produisent de nouveaux inconvénients; de sorte qu'à la fin la nation s'obère, le peuple est foulé, le gouvernement perd toute sa vigueur, et ne fait plus que peu de chose avec beaucoup d'argent. Je crois que de cette grande maxime bien établie découloient les prodiges des gouvernements anciens, qui faisoient plus avec leur parcimonie que les nôtres avec tous leurs trésors; et c'est peut-être de là qu'est dérivée l'acception vulgaire du mot d'*économie*, qui s'entend plutôt du sage ménagement de ce qu'on a que des moyens d'acquérir ce que l'on n'a pas.

Indépendamment du domaine public, qui rend à l'état à proportion de la probité de ceux qui le régissent, si l'on connoissoit assez toute la force de l'administration générale, sur-tout quand elle se borne aux moyens légitimes, on seroit étonné des ressources qu'ont les chefs pour prévenir tous les besoins publics sans toucher aux biens des particuliers. Comme ils sont les maîtres de tout le commerce de l'état, rien ne leur est si facile que de le diriger d'une manière qui pourvoie à tout, souvent sans qu'ils paroissent s'en mêler. La distribution des denrées, de l'argent, et des marchandises, par de justes proportions selon les temps et les lieux, est le vrai secret des finances et la source de leurs richesses, pourvu que ceux qui

les administrent sachent porter leurs vues assez loin, et faire dans l'occasion une perte apparente et prochaine, pour avoir réellement des profits immenses dans un temps éloigné. Quand on voit un gouvernement payer des droits loin d'en recevoir, pour la sortie des blés dans les années d'abondance, et pour leur introduction dans les années de disette, on a besoin d'avoir de tels faits sous les yeux pour les croire véritables, et on les mettroit au rang des romans, s'ils se fussent passés anciennement. Supposons que, pour prévenir la disette dans les mauvaises années, on proposât d'établir des magasins publics; dans combien de pays l'entretien d'un établissement aussi utile ne serviroit-il pas de prétexte à de nouveaux impôts! A Genève, ces greniers, établis et entretenus par une sage administration, font la ressource publique dans les mauvaises années, et le principal revenu de l'état dans tous les temps: *Alit et ditat*, c'est la belle et juste inscription qu'on lit sur la façade de l'édifice. Pour exposer ici le système économique d'un bon gouvernement, j'ai souvent tourné les yeux sur celui de cette république; heureux de trouver ainsi dans ma patrie l'exemple de la sagesse et du bonheur que je voudrois voir régner dans tous les pays!

Si l'on examine comment croissent les besoins d'un état, on trouvera que souvent cela arrive à

peu-près comme chez les particuliers, moins par une véritable nécessité que par un accroissement de desirs inutiles, et que souvent on n'augmente la dépense que pour avoir un prétexte d'augmenter la recette, de sorte que l'état gagneroit quelquefois à se passer d'être riche, et que cette richesse apparente lui est au fond plus onéreuse que ne seroit la pauvreté même. On peut espérer, il est vrai, de tenir les peuples dans une dépendance plus étroite, en leur donnant d'une main ce qu'on leur a pris de l'autre, et ce fut la politique dont usa Joseph avec les Égyptiens; mais ce vain sophisme est d'autant plus funeste à l'état, que l'argent ne rentre plus dans les mêmes mains dont il est sorti, et qu'avec de pareilles maximes on n'enrichit que des fainéants de la dépouille des hommes utiles.

Le goût des conquêtes est une des causes les plus sensibles et les plus dangereuses de cette augmentation. Ce goût engendré souvent par une autre espèce d'ambition que celle qu'il semble annoncer, n'est pas toujours ce qu'il paroît être, et n'a pas tant pour véritable motif le désir apparent d'agrandir la nation que le désir caché d'augmenter au-dedans l'autorité des chefs, à l'aide de l'augmentation des troupes et à la faveur de la diversion que font les objets de la guerre dans l'esprit des citoyens.

Ce qu'il y a du moins de très certain, c'est que rien n'est si foulé ni si misérable que les peuples conquérants, et que leurs succès mêmes ne font qu'augmenter leurs misères : quand l'histoire ne nous l'apprendroit pas, la raison suffiroit pour nous démontrer que plus un état est grand, et plus les dépenses y deviennent proportionnellement fortes et onéreuses ; car il faut que toutes les provinces fournissent leur contingent aux frais de l'administration générale, et que chacune outre cela fasse pour la sienne particulière la même dépense que si elle étoit indépendante. Ajoutez que toutes les fortunes se font dans un lieu et se consomment dans un autre ; ce qui rompt bientôt l'équilibre du produit et de la consommation, et appauvrit beaucoup de pays pour enrichir une seule ville.

Autre source de l'augmentation des besoins publics, qui tient à la précédente. Il peut venir un temps où les citoyens, ne se regardant plus comme intéressés à la cause commune, cesseroient d'être les défenseurs de la patrie, et où les magistrats aimeroient mieux commander à des mercenaires qu'à des hommes libres, ne fût-ce qu'afin d'employer en temps et lieu les premiers pour mieux assujettir les autres. Tel fut l'état de Rome sur la fin de la république et sous les empereurs ; car toutes les victoires des premiers

Romains, de même que celles d'Alexandre, avoient été remportées par de braves citoyens, qui savoient donner au besoin leur sang pour la patrie, mais qui ne le vendoient jamais. Ce ne fut qu'au siège de Véies qu'on commença de payer l'infanterie romaine; et Marius fut le premier qui, dans la guerre de Jugurtha, déshonora les légions, en y introduisant des affranchis, vagabonds, et autres mercenaires. Devenus les ennemis des peuples qu'ils s'étoient chargés de rendre heureux, les tyrans établirent des troupes réglées, en apparence pour contenir l'étranger, et en effet pour opprimer l'habitant. Pour former ces troupes, il fallut enlever à la terre des cultivateurs, dont le défaut diminua la quantité des denrées, et dont l'entretien introduisit des impôts qui en augmentèrent le prix. Ce premier désordre fit murmurer les peuples: il fallut, pour les réprimer, multiplier les troupes, et par conséquent la misère; et plus le désespoir augmentoit, plus on se voyoit contraint de l'augmenter encore pour en prévenir les effets. D'un autre côté, ces mercenaires, qu'on pouvoit estimer sur le prix auquel ils se vendoient eux-mêmes, fiers de leur avilissement, méprisant les lois dont ils étoient protégés, et leurs frères, dont ils mangeoient le pain, se crurent plus honorés d'être les satellites de César que les défenseurs de Rome; et, dévoués à une obéissance aveu-

gle, tenoient par état le poignard levé sur leurs concitoyens, prêts à tout égorger au premier signal. Il ne seroit pas difficile de montrer que ce fut là une des principales causes de la ruine de l'empire romain.

L'invention de l'artillerie et des fortifications a forcé de nos jours les souverains de l'Europe à rétablir l'usage des troupes réglées pour garder leurs places ; mais, avec des motifs plus légitimes, il est à craindre que l'effet n'en soit également funeste. Il n'en faudra pas moins dépeupler les campagnes pour former les armées et les garnisons ; pour les entretenir il n'en faudra pas moins fouler les peuples ; et ces dangereux établissemens s'accroissent depuis quelque temps avec une telle rapidité dans tous nos climats, qu'on n'en peut prévoir que la dépopulation prochaine de l'Europe, et tôt ou tard la ruine des peuples qui l'habitent.

Quoi qu'il en soit, on doit voir que de telles institutions renversent nécessairement le vrai système économique qui tire le principal revenu de l'état du domaine public, et ne laissent que la ressource fâcheuse des subsides et impôts, dont il me reste à parler.

Il faut se ressouvenir ici que le fondement du pacte social est la propriété ; et sa première condition, que chacun soit maintenu dans la paisible

jouissance de ce qui lui appartient. Il est vrai que, par le même traité, chacun s'oblige, au moins tacitement, à se cotiser dans les besoins publics : mais cet engagement ne pouvant nuire à la loi fondamentale, et supposant l'évidence du besoin reconnue par les contribuables, on voit que, pour être légitime, cette cotisation doit être volontaire, non d'une volonté particulière, comme s'il étoit nécessaire d'avoir le consentement de chaque citoyen, et qu'il ne dût fournir que ce qu'il lui plaît, ce qui seroit directement contre l'esprit de la confédération, mais d'une volonté générale, à la pluralité des voix, et sur un tarif proportionnel qui ne laisse rien d'arbitraire à l'imposition.

Cette vérité, que les impôts ne peuvent être établis légitimement que du consentement du peuple ou de ses représentants, a été reconnue généralement de tous les philosophes et jurisconsultes qui se sont acquis quelque réputation dans les matières de droit politique, sans excepter Bodin même. Si quelques uns ont établi des maximes contraires en apparence, outre qu'il est aisé de voir les motifs particuliers qui les y ont portés, ils y mettent tant de conditions et de restrictions, qu'au fond la chose revient exactement au même : car que le peuple puisse refuser, ou que le souverain ne doive pas exiger, cela est indifférent quant au droit ; et s'il n'est question que

de la force, c'est la chose la plus inutile que d'examiner ce qui est légitime ou non.

Les contributions qui se lèvent sur le peuple sont de deux sortes : les unes réelles, qui se perçoivent sur les choses ; les autres personnelles, qui se paient par tête. On donne aux unes et aux autres les noms d'*impôts* ou de *subsidés* : quand le peuple fixe la somme qu'il accorde, elle s'appelle *subside* ; quand il accorde tout le produit d'une taxe, alors c'est un *impôt*. On trouve dans le livre de l'*Esprit des lois* que l'imposition par tête est plus propre à la servitude, et la taxe réelle plus convenable à la liberté¹. Cela seroit incontestable si les contingents par tête étoient égaux ; car il n'y auroit rien de plus disproportionné qu'une pareille taxe ; et c'est sur-tout dans les proportions exactement observées que consiste l'esprit de la liberté. Mais si la taxe par tête est exactement proportionnée aux moyens des particuliers, comme pourroit être celle qui porte en France le nom de *capitation*, et qui de cette manière est à-la-fois réelle et personnelle, elle est la plus équitable, et par conséquent la plus convenable à des hommes libres. Ces proportions paroissent d'abord très faciles à observer, parceque, étant relatives à l'état que chacun tient dans le monde, les indications sont toujours publiques ; mais, outre que l'avarice,

¹ * Liv. XIII, ch. XIV.

le crédit et la fraude savent éluder jusqu'à l'évidence, il est rare qu'on tienne compte dans ces calculs de tous les éléments qui doivent y entrer. Premièrement, on doit considérer le rapport des quantités selon lequel, toutes choses égales, celui qui a dix fois plus de bien qu'un autre doit payer dix fois plus que lui : secondement, le rapport des usages, c'est-à-dire la distinction du nécessaire et du superflu. Celui qui n'a que le simple nécessaire ne doit rien payer du tout ; la taxe de celui qui a du superflu peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de tout ce qui excède son nécessaire. A cela il dira qu'en égard à son rang, ce qui seroit superflu pour un homme inférieur est nécessaire pour lui ; mais c'est un mensonge : car un grand a deux jambes ainsi qu'un bouvier, et n'a qu'un ventre non plus que lui. De plus, ce prétendu nécessaire est si peu nécessaire à son rang, que, s'il savoit y renoncer pour un sujet louable, il n'en seroit que plus respecté. Le peuple se prosternerait devant un ministre qui iroit au conseil à pied, pour avoir vendu ses carrosses dans un pressant besoin de l'état. Enfin la loi ne prescrit la magnificence à personne, et la bienséance n'est jamais une raison contre le droit.

Un troisième rapport qu'on ne compte jamais, et qu'on devroit toujours compter le premier, est celui des utilités que chacun retire de la confédé-

ration sociale, qui protège fortement les immenses possessions du riche, et laisse à peine un misérable jouir de la chaumière qu'il a construite de ses mains. Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissants et les riches? tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls? toutes les grâces, toutes les exemptions, ne leur sont-elles pas réservées? et l'autorité publique n'est-elle pas tout en leur faveur? Qu'un homme de considération vole ses créanciers ou fasse d'autres friponneries, n'est-il pas toujours sûr de l'impunité? Les coups de bâton qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurtres mêmes et les assassinats dont il se rend coupable, ne sont-ce pas des affaires qu'on assoupit, et dont au bout de six mois il n'est plus question? Que ce même homme soit volé, toute la police est aussitôt en mouvement; et malheur aux innocents qu'il soupçonne! Passe-t-il dans un lieu dangereux, voilà les escortes en campagne; l'essieu de sa chaise vient-il à rompre, tout vole à son secours; fait-on du bruit à sa porte, il dit un mot, et tout se tait; la foule l'incommode-t-elle, il fait un signe, et tout se range; un charretier se trouve-t-il sur son passage, ses gens sont prêts à l'assommer; et cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires seroient plutôt écrasés qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coûtent

pas un sou ; ils sont le droit de l'homme riche, et non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent ! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse ; toutes les portes lui sont fermées, même quand il a droit de les faire ouvrir ; et si quelquefois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendrait grâce : s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence ; il porte toujours, outre sa charge, celle dont son voisin plus riche à le crédit de se faire exempter : au moindre accident qui lui arrive chacun s'éloigne de lui : si sa pauvre charrette verse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc : en un mot, toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parcequ'il n'a pas de quoi la payer ; mais je le tiens pour un homme perdu s'il a le malheur d'avoir l'ame honnête, une fille aimable, et un puissant voisin.

Une autre attention non moins importante à faire, c'est que les pertes des pauvres sont beaucoup moins réparables que celles du riche, et que la difficulté d'acquérir croît toujours en raison du besoin. On ne fait rien avec rien ; cela est vrai dans les affaires comme en physique : l'argent est la semence de l'argent, et la première pistole est quelquefois plus difficile à gagner que le second mil-

lion. Il y a plus encore; c'est que tout ce que le pauvre paie est à jamais perdu pour lui, et reste ou revient dans les mains du riche; et comme c'est aux seuls hommes qui ont part au gouvernement, ou à ceux qui en approchent, que passe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont, même en payant leur contingent, un intérêt sensible à les augmenter.

Résumons en quatre mots le pacte social des deux états. « Vous avez besoin de moi, car je suis « riche et vous êtes pauvre; faisons donc un accord entre nous: je permettrai que vous ayez « l'honneur de me servir, à condition que vous « me donnerez le peu qui vous reste pour la peine « que je prendrai de vous commander. »

Si l'on combine avec soin toutes ces choses, on trouvera que, pour répartir les taxes d'une manière équitable et vraiment proportionnelle, l'imposition n'en doit pas être faite seulement en raison des biens des contribuables, mais en raison composée de la différence de leurs conditions et du superflu de leurs biens: opération très importante et très difficile que font tous les jours des multitudes de commis honnêtes gens et qui savent l'arithmétique, mais dont les Platon et les Montesquieu n'eussent osé se charger qu'en tremblant, et en demandant au ciel des lumières et de l'intégrité.

Un autre inconvénient de la taxe personnelle, c'est de se faire trop sentir et d'être levée avec trop de dureté; ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit sujette à beaucoup de non-valeurs, parcequ'il est plus aisé de dérober au rôle et aux poursuites sa tête que ses possessions.

De toutes les autres impositions, le cens sur les terres ou la taille réelle a toujours passé pour la plus avantageuse dans les pays où l'on a plus d'égard à la quantité du produit et à la sûreté du recouvrement qu'à la moindre incommodité du peuple. On a même osé dire qu'il falloit charger le paysan pour éveiller sa paresse, et qu'il ne feroit rien s'il n'avoit rien à payer. Mais l'expérience dément chez tous les peuples du monde cette maxime ridicule : c'est en Hollande, en Angleterre, où le cultivateur paie très peu de chose, et sur-tout à la Chine, où il ne paie rien, que la terre est le mieux cultivée. Au contraire, par-tout où le laboureur se voit chargé à proportion du produit de son champ, il le laisse en friche, ou n'en retire exactement que ce qu'il lui faut pour vivre. Car pour qui perd le fruit de sa peine, c'est gagner que ne rien faire; et mettre le travail à l'amende est un moyen fort singulier de bannir la paresse.

De la taxe sur les terres ou sur le blé, sur-tout quand elle est excessive, résultent deux inconvénients si terribles, qu'ils doivent dépeupler et

ruiner à la longue tous les pays où elle est établie.

Le premier vient du défaut de circulation des espèces, car le commerce et l'industrie attirent dans les capitales tout l'argent de la campagne; et l'impôt détruisant la proportion qui pouvoit se trouver encore entre les besoins du laboureur et le prix de son blé, l'argent vient sans cesse et ne retourne jamais : plus la ville est riche, plus le pays est misérable. Le produit des tailles passe des mains du prince ou du financier dans celles des artistes et des marchands; et le cultivateur, qui n'en reçoit jamais que la moindre partie, s'épuise enfin en payant toujours également et recevant toujours moins. Comment voudroit-on que pût vivre un homme qui n'auroit que des veines et point d'artères, ou dont les artères ne porteroient le sang qu'à quatre doigts du cœur? Chardin dit qu'en Perse les droits du roi sur les denrées se paient aussi en denrées : cet usage, qu'Hérodote témoigne avoir autrefois été pratiqué dans le même pays jusqu'à Darius, peut prévenir le mal dont je viens de parler. Mais, à moins qu'en Perse les intendants, directeurs, commis et gardemagasins ne soient une autre espèce de gens que par-tout ailleurs, j'ai peine à croire qu'il arrive jusqu'au roi la moindre chose de tous ces produits, que les blés ne se gâtent pas dans tous les

greniers, et que le feu ne consume pas la plupart des magasins.

Le second inconvénient vient d'un avantage apparent, qui laisse aggraver les maux avant qu'on les aperçoive : c'est que le blé est une denrée que les impôts ne renchérissent point dans le pays qui la produit, et dont, malgré son absolue nécessité, la quantité diminue sans que le prix en augmente; ce qui fait que beaucoup de gens meurent de faim, quoique le blé continue d'être à bon marché, et que le laboureur reste seul chargé de l'impôt, qu'il n'a pu défalquer sur le prix de la vente. Il faut bien faire attention qu'on ne doit pas raisonner de la taille réelle comme des droits sur toutes les marchandises, qui en font hausser le prix, et sont ainsi payés moins par les marchands que par les acheteurs. Car ces droits, quelque forts qu'ils puissent être, sont pourtant volontaires, et ne sont payés par le marchand qu'à proportion des marchandises qu'il achète; et comme il n'achète qu'à proportion de son débit, il fait la loi au particulier. Mais le laboureur, qui, soit qu'il vende ou non, est contraint de payer à des termes fixes pour le terrain qu'il cultive, n'est pas le maître d'attendre qu'on mette à sa denrée le prix qu'il lui plaît; et quand il ne la vendroit pas pour s'entretenir, il seroit forcé de la vendre pour payer la taille; de sorte que c'est quelquefois l'énormité de

l'imposition qui maintient la denrée à vil prix.

Remarquez encore que les ressources du commerce et de l'industrie, loin de rendre la taille plus supportable par l'abondance de l'argent, ne la rendent que plus onéreuse. Je n'insisterai point sur une chose très évidente, savoir, que si la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un état peut lui donner plus ou moins de crédit au-dehors, elle ne change en aucune manière la fortune réelle des citoyens, et ne les met ni plus ni moins à leur aise. Mais je ferai ces deux remarques importantes : l'une, qu'à moins que l'état n'ait des denrées superflues et que l'abondance de l'argent ne vienne de leur débit chez l'étranger, les villes où se fait le commerce se sentent seules de cette abondance, et que le paysan ne fait qu'en devenir relativement plus pauvre ; l'autre, que le prix de toutes choses haussant avec la multiplication de l'argent, il faut aussi que les impôts haussent à proportion ; de sorte que le laboureur se trouve plus chargé sans avoir plus de ressources.

On doit voir que la taille sur les terres est un véritable impôt sur leur produit. Cependant chacun convient que rien n'est si dangereux qu'un impôt sur le blé, payé par l'acheteur : comment ne voit-on pas que le mal est cent fois pire quand cet impôt est payé par le cultivateur même ? N'est-ce pas attaquer la subsistance de l'état jusque dans

sa source? n'est-ce pas travailler aussi directement qu'il est possible à dépeupler le pays, et par conséquent à le ruiner à la longue? car il n'y a point pour une nation de pire disette que celle des hommes.

Il n'appartient qu'au véritable homme d'état d'élever ses vues dans l'assiette des impôts plus haut que l'objet des finances, de transformer des charges onéreuses en d'utiles réglemens de police, et de faire douter au peuple si de tels établissemens n'ont pas eu pour fin le bien de la nation plutôt que le produit des taxes.

Les droits sur l'importation des marchandises étrangères dont les habitants sont avides sans que le pays en ait besoin, sur l'exportation de celles du cru du pays, dont il n'a pas de trop et dont les étrangers ne peuvent se passer, sur les productions des arts inutiles et trop lucratifs, sur les entrées dans les villes des choses de pur agrément, et en général sur tous les objets de luxe, rempliront tout ce double objet. C'est par de tels impôts, qui soulagent la pauvreté et chargent la richesse, qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des fortunes, l'asservissement aux riches d'une multitude d'ouvriers et de serviteurs inutiles, la multiplication des gens oisifs dans les villes, et la désertion des campagnes.

Il est important de mettre entre le prix des

choses et les droits dont on les charge une telle proportion, que l'avidité des particuliers ne soit point trop portée à la fraude par la grandeur des profits. Il faut encore prévenir la facilité de la contrebande, en préférant les marchandises les moins faciles à cacher. Enfin il convient que l'impôt soit payé par celui qui emploie la chose taxée plutôt que par celui qui la vend, auquel la quantité des droits dont il se trouveroit chargé donneroit plus de tentations et de moyens de les frauder. C'est l'usage constant de la Chine, le pays du monde où les impôts sont les plus forts et les mieux payés : le marchand ne paie rien ; l'acheteur seul acquitte le droit, sans qu'il en résulte ni murmures ni séditions, parceque les denrées nécessaires à la vie, telles que le riz et le blé, étant absolument franches, le peuple n'est point foulé, et l'impôt ne tombe que sur les gens aisés. Au reste, toutes ces précautions ne doivent pas tant être dictées par la crainte de la contrebande que par l'attention que doit avoir le gouvernement à garantir les particuliers de la séduction des profits illégitimes, qui, après en avoir fait de mauvais citoyens, ne tarderoit pas d'en faire de malhonnêtes gens.

Qu'on établisse de fortes taxes sur la livrée, sur les équipages, sur les glaces, lustres et ameublements, sur les étoffes et la dorure, sur les cours et jardins des hôtels, sur les spectacles de

toute espèce, sur les professions oiseuses, comme baladins, chanteurs, histrions, et en un mot sur cette foule d'objets de luxe, d'amusement et d'oisiveté, qui frappent tous les yeux, et qui peuvent d'autant moins se cacher que leur seule usage est de se montrer, et qu'ils seroient inutiles s'ils n'étoient vus. Qu'on ne craigne pas que de tels produits fussent arbitraires, pour n'être fondés que sur des choses qui ne sont pas d'une absolue nécessité: c'est bien mal connoître les hommes que de croire qu'après s'être une fois laissé séduire par le luxe, ils y puissent jamais renoncer; ils renonceroient cent fois plutôt au nécessaire, et aimeroient encore mieux mourir de faim que de honte. L'augmentation de la dépense ne sera qu'une nouvelle raison pour la soutenir, quand la vanité de se montrer opulent fera son profit du prix de la chose et des frais de la taxe. Tant qu'il y aura des riches, ils voudront se distinguer des pauvres; et l'état ne sauroit se former un revenu moins onéreux ni plus assuré que sur cette distinction.

Par la même raison, l'industrie n'auroit rien à souffrir d'un ordre économique qui enrichiroit les finances, ranimeroit l'agriculture en soulageant le laboureur, et rapprocheroit insensiblement toutes les fortunes de cette médiocrité qui fait la véritable force d'un état. Il se pourroit, je l'avoue, que les impôts contribuassent à faire

passer plus rapidement quelques modes : mais ce ne seroit jamais que pour en substituer d'autres sur lesquelles l'ouvrier gagneroit sans que le fisc eût rien à perdre. En un mot, supposons que l'esprit du gouvernement soit constamment d'asseoir toutes les taxes sur le superflu des richesses, il arrivera de deux choses l'une : ou les riches renonceraient à leurs dépenses superflues pour n'en faire que d'utiles, qui retourneront au profit de l'état ; alors l'assiette des impôts aura produit l'effet des meilleures lois somptuaires, les dépenses de l'état auront nécessairement diminué avec celles des particuliers, et le fisc ne sauroit moins recevoir de cette manière qu'il n'ait beaucoup moins encore à déboursier : ou si les riches ne diminuent rien de leurs profusions, le fisc aura dans le produit des impôts les ressources qu'il cherchoit pour pourvoir aux besoins réels de l'état. Dans le premier cas, le fisc s'enrichit de toute la dépense qu'il a de moins à faire ; dans le second, il s'enrichit encore de la dépense inutile des particuliers.

Ajoutons à tout ceci une importante distinction en matière de droit politique, et à laquelle les gouvernements, jaloux de faire tout par eux-mêmes, devoient donner une grande attention. J'ai dit que les taxes personnelles et les impôts sur les choses d'absolue nécessité, attaquant directe-

ment le droit de propriété, et par conséquent le vrai fondement de la société politique, sont toujours sujets à des conséquences dangereuses, s'ils ne sont établis avec l'express consentement du peuple ou de ses représentants. Il n'en est pas de même des droits sur les choses dont on peut s'interdire l'usage; car alors le particulier n'étant point absolument contraint à payer, sa contribution peut passer pour volontaire; de sorte que le consentement particulier de chacun des contribuants supplée au consentement général, et le suppose même en quelque manière: car pourquoi le peuple s'opposeroit-il à toute imposition qui ne tombe que sur quiconque veut bien la payer? Il me paroît certain que tout ce qui n'est ni proscrit par les lois, ni contraire aux mœurs, et que le gouvernement peut défendre, il peut le permettre moyennant un droit. Si, par exemple, le gouvernement peut interdire l'usage des carrosses, il peut, à plus forte raison, imposer une taxe sur les carrosses; moyen sage et utile d'en blâmer l'usage sans le faire cesser. Alors on peut regarder la taxe comme une espèce d'amende dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit.

Quelqu'un m'objectera peut-être que ceux que Bodin appelle *imposeurs*, c'est-à-dire ceux qui imposent ou imaginent les taxes, étant dans la classe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à

leurs propres dépens, et de se charger eux-mêmes pour soulager les pauvres. Mais il faut rejeter de pareilles idées. Si, dans chaque nation, ceux à qui le souverain commet le gouvernement des peuples en étoient les ennemis par état, ce ne seroit pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux.

MÉMOIRE

A S. E. MONSEIGNEUR

LE GOUVERNEUR DE SAVOIE.

MÉMOIRE

A S. E. MONSEIGNEUR

LE GOUVERNEUR DE SAVOIE ¹.

J'ai l'honneur d'exposer très respectueusement à son excellence le triste détail de la situation où je me trouve, la suppliant de daigner écouter la générosité de ses pieux sentiments pour y pourvoir de la manière qu'elle jugera convenable.

Je suis sorti très jeune de Genève, ma patrie, ayant abandonné mes droits pour entrer dans le sein de l'Église, sans avoir cependant jamais fait aucune démarche, jusque aujourd'hui, pour implorer des secours, dont j'aurois toujours tâché de me passer s'il n'avoit plu à la Providence de m'affliger par des maux qui m'en ont ôté le pouvoir. J'ai toujours eu du mépris et même de l'indignation pour ceux qui ne rougissent point de faire

¹ Ce mémoire, écrit après la mort de M. de Bernex, doit être de 1734. A cette époque le gouverneur étoit le comte Louis Picon, nommé en 1731. Les Espagnols, s'étant emparés dans le mois de septembre 1742, de la Savoie, qu'ils occupèrent jusqu'en 1748, le comte Picon fut transféré à Asti. Au moment de cette invasion Jean-Jacques étoit à Paris. (Note de M. Musset-Pathay.)

un trafic honteux de leur foi, et d'abuser des bienfaits qu'on leur accorde. J'ose dire qu'il a paru par ma conduite que je suis bien éloigné de pareils sentiments. Tombé, encore enfant, entre les mains de feu¹ monseigneur l'évêque de Genève, je tâchai de répondre, par l'ardeur et l'assiduité de mes études, aux vues flatteuses que ce respectable prélat avoit sur moi. Madame la baronne de Warens voulut bien condescendre à la prière qu'il lui fit de prendre soin de mon éducation, et il ne dépendit pas de moi de témoigner à cette dame, par mes progrès, le desir passionné que j'avois de la rendre satisfaite de l'effet de ses bontés et de ses soins.

Ce grand évêque ne borna pas là ses bontés ; il me recommanda encore à M. le marquis de Bonac, ambassadeur de France auprès du Corps helvétique². Voilà les trois seuls protecteurs à qui j'aie eu l'obligation du moindre secours ; il est vrai qu'ils m'ont tenu lieu de tout autre, par la manière dont ils ont daigné me faire éprouver leur générosité. Ils ont envisagé en moi un jeune homme assez bien né, rempli d'émulation, et qu'ils entrevoyoient pourvu de quelques talents,

¹ M. de Bernex, évêque de Genève, mourut dans la ville d'Anancy le 23 avril 1734.

² D'après les *Confessions*, M. de Bonac se seroit intéressé spontanément à Rousseau.

et qu'ils se proposoient de pousser. Il me seroit glorieux de détailler à son excellence ce que ces deux seigneurs avoient eu la bonté de concerter pour mon établissement; mais la mort de monseigneur l'évêque de Genève et la maladie mortelle de M. l'ambassadeur ont été la fatale époque du commencement de tous mes désastres.

Je commençai aussi moi-même d'être attaqué de la langueur qui me met aujourd'hui au tombeau. Je retombai par conséquent à la charge de madame de Warens, qu'il faudroit ne pas connoître pour croire qu'elle eût pu démentir ses premiers bienfaits, en m'abandonnant dans une si triste situation.

Malgré tout, je tâchai, tant qu'il me resta quelques forces, de tirer parti de mes foibles talents : mais de quoi servent les talents dans ce pays? Je le dis dans l'amertume de mon cœur, il vaudroit mille fois mieux n'en avoir aucun. Eh! n'éprouvé-je pas encore aujourd'hui le retour plein d'ingratitude et de dureté de gens pour lesquels j'ai achevé de m'épuiser en leur enseignant, avec beaucoup d'assiduité et d'application, ce qui m'avoit coûté bien des soins et des travaux à apprendre? Enfin pour comble de disgraces, me voilà tombé dans une maladie affreuse, qui me défigure. Je suis désormais renfermé sans pouvoir presque sortir du lit et de la chambre, jusqu'à ce qu'il

plaise à Dieu de disposer de ma courte mais misérable vie.

Ma douleur est de voir que madame de Warens a déjà trop fait pour moi ; je la trouve, pour le reste de mes jours, accablée du fardeau de mes infirmités, dont son extrême bonté ne lui laisse pas sentir le poids, mais qui n'incommode pas moins ses affaires, déjà trop resserrées par ses abondantes charités, et par l'abus que des misérables n'ont que trop souvent fait de sa confiance.

J'ose donc, sur le détail de tous ces faits, recourir à son excellence, comme au père des affligés. Je ne dissimulerai point qu'il est dur à un homme de sentiments, et qui pense comme je fais, d'être obligé, faute d'autre moyen, d'implorer des assistances et des secours : mais tel est le décret de la Providence. Il me suffit, en mon particulier, d'être bien assuré que je n'ai donné, par ma faute, aucun lieu ni à la misère ni aux maux dont je suis accablé. J'ai toujours abhorré le libertinage et l'oisiveté ; et, tel que je suis, j'ose être assuré que personne, de qui j'aie l'honneur d'être connu, n'aura, sur ma conduite, mes sentiments et mes mœurs, que de favorables témoignages à rendre.

Dans un état donc aussi déplorable que le mien, et sur lequel je n'ai nul reproche à me

faire, je crois qu'il n'est pas honteux à moi d'implorer de son excellence la grace d'être admis à participer aux bienfaits établis par la piété des princes pour de pareils usages. Ils sont destinés pour des cas semblables aux miens, ou ne le sont pour personne.

En conséquence de cet exposé, je supplie très humblement son excellence de vouloir me procurer une pension, telle qu'elle jugera raisonnable, sur la fondation que la piété du roi Victor a établie à Annecy, ou de tel autre endroit qu'il lui semblera bon, pour pouvoir subvenir aux nécessités du reste de ma triste carrière.

De plus, l'impossibilité où je me trouve de faire des voyages, et de traiter aucune affaire civile, m'engage à supplier encore son excellence qu'il lui plaise de faire régler la chose de manière que ladite pension puisse être payée ici en droiture, et remise entre mes mains, ou celles de madame la baronne de Warens, qui voudra bien, à ma très humble sollicitation, se charger de l'employer à mes besoins. Ainsi jouissant, pour le peu de jours qu'il me reste, des secours nécessaires pour le temporel, je recueillerai mon esprit et mes forces pour mettre mon ame et ma conscience en paix avec Dieu; pour me préparer à commencer, avec courage et résignation, le voyage de l'éternité, et pour prier Dieu sincère-

ment et sans distraction pour la parfaite prospérité et la très précieuse conservation de son excellence.

J. J. ROUSSEAU.

TRADUCTION

DE L'ODE DE JEAN PUTHOD.

IN NUPTIAS

CAROLI EMMANUELIS,

INVICTISSIMI SARDINIE REGIS, DUCIS SABAUDIÆ, ETC.,

ET REGINÆ AUGUSTISSIMÆ

ELISABETHÆ A LOTHIARINGIA¹.

Ergo nunc vatem, mea musa, regi
Plectra jussisti nova dedicare?
Ergo da magnum celebrare digno
Carmine regem.

Inter Europæ populos furorem
Impius belli deus excitârat;
Omnis armorum strepitu fremebat
Itala tellus.

Interim cæco latitans sub antro
Mœsta Pax diros hominum tumultus
Audit, undantesque videt recenti
Sanguine campos.

Cernit heroem procul æstuantem;
Carolum agnoscit spoliis onustum;

¹ Charles-Emmanuel épousa, en troisièmes nocces, Élisabeth-Thérèse, fille de Léopold, duc de Lorraine, née à Lunéville le 15 octobre 1711. Le mariage fut célébré le 1^{er} avril 1737. Elle mourut le 3 juillet 1741. Jean Puthod, chanoine d'Annecy, composa cette ode pour les nocces du prince. (Note de M. Musset-Pathay.)

SUR LE MARIAGE

DE CHARLES-EMMANUEL,

ROI DE SARDAIGNE, ET DUC DE SAVOIE,

AVEC LA PRINCESSE

ÉLISABETH DE LORRAINE.

Muse, vous exigez de moi que je consacre au roi de nouveaux chants ; inspirez-moi donc des vers dignes d'un si grand monarque.

Le terrible dieu des combats avoit semé la discorde entre les peuples de l'Europe : toute l'Italie retentissoit du bruit des armes, pendant que la triste Paix entendoit du fond d'un antre obscur les tumultes furieux excités par les humains, et voyoit les campagnes inondées de nouveaux flots de sang. Elle distingue de loin un héros enflammé par sa valeur ; c'est Charles qu'elle reconnoît,

N. B. Nous avons réuni dans ce volume ce que J. J. Rousseau avoit traduit de Tacite, de Sénèque, de Lucrèce, et du Tasse. Quelques éditeurs précédents ont fait imprimer en regard de la traduction le texte traduit. Nous avons cru pouvoir nous dispenser de les imiter en cela, parceque les auteurs sur lesquels Rousseau s'étoit essayé, sont entre les mains de tout le monde. L'Ode de Jean Puthod seroit au contraire depuis long-temps oubliée, si Jean-Jacques n'eût pas eu l'idée de la traduire ; il étoit donc nécessaire que le lecteur fût à même de lire l'original.

Divā suspirans adit, atque mentem
Flectere tentat.

Te quid armorum juvat, inquit, horror?
Parce jam victis, tibi parce, princeps;
Ne caput sacrum per aperta belli
Mitte pericla.

Te diū Mavors ferox occupavit,
Teque palmarum seges ampla ditat;
Nunc pius pacem cole, mitiores
Concipe sensus.

Ecce divinam super puellam,
Præmium pacis, tibi destinârunt
Sanguinem regum, Lotharæque claram
Stemmata gentis.

Scilicet tantum meruere munus
Regiæ dotes, amor unus æqui,
Sanctitas morum, pietasque castæ
Hospita mentis.

Paruit princeps monitis deorum.
Ergò festina, generosa virgo,
Nec soror, nec te lacrymis moretur
Anxia mater.

Montium nec te nive candidorum
Terreat surgens super astra moles;
Se tibi sensim juga celsa pronò
Culmine sistent.

chargé de glorieuses dépouilles. La déesse l'aborde en soupirant, et tâche de le fléchir par ses larmes.

Prince, lui dit-elle, quels charmes trouvez-vous dans l'horreur du carnage? Épargnez des ennemis vaincus; épargnez-vous vous-même, et n'exposez plus votre tête sacrée à de si grands périls; le cruel Mars vous a trop long-temps occupé. Vous êtes chargé d'une ample moisson de palmes; il est temps désormais que la paix ait part à vos soins, et que vous livriez votre cœur à des sentiments plus doux. Pour le prix de cette paix, les dieux vous ont destiné une jeune et divine princesse du sang des rois, illustre par tant de héros que l'auguste maison de Lorraine a produits, et qu'elle compte parmi ses ancêtres. Un si digne présent est la récompense de vos vertus royales, de votre amour pour l'équité, de la sainteté de vos mœurs, et de cette douce humanité si naturelle à votre ame pure.

Le monarque acquiesce aux exhortations des dieux. Hâtez-vous, généreuse princesse; ne vous laissez point retarder par les larmes d'une sœur et d'une mère affligées. Que ces monts couverts de neige, dont le sommet se perd dans les cieus, ne vous effraient point : leurs cimes élevées s'abaisseront pour favoriser votre passage.

Cernis? ô quantâ speciosa pompâ
Ambulat! currum teneri lepores
Ambiunt, sponsæ sedet et modesto
 Gratia vultu.

Rex ut attentâ bibit aure famam!
Splendidâ latè comitatus aulâ,
Ecce confestim volat inquieto
 Raptus amore.

Qualis in cœlo radiis coruscans
Vulgus astrorum tenebris recondit
Phœbus, augusto micat inter omnes
 Lumine princeps.

Carole, heroum generose sanguis,
Quâ lyrâ vel quo satis ore possim
Mentis excelsæ titulos et ingens
 Dicere pectus?

Nempè magnorum meditans avorum
Facta, quos virtus sua consecravit,
Arte quâ cœlum mernêre, cœlum
 Scandere tendis.

Clara seu bello referas trophæa,
Seu colas artes placidus quietas,
Mille te monstrant monumenta magnum
 Inclÿta regem.

Venit, ô! festos geminate plausus;
Venit optantî data diva terræ,

Voyez avec quel cortège brillant marche cette charmante épouse ; les graces environnent son char, et son visage modeste est fait pour plaire.

Cependant le roi écoute avec empressement tous les éloges que répand la renommée. Il part, accompagné d'une cour pompeuse. Il vole emporté par l'impatience de son amour. Tel que l'éclatant Phœbus efface dans le ciel, par la vivacité de ses rayons, la lumière des autres astres ; ainsi brille cet auguste prince au milieu de tous ses courtisans.

Charles, généreux sang des héros, quels accords assez sublimes, quels vers assez majestueux pourrai-je employer pour chanter dignement les vertus de ta grande ame et l'intrépidité de ta valeur ? Ce sera, grand prince, en méditant sur les hauts faits de tes magnanimes aïeux que leur vertu a consacrés : car tu cours à la gloire par le même chemin qu'ils ont pris pour y parvenir.

Soit que tu remportes de la guerre les plus glorieux trophées, ou qu'en paix tu cultives les beaux-arts, mille monuments illustres témoignent la grandeur de ton règne.

Mais redoublez vos chants d'alégresse ; je vois arriver cette reine divine que le ciel accorde à nos

ODE DE JEAN PUTHOD.

Blanda quæ tandem populis revexit
Otia, venit.

Hujus adventu, fugiente brumâ,
Omnis aprili via ridet herbâ;
Floribus spirant, viridique lucent
Gramine campi.

Protinùs pagis benè feriatas
Exeunt læti proceres, coloni;
Obviàm passim tibi corda currunt,
Regia conjux.

Aspicias? Crebrâ crepitante flammâ,
Ignis ut cunctas simulat figuras,
Ut fugat noctem, riguis ut æther
Depluit astris.

Audiunt colles, et opaca longè
Colla submitunt, trepidæque circùm
Contremunt pinus, iteratque voces
Alpibus Echo.

Vive ter centum, bone rex, per annos;
Sic thori consors bona, vive; vestrum
Vivat æternùm genus, et Sabaudis
Imperet arvis.

Offerebat regi, etc.

JOANNES PUTHOD,

CANONICUS RUPENSIS.

vœux. Elle vient ; c'est elle qui a ramené de doux loisirs parmi les peuples. A son abord l'hiver fuit ; toutes les routes se parent d'une herbe tendre ; les champs brillent de verdure et se couvrent de fleurs. Aussitôt les maîtres et les serviteurs quittent leur labourage , et accourent pleins de joie. Royale épouse, les cœurs volent de toutes parts au-devant de vous.

Voyez comment , au milieu des torrents d'une flamme bruyante , le feu prend toutes sortes de figures ; voyez fuir la nuit ; voyez cette pluie d'astres qui semblent se détacher du ciel.

Le bruit se fait entendre dans les montagnes, et passe bien loin au-dessus de leurs cimes massives ; les sapins d'alentour étonnés en frémissent , et les échos des Alpes en redoublent le retentissement.

Vivez, bon roi ; parcourez la plus longue carrière. Vivez de même, digne épouse. Que votre postérité vive éternellement, et donne ses lois à la Savoie.

RÉPONSE

AU MÉMOIRE ANONYME.

RÉPONSE

AU MÉMOIRE ANONYME

INTITULÉ :

SI LE MONDE QUE NOUS HABITONS EST UNE SPHÈRE, etc.,

INSÉRÉ DANS LE MERCURE DE JUILLET, PAGE 1514.

MONSIEUR ,

Attiré par le titre de votre mémoire, je l'ai lu avec toute l'avidité d'un homme qui, depuis plusieurs années, attendoit impatiemment avec toute l'Europe le résultat de ces fameux voyages entrepris par plusieurs membres de l'académie royale des Sciences, sous les auspices du plus magnifique de tous les rois. J'avouerai franchement, monsieur, que j'ai eu quelque regret de voir que ce que j'avois pris pour le précis des observations de ces grands hommes n'étoit effectivement qu'une conjecture hasardée peut-être un peu hors de propos. Je ne prétends pas pour cela avilir ce que votre mémoire contient d'ingénieux; mais vous permettrez, monsieur, que je me prévale du même privilège que vous vous êtes accordé, et dont, selon vous, tout homme doit être en possession,

qui est de dire librement sa pensée sur le sujet dont il s'agit.

D'abord il me paroît que vous avez choisi le temps le moins convenable pour faire part au public de votre sentiment. Vous nous assurez, monsieur, que vous n'avez point eu en vue de ternir la gloire de messieurs les académiciens observateurs, ni de diminuer le prix de la générosité du roi. Je suis assurément très porté à justifier votre cœur sur cet article ; et il paroît aussi, par la lecture de votre mémoire, qu'en effet des sentiments si bas sont très éloignés de votre pensée. Cependant vous conviendrez, monsieur, que si vous aviez en effet tranché la difficulté, et que vous eussiez fait voir que la figure de la terre n'est point cause de la variation qu'on a trouvée dans la mesure de différents degrés de latitude, tout le prix des soins et des fatigues de ces messieurs, les frais qu'il en a coûté, et la gloire qui en doit être le fruit, seroient bien près d'être anéantis dans l'opinion publique. Je ne prétends pas pour cela, monsieur, que vous ayez dû déguiser ou cacher aux hommes la vérité, quand vous avez cru la trouver, par des considérations particulières ; je parlerois contre mes principes les plus chers. La vérité est si précieuse à mon cœur, que je ne fais entrer nul autre avantage en comparaison avec elle. Mais, monsieur, il n'étoit ici question que de

retarder votre mémoire de quelques mois , ou plutôt de l'avancer de quelques années. Alors vous auriez pu avec bienséance user de la liberté qu'ont tous les hommes de dire ce qu'ils pensent sur certaines matières; et il eût sans doute été bien doux pour vous, si vous eussiez rencontré juste, d'avoir évité au roi la dépense de deux si longs voyages, et à ces messieurs les peines qu'ils ont souffertes et les dangers qu'ils ont essuyés. Mais aujourd'hui que les voici de retour, avant qu'être au fait des observations qu'ils ont faites, des conséquences qu'ils en ont tirées; en un mot, avant que d'avoir vu leurs relations et leurs découvertes, il paroît, monsieur, que vous deviez moins vous hâter de proposer vos objections, qui, plus elles auroient de force, plus aussi seroient propres à ralentir l'empressement et la reconnoissance du public, et à priver ces messieurs de la gloire légitimement due à leurs travaux.

Il est question de savoir si la terre est sphérique ou non. Fondé sur quelques arguments, vous vous décidez pour l'affirmative. Autant que je suis capable de porter mon jugement sur ces matières, vos raisonnemens ont de la solidité; la conséquence cependant ne m'en paroît pas invinciblement nécessaire.

En premier lieu, l'autorité dont vous fortifiez votre cause, en vous associant avec les anciens,

est bien foible, à mon avis. Je crois que la prééminence qu'ils ont très justement conservée sur les modernes en fait de poésie et d'éloquence ne s'étend pas jusqu'à la physique et à l'astronomie; et je doute qu'on osât mettre Aristote et Ptolémée en comparaison avec le chevalier Newton et M. Casini: ainsi, monsieur, ne vous flattez pas de tirer un grand avantage de leur appui. On peut croire, sans offenser la mémoire de ces grands hommes, qu'il a échappé quelque chose à leurs lumières. Destitués, comme ils ont été, des expériences et des instruments nécessaires, ils n'ont pas dû prétendre à la gloire d'avoir tout connu; et si l'on met leur disette en comparaison avec les secours dont nous jouissons aujourd'hui, on verra que leur opinion ne doit pas être d'un grand poids contre le sentiment des modernes: je dis des modernes en général, parcequ'en effet vous les rassemblez tous contre vous, en vous déclarant contre les deux nations qui tiennent sans contredit le premier rang dans les sciences dont il s'agit; car vous avez en tête les François d'une part et les Anglois de l'autre, lesquels, à la vérité, ne s'accordent pas entre eux sur la figure de la terre, mais qui se réunissent en ce point, de nier sa sphéricité. En vérité, monsieur, si la gloire de vaincre augmente à proportion du nombre et de la valeur des adversaires, votre victoire, si vous la remportez,

sera accompagnée d'un triomphe bien flatteur.

Votre première preuve, tirée de la tendance égale des eaux vers leur centre de gravité, me paroît avoir beaucoup de force, et j'avoue de bonne foi que je n'y sais pas de réponse satisfaisante. En effet, s'il est vrai que la superficie de la mer soit sphérique, il faudra nécessairement ou que le globe entier suive la même figure, ou bien que les terres des rivages soient horriblement escarpées dans les lieux de leurs alongements. D'ailleurs, et je m'étonne que ceci vous ait échappé, on ne sauroit concevoir que le cours des rivières pût tendre de l'équateur vers les pôles, suivant l'hypothèse de M. Cassini. Celle de M. Newton seroit aussi sujette aux mêmes inconvénients, mais dans un sens contraire; c'est-à-dire des lieux bas vers les parties plus élevées, principalement aux environs des cercles polaires, et dans les régions froides où l'élévation deviendroit plus sensible: cependant l'expérience nous apprend qu'il y a quantité de rivières qui suivent cette direction.

Que pourroit-on répondre à de si fortes instances? Je n'en sais rien du tout. Remarquez cependant, monsieur, que votre démonstration, ou celle du P. Taquet, est fondée sur ce principe, que toutes les parties de la masse terraquée tendent par leur pesanteur vers un centre commun

qui n'est qu'un point et n'a par conséquent aucune longueur; et sans doute il n'étoit pas probable qu'un axiome si évident, et qui fait le fondement de deux parties considérables des mathématiques, pût devenir sujet à être contesté. Mais, quand il s'agira de concilier des démonstrations contradictoires avec des faits assurés, que ne pourra-t-on point contester? J'ai vu dans la préface des *Éléments d'astronomie* de M. Fizes, professeur en mathématiques de Montpellier, un raisonnement qui tend à montrer que dans l'hypothèse de Copernic, et suivant les principes de la pesanteur établis par Descartes, il s'ensuivroit que le centre de gravité de chaque partie de la terre devoit être, non pas le centre commun du globe, mais la portion de l'axe qui répondroit perpendiculairement à cette partie, et que par conséquent la figure de la terre se trouveroit cylindrique. Je n'ai garde assurément de vouloir soutenir un si étonnant paradoxe, lequel pris à la rigueur est évidemment faux; mais qui nous répondra que, la terre une fois démontrée oblongue par de constantes observations, quelque physicien plus subtil et plus hardi que moi n'adopteroit pas quelque hypothèse approchante? Car enfin, diroit-il, c'est une nécessité en physique que ce qui doit être se trouve d'accord avec ce qui est.

Mais ne chicanons point; je veux accorder

vosre premier argument. Vous avez démontré que la superficie de la mer, et par conséquent celle de la terre, doit être sphérique; si, par l'expérience, je démontrerois qu'elle ne l'est point, tout vosre raisonnement pourroit-il détruire la force de ma conséquence? Supposons pour un moment que cent épreuves exactes et réitérées vinssent à nous convaincre qu'un degré de latitude a constamment plus de longueur à mesure qu'on approche de l'équateur, serois-je moins en droit d'en conclure à mon tour, Donc la terre est effectivement plus courbée vers les pôles que vers l'équateur; donc elle s'allonge en ce sens-là; donc c'est un sphéroïde? Ma démonstration, fondée sur les opérations les plus fidèles de la géométrie, seroit-elle moins évidente que la vôtre, établie sur un principe universellement accordé? Où les faits parlent, n'est-ce pas au raisonnement à se taire? Or, c'est pour constater le fait en question que plusieurs membres de l'académie ont entrepris les voyages du Nord et du Pérou: c'est donc à l'académie à en décider, et vosre argument n'aura point de force contre sa décision.

Pour éluder d'avance une conclusion dont vous sentez la nécessité, vous tâchez de jeter de l'incertitude sur les opérations faites en divers lieux et à plusieurs reprises par MM. Picart, de La Hire et Cassini, pour tracer la fameuse méridienne qui

traverse la France, lesquelles donnèrent lieu à M. Cassini de soupçonner le premier de l'irrégularité dans la rondeur du globe, quand il se fut assuré que les degrés mesurés vers le septentrion avoient quelque longueur de moins que ceux qui s'avançoient vers le midi.

Vous distinguez deux manières de considérer la surface de la terre. Vue de loin, comme par exemple depuis la lune, vous l'établissez sphérique; mais, regardée de près, elle ne vous paroît plus telle, à cause de ses inégalités: car, dites-vous, les rayons tirés du centre au sommet des plus hautes montagnes ne seront pas égaux à ceux qui seront bornés à la superficie de la mer. Ainsi les arcs de cercle, quoique proportionnels entre eux, étant inégaux suivant l'inégalité des rayons, il se peut très bien que les différences qu'on a trouvées entre les degrés mesurés, quoique avec toute l'exactitude et la précision dont l'attention humaine est capable, viennent des différentes élévations sur lesquelles ils ont été pris, lesquelles ont dû donner des arcs inégaux en grandeur, quoique égales portions de leurs cercles respectifs.

J'ai deux choses à répondre à cela. En premier lieu, monsieur, je ne crois point que la seule inégalité des hauteurs sur lesquelles on a fait les observations ait suffi pour donner des différences bien sensibles dans la mesure des degrés. Pour

s'en convaincre, il faut considérer que, suivant le sentiment commun des géographes, les plus hautes montagnes ne sont non plus capables d'altérer la figure de la terre, sphérique ou autre, que quelques grains de sable ou de gravier sur une boule de deux ou trois pieds de diamètre. En effet, on convient généralement aujourd'hui qu'il n'y a point de montagne qui ait une lieue perpendiculaire sur la surface de la terre; une lieue cependant ne seroit pas grand'chose, en comparaison d'un circuit de huit ou neuf mille. Quant à la hauteur de la surface de la terre même par-dessus celle de la mer, et derechef de la mer par-dessus certaines terres, comme, par exemple, du Zuyderzée au-dessus de la Nord-Hollande, on sait qu'elles sont peu considérables. Le cours modéré de la plupart des fleuves et des rivières ne peut être que l'effet d'une pente extrêmement douce. J'avouerai cependant que ces différences prises à la rigueur seroient bien capables d'en apporter dans les mesures: mais, de bonne foi, seroit-il raisonnable de tirer avantage de toute la différence qui se peut trouver entre la cime de la plus haute montagne et les terres inférieures à la mer? les observations qui ont donné lieu aux nouvelles conjectures sur la figure de la terre ont-elles été prises à des distances si énormes? Vous n'ignorez pas sans doute, monsieur, qu'on eut soin, dans la

construction de la grande méridienne, d'établir des stations sur les hauteurs les plus égales qu'il fut possible : ce fut même une occasion qui contribua beaucoup à la perfection des niveaux.

Ainsi, monsieur, en supposant avec vous que la terre est sphérique, il me reste maintenant à faire voir que cette supposition, de la manière que vous la prenez, est une pure pétition de principe. Un moment d'attention, et je m'explique.

Tout votre raisonnement roule sur ce théorème démontré en géométrie, *que deux cercles étant concentriques, si l'on mène des rayons jusqu'à la circonférence du grand, les arcs coupés par ces rayons seront inégaux et plus grands à proportion qu'ils seront portions de plus grands cercles.* Jusqu'ici tout est bien ; votre principe est incontestable : mais vous me paraissez moins heureux dans l'application que vous en faites aux degrés de latitude. Qu'on divise un méridien terrestre en trois cent soixante parties égales par des rayons menés du centre, ces parties égales, selon vous, seront des degrés par lesquels on mesurera l'élévation du pôle. J'ose, monsieur, m'inscrire en faux contre un pareil sentiment, et je soutiens que ce n'est point là l'idée qu'on doit se faire des degrés de latitude. Pour vous en convaincre d'une manière invincible, voyons ce qui résulteroit de là, en supposant pour un moment que la terre fût un

sphéroïde oblong. Pour faire la division des degrés, j'inscris un cercle dans une ellipse représentant la figure de la terre. Le petit axe sera l'équateur, et le grand sera l'axe même de la terre : je divise le cercle en trois cent soixante degrés, de sorte que les deux axes passent par quatre de ces divisions ; par toutes les autres divisions je mène des rayons que je prolonge jusqu'à la circonférence de l'ellipse. Les arcs de cette courbe, compris entre les extrémités des rayons, donneront l'étendue des degrés, lesquels seront évidemment inégaux (une figure rendroit tout ceci plus intelligible, je l'ometts pour ne pas effrayer les yeux des dames qui lisent ce journal), mais dans un sens contraire à ce qui doit être ; car les degrés seront plus longs vers les pôles, et plus courts vers l'équateur, comme il est manifeste à quiconque a quelque teinture de géométrie. Cependant il est démontré que, si la terre est oblongue, les degrés doivent avoir plus de longueur vers l'équateur que vers les pôles. C'est à vous, monsieur, à sauver la contradiction.

Quelle est donc l'idée qu'on se doit former des degrés de latitude ? Le terme même d'élévation du pôle vous l'apprend. Des différents degrés de cette élévation tirez de part et d'autre des tangentes à la superficie de la terre, les intervalles compris entre les points d'attouchement donneront les

degrés de latitude : or il est bien vrai que, si la terre étoit sphérique, tous ces points correspondroient aux divisions qui marqueroient les degrés de la circonférence de la terre, considérée comme circulaire; mais si elle ne l'est point, ce ne sera plus la même chose. Tout au contraire de votre système, les pôles étant plus élevés, les degrés y devroient être plus grands; ici la terre étant plus courbée vers les pôles, les degrés sont plus petits. C'est le plus ou moins de courbure, et non l'éloignement du centre, qui influe sur la longueur des degrés d'élevation du pôle. Puis donc que votre raisonnement n'a de justesse qu'autant que vous supposez que la terre est sphérique, j'ai été en droit de dire que vous vous fondez sur une pétition de principe: et, puisque ce n'est pas du plus grand ou moindre éloignement du centre que résulte la longueur des degrés de latitude, je conclurai derechef que votre argument n'a de solidité en aucune de ses parties.

Il se peut que le terme de *degré*, équivoque dans le cas dont il s'agit, vous ait induit en erreur : autre chose est un degré de la terre considéré comme la trois cent soixantième partie d'une circonférence circulaire, et autre chose un degré de latitude considéré comme la mesure de l'élevation du pôle par-dessus l'horizon; et, quoiqu'on puisse prendre l'un pour l'autre dans le cas que la terre

soit sphérique, il s'en faut beaucoup qu'on en puisse faire de même si sa figure est irrégulière.

Prenez garde, monsieur, que quand j'ai dit que la terre n'a pas de pente considérable, je l'ai entendu, non par rapport à sa figure sphérique, mais par rapport à sa figure naturelle, oblongue ou autre; figure que je regarde comme déterminée dès le commencement par les lois de la pesanteur et du mouvement, et à laquelle l'équilibre ou le niveau des fluides peut très bien être assujetti : mais sur ces matières on ne peut hasarder aucun raisonnement que le fait même ne nous soit mieux connu.

Pour ce qui est de l'inspection de la lune, il est bien vrai qu'elle nous paroît sphérique, et elle l'est probablement; mais il ne s'ensuit point du tout que la terre le soit aussi. Par quelle règle sa figure seroit-elle assujettie à celle de la lune, plutôt par exemple qu'à celle de Jupiter, planète d'une tout autre importance, et qui pourtant n'est pas sphérique? La raison que vous tirez de l'ombre de la terre n'est guère plus forte: si le cercle se montreroit tout entier, elle seroit sans réplique; mais vous savez, monsieur, qu'il est difficile de distinguer une petite portion de courbe d'avec l'arc d'un cercle plus ou moins grand. D'ailleurs on ne croit point que la terre s'éloigne si fort de la figure sphérique, que cela doive occasioner sur la surface de

la lune une ombre sensiblement irrégulière; d'autant plus que, la terre étant considérablement plus grande que la lune, il ne paroît jamais sur celle-ci qu'une bien petite partie de son circuit.

Je suis, etc.

ROUSSEAU.

Chambéri, 20 septembre 1738.

**PROJET
D'ÉDUCATION.**

33 avril 1740

PROJET
POUR L'ÉDUCATION

DE M. DE SAINTE-MARIE *.

Vous m'avez fait l'honneur, monsieur, de me confier l'instruction de messieurs vos enfants : c'est à moi d'y répondre par tous mes soins et par toute l'étendue des lumières que je puis avoir ; et j'ai cru que, pour cela, mon premier objet devoit être de bien connoître les sujets auxquels j'aurai affaire. C'est à quoi j'ai principalement employé le temps qu'il y a que j'ai l'honneur d'être dans votre maison ; et je crois d'être suffisamment au fait à cet égard pour pouvoir régler là-dessus le plan de leur éducation. Il n'est pas nécessaire que je vous fasse compliment, monsieur, sur ce que j'y ai remarqué d'avantageux ; l'affection que j'ai conçue pour eux se déclarera par des marques plus solides que des louanges, et ce n'est pas un père aussi tendre et aussi éclairé que vous l'êtes qu'il faut instruire des belles qualités de ses enfants.

* Ce projet, fait pour l'éducation des enfants de M. Bonnot de Mably, grand-prevôt de Lyon, est de la fin de l'année 1740.

Il me reste à présent, monsieur, d'être éclairci par vous-même des vues particulières que vous pouvez avoir sur chacun d'eux, du degré d'autorité que vous êtes dans le dessein de m'accorder à leur égard, et des bornes que vous donnerez à mes droits pour les récompenses et les châtimens.

Il est probable, monsieur, que, m'ayant fait la faveur de m'agréer dans votre maison avec un appointement honorable et des distinctions flatteuses, vous avez attendu de moi des effets qui répondissent à des conditions si avantageuses; et l'on voit bien qu'il ne falloit pas tant de frais ni de façons pour donner à messieurs vos enfans un précepteur ordinaire qui leur apprît le rudiment, l'orthographe, et le catéchisme : je me promets bien aussi de justifier de tout mon pouvoir les espérances favorables que vous avez pu concevoir sur mon compte; et, tout plein d'ailleurs de fautes et de foiblesses, vous ne me trouverez jamais à me démentir un instant sur le zèle et l'attachement que je dois à mes élèves.

Mais, monsieur, quelques soins et quelques peines que je puisse prendre, le succès est bien éloigné de dépendre de moi seul. C'est l'harmonie parfaite qui doit régner entre nous, la confiance que vous daignerez m'accorder, et l'autorité que vous me donnerez sur mes élèves qui décidera de l'effet de mon travail. Je crois, monsieur, qu'il

vous est tout manifeste qu'un homme qui n'a sur des enfants des droits de nulle espèce, soit pour rendre ses instructions aimables, soit pour leur donner du poids, ne prendra jamais d'ascendant sur des esprits qui, dans le fond, quelque précoces qu'on les veuille supposer, régissent toujours, à certain âge, les trois quarts de leurs opérations sur les impressions des sens. Vous sentez aussi qu'un maître obligé de porter ses plaintes sur toutes les fautes d'un enfant se gardera bien, quand il le pourroit avec bienséance, de se rendre insupportable en renouvelant sans cesse de vaines lamentations; et, d'ailleurs, mille petites occasions décisives de faire une correction, ou de flatter à propos, s'échappent dans l'absence d'un père et d'une mère, ou dans des moments où il seroit messéant de les interrompre aussi désagréablement; et l'on n'est plus à temps d'y revenir dans un autre instant, où le changement des idées d'un enfant lui rendroit pernicieux ce qui auroit été salutaire; enfin un enfant qui ne tarde pas à s'apercevoir de l'impuissance d'un maître à son égard en prend occasion de faire peu de cas de ses défenses et de ses préceptes, et de détruire sans retour l'ascendant que l'autre s'efforçoit de prendre. Vous ne devez pas croire, monsieur, qu'en parlant sur ce ton-là je souhaite de me procurer le droit de maltraiter messieurs vos enfants

par des coups; je me suis toujours déclaré contre cette méthode : rien ne me paroîtroit plus triste pour M. de Sainte-Marie que s'il ne restoit que cette voie de le réduire; et j'ose me promettre d'obtenir désormais de lui tout ce qu'on aura lieu d'en exiger, par des voies moins dures et plus convenables, si vous goûtez le plan que j'ai l'honneur de vous proposer. D'ailleurs, à parler franchement, si vous pensez, monsieur, qu'il y eût de l'ignominie à monsieur votre fils d'être frappé par des mains étrangères, je trouve aussi de mon côté qu'un honnête homme ne sauroit guère mettre les siennes à un usage plus honteux que de les employer à maltraiter un enfant : mais à l'égard de M. de Sainte-Marie, il ne manque pas de voies de le châtier, dans le besoin, par des mortifications qui lui feroient encore plus d'impression, et qui produiroient de meilleurs effets; car, dans un esprit aussi vif que le sien, l'idée des coups s'effacera aussitôt que la douleur, tandis que celle d'un mépris marqué, ou d'une privation sensible, y restera beaucoup plus long-temps.

Γ Un maître doit être craint; il faut pour cela que l'élève soit bien convaincu qu'il est en droit de le punir : mais il doit sur-tout être aimé; et quel moyen a un gouverneur de se faire aimer d'un enfant à qui il n'a jamais à proposer que des occupations contraires à son goût, si d'ailleurs il

n'a le pouvoir de lui accorder certaines petites douceurs de détail qui ne coûtent ni dépenses ni perte de temps, et qui ne laissent pas, étant ménagées à propos, d'être extrêmement sensibles à un enfant, et de l'attacher beaucoup à son maître? J'appuierai peu sur cet article, parcequ'un père peut, sans inconvénient, se conserver le droit exclusif d'accorder des graces à son fils, pourvu qu'il y apporte les précautions suivantes, nécessaires sur-tout à M. de Sainte-Marie, dont la vivacité et le penchant à la dissipation demandent plus de dépendance. 1° Avant que de lui faire quelque cadeau, savoir secrètement du gouverneur s'il a lieu d'être satisfait de la conduite de l'enfant. 2° Déclarer au jeune homme que quand il a quelque grace à demander, il doit le faire par la bouche de son gouverneur, et que, s'il lui arrive de la demander de son chef, cela seul suffira pour l'en exclure. 3° Prendre de là occasion de reprocher quelquefois au gouverneur qu'il est trop bon, que son trop de facilité nuira aux progrès de son élève, et que c'est à sa prudence à lui de corriger ce qui manque à la modération d'un enfant. 4° Que si le maître croit avoir quelque raison de s'opposer à quelque cadeau qu'on voudroit faire à son élève, refuser absolument de le lui accorder jusqu'à ce qu'il ait trouvé le moyen de fléchir son précepteur. Au reste, il ne sera point

du tout nécessaire d'expliquer au jeune enfant, dans l'occasion, qu'on lui accorde quelque faveur, précisément parcequ'il a bien fait son devoir; mais il vaut mieux qu'il conçoive que les plaisirs et les douceurs sont les suites naturelles de la sagesse et de la bonne conduite que s'il les regardoit comme des récompenses arbitraires qui peuvent dépendre du caprice, et qui, dans le fond, ne doivent jamais être proposées pour l'objet et le prix de l'étude et de la vertu.

Voilà tout au moins, monsieur, les droits que vous devez m'accorder sur monsieur votre fils, si vous souhaitez de lui donner une heureuse éducation, et qui réponde aux belles qualités qu'il montre à bien des égards, mais qui actuellement sont offusquées par beaucoup de mauvais plis qui demandent d'être corrigés à bonne heure, et avant que le temps ait rendu la chose impossible. Cela est si vrai, qu'il s'en faudra beaucoup, par exemple, que tant de précautions soient nécessaires envers M. de Condillac; il a autant besoin d'être poussé que l'autre d'être retenu, et je saurai bien prendre de moi-même tout l'ascendant dont j'aurai besoin sur lui: mais pour M. de Sainte-Marie, c'est un coup de partie pour son éducation que de lui donner une bride qu'il sente, et qui soit capable de le retenir; et, dans l'état où sont les choses, les sentiments que vous souhaitez, monsieur, qu'il

ait sur mon compte dépendent beaucoup plus de vous que de moi-même.

Je suppose toujours, monsieur, que vous n'auriez garde de confier l'éducation de messieurs vos enfants à un homme que vous ne croiriez pas digne de votre estime; et ne pensez point, je vous prie, que, par le parti que j'ai pris de m'attacher sans réserve à votre maison dans une occasion délicate, j'aie prétendu vous engager vous-même en aucune manière. Il y a bien de la différence entre nous : en faisant mon devoir autant que vous m'en laisserez la liberté, je ne suis responsable de rien; et, dans le fond, comme vous êtes, monsieur, le maître et le supérieur naturel de vos enfants, je ne suis pas en droit de vouloir, à l'égard de leur éducation, forcer votre goût de se rapporter au mien : ainsi, après vous avoir fait les représentations qui m'ont paru nécessaires, s'il arrivoit que vous n'en jugeassiez pas de même, ma conscience seroit quitte à cet égard, et il ne me resteroit qu'à me conformer à votre volonté. Mais pour vous, monsieur, nulle considération humaine ne peut balancer ce que vous devez aux mœurs et à l'éducation de messieurs vos enfants; et je ne trouverois nullement mauvais qu'après m'avoir découvert des défauts que vous n'auriez peut-être pas d'abord aperçus, et qui seroient d'une certaine conséquence pour mes élèves,

vous vous pourvussiez ailleurs d'un meilleur sujet.

J'ai donc lieu de penser que tant que vous me souffrez dans votre maison vous n'avez pas trouvé en moi de quoi effacer l'estime dont vous m'aviez honoré. Il est vrai, monsieur, que je pourrois me plaindre que, dans les occasions où j'ai pu commettre quelque faute, vous ne m'avez pas fait l'honneur de m'en avertir tout uniment : c'est une grace que je vous ai demandée en entrant chez vous, et qui marquoit du moins ma bonne volonté; et si ce n'est en ma propre considération, ce seroit du moins pour celle de messieurs vos enfants, de qui l'intérêt seroit que je devinsse un homme parfait, s'il étoit possible.

Dans ces suppositions, je crois, monsieur, que vous ne devez pas faire difficulté de communiquer à monsieur votre fils les bons sentiments que vous pouvez avoir sur mon compte, et que, comme il est impossible que mes fautes et mes foiblesses échappent à des yeux aussi clairvoyants que les vôtres, vous ne sauriez trop éviter de vous en entretenir en sa présence; car ce sont des impressions qui portent coup, et, comme dit M. de La Bruyère, le premier soin des enfants est de chercher les endroits foibles de leurs maîtres, pour acquérir le droit de le mépriser : or, je demande quelle impression pourroient faire les leçons d'un homme pour qui son écolier auroit du mépris.

Pour me flatter d'un heureux succès dans l'éducation de monsieur votre fils, je ne puis donc pas moins exiger que d'en être aimé, craint, et estimé. Que si l'on me répondoit que tout cela devoit être mon ouvrage, et que c'est ma faute si je n'y ai pas réussi, j'aurois à me plaindre d'un jugement si injuste. Vous n'avez jamais eu d'explication avec moi sur l'autorité que vous me permettiez de prendre à son égard : ce qui étoit d'autant plus nécessaire que je commence un métier que je n'ai jamais fait ; que, lui ayant trouvé d'abord une résistance parfaite à mes instructions et une négligence excessive pour moi, je n'ai su comment le réduire ; et qu'au moindre mécontentement il couroit chercher un asile inviolable auprès de son papa, auquel peut-être il ne manquoit pas ensuite de conter les choses comme il lui plaisoit.

Heureusement le mal n'est pas grand à l'âge où il est ; nous avons eu le loisir de nous tâtonner, pour ainsi dire, réciproquement, sans que ce retard ait pu porter encore un grand préjudice à ses progrès, que d'ailleurs la délicatesse de sa santé n'auroit pas permis de pousser beaucoup¹ ; mais comme les mauvaises habitudes, dangereuses à tout âge, le sont infiniment plus à celui-là, il est temps d'y mettre ordre sérieusement, non pour

¹ Il étoit fort languissant quand je suis entré dans la maison ; aujourd'hui sa santé s'affermir visiblement.

le charger d'études et de devoirs, mais pour lui donner à bonne heure un pli d'obéissance et de docilité qui se trouve tout acquis quand il en sera temps.

Nous approchons de la fin de l'année: vous ne sauriez, monsieur, prendre une occasion plus naturelle que le commencement de l'autre pour faire un petit discours à monsieur votre fils, à la portée de son âge, qui, lui mettant devant les yeux les avantages d'une bonne éducation, et les inconvénients d'une enfance négligée, le dispose à se prêter de bonne grace à ce que la connoissance de son intérêt bien entendu nous fera dans la suite exiger de lui; après quoi vous auriez la bonté de me déclarer en sa présence que vous me rendez le dépositaire de votre autorité sur lui, et que vous m'accordez sans réserve le droit de l'obliger à remplir son devoir par tous les moyens qui me paroîtront convenables; lui ordonnant, en conséquence, de m'obéir comme à vous-même, sous peine de votre indignation. Cette déclaration, qui ne sera que pour faire sur lui une plus vive impression, n'aura d'ailleurs d'effet que conformément à ce que vous aurez pris la peine de me prescrire en particulier.

Voilà, monsieur, les préliminaires qui me paroissent indispensables pour s'assurer que les soins que je donnerai à monsieur votre fils ne seront

pas des soins perdus. Je vais maintenant tracer l'esquisse de son éducation, telle que j'en avois conçu le plan sur ce que j'ai connu jusqu'ici de son caractère et de vos vues. Je ne le propose point comme une règle à laquelle il faille s'attacher, mais comme un projet qui, ayant besoin d'être refondu et corrigé par vos lumières et par celles de M. l'abbé de...., servira seulement à lui donner quelque idée du génie de l'enfant à qui nous avons affaire. Et je m'estimerai trop heureux que monsieur votre frère veuille bien me guider dans les routes que je dois tenir : il peut être assuré que je me ferai un principe inviolable de suivre entièrement, et selon toute la petite portée de mes lumières et de mes talents, les routes qu'il aura pris la peine de me prescrire avec votre agrément.

Le but que l'on doit se proposer dans l'éducation d'un jeune homme, c'est de lui former le cœur, le jugement et l'esprit; et cela dans l'ordre que je les nomme. La plupart des maîtres, les pédants sur-tout, regardent l'acquisition et l'entassement des sciences comme l'unique objet d'une belle éducation, sans penser que souvent, comme dit Molière,

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

D'un autre côté, bien des pères, méprisant assez tout ce qu'on appelle études, ne se soucient guère que de former leurs enfants aux exercices du

corps et à la connoissance du monde. Entre ces extrémités nous prendrons un juste milieu pour conduire monsieur votre fils. Les sciences ne doivent pas être négligées; j'en parlerai tout-à-l'heure. Mais aussi elles ne doivent pas précéder les mœurs, sur-tout dans un esprit pétillant et plein de feu, peu capable d'attention jusqu'à un certain âge, et dont le caractère se trouvera décidé très à bonne heure. A quoi sert à un homme le savoir de Varron, si d'ailleurs il ne sait pas penser juste? Que s'il a eu le malheur de laisser corrompre son cœur, les sciences sont dans sa tête comme autant d'armes entre les mains d'un furieux. De deux personnes également engagées dans le vice, le moins habile fera toujours le moins de mal; et les sciences, même les plus spéculatives et les plus éloignées en apparence de la société, ne laissent pas d'exercer l'esprit et de lui donner, en l'exerçant, une force dont il est facile d'abuser dans le commerce de la vie, quand on a le cœur mauvais.

Il y a plus à l'égard de M. de Sainte-Marie. Il a conçu un dégoût si fort contre tout ce qui porte le nom d'étude et d'application, qu'il faudra beaucoup d'art et de temps pour le détruire: et il seroit fâcheux que ce temps-là fût perdu pour lui; car il y auroit trop d'inconvénients à le contraindre; et il vaudroit encore mieux qu'il

ignorât entièrement ce que c'est qu'études et que sciences que de ne les connoître que pour les détester.

A l'égard de la religion et de la morale, ce n'est point par la multiplicité des préceptes qu'on pourra parvenir à lui en inspirer des principes solides qui servent de règle à sa conduite pour le reste de sa vie. Excepté les éléments à la portée de son âge, on doit moins songer à fatiguer sa mémoire d'un détail de lois et de devoirs qu'à disposer son esprit et son cœur à les connoître et à les goûter, à mesure que l'occasion se présentera de les lui développer; et c'est par-là même que ces préparatifs sont tout-à-fait à la portée de son âge et de son esprit, parcequ'ils ne renferment que des sujets curieux et intéressants sur le commerce civil, sur les arts et les métiers, et sur la manière variée dont la Providence a rendu tous les hommes utiles et nécessaires les uns aux autres. Ces sujets, qui sont plutôt des matières de conversations et de promenades que d'études réglées, auront encore divers avantages dont l'effet me paroît infaillible.

Premièrement, n'affectant point désagréablement son esprit par des idées de contrainte et d'étude réglée, et n'exigeant pas de lui une attention pénible et continue, ils n'auront rien de nuisible à sa santé. En second lieu, ils accoutumeront

à bonne heure son esprit à la réflexion et à considérer les choses par leurs suites et par leurs effets. Troisièmement, ils le rendront curieux, et lui inspireront du goût pour les sciences naturelles.

Je devrois ici aller au-devant d'une impression qu'on pourroit recevoir de mon projet, en s'imaginant que je ne cherche qu'à m'égayer moi-même et à me débarrasser de ce que les leçons ont de sec et d'ennuyeux, pour me procurer une occupation plus agréable. Je ne crois pas, monsieur, qu'il puisse vous tomber dans l'esprit de penser ainsi sur mon compte. Peut-être jamais homme ne se fit une affaire plus importante que celle que je me fais de l'éducation de messieurs vos enfants, pour peu que vous veuillez seconder mon zèle. Vous n'avez pas eu lieu de vous apercevoir jusqu'à présent que je cherche à fuir le travail : mais je ne crois point que, pour se donner un air de zèle et d'occupation, un maître doive affecter de surcharger ses élèves d'un travail rebutant et sérieux, de leur montrer toujours une contenance sévère et fâchée, et de se faire ainsi à leurs dépens la réputation d'homme exact et laborieux. Pour moi, monsieur, je le déclare une fois pour toutes, jaloux jusqu'au scrupule de l'accomplissement de mon devoir, je suis incapable de m'en relâcher jamais; mon goût ni mes principes ne me por-

tent ni à la paresse ni au relâchement : mais de deux voies pour m'assurer le même succès, je préférerais toujours celle qui coûtera le moins de peine et de désagrément à mes élèves ; et j'ose assurer, sans vouloir passer pour un homme très occupé, que moins ils travailleront en apparence, et plus en effet je travaillerai pour eux.

S'il y a quelques occasions où la sévérité soit nécessaire à l'égard des enfants, c'est dans les cas où les mœurs sont attaquées, ou quand il s'agit de corriger de mauvaises habitudes. Souvent, plus un enfant a d'esprit, et plus la connoissance de ses propres avantages le rend indocile sur ceux qui lui restent à acquérir. De là le mépris des inférieurs, la désobéissance aux supérieurs, et l'impolitesse avec les égaux : quand on se croit parfait, dans quels travers ne donne-t-on pas ! M. de Sainte-Marie a trop d'intelligence pour ne pas sentir ses belles qualités ; mais, si l'on n'y prend garde, il y comptera trop, et négligera d'en tirer tout le parti qu'il faudroit. Ces semences de vanité ont déjà produit en lui bien des petits penchans nécessaires à corriger. C'est à cet égard, monsieur, que nous ne saurions agir avec trop de correspondance ; et il est très important que, dans les occasions où l'on aura lieu d'être mécontent de lui, il ne trouve de toutes parts qu'une apparence de mépris et d'indifférence, qui le mor-

tifiera d'autant plus que ces marques de froideur ne lui seront point ordinaires. C'est punir l'orgueil par ses propres armes, et l'attaquer dans sa source même; et l'on peut s'assurer que M. de Sainte-Marie est trop bien né pour n'être pas infiniment sensible à l'estime des personnes qui lui sont chères.

La droiture du cœur, quand elle est affermie par le raisonnement, est la source de la justesse de l'esprit : un honnête homme pense presque toujours juste, et quand on est accoutumé dès l'enfance à ne pas s'étourdir sur la réflexion, et à ne se livrer au plaisir présent qu'après en avoir pesé les suites et balancé les avantages avec les inconvénients, on a presque, avec un peu d'expérience, tout l'acquis nécessaire pour former le jugement. Il semble en effet que le bon sens dépend encore plus des sentiments du cœur que des lumières de l'esprit, et l'on éprouve que les gens les plus savants et les plus éclairés ne sont pas toujours ceux qui se conduisent le mieux dans les affaires de la vie : ainsi, après avoir rempli M. de Sainte-Marie de bons principes de morale, on pourroit le regarder en un sens comme assez avancé dans la science du raisonnement. Mais s'il est quelque point important dans son éducation, c'est sans contredit celui-là; et l'on ne sauroit trop bien lui apprendre à connoître les hommes, à

savoir les prendre par leurs vertus et même par leurs foibles, pour les amener à son but, et à choisir toujours le meilleur parti dans les occasions difficiles. Cela dépend en partie de la manière dont on l'exercera à considérer les objets et à les retourner de toutes leurs faces, et en partie de l'usage du monde. Quant au premier point, vous y pouvez contribuer beaucoup, monsieur, et avec un très grand succès, en feignant quelquefois de le consulter sur la manière dont vous devez vous conduire dans des incidents d'invention; cela flattera sa vanité, et il ne regardera point comme un travail le temps qu'on mettra à délibérer sur une affaire où sa voix sera comptée pour quelque chose. C'est dans de telles conversations qu'on peut lui donner le plus de lumières sur la science du monde, et il apprendra plus dans deux heures de temps par ce moyen qu'il ne feroit en un an par des instructions en règle: mais il faut observer de ne lui présenter que des matières proportionnées à son âge, et sur-tout l'exercer long-temps sur des sujets où le meilleur parti se présente aisément, tant afin de l'amener facilement à le trouver comme de lui-même que pour éviter de lui faire envisager les affaires de la vie comme une suite de problèmes où, les divers partis paroissant également probables, il seroit presque indifférent de se déterminer plutôt

pour l'un que pour l'autre; ce qui le mèneroit à l'indolence dans le raisonnement, et à l'indifférence dans la conduite.

35
L'usage du monde est aussi d'une nécessité absolue, et d'autant plus pour M. de Sainte-Marie que, né timide, il a besoin de voir souvent compagnie pour apprendre à s'y trouver en liberté, et à s'y conduire avec ces graces et cette aisance qui caractérisent l'homme du monde et l'homme aimable. Pour cela, monsieur, vous auriez la bonté de m'indiquer deux ou trois maisons où je pourrois le mener quelquefois par forme de délassement et de récompense. Il est vrai qu'ayant à corriger en moi-même les défauts que je cherche à prévenir en lui, je pourrois paroître peu propre à cet usage. C'est à vous, monsieur, et à madame sa mère à voir ce qui convient, et à vous donner la peine de le conduire quelquefois avec vous si vous jugez que cela lui soit plus avantageux. Il sera bon aussi que quand on aura du monde on le retienne dans la chambre, et qu'en l'interrogeant quelquefois et à propos sur les matières de la conversation, on lui donne lieu de s'y mêler insensiblement. Mais il y a un point sur lequel je crains de ne me pas trouver tout-à-fait de votre sentiment. Quand M. de Sainte-Marie se trouve en compagnie sous vos yeux, il badine et s'égaie autour de vous, et n'a des yeux que pour

le voir seulement

l'indolence de M. de S. M.

Vol. II - Dufour

CF 164-50

son papa, tendresse bien flatteuse et bien aimable ; mais s'il est contraint d'aborder une autre personne ou de lui parler, aussitôt il est décontenancé, il ne peut marcher ni dire un seul mot, ou bien il prend l'extrême, et lâche quelque indiscretion. Voilà qui est pardonnable à son âge : mais enfin on grandit, et ce qui convenoit hier ne convient plus aujourd'hui ; et j'ose dire qu'il n'apprendra jamais à se présenter tant qu'il gardera ce défaut. La raison en est qu'il n'est point en compagnie quoiqu'il y ait du monde autour de lui ; de peur d'être contraint de se gêner, il affecte de ne voir personne, et le papa lui sert d'objet pour se distraire de tous les autres. Cette hardiesse forcée, bien loin de détruire sa timidité, ne fera sûrement que l'enraciner davantage tant qu'il n'osera point envisager une assemblée ni répondre à ceux qui lui adressent la parole. Pour prévenir cet inconvénient, je crois, monsieur, qu'il seroit bien de le tenir quelquefois éloigné de vous, soit à table, soit ailleurs, et de le livrer aux étrangers pour l'accoutumer de se familiariser avec eux.

On concludroit très mal si, de tout ce que je viens de dire, on concludoit que, me voulant débarrasser de la peine d'enseigner, ou peut-être par mauvais goût méprisant les sciences, je n'ai nul dessein d'y former monsieur votre fils, et

qu'après lui avoir enseigné les éléments indispensables je m'en tiendrai là, sans me mettre en peine de le pousser dans les études convenables. Ce n'est pas ceux qui me connoîtront qui raisonneront ainsi; on sait mon goût déclaré pour les sciences, et je les ai assez cultivées pour avoir dû y faire des progrès pour peu que j'eusse eu de disposition.

On a beau parler au désavantage des études, et tâcher d'en anéantir la nécessité et d'en grossir les mauvais effets, il sera toujours beau et utile de savoir; et quant au pédantisme, ce n'est pas l'étude même qui le donne, mais la mauvaise disposition du sujet. Les vrais savants sont polis; et ils sont modestes, parceque la connoissance de ce qui leur manque les empêche de tirer vanité de ce qu'ils ont, et il n'y a que les petits génies et les demi-savants qui, croyant de savoir de tout, méprisent orgueilleusement ce qu'ils ne connoissent point. D'ailleurs, le goût des lettres est d'une grande ressource dans la vie, même pour un homme d'épée. Il est bien gracieux de n'avoir pas toujours besoin du concours des autres hommes pour se procurer des plaisirs; et il se commet tant d'injustices dans le monde, l'on y est sujet à tant de revers, qu'on a souvent occasion de s'estimer heureux de trouver des amis et des consolateurs dans son cabinet, au défaut de ceux que le monde nous ôte ou nous refuse.

Mais il s'agit d'en faire naître le goût à monsieur votre fils, qui témoigne actuellement une aversion horrible pour tout ce qui sent l'application. Déjà la violence n'y doit concourir en rien, j'en ai dit la raison ci-devant; mais, pour que cela revienne naturellement, il faut remonter jusqu'à la source de cette antipathie. Cette source est un goût excessif de dissipation qu'il a pris en badinant avec ses frères et sa sœur, qui fait qu'il ne peut souffrir qu'on l'en distraie un instant, et qu'il prend en aversion tout ce qui produit cet effet; car d'ailleurs je me suis convaincu qu'il n'a nulle haine pour l'étude en elle-même, et qu'il y a même des dispositions dont on peut se promettre beaucoup. Pour remédier à cet inconvénient, il faudroit lui procurer d'autres amusements qui le détachassent des niaiseries auxquelles il s'occupe, et pour cela le tenir un peu séparé de ses frères et de sa sœur; c'est ce qui ne se peut guère faire dans un appartement comme le mien, trop petit pour les mouvements d'un enfant aussi vif, et où même il seroit dangereux d'altérer sa santé, si l'on vouloit le contraindre d'y rester trop renfermé. Il seroit plus important, monsieur, que vous ne pensez d'avoir une chambre raisonnable pour y faire son étude et son séjour ordinaire; je tâcherois de la lui rendre aimable par ce que je pourrois lui présenter de plus riant, et ce seroit déjà beau-

problème
courant

coup de gagné que d'obtenir qu'il se plût dans l'endroit où il doit étudier. Alors, pour le détacher insensiblement de ces badinages puérils, je me mettrois de moitié de tous ses amusements, et je lui en procurerois des plus propres à lui plaire et à exciter sa curiosité : de petits jeux, des découpages, un peu de dessin, la musique, les instruments, un prisme, un microscope, un verre ardent, et mille autres petites curiosités, me fourniroient des sujets de le divertir et de l'attacher peu à peu à son appartement, au point de s'y plaire plus que par-tout ailleurs. D'un autre côté, on auroit soin de me l'envoyer dès qu'il seroit levé, sans qu'aucun prétexte pût l'en dispenser; l'on ne permettroit point qu'il allât dandinant par la maison, ni qu'il se réfugiât près de vous aux heures de son travail; et afin de lui faire regarder l'étude comme d'une importance que rien ne pourroit balancer, on éviteroit de prendre ce temps pour le peigner, le friser, ou lui donner quelque autre soin nécessaire. Voici, par rapport à moi, comment je m'y prendrois pour l'amener insensiblement à l'étude, de son propre mouvement. Aux heures où je voudrois l'occuper, je lui retrancherois toute espèce d'amusement, et je lui proposerois le travail de cette heure-là; s'il ne s'y livroit pas de bonne grace, je ne ferois pas même semblant de m'en apercevoir, et je le laisserois seul

et sans amusement se morfondre, jusqu'à ce que l'ennui d'être absolument sans rien faire l'eût ramené de lui-même à ce que j'exigeois de lui; alors j'affecterois de répandre un enjouement et une gaieté sur son travail, qui lui fit sentir la différence qu'il y a, même pour le plaisir, de la fainéantise à une occupation honnête. Quand ce moyen ne réussiroit pas, je ne le maltraiterois point; mais je lui retrancherois toute récréation pour ce jour-là, en lui disant froidement que je ne prétends point le faire étudier par force, mais que le divertissement n'étant légitime que quand il est le délassement du travail, ceux qui ne font rien n'en ont aucun besoin. De plus, vous auriez la bonté de convenir avec moi d'un signe par lequel, sans apparence d'intelligence, je pourrois vous témoigner, de même qu'à madame sa mère, quand je serois mécontent de lui. Alors la froideur et l'indifférence qu'il trouveroit de toutes parts, sans cependant lui faire le moindre reproche, le surprendroit d'autant plus, qu'il ne s'apercevroit point que je me fusse plaint de lui; et il se porteroit à croire que comme la récompense naturelle du devoir est l'amitié et les caresses de ses supérieurs, de même la fainéantise et l'oisiveté portent avec elles un certain caractère méprisable qui se fait d'abord sentir, et qui refroidit tout le monde à son égard.

J'ai connu un père tendre qui ne s'en fioit pas tellement à un mercenaire sur l'instruction de ses enfants, qu'il ne voulût lui-même y avoir l'œil : le bon père, pour ne rien négliger de tout ce qui pouvoit donner de l'émulation à ses enfants, avoit adopté les mêmes moyens que j'expose ici. Quand il revoyoit ses enfants, il jetoit, avant que de les aborder, un coup d'œil sur leur gouverneur : lorsque celui-ci touchoit de la main droite le premier bouton de son habit, c'étoit une marque qu'il étoit content, et le père caressoit son fils à son ordinaire : si le gouverneur touchoit le second, alors c'étoit marque d'une parfaite satisfaction, et le père ne donnoit point de bornes à la tendresse de ses caresses, et y ajoutoit ordinairement quelque cadeau, mais sans affectation : quand le gouverneur ne faisoit aucun signe, cela vouloit dire qu'il étoit mal satisfait, et la froideur du père répondoit au mécontentement du maître ; mais quand de la main gauche celui-ci touchoit sa première boutonnière, le père faisoit sortir son fils de sa présence, et alors le gouverneur lui expliquoit les fautes de l'enfant. J'ai vu ce jeune seigneur acquérir en peu de temps de si grandes perfections, que je crois qu'on ne peut trop bien augurer d'une méthode qui a produit de si bons effets : ce n'est aussi qu'une harmonie et une correspondance parfaite entre un père et un pré-

cepteur qui peut assurer le succès d'une bonne éducation ; et comme le meilleur père se donneroit vainement des mouvements pour bien élever son fils, si d'ailleurs il le laissoit entre les mains d'un précepteur inattentif, de même le plus intelligent et le plus zélé de tous les maîtres prendroit des peines inutiles, si le père, au lieu de le seconder, détruisoit son ouvrage par des démarches à contre-temps.

Pour que monsieur votre fils prenne ses études à cœur, je crois, monsieur, que vous devez témoigner y prendre vous-même beaucoup de part : pour cela vous auriez la bonté de l'interroger quelquefois sur ses progrès, mais dans les temps seulement et sur les matières où il aura le mieux fait, afin de n'avoir que du contentement et de la satisfaction à lui marquer, non pas cependant par de trop grands éloges, propres à lui inspirer de l'orgueil et à le faire trop compter sur lui-même. Quelquefois aussi, mais plus rarement, votre examen rouleroit sur les matières où il se sera négligé : alors vous vous informeriez de sa santé et des causes de son relâchement avec des marques d'inquiétude qui lui en communiqueroient à lui-même.

Quand vous, monsieur, ou madame sa mère, aurez quelque cadeau à lui faire, vous aurez la bonté de choisir les temps où il y aura le plus lieu

d'être content de lui, ou du moins de m'en avertir d'avance, afin que j'évite dans ce temps-là de l'exposer à me donner sujet de m'en plaindre; car à cet âge-là les moindres irrégularités portent coup.

Quant à l'ordre même de ses études, il sera très simple pendant les deux ou trois premières années. Les éléments du latin, de l'histoire et de la géographie, partageront son temps. A l'égard du latin, je n'ai point dessein de l'exercer par une étude trop méthodique, et moins encore par la composition des thèmes. Les thèmes, suivant M. Rollin, sont la croix des enfants; et, dans l'intention où je suis de lui rendre ses études aimables, je me garderai bien de le faire passer par cette croix, ni de lui mettre dans la tête les mauvais gallicismes de mon latin au lieu de celui de Tite-Live, de César et de Cicéron : d'ailleurs un jeune homme, sur-tout s'il est destiné à l'épée, étudie le latin pour l'entendre et non pour l'écrire, chose dont il ne lui arrivera pas d'avoir besoin une fois en sa vie. Qu'il traduise donc les anciens auteurs, et qu'il prenne dans leur lecture le goût de la bonne latinité et de la belle littérature : c'est tout ce que j'exigerai de lui à cet égard.

Pour l'histoire et la géographie, il faudra seulement lui en donner d'abord une teinture aisée, d'où je bannirai tout ce qui sent trop la sécheresse

et l'étude, réservant pour un âge plus avancé les difficultés les plus nécessaires de la chronologie et de la sphère. Au reste, m'écartant un peu du plan ordinaire des études, je m'attacherai beaucoup plus à l'histoire moderne qu'à l'ancienne, parceque je la crois beaucoup plus convenable à un officier; et que d'ailleurs je suis convaincu sur l'histoire moderne en général de ce que dit M. l'abbé de... de celle de France en particulier, qu'elle n'abonde pas moins en grands traits que l'histoire ancienne, et qu'il n'a manqué que de meilleurs historiens pour les mettre dans un aussi beau jour.

Je suis d'avis de supprimer à M. de Sainte-Marie toutes ces espèces d'études où, sans aucun usage solide, on fait languir la jeunesse pendant nombre d'années : la rhétorique, la logique, et la philosophie scolastique, sont à mon sens, toutes choses très superflues pour lui, et que d'ailleurs je serois peu propre à lui enseigner. Seulement, quand il en sera temps, je lui ferai lire la *Logique* de Port-Royal, et, tout au plus, l'*Art de parler* du P. Lami, mais sans l'amuser d'un côté au détail des tropes et des figures, ni de l'autre aux vaines subtilités de la dialectique : j'ai dessein seulement de l'exercer à la précision et à la pureté dans le style, à l'ordre et à la méthode dans ses raisonnements, et à se faire un esprit de justesse qui lui

serve à démêler le faux orné, de la vérité simple, toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

L'histoire naturelle peut passer aujourd'hui, par la manière dont elle est traitée, pour la plus intéressante de toutes les sciences que les hommes cultivent, et celle qui nous ramène le plus naturellement de l'admiration des ouvrages à l'amour de l'ouvrier : je ne négligerai pas de le rendre curieux sur les matières qui y ont rapport, et je me propose de l'y introduire dans deux ou trois ans par la lecture du Spectacle de la nature, que je ferai suivre de celle de Nieuwentit.

On ne va pas loin en physique sans le secours des mathématiques; et je lui en ferai faire une année, ce qui servira encore à lui apprendre à raisonner conséquemment et à s'appliquer avec un peu d'attention, exercice dont il aura grand besoin : cela le mettra aussi à portée de se faire mieux considérer parmi les officiers, dont une teinture de mathématiques et de fortifications fait une partie du métier.

Enfin, s'il arrive que mon élève reste assez longtemps entre mes mains, je hasarderai de lui donner quelque connoissance de la morale et du droit naturel par la lecture de Puffendorf et de Grotius, parcequ'il est digne d'un honnête homme et d'un homme raisonnable de connoître les principes du bien et du mal, et les fondements sur

lesquels la société dont il fait partie est établie.

En faisant succéder ainsi les sciences les unes aux autres, je ne perdrai point l'histoire de vue, comme le principal objet de toutes ses études et celui dont les branches s'étendent le plus loin sur toutes les autres sciences : je le ramènerai, au bout de quelques années, à ses premiers principes avec plus de méthode et de détail ; et je tâcherai de lui en faire tirer alors tout le profit qu'on peut espérer de cette étude.

Je me propose aussi de lui faire une récréation amusante de ce qu'on appelle proprement belles-lettres, comme la connoissance des livres et des auteurs, la critique, la poésie, le style, l'éloquence, le théâtre, et en un mot tout ce qui peut contribuer à lui former le goût et à lui présenter l'étude sous une face riante.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur cet article, parceque après avoir donné une légère idée de la route que je m'étois à-peu-près proposé de suivre dans les études de mon élève, j'espère que monsieur votre frère voudra bien vous tenir la promesse qu'il vous a faite de nous dresser un projet qui puisse me servir de guide dans un chemin aussi nouveau pour moi. Je le supplie d'avance d'être assuré que je m'y tiendrai attaché avec une exactitude et un soin qui le convaincra du profond respect que j'ai pour ce qui vient de sa part ; et j'ose vous ré

pondre qu'il ne tiendra pas à mon zèle et à mon attachement que messieurs ses neveux ne deviennent des hommes parfaits.

MÉMOIRE

A M. BOUDET, ANTONIN.

MÉMOIRE

REMIS, LE 19 AVRIL 1742,

A M. BOUDET, ANTONIN,

QUI TRAVAILLE A L'HISTOIRE DE FEU M. DE BERNEX, ÉVÊQUE DE GENÈVE¹.

Dans l'intention où l'on est de n'omettre dans l'histoire de M. de Bernex aucun des faits considérables qui peuvent servir à mettre ses vertus chrétiennes dans tout leur jour, on ne sauroit oublier la conversion de madame la baronne de Warens de La Tour, qui fut l'ouvrage de ce prélat.

Au mois de juillet de l'année 1726, le roi de Sardaigne étant à Évian, plusieurs personnes de distinction du pays de Vaud s'y rendirent pour voir la cour. Madame de Warens fut du nombre; et cette dame qu'un pur motif de curiosité avoit amenée fut retenue par des motifs d'un genre supérieur, et qui n'en furent pas moins efficaces pour avoir été moins prévus. Ayant assisté par hasard à un des discours que ce prélat prononçoit avec ce zèle et cette onction qui portoient dans les cœurs le feu de sa charité, madame de Warens en fut émue au point, qu'on peut regarder cet instant

¹ M. Boudet publia la vie de cet évêque en 1750, in-12, à Paris.

comme l'époque de sa conversion. La chose cependant devoit paroître d'autant plus difficile, que cette dame, étant très éclairée, se tenoit en garde contre les séductions de l'éloquence, et n'étoit pas disposée à céder sans être pleinement convaincue. Mais quand on a l'esprit juste et le cœur droit, que peut-il manquer pour goûter la vérité, que le secours de la grace? et M. de Bernex n'étoit-il pas accoutumé à la porter dans les cœurs les plus endurcis? Madame de Warens vit le prélat; ses préjugés furent détruits; ses doutes furent dissipés; et, pénétrée des grandes vérités qui lui étoient annoncées, elle se détermina à rendre à la Foi, par un sacrifice éclatant, le prix des lumières dont elle venoit de l'éclairer.

Le bruit du dessein de madame de Warens ne tarda pas à se répandre dans le pays de Vaud. Ce fut un deuil et des alarmes universelles. Cette dame y étoit adorée, et l'amour qu'on avoit pour elle se changea en fureur contre ce qu'on appelloit ses séducteurs et ses ravisseurs. Les habitants de Vevay ne parloient pas moins que de mettre le feu à Évian, et de l'enlever à main armée au milieu même de la cour. Ce projet insensé, fruit ordinaire d'un zèle fanatique, parvint aux oreilles de sa majesté; et ce fut à cette occasion qu'elle fit à M. de Bernex cette espèce de reproche si glorieux, qu'il faisoit des conversions bien bruyantes.

Le roi fit partir sur-le-champ madame de Warens pour Annecy, escortée de quarante de ses gardes. Ce fut là où, quelque temps après, sa majesté l'assura de sa protection dans les termes les plus flatteurs, et lui assigna une pension qui doit passer pour une preuve éclatante de la piété et de la générosité de ce prince, mais qui n'ôte point à madame de Warens le mérite d'avoir abandonné de grands biens et un rang brillant dans sa patrie, pour suivre la voie du Seigneur, et se livrer sans réserve à sa providence. Il eut même la bonté de lui offrir d'augmenter cette pension de sorte qu'elle pût figurer avec tout l'éclat qu'elle souhaiteroit, et de lui procurer la situation la plus gracieuse, si elle vouloit se rendre à Turin auprès de la reine. Mais madame de Warens n'abusa point des bontés du monarque : elle alloit acquérir les plus grands biens en participant à ceux que l'Église répand sur les fidèles; et l'éclat des autres n'avoit désormais plus rien qui pût la toucher. C'est ainsi qu'elle s'en explique à M. de Bernex; et c'est sur ces maximes de détachement et de modération qu'on l'a vu se conduire constamment depuis lors.

Enfin le jour arriva où M. de Bernex alloit assurer à l'Église la conquête qu'il lui avoit acquise. Il reçut publiquement l'abjuration de madame de Warens, et lui administra le sacrement de confirmation le 8 septembre 1726, jour de la Nativité

de Notre-Dame, dans l'église de la Visitation, devant la relique de saint François de Sales. Cette dame eut l'honneur d'avoir pour marraine, dans cette cérémonie, madame la princesse de Hesse, sœur de la princesse de Piémont, depuis reine de Sardaigne. Ce fut un spectacle touchant de voir une jeune dame d'une naissance illustre, favorisée des graces de la nature et enrichie des biens de la fortune, et qui, peu de temps auparavant, faisoit les délices de sa patrie, s'arracher du sein de l'abondance et des plaisirs, pour venir déposer au pied de la croix du Christ l'éclat et les voluptés du monde, et y renoncer pour jamais. M. de Bernex fit à ce sujet un discours très touchant et très pathétique : l'ardeur de son zèle lui prêta ce jour-là de nouvelles forces; toute cette nombreuse assemblée fondit en larmes; et les dames, baignées de pleurs, vinrent embrasser madame de Warens, la féliciter, et rendre graces à Dieu avec elle de la victoire qu'il lui faisoit remporter. Au reste, on a cherché inutilement, parmi tous les papiers de feu M. de Bernex, le discours qu'il prononça en cette occasion, et qui, au témoignage de tous ceux qui l'entendirent, est un chef-d'œuvre d'éloquence; et il y a lieu de croire que, quelque beau qu'il soit, il a été composé sur-le-champ et sans préparation.

Depuis ce jour-là M. de Bernex n'appela plus

madame de Warens que sa fille, et elle l'appeloit son père. Il a en effet toujours conservé pour elle les bontés d'un père; et il ne faut pas s'étonner qu'il regardât avec une sorte de complaisance l'ouvrage de ses soins apostoliques, puisque cette dame s'est toujours efforcée de suivre, d'aussi près qu'il lui a été possible, les saints exemples de ce prélat, soit dans son détachement des choses mondaines, soit dans son extrême charité envers les pauvres; deux vertus qui définissent parfaitement le caractère de madame de Warens.

Le fait suivant peut entrer aussi parmi les preuves qui constatent les actions miraculeuses de M. de Bernex.

Au mois de septembre 1729, madame de Warens demeurant dans la maison de M. de Boige, le feu prit au four des cordeliers, qui donnoit dans la cour de cette maison, avec une telle violence, que ce four, qui contenoit un bâtiment assez grand, entièrement plein de fascines et de bois sec, fut bientôt embrasé. Le feu, porté par un vent impétueux, s'attacha au toit de la maison, et pénétra même par les fenêtres dans les appartements. Madame de Warens donna aussitôt ses ordres pour arrêter les progrès du feu, et pour faire transporter ses meubles dans son jardin. Elle étoit occupée à ces soins, quand elle apprit que M. l'évêque étoit accouru au bruit du danger

qui la menaçoit, et qu'il alloit paroître à l'instant; elle fut au-devant de lui. Ils entrèrent ensemble dans le jardin; il se mit à genoux, ainsi que tous ceux qui étoient présents, du nombre desquels j'étois, et commença à prononcer des oraisons avec cette ferveur qui étoit inséparable de ses prières. L'effet en fut sensible; le vent qui portoit les flammes par-dessus la maison jusque près du jardin, changea tout-à-coup, et les éloigna si bien, que le four, quoique contigu, fut entièrement consumé, sans que la maison eût d'autre mal que le dommage qu'elle avoit reçu auparavant. C'est un fait connu de tout Annecy, et que moi, écrivain du présent mémoire, ai vu de mes propres yeux.

M. de Bernex a continué constamment à prendre le même intérêt dans tout ce qui regardoit madame de Warens. Il fit faire le portrait de cette dame, disant qu'il souhaitoit qu'il restât dans sa famille, comme un monument honorable d'un de ses plus heureux travaux. Enfin, quoiqu'elle fût éloignée de lui, il lui a donné, peu de temps avant que de mourir, des marques de son souvenir, et en a même laissé dans son testament. Après la mort de ce prélat, madame de Warens s'est entièrement consacrée à la solitude et à la retraite, disant qu'après avoir perdu son père rien ne l'attachoit plus au monde.

LE PERSIFLEUR.

LE PERSIFLEUR¹.

Dès qu'on m'a appris que les écrivains qui s'étoient chargés d'examiner les ouvrages nouveaux avoient, par divers accidents, successivement résigné leurs emplois, je me suis mis en tête que je pourrois fort bien les remplacer; et, comme je n'ai pas la mauvaise vanité de vouloir être modeste avec le public, j'avoue franchement que je m'en suis trouvé très capable; je soutiens même qu'on ne doit jamais parler autrement de soi, que quand on est bien sûr de n'en pas être la dupe. Si j'étois un auteur connu, j'affecterois peut-être de débiter des contre-vérités à mon désavantage, pour tâcher, à leur faveur, d'amener adroitement dans la même classe les défauts que je serois contraint d'avouer: mais actuellement le stratagème seroit trop dangereux; le lecteur, par provision, me joueroit infailliblement le tour de tout prendre au pied de la lettre: or, je le demande à mes chers con-

¹ C'est la première feuille d'un écrit périodique que Diderot et Rousseau devoient faire alternativement. Ce projet fit connoître Jean-Jacques à d'Alembert, à qui Diderot communiqua le Persifleur. C'étoit en 1746. Voyez *Confessions*, liv. vii. (Note de M. Musset-Pathay.)

frères, est-ce là le compte d'un auteur qui parle mal de soi?

Je sens bien qu'il ne suffit pas tout-à-fait que je sois convaincu de ma grande capacité, et qu'il seroit assez nécessaire que le public fût de moitié dans cette conviction : mais il m'est aisé de montrer que cette réflexion, même prise comme il faut, tourne presque toute à mon profit. Car remarquez, je vous prie, que, si le public n'a point de preuves que je sois pourvu des talents convenables pour réussir dans l'ouvrage que j'entreprends, on ne peut pas dire non plus qu'il en ait du contraire. Voilà donc déjà pour moi un avantage considérable sur la plupart de mes concurrents; j'ai réellement vis-à-vis d'eux une avance relative de tout le chemin qu'ils ont fait en arrière.

Je pars ainsi d'un préjugé favorable, et je le confirme par les raisons suivantes, très capables, à mon avis, de dissiper pour jamais toute espèce de doute désavantageux sur mon compte.

1^o On a publié depuis un grand nombre d'années une infinité de journaux, feuilles et autres ouvrages périodiques, en tout pays et en toute langue, et j'ai apporté la plus scrupuleuse attention à ne jamais rien lire de tout cela. D'où je conclus que, n'ayant point la tête farcie de ce jargon, je suis en état d'en tirer des productions beaucoup meilleures en elles-mêmes, quoique peut-être en

moindre quantité. Cette raison est bonne pour le public ; mais j'ai été contraint de la retourner pour mon libraire, en lui disant que le jugement engendre plus de choses à mesure que la mémoire en est moins chargée, et qu'ainsi les matériaux ne nous manqueroient pas.

2° Je n'ai pas non plus trouvé à propos, et à-peu-près par la même raison, de perdre beaucoup de temps à l'étude des sciences ni à celle des auteurs anciens. La physique systématique est depuis longtemps reléguée dans le pays des romans ; la physique expérimentale ne me paroît plus que l'art d'arranger agréablement de jolis brimborions ; et la géométrie, celui de se passer du raisonnement à l'aide de quelques formules.

Quant aux anciens, il m'a semblé que, dans les jugemens que j'aurois à porter, la probité ne vouloit pas que je donnasse le change à mes lecteurs, ainsi que faisoient jadis nos savants, en substituant frauduleusement, à mon avis qu'ils attendroient, celui d'Aristote ou de Cicéron, dont ils n'ont que faire : grace à l'esprit de nos modernes, il y a long-temps que ce scandale a cessé, et je me garderai bien d'en ramener la pénible mode. Je me suis seulement appliqué à la lecture des dictionnaires ; et j'y ai fait un tel profit, qu'en moins de trois mois je me suis vu en état de décider de tout avec autant d'assurance et d'autorité que si j'avois

eu deux ans d'étude. J'ai de plus acquis un petit recueil de passages latins tirés de divers poètes, où je trouverai de quoi broder et enjoliver mes feuilles, en les ménageant avec économie afin qu'ils durent long-temps. Je sais combien les vers latins, cités à propos, donnent de relief à un philosophe; et, par la même raison, je me suis fourni de quantité d'axiomes et de sentences philosophiques pour orner mes dissertations, quand il sera question de poésie. Car je n'ignore pas que c'est un devoir indispensable pour quiconque aspire à la réputation d'auteur célèbre, de parler pertinemment de toutes les sciences, hors celle dont il se mêle. D'ailleurs, je ne sens point du tout la nécessité d'être fort savant pour juger les ouvrages qu'on nous donne aujourd'hui. Ne diroit-on pas qu'il faut avoir lu le père Pétau, Montfaucon, etc., et être profond dans les mathématiques, pour juger Tanzaï, Grigri, Angola, Misapouf, et autres sublimes productions de ce siècle?

Ma dernière raison, et, dans le fond, la seule dont j'avois besoin, est tirée de mon objet même. Le but que je me propose dans le travail médité est de faire l'analyse des ouvrages nouveaux qui paroîtront, d'y joindre mon sentiment, et de communiquer l'un et l'autre au public; or, dans tout cela, je ne vois pas la moindre nécessité d'être savant. Juger sainement et impartialement, bien

écrire, savoir sa langue; ce sont là, ce me semble, toutes les connoissances nécessaires en pareil cas : mais ces connoissances, qui est-ce qui se vante de les posséder mieux que moi et à un plus haut degré? A la vérité je ne saurois pas bien démontrer que cela soit réellement tout-à-fait comme je le dis; mais c'est justement à cause de cela que je le crois encore plus fort : on ne peut trop sentir soi-même ce qu'on veut persuader aux autres. Serois-je donc le premier qui, à force de se croire un fort habile homme, l'auroit aussi fait croire au public? et si je parviens à lui donner de moi une semblable opinion, qu'elle soit bien ou mal fondée, n'est-ce pas, pour ce qui me regarde, à-peu-près la même chose dans le cas dont il s'agit?

On ne peut donc nier que je ne sois très fondé à m'ériger en Aristarque, en juge souverain des ouvrages nouveaux, louant, blâmant, critiquant à ma fantaisie sans que personne soit en droit de me taxer de témérité, sauf à tous et un chacun de se prévaloir contre moi du droit de représailles, que je leur accorde de très grand cœur, desirant seulement qu'il leur prenne en gré de dire du mal de moi de la même manière et dans le même sens que je m'avise d'en dire du bien.

C'est par une suite de ce principe d'équité que, n'étant point connu de ceux qui pourroient devenir mes adversaires, je déclare que toute critique

ou observation personnelle sera pour toujours bannie de mon journal. Ce ne sont que des livres que je vais examiner; le mot d'auteur ne sera pour moi que l'esprit du livre même, il ne s'étendra point au-delà; et j'avertis positivement que je ne m'en servirai jamais dans un autre sens: de sorte que si, dans mes jours de mauvaise humeur, il m'arrive quelquefois de dire: Voilà un sot, un impertinent écrivain, c'est l'ouvrage seul qui sera taxé d'impertinence et de sottise, et je n'entends nullement que l'auteur en soit moins un génie du premier ordre, et peut-être même un digne académicien. Que sais-je, par exemple, si l'on ne s'avisera point de régaler mes feuilles des épithètes dont je viens de parler? or, on voit bien d'abord que je ne cesserai pas pour cela d'être un homme de beaucoup de mérite.

Comme tout ce que j'ai dit jusqu'à présent paroîtroit un peu vague, si je n'ajoutois rien pour exposer plus nettement mon projet et la manière dont je me propose de l'exécuter, je vais prévenir mon lecteur sur certaines particularités de mon caractère, qui le mettront au fait de ce qu'il peut s'attendre à trouver dans mes écrits.

Quand Boileau a dit de l'homme en général qu'il changeoit du blanc au noir, il a croqué mon portrait en deux mots, en qualité d'individu. Il l'eût rendu plus précis, s'il y eût ajouté toutes les autres

couleurs avec les nuances intermédiaires. Rien n'est si dissemblable à moi que moi-même; c'est pourquoi il seroit inutile de tenter de me définir autrement que par cette variété singulière; elle est telle dans mon esprit, qu'elle influe de temps à autre jusque sur mes sentiments. Quelquefois je suis un dur et féroce misanthrope; en d'autres moments j'entre en extase au milieu des charmes de la société et des délices de l'amour. Tantôt je suis austère et dévot, et, pour le bien de mon ame, je fais tous mes efforts pour rendre durables ces saintes dispositions : mais je deviens bientôt un franc libertin; et, comme je m'occupe alors beaucoup plus de mes sens que de ma raison, je m'abstiens constamment d'écrire dans ces moments-là. C'est sur quoi il est bon que mes lecteurs soient suffisamment prévenus, de peur qu'ils ne s'attendent à trouver dans mes feuilles des choses que certainement ils n'y verront jamais. En un mot, un Protée, un caméléon, une femme, sont des êtres moins changeants que moi : ce qui doit dès l'abord ôter aux curieux toute espérance de me reconnoître quelque jour à mon caractère; car ils me trouveront toujours sous quelque forme particulière, qui ne sera la mienne que pendant ce moment-là. Et ils ne peuvent pas même espérer de me reconnoître à ces changements; car, comme ils n'ont point de période fixe, ils se feront quel-

quelquefois d'un instant à l'autre, et d'autres fois je demeurerai des mois entiers dans le même état. C'est cette irrégularité même qui fait le fond de ma constitution. Bien plus, le retour des mêmes objets renouvelle ordinairement en moi des dispositions semblables à celles où je me suis trouvé la première fois que je les ai vus; c'est pourquoi je suis assez constamment de la même humeur avec les mêmes personnes. De sorte qu'à entendre séparément tous ceux qui me connoissent, rien ne paroîtroit moins varié que mon caractère : mais allez aux derniers éclaircissements, l'un vous dira que je suis badin, l'autre, grave; celui-ci me prendra pour un ignorant, l'autre pour un homme fort docte; en un mot, autant de têtes autant d'avis. Je me trouve si bizarrement disposé à cet égard, qu'étant un jour abordé par deux personnes à-la-fois, avec l'une desquelles j'avois accoutumé d'être gai jusqu'à la folie, et plus ténébreux qu'Héraclite avec l'autre, je me sentis si puissamment agité, que je fus contraint de les quitter brusquement, de peur que le contraste des passions opposées ne me fit tomber en syncope.

Avec tout cela, à force de m'examiner, je n'ai pas laissé que de démêler en moi certaines dispositions dominantes et certains retours presque périodiques qui seroient difficiles à remarquer à tout autre qu'à l'observateur le plus attentif, en

un mot qu'à moi-même : c'est à-peu-près ainsi que toutes les vicissitudes et les irrégularités de l'air n'empêchent pas que les marins et les habitants de la campagne n'y aient remarqué quelques circonstances annuelles et quelques phénomènes, qu'ils ont réduits en règle pour prédire à-peu-près le temps qu'il fera dans certaines saisons. Je suis sujet, par exemple, à deux dispositions principales, qui changent assez constamment de huit en huit jours, et que j'appelle mes ames hebdomadaires : par l'une, je me trouve sagement fou : par l'autre, follement sage ; mais de telle manière pourtant que, la folie l'emportant sur la sagesse dans l'un et dans l'autre cas, elle a surtout manifestement le dessus dans la semaine où je m'appelle sage ; car alors le fond de toutes les matières que je traite, quelque raisonnable qu'il puisse être en soi, se trouve presque entièrement absorbé par les futilités et les extravagances dont j'ai toujours soin de l'habiller. Pour mon ame folle, elle est bien plus sage que cela ; car, bien qu'elle tire toujours de son propre fonds le texte sur lequel elle argumente, elle met tant d'art, tant d'ordre et tant de force dans ses raisonnements et dans ses preuves, qu'une folie ainsi déguisée ne diffère presque en rien de la sagesse. Sur ces idées, que je garantis justes, ou à-peu-près, je trouve un petit problème à proposer à mes lec-

teurs, et je les prie de vouloir bien décider laquelle c'est de mes deux ames qui a dicté cette feuille.

Qu'on ne s'attende donc point à ne voir ici que de sages et graves dissertations : on y en verra sans doute ; et où seroit la variété ? Mais je ne garantis point du tout qu'au milieu de la plus profonde métaphysique il ne me prenne tout d'un coup une saillie extravagante, et qu'emboitant mon lecteur dans l'Icosaèdre de Bergerac je ne le transporte tout d'un coup dans la lune, tout comme, à propos de l'Arioste et de l'Hippogriffe, je pourrois fort bien lui citer Platon, Locke, ou Malebranche.

Au reste, toutes matières seront de ma compétence : j'étends ma juridiction indistinctement sur tout ce qui sortira de la presse ; je m'arrogerai même, quand le cas y écherra, le droit de révision sur les jugemens de mes confrères ; et, non content de me soumettre toutes les imprimeries de France, je me propose aussi de faire de temps en temps de bonnes excursions hors du royaume, et de me rendre tributaires l'Italie, la Hollande, et même l'Angleterre, chacune à son tour, promettant, foi de voyageur, la véracité la plus exacte dans les actes que j'en rapporterai.

Quoique le lecteur se soucie sans doute assez peu des détails que je lui fais ici de moi et de mon caractère, j'ai résolu de ne pas lui en faire grace

d'une seule ligne; c'est autant pour son profit que pour ma commodité que j'en agis ainsi. Après avoir commencé par me persifler moi-même, j'aurai tout le temps de persifler les autres; j'ouvrirai les yeux, j'écrirai ce que je vois, et l'on trouvera que je me serai assez bien acquitté de ma tâche.

Il me reste à faire excuse d'avance aux auteurs que je pourrois maltraiter à tort, et au public, de tous les éloges injustes que je pourrois donner aux ouvrages qu'on lui présente; ce ne sera jamais volontairement que je commettrai de pareilles erreurs. Je sais que l'impartialité dans un journaliste ne sert qu'à lui faire des ennemis de tous les auteurs, pour n'avoir pas dit, au gré de chacun d'eux, assez de bien de lui, ni assez de mal de ses confrères; c'est pour cela que je veux toujours rester inconnu. Ma grande folie est de vouloir ne consulter que la raison, et ne dire que la vérité: de sorte que, suivant l'étendue de mes lumières et la disposition de mon esprit, on pourra trouver en moi, tantôt un critique plaisant et badin, tantôt un censeur sévère et bourru, non pas un satirique amer ni un puéril adulateur. Les jugements peuvent être faux, mais le juge ne sera jamais inique.

TRADUCTION

DU PREMIER LIVRE

DE L'HISTOIRE DE TACITE.

AVERTISSEMENT.

Quand j'eus le malheur de vouloir parler au public, je sentis le besoin d'apprendre à écrire, et j'osai m'essayer sur Tacite. Dans cette vue, entendant médiocrement le latin et souvent n'entendant point mon auteur, j'ai dû faire bien des contre-sens particuliers sur ses pensées : mais, si je n'en ai point fait un général sur son esprit, j'ai rempli mon but ; car je ne cherchois pas à rendre les phrases de Tacite, mais son style ; ni de dire ce qu'il a dit en latin, mais ce qu'il eût dit en français.

Ce n'est donc ici qu'un travail d'écolier ; j'en conviens, et je ne le donne que pour tel. Ce n'est de plus qu'un simple fragment, un essai ; j'en conviens encore : un si rude jouteur m'a bientôt lassé. Mais ici les essais peuvent être admis en attendant mieux ; et, avant que d'avoir une bonne traduction complète, il faut supporter encore bien des thèmes. C'est une grande entreprise qu'une pareille traduction : quiconque en sent assez la difficulté pour pouvoir la vaincre persévérera difficilement. Tout homme en état de suivre Tacite est bientôt tenté d'aller seul.

TRADUCTION

DU PREMIER LIVRE

DE L'HISTOIRE DE TACITE¹.

Je commencerai cet ouvrage par le second consulat de Galba et l'unique de Vinius. Les sept cent vingt premières années de Rome ont été décrites par divers auteurs avec l'éloquence et la liberté dont elles étoient dignes. Mais, après la bataille d'Actium, qu'il fallut se donner un maître pour avoir la paix, ces grands génies disparurent. L'ignorance des affaires d'une république devenue étrangère à ses citoyens, le goût effréné de la flatterie, la haine contre les chefs, altérèrent la vérité de mille manières; tout fut loué ou blâmé par passion, sans égard pour la postérité: mais en dé mêlant les vues de ces écrivains, elle se prêtera plus volontiers aux traits de l'envie, et de la satire, qui flatte la malignité par un faux air d'indépendance, qu'à la basse adulation, qui marque la servitude et rebute par sa lâcheté. Quant à moi, Galba, Vitellius, Othon, ne m'ont fait ni bien ni

¹ D'après ce que Rousseau dit dans le huitième livre des *Confessions*, il fit cette traduction en 1754, pendant son voyage à Genève.

mal : Vespasien commença ma fortune, Tite l'augmenta, Domitien l'acheva, j'en conviens; mais un historien qui se consacre à la vérité doit parler sans amour et sans haine. Que s'il me reste assez de vie, je réserve pour ma vieillesse la riche et paisible matière des règnes de Nerva et de Trajan ; rares et heureux temps où l'on peut penser librement et dire ce que l'on pense.

J'entreprends une histoire pleine de catastrophes, de combats, de séditions, terrible même durant la paix ; quatre empereurs égorgés, trois guerres civiles, plusieurs étrangères, et la plupart mixtes ; des succès en Orient, des revers en Occident, des troubles en Illyrie ; la Gaule ébranlée, l'Angleterre conquise et d'abord abandonnée ; les Sarmates et les Suèves commençant à se montrer ; les Daces illustrés par de mutuelles défaites ; les Parthes, joués par un faux Néron, tout prêts à prendre les armes : l'Italie, après les malheurs de tant de siècles, en proie à de nouveaux désastres dans celui-ci ; des villes écrasées ou consumées dans les fertiles régions de la Campanie ; Rome dévastée par le feu, les plus anciens temples brûlés ; le Capitole même livré aux flammes par les mains des citoyens ; le culte profané, des adultères publics, les mers couvertes d'exilés, les îles pleines de meurtres ; des cruautés plus atroces dans la capitale, où les biens, le rang, la vie privée ou pu-

blique, tout étoit également imputé à crime, et où le plus irrémissible étoit la vertu : les délateurs non moins odieux par leurs fortunes que par leurs forfaits ; les uns faisant trophée du sacerdoce et du consulat, dépouilles de leurs victimes ; d'autres, tout-puissans, tant au-dedans qu'au-dehors, portant par-tout le trouble, la haine et l'effroi : les maîtres trahis par leurs esclaves, les patrons par leurs affranchis ; et, pour comble enfin, ceux qui manquoient d'ennemis, opprimés par leurs amis mêmes.

Ce siècle, si fertile en crimes, ne fut pourtant pas sans vertus : on vit des mères accompagner leurs enfans dans leur fuite, des femmes suivre leurs maris en exil, des parents intrépides, des gendres inébranlables, des esclaves même à l'épreuve des tourments. On vit de grands hommes, fermes dans toutes les adversités, porter et quitter la vie avec une constance digne de nos pères. A ces multitudes d'événemens humains se joignirent les prodiges du ciel et de la terre, les signes tirés de la foudre, les présages de toute espèce, obscurs ou manifestes, sinistre ou favorables : jamais les plus tristes calamités du peuple romain, jamais les plus justes jugemens du ciel ne montrèrent avec tant d'évidence que si les dieux songent à nous, c'est moins pour nous conserver que pour nous punir.

Mais, avant que d'entrer en matière, pour développer les causes des événements qui semblent souvent l'effet du hasard, il convient d'exposer l'état de Rome, le génie des armées, les mœurs des provinces, et ce qu'il y avoit de sain et de corrompu dans toutes les régions du monde.

Après les premiers transports excités par la mort de Néron, il s'étoit élevé des mouvements divers non-seulement au sénat, parmi le peuple et les bandes prétoriennes, mais entre tous les chefs, et dans toutes les légions : le secret de l'empire étoit enfin dévoilé, et l'on voyoit que le prince pouvoit s'élire ailleurs que dans la capitale. Mais le sénat, ivre de joie, se pressoit sous un nouveau prince encore éloigné, d'abuser de la liberté qu'il venoit d'usurper : les principaux de l'ordre équestre n'étoient guère moins contents ; la plus saine partie du peuple qui tenoit aux grandes maisons, les clients, les affranchis des proscrits et des exilés, se livroient à l'espérance. La vile populace, qui ne bongoit du cirque et des théâtres, les esclaves perfides, ou ceux qui, à la honte de Néron, vivoient des dépouilles des gens de bien, s'affligoient et ne cherchoient que des troubles.

La milice de Rome, de tout temps attachée aux Césars, et qui s'étoit laissé porter à déposer Néron plus à force d'art et de sollicitations que de son bon gré, ne recevant point le donatif promis

au nom de Galba, jugeant de plus que les services et les récompenses militaires auroient moins lieu durant la paix, et se voyant prévenue dans la faveur du prince par les légions qui l'avoient élu, se livroit à son penchant pour les nouveautés, excitée par la trahison de son préfet Nymphidius qui aspirait à l'empire. Nymphidius périt dans cette entreprise; mais, après avoir perdu le chef de la sédition, ses complices ne l'avoient pas oubliée, et glosaient sur la vieillesse et l'avarice de Galba. Le bruit de sa sévérité militaire, autrefois si louée, alarmoit ceux qui ne pouvoient souffrir l'ancienne discipline; et quatorze ans de relâchement sous Néron leur faisoient autant aimer les vices de leurs princes, que jadis ils respectoient leurs vertus. On répandoit aussi ce mot de Galba, qui eût fait honneur à un prince plus libéral, mais qu'on interprétoit par son humeur: Je sais choisir mes soldats, et non les acheter.

Vinius et Lacon, l'un le plus vil, et l'autre le plus méchant des hommes, le décrioient par leur conduite; et la haine de leurs forfaits retomboit sur son indolence. Cependant Galba venoit lentement, et ensanglantoit sa route: il fit mourir Varron, consul désigné, comme complice de Nymphidius, et Turpilien, consulaire, comme général de Néron. Tous deux exécutés sans avoir été entendus, et sans forme de procès, passèrent

pour innocents. A son arrivée il fit égorger par milliers les soldats désarmés, présage funeste pour son règne, et de mauvais augure même aux meurtriers. La légion qu'il amenoit d'Espagne, jointe à celle que Néron avoit levée, remplirent la ville de nouvelles troupes qu'augmentoient encore les nombreux détachements d'Allemagne, d'Angleterre et d'Illyrie, choisis et envoyés par Néron aux Portes Caspiennes, où il préparoit la guerre d'Albanie, et qu'il avoit rappelés pour réprimer les mouvements de Vindex; tous gens à beaucoup entreprendre, sans chef encore, mais prêts à servir le premier audacieux.

Par hasard on apprit dans ce même temps les meurtres de Macer et de Capiton. Galba fit mettre à mort le premier par l'intendant Garucianus, sur l'avis certain de ses mouvements en Afrique; et l'autre, commençant aussi à remuer en Allemagne, fut traité de même avant l'ordre du prince par Aquinus et Valens, lieutenants-généraux. Plusieurs crurent que Capiton, quoique décrié pour son avarice et pour sa débauche, étoit innocent des trames qu'on lui imputoit, mais que ses lieutenants, s'étant vainement efforcés de l'exciter à la guerre, avoient ainsi couvert leur crime; et que Galba, soit par légèreté, soit de peur d'en trop apprendre, prit le parti d'approuver une conduite qu'il ne pouvoit plus réparer.

Quoi qu'il en soit, ces assassinats firent un mauvais effet; car, sous un prince une fois odieux, tout ce qu'il fait, bien ou mal, lui attire le même blâme. Les affranchis, tout-puissants à la cour, y vendoient tout: les esclaves, ardents à profiter d'une occasion passagère, se hâtoient sous un vieillard d'assouvir leur avidité. On éprouvoit toutes les calamités du règne précédent, sans les excuser de même: il n'y avoit pas jusqu'à l'âge de Galba qui n'excitât la risée et le mépris du peuple, accoutumé à la jeunesse de Néron, et à ne juger des princes que sur la figure.

Telle étoit à Rome la disposition d'esprit la plus générale chez une si grande multitude. Dans les provinces, Rufus, beau parleur et bon chef en temps de paix, mais sans expérience militaire, commandoit en Espagne. Les Gaules conservoient le souvenir de Vindex et des faveurs de Galba, qui venoit de leur accorder le droit de bourgeoisie romaine, et de plus la suppression des impôts. On excepta pourtant de cet honneur les villes voisines des armées d'Allemagne, et l'on en priva même plusieurs de leur territoire; ce qui leur fit supporter avec un double dépit leurs propres pertes et les grâces faites à autrui. Mais où le danger étoit grand à proportion des forces, c'étoit dans les armées d'Allemagne, fières de leur récente victoire, et craignant le blâme d'avoir fa-

vorisé d'autres partis; car elles n'avoient abandonné Néron qu'avec peine. Verginius ne s'étoit pas d'abord déclaré pour Galba; et s'il étoit douteux qu'il eût aspiré à l'empire, il étoit sûr que l'armée le lui avoit offert: ceux même qui ne prenoient aucun intérêt à Capiton ne laissoient pas de murmurer de sa mort. Enfin Verginius ayant été rappelé sous un faux semblant d'amitié, les troupes, privées de leur chef, le voyant retenu et accusé, s'en offensoient comme d'une accusation tacite contre elles-mêmes.

Dans la Haute-Allemagne, Flaccus, vieillard infirme qui pouvoit à peine se soutenir, et qui n'avoit ni autorité ni fermeté, étoit méprisé de l'armée qu'il commandoit; et ses soldats, qu'il ne pouvoit contenir même en plein repos, animés par sa foiblesse, ne connoissoient plus de frein. Les légions de la Basse-Allemagne restèrent longtemps sans chef consulaire. Enfin Galba leur donna Vitellius, dont le père avoit été censeur et trois fois consul; ce qui parut suffisant. Le calme régnoit dans l'armée d'Angleterre; et, parmi tous ces mouvements de guerres civiles, les légions qui la composoient, furent celles qui se comportèrent le mieux, soit à cause de leur éloignement et de la mer qui les enfermoit, soit que leurs fréquentes expéditions leur apprissent à ne haïr que l'ennemi. L'Illyrie n'étoit pas moins paisible, quoi-

que ses légions, appelées par Néron, eussent, durant leur séjour en Italie, envoyé des députés à Verginius : mais ces armées, trop séparées pour unir leurs forces et mêler leurs vices, furent par ce salutaire moyen maintenues dans leur devoir.

Rien ne remuoit encore en Orient. Mucianus, homme également célèbre dans les succès et dans les revers, tenoit la Syrie avec quatre légions. Ambitieux dès sa jeunesse, il s'étoit lié aux grands ; mais bientôt, voyant sa fortune dissipée, sa personne en danger, et suspectant la colère du prince, il s'alla cacher en Asie, aussi près de l'exil qu'il fut ensuite du rang suprême. Unissant la mollesse à l'activité, la douceur et l'arrogance, les talents bons et mauvais, outrant la débauche dans l'oïveté, mais ferme et courageux dans l'occasion ; estimable en public, blâmé dans sa vie privée ; enfin si séduisant, que ses inférieurs, ses proches, ni ses égaux, ne pouvoient lui résister ; il lui étoit plus aisé de donner l'empire que de l'usurper. Vespasien, choisi par Néron, faisoit la guerre en Judée avec trois légions, et se montra si peu contraire à Galba, qu'il lui envoya Tite son fils pour lui rendre hommage et cultiver ses bonnes graces, comme nous dirons ci-après. Mais leur destin se cachoit encore, et ce n'est qu'après l'événement qu'on a remarqué les signes et les oracles qui promettoient l'empire à Vespasien et à ses enfants.

En Égypte, c'étoit aux chevaliers romains au lieu des rois qu'Auguste avoit confié le commandement de la province et des troupes ; précaution qui parut nécessaire dans un pays abondant en blé, d'un abord difficile, et dont le peuple changeant et superstitieux ne respecte ni magistrats ni lois. Alexandre, Égyptien, gouvernoit alors ce royaume. L'Afrique et ses légions, après la mort de Macer, ayant souffert la domination particulière, étoient prêtes à se donner au premier venu : les deux Mauritanies, la Rhétie, la Norique, la Thrace, et toutes les nations qui n'obéissoient qu'à des intendants, se tournoient pour ou contre, selon le voisinage des armées et l'impulsion des plus puissants : les provinces sans défense, et sur-tout l'Italie, n'avoient pas même le choix de leurs fers, et n'étoient que le prix des vainqueurs. Tel étoit l'état de l'empire romain quand Galba, consul pour la deuxième fois, et Vinius son collègue, commencèrent leur dernière année et presque celle de la république.

Au commencement de janvier on reçut avis de Propinquus, intendant de la Belgique, que les légions de la Germanie supérieure, sans respect pour leur serment, demandoient un autre empereur, et que, pour rendre leur révolte moins odieuse, elles consentoient qu'il fût élu par le sénat et le peuple romain. Ces nouvelles accélèrent

l'adoption dont Galba délibéroit auparavant en lui-même et avec ses amis, et dont le bruit étoit grand depuis quelque temps dans toute la ville, tant par la licence des nouvellistes qu'à cause de l'âge avancé de Galba. La raison, l'amour de la patrie, dictoient les vœux du petit nombre; mais la multitude passionnée, nommant tantôt l'un tantôt l'autre, chacun son protecteur ou son ami, consultoit uniquement ses desirs secrets ou sa haine pour Vinius, qui, devenant de jour en jour plus puissant, devenoit plus odieux en même mesure; car, comme sous un maître infirme et crédule les fraudes sont plus profitables et moins dangereuses, la facilité de Galba augmentoit l'avidité des parvenus, qui mesuroient leur ambition sur leur fortune.

Le pouvoir du prince étoit partagé entre le consul Vinius, et Lacon, préfet du prétoire: mais Icelus, affranchi de Galba, et qui, ayant reçu l'anneau, portoit dans l'ordre équestre le nom de Marcian, ne leur cédoit point en crédit. Ces favoris, toujours en discorde, et jusque dans les moindres choses ne consultant chacun que son intérêt, formoient deux factions pour le choix du successeur à l'empire: Vinius étoit pour Othon; Icelus et Lacon s'unissoient pour le rejeter, sans en préférer un autre. Le public, qui ne sait rien taire, ne laissoit pas ignorer à Galba l'amitié

d'Othon et de Vinius, ni l'alliance qu'ils projettoient entre eux par le mariage de la fille de Vinius et d'Othon, l'une veuve et l'autre garçon ; mais je crois qu'occupé du bien de l'état, Galba jugeoit qu'autant eût valu laisser à Néron l'empire que de le donner à Othon. En effet, Othon, négligé dans son enfance, emporté dans sa jeunesse, se rendit si agréable à Néron par l'imitation de son luxe, que ce fut à lui, comme associé à ses débauches, qu'il confia Poppée, la principale de ses courtisanes, jusqu'à ce qu'il se fût défait de sa femme Octavie ; mais, le soupçonnant d'abuser de son dépôt, il le relégua en Lusitanie sous le nom de gouverneur. Othon, ayant administré sa province avec douceur, passa des premiers dans le parti contraire, y montra de l'activité ; et tant que la guerre dura, s'étant distingué par sa magnificence, il conçut tout d'un coup l'espoir de se faire adopter ; espoir qui devenoit chaque jour plus ardent, tant par la faveur des gens de guerre que par celle de la cour de Néron, qui comptoit le retrouver en lui.

Mais, sur les premières nouvelles de la sédition d'Allémanne, et avant que d'avoir rien d'assuré du côté de Vitellius, l'incertitude de Galba sur les lieux où tomberoit l'effort des armées, et la défiance des troupes mêmes qui étoient à Rome, le déterminèrent à se donner un collègue à l'em-

pire, comme à l'unique parti qu'il crut lui rester à prendre. Ayant donc assemblé, avec Vinus et Lacon, Celsus consul désigné, et Géminus préfet de Rome, après quelques discours sur sa vieillesse, il fit appeler Pison, soit de son propre mouvement, soit, selon quelques uns, à l'instigation de Lacon, qui, par le moyen de Plautus, avoit lié amitié avec Pison, et le portant adroitement sans paroître y prendre intérêt, étoit secondé par la bonne opinion publique. Pison, fils de Crassus et de Scribonia, tous deux d'illustres maisons, suivoit les mœurs antiques, homme austère, à le juger équitablement, triste et dur selon ceux qui tournent tout en mal, et dont l'adoption plaisoit à Galba par le côté même qui choquoit les autres.

Prenant donc Pison par la main, Galba lui parla, dit-on, de cette manière : « Si, comme par-
« ticulier, je vous adoptois, selon l'usage, par-de-
« vant les pontifes, il nous seroit honorable, à moi,
« d'admettre dans ma famille un descendant de
« Pompée et de Crassus; à vous, d'ajouter à votre
« noblesse celle des maisons Lutatienne et Sulpi-
« cienne. Maintenant, appelé à l'empire du con-
« sentement des dieux et des hommes, l'amour de
« la patrie et votre heureux naturel me portent à
« vous offrir, au sein de la paix, ce pouvoir su-
« prême que la guerre m'a donné et que nos an-

« cêtres se sont disputé par les armes. C'est ainsi
« que le grand Auguste mit au premier rang après
« lui, d'abord son neveu Marcellus, ensuite Agrippa
« son gendre, puis ses petits-fils, et enfin Tibère,
« fils de sa femme; mais Auguste choisit son suc-
« cesseur dans sa maison; je choisis le mien dans
« la république, non que je manque de proches
« ou de compagnons d'armes : mais je n'ai point
« moi-même brigué l'empire, et vous préférer à
« mes parents et aux vôtres, c'est montrer assez
« mes vrais sentiments. Vous avez un frère illustre
« ainsi que vous, votre aîné, et digne du rang où
« vous montez, si vous ne l'étiez encore plus. Vous
« avez passé sans reproche l'âge de la jeunesse et
« des passions : mais vous n'avez soutenu jusqu'ici
« que la mauvaise fortune; il vous reste une
« épreuve plus dangereuse à faire en résistant à
« la bonne; car l'adversité déchire l'âme, mais le
« bonheur la corrompt. Vous aurez beau cultiver
« toujours avec la même constance l'amitié, la foi,
« la liberté, qui sont les premiers biens de l'homme,
« un vain respect les écartera malgré vous; les
« flatteurs vous accableront de leurs fausses ca-
« resses, poison de la vraie amitié, et chacun ne
« songera qu'à son intérêt. Vous et moi nous par-
« lons aujourd'hui l'un à l'autre avec simplicité;
« mais tous s'adresseront à notre fortune plutôt
« qu'à nous, car on risque beaucoup à montrer

« leur devoir aux princes, et rien à leur persuader
« qu'ils le font.

« Si la masse immense de cet empire eût pu
« garder d'elle-même son équilibre, j'étois digne
« de rétablir la république; mais depuis long-
« temps les choses en sont à tel point, que tout ce
« qui reste à faire en faveur du peuple romain,
« c'est, pour moi, d'employer mes derniers jours
« à lui choisir un bon maître, et, pour vous,
« d'être tel durant tout le cours des vôtres. Sous
« les empereurs précédents, l'état n'étoit l'héritage
« que d'une seule famille; par nous le choix de ses
« chefs lui tiendra lieu de liberté; après l'extinc-
« tion des Jules et des Claudes, l'adoption reste
« ouverte au plus digne. Le droit du sang et de la
« naissance ne mérite aucune estime, et fait un
« prince au hasard; mais l'adoption permet le choix,
« et la voix publique l'indique. Ayez toujours sous
« les yeux le sort de Néron, fier d'une longue suite
« de Césars; ce n'est ni le pays désarmé de Vindex,
« ni l'unique légion de Galba, mais son luxe et ses
« cruautés qui nous ont délivrés de son joug,
« quoique un empereur proscrit fût alors un évé-
« nement sans exemple. Pour nous que la guerre
« et l'estime publique ont élevés, sans mériter
« d'ennemis, n'espérons pas n'en point avoir; mais,
« après ces grands mouvements de tout l'univers,
« deux légions émues doivent peu vous effrayer.

« Ma propre élévation ne fut pas tranquille; et ma
« vieillesse, la seule chose qu'on me reproche,
« disparaîtra devant celui qu'on a choisi pour la
« soutenir. Je sais que Néron sera toujours re-
« gretté des méchants; c'est à vous et à moi d'em-
« pêcher qu'il ne le soit aussi des gens de bien. Il
« n'est pas temps d'en dire ici davantage, et cela
« seroit superflu si j'ai fait en vous un bon choix.
« La plus simple et la meilleure règle à suivre
« dans votre conduite, c'est de chercher ce que
« vous auriez approuvé ou blâmé sous un autre
« prince. Songez qu'il n'en est pas ici comme des
« monarchies, où une seule famille commande, et
« tout le reste obéit, et que vous allez gouverner
« un peuple qui ne peut supporter ni une servi-
« tude extrême ni une entière liberté. » Ainsi
parloit Galba en homme qui fait un souverain,
tandis que tous les autres prenoient d'avance le ton
qu'on prend avec un souverain déjà fait.

On dit que de toute l'assemblée qui tourna les yeux sur Pison, même de ceux qui l'observoient à dessein, nul ne put remarquer en lui la moindre émotion de plaisir ou de trouble. Sa réponse fut respectueuse envers son empereur et son père, modeste à l'égard de lui-même; rien ne parut changé dans son air et dans ses manières; on y voyoit plutôt le pouvoir que la volonté de commander. On délibéra ensuite si la cérémonie de l'adoption se feroit

devant le peuple, au sénat, ou dans le camp. On préféra le camp, pour faire honneur aux troupes, comme ne voulant point acheter leur faveur par la flatterie ou à prix d'argent, ni dédaigner de l'acquérir par les moyens honnêtes. Cependant le peuple environnoit le palais, impatient d'apprendre l'importante affaire qui s'y traitoit en secret, et dont le bruit s'augmentoît encore par les vains efforts qu'on faisoit pour l'étouffer.

Le dix de janvier, le jour fut obscurci par de grandes pluies, accompagnées d'éclairs, de tonnerres, et de signes extraordinaires du courroux céleste. Ces présages, qui jadis eussent rompu les comices, ne détournèrent point Galba d'aller au camp; soit qu'il les méprisât comme des choses fortuites, soit que, les prenant pour des signes réels, il en jugeât l'événement inévitable. Les gens de guerre étant donc assemblés en grand nombre, il leur dit, dans un discours grave et concis, qu'il adoptoit Pison, à l'exemple d'Auguste, et suivant l'usage militaire, qui laisse aux généraux le choix de leurs lieutenants. Puis, de peur que son silence au sujet de la sédition ne la fit croire plus dangereuse, il assura fort que, n'ayant été formée dans la quatrième et la dix-huitième légion que par un petit nombre de gens, elle s'étoit bornée à des murmures et des paroles, et que dans peu tout seroit pacifié. Il ne mêla dans

son discours ni flatteries ni promesses. Les tribuns, les centurions, et quelques soldats voisins, applaudirent; mais tout le reste gardoit un morne silence, se voyant privés dans la guerre du donatif qu'ils avoient même exigé durant la paix. Il paroît que la moindre libéralité arrachée à l'austère parcimonie de ce vieillard eût pu lui concilier les esprits. Sa perte vint de cette antique roideur et de cet excès de sévérité qui ne convient plus à notre foiblesse.

De là s'étant rendu au sénat, il n'y parla ni moins simplement ni plus longuement qu'aux soldats. La harangue de Pison fut gracieuse et bien reçue; plusieurs le félicitoient de bon cœur; ceux qui l'aimoient le moins, avec plus d'affectation; et le plus grand nombre, par intérêt pour eux-mêmes, sans aucun souci de celui de l'état. Durant les quatre jours suivants, qui furent l'intervalle entre l'adoption et la mort de Pison, il ne fit ni ne dit plus rien en public.

Cependant les fréquents avis du progrès de la défection en Allemagne, et la facilité avec laquelle les mauvaises nouvelles s'accréditoient à Rome, engagèrent le sénat à envoyer une députation aux légions révoltées; et il fut mis secrètement en délibération si Pison ne s'y joindroit point lui-même, pour lui donner plus de poids, en ajoutant la majesté impériale à l'autorité du

sénat. On vouloit que Lacon, préfet du prétoire, fût aussi du voyage; mais il s'en excusa. Quant aux députés, le sénat en ayant laissé le choix à Galba, on vit, par la plus honteuse inconstance, des nominations, des refus, des substitutions, des brigues pour aller ou pour demeurer, selon l'espoir ou la crainte dont chacun étoit agité.

Ensuite il fallut chercher de l'argent; et, tout bien pesé, il parut très juste que l'état eût recours à ceux qui l'avoient appauvri. Les dons versés par Néron montoient à plus de soixante millions. Il fit donc citer tous les donataires, leur redemandant les neuf dixièmes de ce qu'ils avoient reçu, et dont à peine leur restoit-il l'autre dixième partie; car également avides et dissipateurs, et non moins prodigues du bien d'autrui que du leur, ils n'avoient conservé, au lieu de terres et de revenus, que les instruments ou les vices qui avoient acquis et consumé tout cela. Trente chevaliers romains furent préposés au recouvrement; nouvelle magistrature onéreuse par les brigues et par le nombre. On ne voyoit que ventes, huissiers; et le peuple, tourmenté par ces vexations, ne laissoit pas de se réjouir de voir ceux que Néron avoit enrichis aussi pauvres que ceux qu'il avoit dépouillés. En ce même temps, Taurus et Nason, tribuns prétoriens; Pacensis, tribun des milices bourgeoises, et Fronto, tribun du guet, ayant été cassés,

cet exemple servit moins à contenir les officiers qu'à les effrayer, et leur fit craindre qu'étant tous suspects, on ne voulût les chasser l'un après l'autre.

Cependant Othon, qui n'attendoit rien d'un gouvernement tranquille, ne cherchoit que de nouveaux troubles. Son indigence, qui eût été à charge même à des particuliers, son luxe, qui l'eût été même à des princes, son ressentiment contre Galba, sa haine pour Pison, tout l'excitoit à remuer. Il se forgeoit même des craintes pour irriter ses desirs. N'avoit-il pas été suspect à Néron lui-même? Falloit-il attendre encore l'honneur d'un second exil en Lusitanie ou ailleurs? Les souverains ne voient-ils pas toujours avec défiance et de mauvais œil ceux qui peuvent leur succéder? Si cette idée lui avoit nui près d'un vieux prince, combien plus lui nuiroit-elle auprès d'un jeune homme naturellement cruel, aigri par un long exil! Que s'ils étoient tentés de se défaire de lui, pourquoi ne les prévienendroit-il pas, tandis que Galba chanceloit encore, et avant que Pison fût affermi? Les temps de crise sont ceux où conviennent les grands efforts; et c'est une erreur de temporiser quand les délais sont plus dangereux que l'audace. Tous les hommes meurent également, c'est la loi de la nature; mais la postérité les distingue par la gloire ou l'oubli. Que si le

même sort attend l'innocent et le coupable, il est plus digne d'un homme de courage de ne pas périr sans sujet.

Othon avoit le cœur moins efféminé que le corps. Ses plus familiers esclaves et affranchis, accoutumés à une vie trop licencieuse pour une maison privée, en rappelant la magnificence du palais de Néron, les adultères, les fêtes nuptiales, et toutes les débauches des princes, à un homme ardent après tout cela, le lui montroient en proie à d'autres par son indolence, et à lui s'il osoit s'en emparer. Les astrologues l'animoient encore, en publiant que d'extraordinaires mouvements dans les cieux lui annonçoient une année glorieuse : genre d'hommes fait pour leurrer les grands, abuser les simples, qu'on chassera sans cesse de notre ville, et qui s'y maintiendra toujours. Poppée en avoit secrètement employé plusieurs qui furent l'instrument funeste de son mariage avec l'empereur. Ptolomée, un d'entre eux qui avoit accompagné Othon, lui avoit promis qu'il surviendroit à Néron ; et l'événement, joint à la vicillesse de Galba, à la jeunesse d'Othon, aux conjectures, et aux bruits publics, lui fit ajouter qu'il parviendroit à l'empire. Othon, suivant le penchant qu'à l'esprit humain de s'affectionner aux opinions par leur obscurité même, prenoit tout cela pour de la science, et pour des avis du destin ; et

Ptolomée ne manqua pas, selon la coutume, d'être l'instigateur du crime dont il avoit été le prophète.

Soit qu'Othon eût ou non formé ce projet, il est certain qu'il cultivoit depuis long-temps les gens de guerre, comme espérant succéder à l'empire ou l'usurper. En route, en bataille, au camp, nommant les vieux soldats par leur nom, et, comme ayant servi avec eux sous Néron, les appelant *camarades*, il reconnoissoit les uns, s'informoit des autres, et les aidoit tous de sa bourse ou de son crédit. Il entremêloit tout cela de fréquentes plaintes, de discours équivoques sur Galba, et de ce qu'il y a de plus propre à émouvoir le peuple. Les fatigues des marches, la rareté des vivres, la dureté du commandement, il envenimoit tout, comparant les anciennes et agréables navigations de la Campanie et des villes grecques avec les longs et rudes trajets des Pyrénées et des Alpes, où l'on pouvoit à peine soutenir le poids de ses armes.

Pudens, un des confidens de Tigellinus, séduisant diversement les plus remuans, les plus obérés, les plus crédules, achevoit d'allumer les esprits déjà échauffés des soldats. Il en vint au point que, chaque fois que Galba mangeoit chez Othon, l'on distribuoit cent sesterees par tête à la cohorte qui étoit de garde, comme pour sa part du festin; distribution que, sous l'air d'une largesse pu-

blique, Othon soutenoit encore par d'autres dons particuliers. Il étoit même si ardent à les corrompre, et la stupidité du préfet qu'on trompoit jusque sous ses yeux fut si grande, que, sur une dispute de Proculus, lancier de la garde, avec un voisin pour quelque borne commune, Othon acheta tout le champ du voisin et le donna à Proculus.

Ensuite il choisit pour chef de l'entreprise qu'il méditoit Onomastus, un de ses affranchis, qui lui ayant amené Barbius et Veturius, tous deux bas officiers des gardes, après les avoir trouvés à l'examen rusés et courageux, il les chargea de dons, de promesses, d'argent pour en gagner d'autres; et l'on vit ainsi deux manipulateurs entreprendre et venir à bout de disposer de l'empire romain. Ils mirent peu de gens dans le secret; et tenant les autres en suspens, ils les excitoient par divers moyens: les chefs, comme suspects par les bienfaits de Nymphidius; les soldats, par le dépit de se voir frustrés du donatif si longtemps attendu. Rappelant à quelques uns le souvenir de Néron, ils rallumoient en eux le desir de l'ancienne licence: enfin ils les effrayoient tous par la peur d'un changement dans la milice.

Sitôt qu'on sut la défection de l'armée d'Allemagne, le venin gagna les esprits déjà émus des légions et des auxiliaires. Bientôt les malinten-

tionnés se trouvèrent si disposés à la sédition, et les bonssi tièdes à la réprimer, que, le quatorze de janvier, Othon revenant de souper eût été enlevé, si l'on n'eût craint les erreurs de la nuit, les troupes cantonnées par toute la ville, et le peu d'accord qui règne dans la chaleur du vin. Ce ne fut pas l'intérêt de l'état qui retint ceux qui méditoient à jeu de souiller leurs mains dans le sang de leur prince, mais le danger qu'un autre ne fût pris dans l'obscurité pour Othon par les soldats des armées de Hongrie et d'Allemagne qui ne le connoissoient pas. Les conjurés étouffèrent plusieurs indices de la sédition naissante; et ce qu'il en parvint aux oreilles de Galba fut éludé par Lacon, homme incapable de lire dans l'esprit des soldats, ennemi de tout bon conseil qu'il n'avoit pas donné, et toujours résistant à l'avis des sages.

Le quinze de janvier, comme Galba sacrifioit au temple d'Apollon, l'aruspice Umbricius, sur le triste aspect des entrailles, lui dénonça d'actuelles embûches et un ennemi domestique, tandis qu'Othon, qui étoit présent se réjouissoit de ces mauvais augures et les interprétoit favorablement pour ses desseins. Un moment après, Onomastus vint lui dire que l'architecte et les experts l'attendoient, mot convenu pour lui annoncer l'assemblée des soldats et les apprêts de la conjuration. Othon fit croire à ceux qui demandoient où il al-

loit, que, près d'acheter une vicille maison de campagne, il vouloit auparavant la faire examiner; puis suivant l'affranchi à travers le palais de Tibère au Vélabre, et de là vers la colonne dorée sous le temple de Saturne, il fut salué empereur par vingt-trois soldats, qui le placèrent aussitôt sur une chaire curule, tout consterné de leur petit nombre, et l'environnèrent l'épée à la main. Chemin faisant, ils furent joints par un nombre à-peu-près égal de leurs camarades. Les uns, instruits du complot, l'accompagnoient à grands cris avec leurs armes; d'autres, frappés du spectacle, se dispoient en silence à prendre conseil de l'événement.

Le tribun Martialis, qui étoit de garde au camp, effrayé d'une si prompte et si grande entreprise, ou craignant que la sédition n'eût gagné ses soldats et qu'il ne fût tué en s'y opposant, fut soupçonné par plusieurs d'en être complice. Tous les autres tribuns et centurions préférèrent aussi le parti le plus sûr au plus honnête. Enfin tel fut l'état des esprits, qu'un petit nombre ayant entrepris un forfait détestable, plusieurs l'approuvèrent et tous le souffrirent.

Cependant Galba, tranquillement occupé de son sacrifice, importunoit les dieux pour un empire qui n'étoit plus à lui, quand tout-à-coup un bruit s'éleva que les troupes enlevoient un séna-

teur qu'on ne nommoit pas, mais qu'on sut ensuite être Othon. Aussitôt on vit accourir des gens de tous les quartiers ; et à mesure qu'on les rencontroit, plusieurs augmentoient le mal et d'autres l'exténuoient, ne pouvant en cet instant même renoncer à la flatterie. On tint conseil, et il fut résolu que Pison sonderoit la disposition de la cohorte qui étoit de garde au palais, réservant l'autorité encore entière de Galba pour de plus pressants besoins. Ayant donc assemblé les soldats devant les degrés du palais, Pison leur parla ainsi :
« Compagnons, il y a six jours que je fus nommé
« César sans prévoir l'avenir, et sans savoir si ce
« choix me seroit utile ou funeste ; c'est à vous d'en
« fixer le sort pour la république et pour nous.
« Ce n'est pas que je craigne pour moi-même,
« trop instruit par mes malheurs à ne point compter sur la prospérité : mais je plains mon père,
« le sénat et l'empire, en nous voyant réduits à
« recevoir la mort ou à la donner, extrémité non
« moins cruelle pour des gens de bien, tandis qu'a
« près les derniers mouvements on se félicitoit que
« Rome eût été exempte de violence et de meurtres, et qu'on espéroit avoir pourvu, par l'adoption, à prévenir toute cause de guerre après la
« mort de Galba.

« Je ne vous parlerai ni de mon nom ni de mes
« mœurs. On a peu besoin de vertus pour se com-

« parer à Othon. Ses vices, dont il fait toute sa
« gloire, ont ruiné l'état quand il étoit ami du
« prince. Est-ce par son air, par sa démarche, par
« sa parure efféminée, qu'il se croit digne de l'em-
« pire? On se trompe beaucoup si l'on prend son
« luxe pour de la libéralité. Plus il saura perdre,
« et moins il saura donner. Débauches, festins, at-
« troupements de femmes, voilà les projets qu'il
« méfite, et, selon lui, les droits de l'empire,
« dont la volupté sera pour lui seul, la honte et
« le déshonneur pour tous; car jamais souverain
« pouvoir acquis par le crime ne fut vertueuse-
« ment exercé. Galba fut nommé César par le genre
« humain, et je l'ai été par Galba de votre con-
« sentement. Compagnons, j'ignore s'il vous est
« indifférent que la république, le sénat et le
« peuple ne soient que de vains noms; mais je
« sais au moins qu'il vous importe que des scélé-
« rats ne vous donnent pas un chef.

« On a vu quelquefois des légions se révolter
« contre leurs tribuns. Jusqu'ici votre gloire et
« votre fidélité n'ont reçu nulle atteinte, et Néron
« lui-même vous abandonna plutôt qu'il ne fut
« abandonné de vous. Quoi! verrons-nous une
« trentaine au plus de déserteurs et de transfuges,
« à qui l'on ne permettroit pas de se choisir seu-
« lement un officier, faire un empereur? Si vous
« souffrez un tel exemple, si vous partagez le crime

« en le laissant commettre, cette licence passera
« dans les provinces; nous périrons par les meur-
« tres, et vous par les combats, sans que la solde
« en soit plus grande pour avoir égorgé son prince,
« que pour avoir fait son devoir : mais le donatif
« n'en vaudra pas moins, reçu de nous pour le
« prix de la fidélité, que d'un autre pour le prix
« de la trahison. »

Les lanciers de la garde ayant disparu, le reste de la cohorte, sans paroître mépriser le discours de Pison, se mit en devoir de préparer ses enseignes plutôt par hasard, et, comme il arrive en ces moments de trouble, sans trop savoir ce qu'on faisoit, que par une feinte insidieuse, comme on l'a cru dans la suite. Celsus fut envoyé au détachement de l'armée d'Illyrie vers le portique de Vipsanius. On ordonna aux primipilaires Serenus et Sabinus d'amener les soldats germains du temple de la Liberté. On se défioit de la légion marine, aigrie par le meurtre de ses soldats que Galba avoit fait tuer à son arrivée. Les tribuns Cerius, Subrinus et Longinus allèrent au camp prétorien pour tâcher d'étouffer la sédition naissante avant qu'elle eût éclaté. Les soldats menacèrent les deux premiers; mais Longin fut maltraité et désarmé, parcequ'il n'avoit pas passé par les grades militaires, et qu'étant dans la confiance de Galba il en étoit plus suspect aux rebelles. La

légion de mer ne balança pas à se joindre aux prétoriens : ceux du détachement d'Illyrie, présentant à Celsus la pointe des armes, ne voulurent point l'écouter ; mais les troupes d'Allemagne hésitèrent long-temps, n'ayant pas encore recouvré leurs forces, et ayant perdu toute mauvaise volonté depuis que, revenues malades de la longue navigation d'Alexandrie où Néron les avoit envoyées, Galba n'épargnoit ni soin ni dépense pour les rétablir. La foule du peuple et des esclaves, qui durant ce temps remplissoit le palais, demandoit à cris perçants la mort d'Othon et l'exil des conjurés, comme ils auroient demandé quelque scène dans les jeux publics ; non que le jugement ou le zèle excitât des clameurs qui changèrent d'objet dès le même jour, mais par l'usage établi d'enivrer chaque prince d'acclamations effrénées et de vaines flatteries.

Cependant Galba flottoit entre deux avis. Celui de Vinius étoit qu'il falloit armer les esclaves, rester dans le palais, et en barricader les avenues ; qu'au lieu de s'offrir à des gens échauffés on devoit laisser le temps aux révoltés de se repentir et aux fidèles de se rassurer ; que si la promptitude convient aux forfaits, le temps favorise les bons desseins ; qu'enfin l'on auroit toujours la même liberté d'aller s'il étoit nécessaire, mais qu'on n'étoit pas sûr d'avoir celle du retour au besoin.

Les autres jugeoient qu'en se hâtant de prévenir le progrès d'une sédition foible encore et peu nombreuse, on épouvanteroit Othon même, qui, s'étant livré furtivement à des inconnus, profiteroit, pour apprendre à représenter, de tout le temps qu'on perdroit dans une lâche indolence. Falloit-il attendre qu'ayant pacifié le camp il vint s'emparer de la place, et monter au Capitole aux yeux même de Galba, tandis qu'un si grand capitaine et ses braves amis, renfermés dans les portes et le seuil du palais, l'inviteroient pour ainsi dire à les assiéger? Quel secours pouvoit-on se promettre des esclaves, si on laissoit refroidir la faveur de la multitude, et sa première indignation plus puissante que tout le reste? D'ailleurs, disoient-ils, le parti le moins honnête est aussi le moins sûr; et, dût-on succomber au péril, il vaut encore mieux l'aller chercher; Othon en sera plus odieux, et nous en aurons plus d'honneur. Vinius résistant à cet avis fut menacé par Lacon à l'instigation d'Iclus, toujours prêt à servir sa haine particulière aux dépens de l'état.

Galba, sans hésiter plus long-temps, choisit le parti le plus spécieux. On envoya Pison le premier au camp, appuyé du crédit que devoient lui donner sa naissance, le rang auquel il venoit de monter, et sa colère contre Vinius, véritable ou supposée telle par ceux dont Vinius étoit haï et

que leur haine rendoit crédules. A peine Pison fut parti, qu'il s'éleva un bruit, d'abord vague et incertain, qu'Othon avoit été tué dans le camp : puis, comme il arrive aux mensonges importants, il se trouva bientôt des témoins oculaires du fait, qui persuadèrent aisément tous ceux qui s'en réjouissoient ou qui s'en soucioient peu ; mais plusieurs crurent que ce bruit étoit répandu et fomenté par les amis d'Othon, pour attirer Galba par le leurre d'une bonne nouvelle.

Ce fut alors que, les applaudissements et l'empressement outré gagnant plus haut qu'une populace imprudente, la plupart des chevaliers et des sénateurs, rassurés et sans précaution, forcèrent les portes du palais, et, courant au-devant de Galba, se plaignoient que l'honneur de le venger leur eût été ravi. Les plus lâches, et, comme l'effet le prouva, les moins capables d'affronter le danger, téméraires en paroles et braves de la langue, affirmoient tellement ce qu'ils savoient le moins, que, faute d'avis certain, et vaincu par ces clameurs, Galba prit une cuirasse, et, n'étant ni d'âge ni de force à soutenir le choc de la foule, se fit porter dans sa chaise. Il rencontra, sortant du palais, un gendarme nommé Julius Atticus, qui, montrant son glaive tout sanglant, s'écria qu'il avoit tué Othon. « Camarade, lui dit Galba, « qui vous l'a commandé? » Vigueur singulière

d'un homme attentif à réprimer la licence militaire, et qui ne se laissoit pas plus amorcer par les flatteries qu'effrayer par les menaces !

Dans le camp les sentiments n'étoient plus douteux ni partagés, et le zèle des soldats étoit tel, que, non contents d'environner Othon de leurs corps et de leurs bataillons, ils le placèrent au milieu des enseignes et des drapeaux, dans l'enceinte où étoit peu auparavant la statue d'or de Galba. Ni tribuns ni centurions ne pouvoient approcher, et les simples soldats criaient qu'on prit garde aux officiers. On n'entendoit que clameurs, tumultes, exhortations mutuelles. Ce n'étoient pas les tièdes et les discordantes acclamations d'une populace qui flatte son maître ; mais tous les soldats qu'on voyoit accourir en foule étoient pris par la main, embrassés tout armés, amenés devant lui, et, après leur avoir dicté le serment, ils recommandoient l'empereur aux troupes et les troupes à l'empereur. Othon, de son côté, tendant les bras, saluant la multitude, envoyant des baisers, n'omettoit rien de servile pour commander.

Enfin, après que toute la légion de mer lui eut prêté le serment, se confiant en ses forces et voulant animer en commun tous ceux qu'il avoit excités en particulier, il monta sur le rempart du camp, et leur tint ce discours :

« Compagnons, j'ai peine à dire sous quel titre
« je me présente en ce lieu : car, élevé par vous à
« l'empire, je ne puis me regarder comme parti-
« culier, ni comme empereur tandis qu'un autre
« commande; et l'on ne peut savoir quel nom vous
« convient à vous-mêmes qu'en décidant si celui
« que vous protégez est le chef ou l'ennemi du
« peuple romain. Vous entendez que nul ne de-
« mande ma punition qu'il ne demande aussi la
« vôtre, tant il est certain que nous ne pouvons
« nous sauver ou périr qu'ensemble; et vous devez
« juger de la facilité avec laquelle le clément Galba
« a peut-être déjà promis votre mort par le meur-
« tre de tant de milliers de soldats innocents que
« personne ne lui demandoit. Je frémis en me rap-
« pelant l'horreur de son entrée et de son unique
« victoire, lorsqu'aux yeux de toute la ville il fit
« décimer les prisonniers suppliants qu'il avoit
« reçus en grace. Entré dans Rome sous de tels
« auspices, quelle gloire a-t-il acquise dans le gou-
« vernement, si ce n'est d'avoir fait mourir Sabinus
« et Marcellus en Espagne, Chilon dans les Gaules,
« Capiton en Allemagne, Macer en Afrique,
« Cingonius en route, Turpilien dans Rome, et
« Nymphidius au camp? Quelle armée ou quelle pro-
« vince si reculée sa cruauté n'a-t-elle point souillée
« et déshonorée, ou, selon lui, lavée et purifiée
« avec du sang? car, traitant les crimes de remèdes

« et donnant de faux noms aux choses, il appelle
« la barbarie sévérité, l'avarice économie, et dis-
« cipline tous les maux qu'il vous fait souffrir. Il
« n'y a pas sept mois que Néron est mort, et Iclus
« a déjà plus volé que n'ont fait Élius, Polyclète et
« Vatinius. Si Vinius lui-même eût été empereur,
« il eût gouverné avec moins d'avarice et de li-
« cence; mais il nous commande comme à ses
« sujets, et nous dédaigne comme ceux d'un autre.
« Ses richesses seules suffisent pour ce donatif qu'on
« nous vante sans cesse et qu'on ne vous donne
« jamais.

« Afin de ne pas même laisser d'espoir à son
« successeur, Galba a rappelé d'exil un homme
« qu'il jugeoit avare et dur comme lui. Les dieux
« vous ont avertis par les signes les plus évidents
« qu'ils désapprouvoient cette élection. Le sénat
« et le peuple romain ne lui sont pas plus favo-
« rables : mais leur confiance est toute en votre
« courage; car vous avez la force en main pour
« exécuter les choses honnêtes, et sans vous les
« meilleurs desseins ne peuvent avoir d'effet. Ne
« croyez pas qu'il soit ici question de guerres ni
« de périls, puisque toutes les troupes sont pour
« nous, que Galba n'a qu'une cohorte en toge dont
« il n'est pas le chef, mais le prisonnier, et dont
« le seul combat à votre aspect et à mon premier
« signe va être à qui m'aura le plus tôt reconnu.

« Enfin ce n'est pas le cas de temporiser dans
« une entreprise qu'on ne peut louer qu'après
« l'exécution. »

Aussitôt, ayant fait ouvrir l'arsenal, tous coururent aux armes sans ordre, sans règle, sans distinction des enseignes prétoriennes et des légionnaires, de l'écu des auxiliaires et du bouclier romain; et, sans que ni tribun ni centurion s'en mêlât, chaque soldat, devenu son propre officier, s'animoit et s'excitoit lui-même à mal faire par le plaisir d'affliger les gens de bien.

Déjà Pison, effrayé du frémissement de la sédition croissante et du bruit des clameurs qui retentissoit jusque dans la ville, s'étoit mis à la suite de Galba qui s'acheminoit vers la place. Déjà, sur les mauvaises nouvelles apportées par Celsus, les uns parloient de retourner au palais, d'autres d'aller au Capitole, le plus grand nombre d'occuper les rostres. Plusieurs se contentoient de contredire l'avis des autres; et, comme il arrive dans les mauvais succès, le parti qu'il n'étoit plus temps de prendre sembloit alors le meilleur. On dit que Lacon méditoit à l'insu de Galba de faire tuer Vinius; soit qu'il espérât adoucir les soldats par ce châtement, soit qu'il le crût complice d'Othon, soit enfin par un mouvement de haine. Mais le temps et le lieu l'ayant fait balancer par la crainte de ne pouvoir plus arrêter le sang après avoir

commencé d'en répandre, l'effroi des survenants, la dispersion du cortège, et le trouble de ceux qui s'étoient d'abord montrés si pleins de zèle et d'ardeur, achevèrent de l'en détourner.

Cependant, entraîné çà et là, Galba cédoit à l'impulsion des flots de la multitude, qui, remplissant de toutes parts les temples et les basiliques, n'offroit qu'un aspect lugubre. Le peuple et les citoyens, l'air morne et l'oreille attentive, ne pousoient point de cris; il ne régnoit ni tranquillité ni tumulte, mais un silence qui marquoit à-la-fois la frayeur et l'indignation. On dit pourtant à Othon que le peuple prenoit les armes, sur quoi il ordonna de forcer les passages et d'occuper les postes importants. Alors, comme s'il eût été question non de massacrer dans leur prince un vieillard désarmé, mais de renverser Pacore ou Vologèse du trône des Arsacides, on vit les soldats romains écrasant le peuple, foulant aux pieds les sénateurs, pénétrer dans la place à la course de leurs chevaux et à la pointe de leurs armes, sans respecter le Capitole ni les temples des dieux, sans craindre les princes présents et à venir, vengeurs de ceux qui les ont précédés.

A peine aperçut-on les troupes d'Othon, que l'enseigne de l'escorte de Galba, appelé, dit-on, Vergilio, arracha l'image de l'empereur et la jeta par terre. A l'instant tous les soldats se déclarèrent,

le peuple fuit, quiconque hésite voit le fer prêt à le percer. Près du lac de Curtius, Galba tomba de sa chaise par l'effroi de ceux qui le portoient, et fut d'abord enveloppé. On a rapporté diversement ses dernières paroles selon la haine ou l'admiration qu'on avoit pour lui : quelques uns disent qu'il demanda d'un ton suppliant quel mal il avoit fait, priant qu'on lui laissât quelques jours pour payer le donatif; mais plusieurs assurent que, présentant hardiment la gorge aux soldats, il leur dit de frapper s'ils croyoient sa mort utile à l'état. Les meurtriers écoutèrent peu ce qu'il pouvoit dire. On n'a pas bien su qui l'avoit tué : les uns nomment Terentius, d'autres Lecanius; mais le bruit commun est que Camurius, soldat de la quinzième légion, lui coupa la gorge. Les autres lui déchiquetèrent cruellement les bras et les jambes, car la cuirasse couvroit la poitrine; et leur barbare férocité chargeoit encore de blessures un corps déjà mutilé.

On vint ensuite à Vinius, dont il est pareillement douteux si le subit effroi lui coupa la voix, ou s'il s'écria qu'Othon n'avoit point ordonné sa mort; paroles qui pouvoient être l'effet de sa crainte, ou plutôt l'aveu de sa trahison, sa vie et sa réputation portant à le croire complice d'un crime dont il étoit cause.

On vit ce jour-là dans Sempronius Densus un

exemple mémorable pour notre temps. C'étoit un centurion de la cohorte prétorienne, chargé par Galba de la garde de Pison : il se jeta le poignard à la main au-devant des soldats en leur reprochant leur crime ; et, du geste et de la voix attirant les coups sur lui seul, il donna le temps à Pison de s'échapper quoique blessé. Pison se sauva dans le temple de Vesta, où il reçut asile par la piété d'un esclave qui le cacha dans sa chambre ; précaution plus propre à différer sa mort que la religion ni le respect des autels. Mais Florus, soldat des cohortes britanniques, qui depuis long-temps avoit été fait citoyen par Galba, et Staius Murcus, lancier de la garde, tous deux particulièrement altérés du sang de Pison, vinrent de la part d'Othon le tirer de son asile, et le tuèrent à la porte du temple.

Cette mort fut celle qui fit le plus de plaisir à Othon ; et l'on dit que ses regards avides ne pouvoient se lasser de considérer cette tête, soit que, délivré de toute inquiétude, il commençât alors à se livrer à la joie, soit que son ancien respect pour Galba et son amitié pour Vinius mêlant à sa cruauté quelque image de tristesse, il se crût plus permis de prendre plaisir à la mort d'un concurrent et d'un ennemi. Les têtes furent mises chacune au bout d'une pique et portées parmi les enseignes des cohortes et autour de l'aigle de la

légion : c'étoit à qui feroit parade de ses mains sanglantes, à qui, faussement ou non, se vanteroit d'avoir commis ou vu ces assassinats, comme d'exploits glorieux et mémorables. Vitellius trouva dans la suite plus de cent vingt placets de gens qui demandoient récompense pour quelque fait notable de ce jour-là : il les fit tous chercher et mettre à mort, non pour honorer Galba, mais selon la maxime des princes de pourvoir à leur sûreté présente par la crainte des châtimens futurs.

Vous eussiez cru voir un autre sénat et un autre peuple. Tout accouroit au camp : chacun s'empressoit à devancer les autres, à maudire Galba, à vanter le bon choix des troupes, à baiser les mains d'Othon ; moins le zèle étoit sincère, plus on affectoit d'en montrer. Othon de son côté ne rebutoit personne, mais des yeux et de la voix tâchoit d'adoucir l'avidité férocité des soldats. Ils ne cessoient de demander le supplice de Celsus, consul désigné, et, jusqu'à l'extrémité, fidèle ami de Galba : son innocence et ses services étoient des crimes qui les irritoient. On voyoit qu'ils ne cherchoient qu'à faire périr tout homme de bien, et commencer les meurtres et le pillage : mais Othon qui pouvoit commander des assassinats n'avoit pas encore assez d'autorité pour les défendre. Il fit donc lier Celsus, affectant une

grande colère, et le sauva d'une mort présente en feignant de le réserver à des tourments plus cruels.

Alors tout se fit au gré des soldats. Les prétoriens se choisirent eux-mêmes leurs préfets. A Firmus, jadis manipulateur, puis commandant du guet, et qui, du vivant même de Galba, s'étoit attaché à Othon, ils joignirent Licinius Proculus, que son étroite familiarité avec Othon fit soupçonner d'avoir favorisé ses desseins. En donnant à Sabinus la préfecture de Rome, ils suivirent le sentiment de Néron sous lequel il avoit eu le même emploi; mais le plus grand nombre ne voyoit en lui que Vespasien son frère: ils sollicitèrent l'affranchissement des tributs annuels que, sous le nom de congés à temps, les simples soldats payoient aux centurions. Le quart des manipulateurs étoit aux vivres ou dispersé dans le camp; et pourvu que le droit du centurion ne fût pas oublié, il n'y avoit sorte de vexation dont ils s'abstinssent, ni sorte de métiers dont ils rougissent. Du profit de leurs voleries et des plus serviles emplois ils payoient l'exemption du service militaire; et quand ils s'étoient enrichis, les officiers, les accablant de travaux et de peine, les forçoient d'acheter de nouveaux congés. Enfin, épuisés de dépense et perdus de mollesse, ils revenoient au manipule pauvres et fainéants, de

laborieux qu'ils en étoient partis et de riches qu'ils y devoient retourner. Voilà comment, également corrompus tour-à-tour par la licence et par la misère, ils ne cherchoient que mutineries, révoltes, et guerres civiles. De peur d'irriter les centurions en gratifiant les soldats à leurs dépens, Othon promit de payer du fisc les congés annuels, établissement utile, et depuis confirmé par tous les bons princes pour le maintien de la discipline. Le préfet Lacon, qu'on feignit de reléguer dans une île, fut tué par un garde envoyé pour cela par Othon : Icelus fut puni publiquement en qualité d'affranchi.

Le comble des maux dans un jour si rempli de crimes fut l'allégresse qui le termina. Le préteur de Rome convoqua le sénat; et, tandis que les autres magistrats outroient à l'envi l'adulation, les sénateurs accourent, décernent à Othon la puissance tribunitienne, le nom d'Auguste, et tous les honneurs des empereurs précédents, tâchant d'effacer ainsi les injures dont ils venoient de le charger, et auxquelles il ne parut point sensible. Que ce fût clémence ou délai de sa part, c'est ce que le peu de temps qu'il a régné n'a pas permis de savoir.

S'étant fait conduire au Capitole, puis au palais, il trouva la place ensanglantée des morts qui y étoient encore étendus, et permit qu'ils fussent

brûlés et enterrés. Verania, femme de Pison, Scribonianus son frère, et Crispine, fille de Vinius, recueillirent leurs corps, et, ayant cherché les têtes, les rachetèrent des meurtriers qui les avoient gardées pour les vendre.

Pison finit ainsi la trente-unième année d'une vie passée avec moins de bonheur que d'honneur. Deux de ses frères avoient été mis à mort, Magnus par Claude, et Crassus par Néron: lui-même, après un long exil, fut six jours César, et, par une adoption précipitée, sembla n'avoir été préféré à son aîné que pour être mis à mort avant lui. Vinius vécut quarante-sept ans avec des mœurs inconstantes: son père étoit de famille prétorienne; son aïeul maternel fut au nombre des proscrits. Il fit avec infamie ses premières armes sous Calvisius Sabinus, lieutenant-général dont la femme, indécemment curieuse de voir l'ordre du camp, y entra de nuit et en habit d'homme, et, avec la même impudence, parcourut les gardes et tous les postes, après avoir commencé par souiller le lit conjugal; crime dont on taxa Vinius d'être complice. Il fut donc chargé de chaînes par ordre de Caligula: mais bientôt, les révolutions des temps l'ayant fait délivrer, il monta sans reproche de grade en grade. Après sa préture, il obtint avec applaudissement le commandement d'une légion; mais se déshonorant

derechef par la plus servile bassesse, il vola une coupe d'or dans un festin de Claude, qui ordonna le lendemain que de tous les convives on servît le seul Vinius en vaisselle de terre. Il ne laissa pas de gouverner ensuite la Gaule narbonnoise, en qualité de proconsul, avec la plus sévère intégrité. Enfin, devenu tout-à-coup ami de Galba, il se montra prompt, hardi, rusé, méchant, habile selon ses desseins, et toujours avec la même vigueur. On n'eut point d'égard à son testament à cause de ses grandes richesses; mais la pauvreté de Pison fit respecter ses dernières volontés.

Le corps de Galba, négligé long-temps, et chargé de mille outrages dans la licence des ténèbres, reçut une humble sépulture dans ses jardins particuliers, par les soins d'Argius, son intendant, et l'un de ses plus anciens domestiques. Sa tête, plantée au bout d'une lance, et défigurée par les valets et goujats, fut trouvée le jour suivant devant le tombeau de Patrobc, affranchi de Néron, qu'il avoit fait punir, et mise avec son corps déjà brûlé. Telle fut la fin de Sergius Galba, après soixante et treize ans de vie et de prospérité sous cinq princes, et plus heureux sujet que souverain. Sa noblesse étoit ancienne, et sa fortune immense. Il avoit un génie médiocre, point de vices, et peu de vertus. Il ne fuyoit ni ne cherchoit la réputation : sans convoiter les richesses

d'autrui, il étoit ménager des siennes, avare de celles de l'état. Subjugué par ses amis et ses affranchis, et juste ou méchant par leur caractère, il laissoit faire également le bien et le mal, approuvant l'un et ignorant l'autre : mais un grand nom et le malheur des temps lui faisoient imputer à vertu ce qui n'étoit qu'indolence. Il avoit servi dans sa jeunesse en Germanie avec honneur, et s'étoit bien comporté dans le proconsulat d'Afrique : devenu vieux, il gouverna l'Espagne citérieure avec la même équité. En un mot, tant qu'il fut homme privé, il parut au-dessus de son état ; et tout le monde l'eût jugé digne de l'empire, s'il n'y fût jamais parvenu.

A la consternation que jeta dans Rome l'atrocité de ces récentes exécutions, et à la crainte qu'y causoient les anciennes mœurs d'Othon, se joignit un nouvel effroi par la défection de Vitellius, qu'on avoit cachée du vivant de Galba, en laissant croire qu'il n'y avoit de révolte que dans l'armée de la Haute-Allemagne. C'est alors qu'avec le sénat et l'ordre équestre, qui prenoient quelque part aux affaires publiques, le peuple même déplorait ouvertement la fatalité du sort, qui sembloit avoir suscité pour la perte de l'empire deux hommes, les plus corrompus des mortels par la mollesse, la débauche, l'impudicité. On ne voyoit pas seulement renaître les cruautés commises durant la

paix, mais l'horreur des guerres civiles où Rome avoit été si souvent prise par ses propres troupes, l'Italie dévastée, les provinces ruinées. Pharsale, Philippes, Pérouse et Modène, ces noms célèbres par la désolation publique, revenoient sans cesse à la bouche. Le monde avoit été presque bouleversé quand des hommes dignes du souverain pouvoir se le disputèrent. Jules et Auguste vainqueurs avoient soutenu l'empire, Pompée et Brutus eussent relevé la république. Mais étoit-ce pour Vitellius ou pour Othon qu'il falloit invoquer les dieux? et quelque parti qu'on prît entre de tels compétiteurs, comment éviter de faire des vœux impies et des prières sacrilèges, quand l'événement de la guerre ne pouvoit dans le vainqueur montrer que le plus méchant? Il y en avoit qui songeoient à Vespasien et à l'armée d'Orient; mais, quoiqu'ils préférassent Vespasien aux deux autres, ils ne laissoient pas de craindre cette nouvelle guerre comme une source de nouveaux malheurs: outre que la réputation de Vespasien étoit encore équivoque; car il est le seul parmi tant de princes que le rang suprême ait changé en mieux.

Il faut maintenant exposer l'origine et les causes des mouvements de Vitellius. Après la défaite et la mort de Vindex, l'armée, qu'une victoire sans danger et sans peine venoit d'enrichir, fière de sa gloire et de son butin, et préférant le pillage à la

paie, ne cherchoit que guerres et que combats. Long-temps le service avoit été infructueux et dur, soit par la rigueur du climat et des saisons, soit par la sévérité de la discipline, toujours inflexible durant la paix, mais que les flatteries des séducteurs et l'impunité des traîtres énervent dans les guerres civiles. Hommes, armes, chevaux, tout s'offroit à qui sauroit s'en servir et s'en illustrer; et, au lieu qu'avant la guerre les armées étant éparses sur les frontières, chacun ne connoissoit que sa compagnie et son bataillon, alors les légions rassemblées contre Vindex, ayant comparé leur force à celles des Gaules, n'attendoient qu'un nouveau prétexte pour chercher querelle à des peuples qu'elles ne traitoient plus d'amis et de compagnons, mais de rebelles et de vaincus. Elles comptoient sur la partie des Gaules qui confine au Rhin, et dont les habitants ayant pris le même parti les excitoient alors puissamment contre les galbiens, nom que par mépris pour Vindex ils avoient donné à ses partisans. Le soldat, animé contre les Éduens et les Séquanois, et mesurant sa colère sur leur opulence, dévorait déjà dans son cœur le pillage des villes et des champs et les dépouilles des citoyens. Son arrogance et son avidité, vices communs à qui se sent le plus fort, s'irritoient encore par les bravades des Gaulois, qui, pour faire dépit aux troupes, se vantoient de

la remise du quart des tributs, et du droit qu'ils avoient reçu de Galba.

A tout cela se joignoit un bruit adroitement répandu et inconsidérément adopté, que les légions seroient décimées et les plus braves centurions cassés. De toutes parts venoient des nouvelles fâcheuses : rien de Rome que de sinistre ; la mauvaise volonté de la colonie lyonnaise, et son opiniâtre attachement pour Néron, étoit la source de mille faux bruits. Mais la haine et la crainte particulière jointe à la sécurité générale qu'inspiroient tant de forces réunies, fournissoient dans le camp une assez ample matière au mensonge et à la crédulité.

Au commencement de décembre, Vitellius, arrivé dans la Germanie inférieure, visita soigneusement les quartiers où, quelquefois avec prudence et plus souvent par ambition, il effaçoit l'ignominie, adoucissoit les châtimens, et rétablissoit chacun dans son rang ou dans son honneur. Il répara sur-tout avec beaucoup d'équité les injustices que l'avarice et la corruption avoient fait commettre à Capiton en avançant ou déplaçant les gens de guerre. On lui obéissoit plutôt comme à un souverain que comme à un proconsul, mais il étoit souple avec les hommes fermes. Libéral de son bien, prodigue de celui d'autrui, il étoit d'une profusion sans mesure, que ses amis, changeant,

par l'ardeur de commander, ses vertus en vices, appeloient douceur et bonté. Plusieurs dans le camp cachoient sous un air modeste et tranquille beaucoup de vigueur à mal faire; mais Valens et Cécina, lieutenants-généraux, se distinguoient par une avidité sans bornes qui n'en laissoit point à leur audace. Valens sur-tout, après avoir étouffé les projets de Capiton et prévenu l'incertitude de Verginius, outré de l'ingratitude de Galba, ne cessoit d'exciter Vitellius en lui vantant le zèle des troupes. Il lui disoit que sur sa réputation Hordeonius ne balanceroit pas un moment; que l'Angleterre seroit pour lui; qu'il auroit des secours de l'Allemagne; que toutes les provinces flottoient sous le gouvernement précaire et passager d'un vicillard; qu'il n'avoit qu'à tendre les bras à la fortune et courir au-devant d'elle; que les doutes convenoient à Verginius, simple chevalier romain, fils d'un père inconnu, et qui, trop au-dessous du rang suprême, pouvoit le refuser sans risque: mais quant à lui, dont le père avoit eu trois consulats, la censure, et César pour collègue, que plus il avoit de titres pour aspirer à l'empire, plus il lui étoit dangereux de vivre en homme privé. Ces discours agitant Vitellius portoient dans son esprit indolent plus de desirs que d'espoir.

Cependant Cécina, grand, jeune, d'une belle

figure, d'une démarche imposante, ambitieux, parlant bien, flattoit et gaignoit les soldats de l'Allemagne supérieure. Questeur en Bétique, il avoit pris des premiers le parti de Galba, qui lui donna le commandement d'une légion : mais ayant reconnu qu'il détournoit les deniers publics, il le fit accuser de péculat ; ce que Cécina supportant impatiemment, il s'efforça de tout brouiller et d'ensevelir ses fautes sous les ruines de la république. Il y avoit déjà dans l'armée assez de penchant à la révolte ; car elle avoit de concert pris parti contre Vindex, et ce ne fut qu'après la mort de Néron qu'elle se déclara pour Galba, en quoi même elle se laissa prévenir par les cohortes de la Germanie inférieure. De plus, les peuples de Trèves, de Langres, et de toutes les villes dont Galba avoit diminué le territoire et qu'il avoit maltraitées par de rigoureux édits, mêlés dans les quartiers des légions, les excitoient par des discours séditieux ; et les soldats, corrompus par les habitants, n'attendoient qu'un homme qui voulût profiter de l'offre qu'ils avoient faite à Verginius. La cité de Langres avoit, selon l'ancien usage, envoyé aux légions le présent des mains enlacées, en signe d'hospitalité. Les députés, affectant une contenance affligée, commencèrent à raconter de chambrée en chambrée les injures qu'ils recevoient et les graces qu'on faisoit aux cités voisines ;

puis, se voyant écoutés, ils échauffoient les esprits par l'énumération des mécontentements donnés à l'armée et de ceux qu'elle avoit encore à craindre.

Enfin tout se préparant à la sédition, Hordeonius renvoya les députés et les fit sortir de nuit pour cacher leur départ. Mais cette précaution réussit mal, plusieurs assurant qu'ils avoient été massacrés, et que si l'on ne prenoit garde à soi, les plus braves soldats qui avoient osé murmurer de ce qui se passoit seroient ainsi tués de nuit à l'insu des autres. Là-dessus les légions s'étant liguées par un engagement secret, on fit venir les auxiliaires, qui d'abord donnèrent de l'inquiétude aux cohortes et à la cavalerie qu'ils environnoient, et qui craignirent d'en être attaquées. Mais bientôt tous avec la même ardeur prirent le même parti; mutins plus d'accord dans la révolte qu'ils ne furent dans leur devoir.

Cependant le premier janvier les légions de la Germanie inférieure prêtèrent solennellement le serment de fidélité à Galba, mais à contre-cœur et seulement par la voix de quelques uns dans les premiers rangs; tous les autres gardoient le silence, chacun n'attendant que l'exemple de son voisin, selon la disposition naturelle aux hommes de seconder avec courage les entreprises qu'ils n'osent commencer. Mais l'émotion n'étoit pas la

même dans toutes les légions. Il régnoit un si grand trouble dans la première et dans la cinquième, que quelques uns jetèrent des pierres aux images de Galba. La quinzième et la seizième, sans aller au-delà du murmure et des menaces, cherchoient le moment de commencer la révolte. Dans l'armée supérieure, la quatrième et la vingt-deuxième légion, allant occuper les mêmes quartiers, brisèrent les images de Galba ce même premier de janvier; la quatrième sans balancer, la vingt-deuxième ayant d'abord hésité, se détermina de même: mais pour ne pas paroître avilir la majesté de l'empire elles jurèrent au nom du sénat et du peuple romain, mots surannés depuis long-temps. On ne vit ni généraux ni officiers faire le moindre mouvement en faveur de Galba; plusieurs même dans le tumulte cherchoient à l'augmenter, quoique jamais de dessus le tribunal ni par de publiques harangues; de sorte que jusque-là on n'auroit su à qui s'en prendre.

Le proconsul Hordeonius, simple spectateur de la révolte, n'osa faire le moindre effort pour réprimer les séditeux, contenir ceux qui flottoient, ou ranimer les fidèles: négligent et craintif, il fut élément par lâcheté. Nonius Receptus, Donatius Valens, Romillius Marcellus, Calpurnius Repentinus, tous quatre centurions de la vingt-deuxième légion, ayant voulu défendre les images de Galba,

les soldats se jetèrent sur eux et les lièrent. Après cela il ne fut plus question de la foi promise ni du serment prêté; et, comme il arrive dans les séditions, tout fut bientôt du côté du plus grand nombre. La même nuit, Vitellius étant à table à Cologne, l'enseigne de la quatrième légion le vint avertir que les deux légions, après avoir renversé les images de Galba, avoient juré fidélité au sénat et au peuple romain; serment qui fut trouvé ridicule. Vitellius, voyant l'occasion favorable, et résolu de s'offrir pour chef, envoya des députés annoncer aux légions que l'armée supérieure s'étoit révoltée contre Galba, qu'il falloit se préparer à faire la guerre aux rebelles, ou, si l'on aimoit mieux la paix, à reconnoître un autre empereur, et qu'ils couroient moins de risque à l'élire qu'à l'attendre.

Les quartiers de la première légion étoient les plus voisins. Fabius Valens, lieutenant-général, fut le plus diligent, et vint le lendemain, à la tête de la cavalerie de la légion et des auxiliaires, saluer Vitellius empereur. Aussitôt ce fut parmi les légions de la province à qui prévindroit les autres, et l'armée supérieure, laissant ces mots spécieux de sénat et de peuple romain, reconnut aussi Vitellius, le 3 de janvier, après s'être jouée durant deux jours du nom de la république. Ceux de Trèves, de Langres et de Cologne, non moins

ardents que les gens de guerre, offroient à l'envi, selon leurs moyens, troupes, chevaux, armes, argent. Ce zèle ne se bornoit pas aux chefs des colonies et des quartiers, animés par le concours présent et par les avantages que leur promettoit la victoire; mais les manipules, et même les simples soldats, transportés par instinct, et prodigues par avarice, venoient, faute d'autres biens, offrir leur paie, leur équipage, et jusqu'aux ornements d'argent dont leurs armes étoient garnies.

Vitellius, ayant remercié les troupes de leur zèle, commit aux chevaliers romains le service auprès du prince, que les affranchis faisaient auparavant. Il acquitta du fisc les droits dus aux centurions par les manipulaires. Il abandonna beaucoup de gens à la fureur des soldats, et en sauva quelques uns en feignant de les envoyer en prison. Propinquus, intendant de la Belgique, fut tué sur-le-champ; mais Vitellius sut adroitement soustraire aux troupes irritées Julius Burdo, commandant de l'armée navale, taxé d'avoir intenté des accusations et ensuite tendu des pièges à Fontéius Capiton. Capiton étoit regretté; et parmi ces furieux on pouvoit tuer impunément, mais non pas épargner sans ruse. Burdo fut donc mis en prison, et relâché bientôt après la victoire, quand les soldats furent apaisés. Quant au centurion Crispinus, qui s'étoit souillé du sang de

Capiton, et dont le crime n'étoit pas équivoque à leurs yeux, ni la personne regrettable à ceux de Vitellius, il fut livré pour victime à leur vengeance. Julius Civilis, puissant chez les Bataves, échappa au péril par la crainte qu'on eut que son supplice n'aliénât un peuple si féroce; d'autant plus qu'il y avoit dans Langres huit cohortes bataves auxiliaires de la quatorzième légion, lesquelles s'en étoient séparées par l'esprit de discorde qui régnoit en ce temps-là, et qui pouvoient produire un grand effet en se déclarant pour ou contre. Les centurions Nonius, Donatius, Romillius, Calpurnius, dont nous avons parlé, furent tués par l'ordre de Vitellius, comme coupables de fidélité, crime irrémissible chez des rebelles. Valerius Asiaticus, commandant de la Belgique, et dont peu après Vitellius épousa la fille, se joignit à lui. Julius Blæsus, gouverneur du Lyonnois, en fit de même avec les troupes qui venoient à Lyon; savoir, la légion d'Italie et l'escadron de Turin: celles de la Rhétique ne tardèrent point à suivre cet exemple.

Il n'y eut pas plus d'incertitude en Angleterre. Trebellius Maximus qui y commandoit s'étoit fait haïr et mépriser de l'armée par ses vices et son avarice; haine que fomentoit Roscius Cælius, commandant de la vingtième légion, brouillé depuis long-temps avec lui, mais à l'occasion des guerres

civiles devenu son ennemi déclaré. Trebellius traitoit Cælius de séditieux, de perturbateur de la discipline; Cælius l'accusoit à son tour de piller et ruiner les légions. Tandis que les généraux se déshonoroient par ces opprobres mutuels, les troupes perdant tout respect en vinrent à tel excès de licence que les cohortes et la cavalerie se joignirent à Cælius, et que Trebellius, abandonné de tous et chargé d'injures, fut contraint de se réfugier auprès de Vitellius. Cependant, sans chef consulaire, la province ne laissa pas de rester tranquille, gouvernée par les commandants des légions que le droit rendoit tous égaux, mais que l'audace de Cælius tenoit en respect.

Après l'accession de l'armée britannique, Vitellius, bien pourvu d'armes et d'argent, résolut de faire marcher ses troupes par deux chemins et sous deux généraux. Il chargea Fabius Valens d'attirer à son parti les Gaules, ou, sur leur refus, de les ravager, et de déboucher en Italie par les Alpes cottiennes : il ordonna à Cécina de gagner la crête des Pennines par le plus court chemin. Valens eut l'élite de l'armée inférieure avec l'aigle de la cinquième légion, et assez de cohortes et de cavalerie pour lui faire une armée de quarante mille hommes. Cécina en conduisit trente mille de l'armée supérieure, dont la vingt-unième légion faisoit la principale force. On joignit à l'une

et à l'autre armée des Germains auxiliaires dont Vitellius recruta aussi la sienne, avec laquelle il se préparoit à suivre le sort de la guerre.

Il y avoit entre l'armée et l'empereur une opposition bien étrange. Les soldats, pleins d'ardeur, sans se soucier de l'hiver ni d'une paix prolongée par indolence, ne demandoient qu'à combattre; et, persuadés que la diligence est sur-tout essentielle dans les guerres civiles, où il est plus question d'agir que de consulter, ils vouloient profiter de l'effroi des Gaules et des lenteurs de l'Espagne, pour envahir l'Italie et marcher à Rome. Vitellius, engourdi et dès le milieu du jour surchargé d'indigestions et de vin, consommait d'avance les revenus de l'empire dans un vain luxe et des festins immenses; tandis que le zèle et l'activité des troupes suppléaient au devoir du chef, comme si, présent lui-même, il eût encouragé les braves et menacé les lâches.

Tout étant prêt pour le départ, elles en demandèrent l'ordre, et sur-le-champ donnèrent à Vitellius le surnom de Germanique; mais, même après la victoire, il défendit qu'on le nommât César. Valens et son armée eurent un favorable augure pour la guerre qu'ils alloient faire; car le jour même du départ, un aigle planant doucement à la tête des bataillons, sembla leur servir de guide; et durant un long espace les soldats

poussèrent tant de cris de joie et l'aigle s'en effraya si peu, qu'on ne douta pas sur ces présages d'un grand et heureux succès.

L'armée vint à Trèves en toute sécurité, comme chez des alliés. Mais, quoiqu'elle reçût toutes sortes de bons traitements à Divodure, ville de la province de Metz, une terreur panique fit prendre sans sujet les armes aux soldats pour la détruire. C'en'étoit point l'ardeur du pillage qui les animoit, mais une fureur, une rage, d'autant plus difficile à calmer qu'on en ignoroit la cause. Enfin, après bien des prières et le meurtre de quatre mille hommes, le général sauva le reste de la ville. Cela répandit une telle terreur dans les Gaules, que de toutes les provinces où passoit l'armée on voyoit accourir le peuple et les magistrats suppliants, les chemins se couvrir de femmes, d'enfants, de tous les objets les plus propres à fléchir un ennemi même, et qui, sans avoir de guerre, imploroient la paix.

A Toul, Valens apprit la mort de Galba et l'élection d'Othon. Cette nouvelle, sans effrayer ni réjouir les troupes, ne changea rien à leurs desseins; mais elle détermina les Gaulois qui, haïssant également Othon et Vitellius, craignoient de plus celui-ci. On vint ensuite à Langres, province voisine, et du parti de l'armée; elle y fut bien reçue, et s'y comporta honnêtement. Mais cette tran-

quillité fut troublée par les excès des cohortes détachées de la quatorzième légion, dont j'ai parlé ci-devant, et que Valens avoit jointes à son armée. Une querelle, qui devint émeute, s'éleva entre les Bataves et les légionnaires; et les uns et les autres ayant ameuté leurs camarades, on étoit sur le point d'en venir aux mains, si, par le châtement de quelques Bataves, Valens n'eût rappelé les autres à leur devoir. On s'en prit mal à propos aux Éduens du sujet de la querelle. Il leur fut ordonné de fournir de l'argent, des armes et des vivres, gratuitement. Ce que les Éduens firent par force, les Lyonnois le firent volontiers : aussi furent-ils délivrés de la légion italique et de l'escadron de Turin qu'on enmenoit, et on ne laissa que la dix-huitième cohorte à Lyon, son quartier ordinaire. Quoique Manlius Valens, commandant de la légion italique, eût bien mérité de Vitellius, il n'en reçut aucun honneur. Fabius l'avoit desservi secrètement; et, pour mieux le tromper, il affectoit de le louer en public.

Il régnoit entre Vienne et Lyon d'anciennes discordes que la dernière guerre avoit ranimées : il y avoit eu beaucoup de sang versé de part et d'autre, et des combats plus fréquents et plus opiniâtres que s'il n'eût été question que des intérêts de Galba ou de Néron. Les revenus publics de la province de Lyon avoient été confisqués par Galba sous le

nom d'amende. Il fit, au contraire, toutes sortes d'honneurs aux Viennois, ajoutant ainsi l'envie à la haine de ces deux peuples, séparés seulement par un fleuve, qui n'arrêtoit pas leur animosité. Les Lyonnois, animant donc le soldat, l'excitoient à détruire Vienne, qu'ils accusoient de tenir leur colonie assiégée; de s'être déclarée pour Vindex, et d'avoir ci-devant fourni des troupes pour le service de Galba. En leur montrant ensuite la grandeur du butin, ils animoient la colère par la convoitise; et, non contents de les exciter en secret: « Soyez, leur disoient-ils hautement, nos « vengeurs et les vôtres, en détruisant la source « de toutes les guerres des Gaules: là, tout vous « est étranger ou ennemi; ici vous voyez une co- « lonie romaine et une portion de l'armée toujours « fidèle à partager avec vous les bons et les mauvais « succès: la fortune peut nous être contraire, ne « nous abandonnez pas à des ennemis irrités. » Par de semblables discours, ils échauffèrent tellement l'esprit des soldats, que les officiers et les généraux désespéroient de les contenir. Les Viennois, qui n'ignoroient pas le péril, vinrent au-devant de l'armée avec des voiles et des bandelettes, et, se prosternant devant les soldats, baisant leurs pas, embrassant leurs genoux et leurs armes, ils calmèrent leur fureur. Alors Valens leur ayant fait distribuer trois cents sesterces par

tête, on eut égard à l'ancienneté et à la dignité de la colonie; et ce qu'il dit pour le salut et la conservation des habitants fut écouté favorablement. On désarma pourtant la province, et les particuliers furent obligés de fournir à discrétion des vivres au soldat; mais on ne douta point qu'ils n'eussent à grand prix acheté le général. Enrichi tout-à-coup, après avoir long-temps sordidement vécu, il cachoit mal le changement de sa fortune; et se livrant sans mesure à tous ses desirs irrités par une longue abstinence, il devint un vieillard prodigue, d'un jeune homme indigent qu'il avoit été.

En poursuivant lentement sa route, il conduisit l'armée sur les confins des Allobroges et des Voconces, et, par le plus infame commerce, il régloit les séjours et les marches sur l'argent qu'on lui payoit pour s'en délivrer. Il imposoit les propriétaires des terres et les magistrats des villes avec une telle dureté, qu'il fut prêt à mettre le feu au Luc, ville des Voconces, qui l'adoucirent avec de l'argent. Ceux qui n'en avoient point l'apaisoient en lui livrant leurs femmes et leurs filles. C'est ainsi qu'il marcha jusqu'aux Alpes.

Cécina fut plus sanguinaire et plus âpre au butin. Les Suisses, nation gauloise, illustre autrefois par ses armes et ses soldats, et maintenant par ses ancêtres, ne sachant rien de la mort de Galba

et refusant d'obéir à Vitellius, irritèrent l'esprit brouillon de son général. La vingt-unième légion, ayant enlevé la paie destinée à la garnison d'un fort où les Suisses entretenoient depuis long-temps des milices du pays, fut cause, par sa pétulance et son avarice, du commencement de la guerre. Les Suisses irrités interceptèrent des lettres que l'armée d'Allemagne écrivoit à celle de Hongrie, et retinrent prisonniers un centurion et quelques soldats. Cécina, qui ne cherchoit que la guerre, et prévenoit toujours la réparation par la vengeance, lève aussitôt son camp et dévaste le pays. Il détruisit un lieu que ses eaux minérales faisoient fréquenter, et qui, durant une longue paix, s'étoit embelli comme une ville. Il envoya ordre aux auxiliaires de la Rhétique de charger en queue les Suisses qui faisoient face à la légion. Ceux-ci, féroces loin du péril et lâches devant l'ennemi, élurent bien au premier tumulte Claude Sévère pour leur général; mais, ne sachant ni s'accorder dans leurs délibérations, ni garder leurs rangs, ni se servir de leurs armes, ils se laissoient défaire, tuer par nos vieux soldats, et forcer dans leurs places, dont tous les murs toiboient en ruines. Cécina d'un côté avec une bonne armée, de l'autre les escadrons et les cohortes rhétiques composées d'une jeunesse exercée aux armes et bien disciplinée, mettoient tout à feu et à sang. Les Suisses,

dispersés entre deux, jetant leurs armes, et la plupart épars ou blessés, se réfugièrent sur les montagnes, d'où chassés par une cohorte thrace qu'on détacha après eux, et poursuivis par l'armée des Rhétiens, on les massacroit dans les forêts et jusque dans leurs cavernes. On en tua par milliers, et l'on en vendit un grand nombre. Quand on eut fait le dégât, on marcha en bataille à Avanche, capitale du pays. Ils envoyèrent des députés pour se rendre, et furent reçus à discrétion. Cécina fit punir Julius Alpinus, un de leurs chefs, comme auteur de la guerre, laissant au jugement de Vitellius la grace ou le châtimement des autres.

On auroit peine à dire qui, du soldat ou de l'empereur, se montra le plus implacable aux députés helvétiens. Tous, les menaçant des armes et de la main, erioient qu'il falloit détruire leur ville, et Vitellius même ne pouvoit modérer sa fureur. Cependant Claudius Cossus un des députés, connu par son éloquence, sut l'employer avec tant de force et la cacher avec tant d'adresse sous un air d'effroi, qu'il adoucit l'esprit des soldats, et, selon l'inconstance ordinaire au peuple, les rendit aussi portés à la clémence qu'ils l'étoient d'abord à la cruauté; de sorte qu'après beaucoup de pleurs ayant imploré grace d'un ton plus rassis, ils obtinrent le salut et l'impunité de leur ville.

Cécina, s'étant arrêté quelques jours en Suisse pour attendre les ordres de Vitellius et se préparer au passage des Alpes, y reçut l'agréable nouvelle que la cavalerie syllanienne, qui bordoit le Pô, s'étoit soumise à Vitellius. Elle avoit servi sous lui dans son proconsulat d'Afrique; puis Néron, l'ayant rappelée pour l'envoyer en Égypte, la retint pour la guerre de Vindex. Elle étoit ainsi demeurée en Italie, où ses décurions, à qui Othon étoit inconnu et qui se trouvoient liés à Vitellius, vantant la force des légions qui s'approchoient et ne parlant que des armées d'Allemagne, l'attirèrent dans son parti. Pour ne point s'offrir les mains vides, ces troupes déclarèrent à Cécina qu'elles joignoient aux possessions de leur nouveau prince les forteresses d'au-delà du Pô: savoir, Milan, Novarre, Ivrée et Verceil; et comme une seule brigade de cavalerie ne suffisoit pas pour garder une si grande partie de l'Italie, il y envoya les cohortes des Gaules, de Lusitanie et de Bretagne, auxquelles il joignit les enseignes allemandes et l'escadron de Sicile. Quant à lui, il hésita quelque temps s'il ne traverseroit point les monts Rhétiens pour marcher dans la Norique contre l'intendant Pétronius, qui, ayant rassemblé les auxiliaires et fait couper les ponts, sembloit vouloir être fidèle à Othon. Mais, craignant de perdre les troupes qu'il avoit envoyées devant lui,

trouvant aussi plus de gloire à conserver l'Italie, et jugeant qu'en quelque lieu que l'on combattit, la Norique ne pouvoit échapper au vainqueur, il fit passer les troupes des alliés, et même les pesants bataillons légionnaires par les Alpes Pennines, quoiqu'elles fussent encore couvertes de neige.

Cependant, au lieu de s'abandonner aux plaisirs et à la mollesse, Othon, renvoyant à d'autres temps le luxe et la volupté, surprit tout le monde en s'appliquant à rétablir la gloire de l'empire. Mais ces fausses vertus ne faisoient prévoir qu'avec plus d'effroi le moment où ses vices reprendroient le dessus. Il fit conduire au Capitole Marius Celsus, consul désigné, qu'il avoit feint de mettre aux fers pour le sauver de la fureur des soldats, et voulut se donner une réputation de clémence en dérobant à la haine des siens une tête illustre. Celsus, par l'exemple de sa fidélité pour Galba, dont il faisoit gloire, montrait à son successeur ce qu'il en pouvoit attendre à son tour. Othon, ne jugeant pas qu'il eût besoin de pardon, et voulant ôter toute défiance à un ennemi réconcilié, l'admit au nombre de ses plus intimes amis, et dans la guerre qui suivit bientôt en fit l'un de ses généraux. Celsus, de son côté, s'attacha sincèrement à Othon, comme si c'eût été son sort d'être toujours fidèle au parti malheureux. Sa

conservation fut agréable aux grands, louée du peuple, et ne déplut pas même aux soldats, forcés d'admirer une vertu qu'ils haïssoient.

Le châtiment de Tigellinus ne fut pas moins applaudi, par une cause toute différente. Sophonius Tigellinus, né de parents obscurs, souillé dès son enfance, et débauché dans sa vieillesse, avoit, à force de vices, obtenu les préfectures de la police, du prétoire, et d'autres emplois dus à la vertu, dans lesquels il montra d'abord sa cruauté, puis son avarice, et tous les crimes d'un méchant homme. Non content de corrompre Néron et de l'exciter à mille forfaits, il osoit même en commettre à son insu, et finit par l'abandonner et le trahir. Aussi nulle punition ne fut-elle plus ardemment poursuivie, mais par divers motifs, de ceux qui détestoient Néron et de ceux qui le regrettoient. Il avoit été protégé près de Galba par Vinius, dont il avoit sauvé la fille, moins par pitié, lui qui commit tant d'autres meurtres, que pour s'étayer du père au besoin; car les scélérats, toujours en crainte des révolutions, se ménagent de loin des amis particuliers qui puissent les garantir de la haine publique, et, sans s'abstenir du crime, s'assurent ainsi de l'impunité. Mais cette ressource ne rendit Tigellinus que plus odieux, en ajoutant à l'ancienne aversion qu'on avoit pour lui celle que Vinius venoit de s'attirer. On accouroit de

tous les quartiers dans la place et dans le palais : le cirque sur-tout et les théâtres, lieux où la licence du peuple est plus grande, retentissoient de clameurs séditeuses. Enfin Tigellinus, ayant reçu aux eaux de Sinuesse l'ordre de mourir, après de honteux délais cherchés dans les bras des femmes, se coupa la gorge avec un rasoir, terminant ainsi une vie infame par une mort tardive et déshonnête.

Dans ce même temps on sollicitoit la punition de Galvia Crispinilla ; mais elle se tira d'affaire à force de défaites, et par une connivence qui ne fit pas honneur au prince. Elle avoit eu Néron pour élève de débauche : ensuite, ayant passé en Afrique pour exciter Macer à prendre les armes, elle tâcha tout ouvertement d'affamer Rome. Rentrée en grace à la faveur d'un mariage consulaire, et échappée aux règnes de Galba, d'Othon et de Vitellius, elle resta fort riche et sans enfants ; deux grands moyens de crédit dans tous les temps bons et mauvais.

Cependant Othon écrivoit à Vitellius lettres sur lettres, qu'il souilloit de cajoleries de femme, lui offrant argent, graces, et tel asile qu'il voudroit choisir pour y vivre dans les plaisirs ; Vitellius lui répondoit sur le même ton. Mais ces offres mutuelles, d'abord sobrement ménagées et couvertes des deux côtés d'une sotte et honteuse dissimulation, dégénérent bientôt en querelles, chacun

reprochant à l'autre avec la même vérité ses vices et sa débauche. Othon rappela les députés de Galba, et en envoya d'autres, au nom du sénat, aux deux armées d'Allemagne, aux troupes qui étoient à Lyon, et à la légion d'Italie. Les députés restèrent auprès de Vitellius, mais trop aisément pour qu'on crût que c'étoit par force. Quant aux prétoriens qu'Othon avoit joints comme par honneur à ces députés, on se hâta de les renvoyer avant qu'ils se mêlassent parmi les légions. Fabius Valens leur remit des lettres au nom des armées d'Allemagne pour les cohortes de la ville et du prétoire, par lesquelles, parlant pompeusement du parti de Vitellius, on les pressoit de s'y réunir. On leur reprochoit vivement d'avoir transféré à Othon l'empire décerné long-temps auparavant à Vitellius. Enfin, usant pour les gagner de promesses et de menaces, on leur parloit comme à des gens à qui la paix n'ôtoit rien, et qui ne pouvoient soutenir la guerre : mais tout cela n'ébranla point la fidélité des prétoriens.

Alors Othon et Vitellius prirent le parti d'envoyer des assassins, l'un en Allemagne et l'autre à Rome, tous deux inutilement. Ceux de Vitellius, mêlés dans une si grande multitude d'hommes inconnus l'un à l'autre, ne furent pas découverts ; mais ceux d'Othon furent bientôt trahis par la nouveauté de leurs visages parmi des gens qui se

connoissoient tous. Vitellius écrivit à Titien, frère d'Othon, que sa vie et celle de ses fils lui répondroient de sa mère et de ses enfants. L'une et l'autre famille fut conservée. On douta du motif de la clémence d'Othon; mais Vitellius, vainqueur, eut tout l'honneur de la sienne.

La première nouvelle qui donna de la confiance à Othon lui vint d'Illyrie, d'où il apprit que les légions de Dalmatie, de Pannonie et de la Mœsie, avoient prêté serment en son nom. Il reçut d'Espagne un semblable avis, et donna par édit des louanges à Cluvius Rufus; mais on sut, bientôt après, que l'Espagne s'étoit retournée du côté de Vitellius. L'Aquitaine, que Julius Cordus avoit aussi fait déclarer pour Othon, ne lui resta pas plus fidèle. Comme il n'étoit pas question de foi ni d'attachement, chacun se laissoit entraîner çà et là selon sa crainte ou ses espérances. L'effroi fit déclarer de même la province narbonnoise en faveur de Vitellius, qui, le plus proche et le plus puissant, parut aisément le plus légitime. Les provinces les plus éloignées et celles que la mer séparoit des troupes restèrent à Othon, moins pour l'amour de lui qu'à cause du grand poids que donnoient à son parti le nom de Rome et l'autorité du sénat, outre qu'on penchoit naturellement pour le premier reconnu¹. L'armée de

¹ L'élection de Vitellius avoit précédé celle d'Othon; mais au-delà

Judée, par les soins de Vespasien, et les légions de Syrie, par ceux de Mucianus, prêtèrent serment à Othon. L'Égypte et toutes les provinces d'Orient reconnoissoient son autorité. L'Afrique lui rendoit la même obéissance, à l'exemple de Carthage, où, sans attendre les ordres du proconsul Vipsianus Apronianus, Crescens, affranchi de Néron, se mêlant, comme ses pareils, des affaires de la république dans les temps de calamités, avoit, en réjouissance de la nouvelle élection, donné des fêtes au peuple, qui se livroit étourdiment à tout. Les autres villes imitèrent Carthage. Ainsi les armées et les provinces se trouvoient tellement partagées, que Vitellius avoit besoin des succès de la guerre pour se mettre en possession de l'empire.

Pour Othon, il faisoit comme en pleine paix les fonctions d'empereur, quelquefois soutenant la dignité de la république, mais plus souvent l'avalissant en se hâtant de régner. Il désigna son frère Titianus consul avec lui, jusqu'au premier de mars; et, cherchant à se concilier l'armée d'Allemagne, il destina les deux mois suivants à Verginius, auquel il donna Poppœus Vopiscus pour collègue, sous prétexte d'une ancienne amitié, mais plutôt, selon plusieurs, pour faire

des mers, le bruit de celle-ci avoit prévenu le bruit de l'autre : ainsi Othon étoit, dans ces régions, le premier reconnu.

honneur aux Viennois. Il n'y eut rien de changé pour les autres consulats aux nominations de Néron et de Galba. Deux Sabinus, Cœlius et Flave, restèrent désignés pour mai et juin; Arius Antonius et Marius Celsus, pour juillet et août; honneur dont Vitellius même ne les priva pas après sa victoire. Othon mit le comble aux dignités des plus illustres vieillards en y ajoutant celles d'augures et de pontifes, et consola la jeune noblesse récemment rappelée d'exil en lui rendant le sacerdoce, dont avoient joui ses ancêtres. Il rétablit dans le sénat Cadius Rufus, Pedius Blœsus, et Sevinius Promptinus, qui en avoient été chassés sous Claude pour crime de concussion. L'on s'avisa, pour leur pardonner, de changer le mot de *rapine* en celui de *lèse-majesté*; mot odieux en ces temps-là, et dont l'abus faisoit tort aux meilleures lois.

Il étendit aussi ses grâces sur les villes et les provinces. Il ajouta de nouvelles familles aux colonies d'Hispalis et d'Emerita: il donna le droit de bourgeoisie romaine à toute la province de Langres; à celle de la Bétique, les villes de la Mauritanie; à celles d'Afrique et de Cappadoce, de nouveaux droits trop brillants pour être durables. Tous ces soins et les besoins pressants qui les exigeoient ne lui firent point oublier ses amours; et il fit rétablir, par décret du sénat, les

statues de Poppée. Quelques uns relevèrent aussi celles de Néron ; l'on dit même qu'il délibéra s'il ne lui feroit point une oraison funèbre pour plaire à la populace. Enfin le peuple et les soldats, croyant bien lui faire honneur, crièrent durant quelques jours, *vive Néron Othon* : acclamations qu'il feignit d'ignorer, n'osant les défendre, et rougissant de les permettre.

Cependant, uniquement occupés de leurs guerres civiles, les Romains abandonnoient les affaires de dehors. Cette négligence inspira tant d'audace aux Roxolans, peuple sarmate, que, dès l'hiver précédent, après avoir défait deux cohortes, ils firent avec beaucoup de confiance une irruption dans la Mésie au nombre de neuf mille chevaux. Le succès, joint à leur avidité, leur faisant plutôt songer à piller qu'à combattre, la troisième légion jointe aux auxiliaires les surprit épars et sans discipline. Attaqués par les Romains en bataille, les Sarmates dispersés au pillage, ou déjà chargés de butin, et ne pouvant dans des chemins glissants s'aider de la vitesse de leurs chevaux, se laissoient tuer sans résistance. Tel est le caractère de ces étranges peuples, que leur valeur semble n'être pas en eux. S'ils donnent en escadrons, à peine une armée peut-elle soutenir leur choc ; s'ils combattent à pied, c'est la lâcheté même. Le dégel et l'humidité, qui faisoient alors glisser et tomber

leurs chevaux, leur ôtoient l'usage de leurs piques et de leurs longues épées à deux mains. Le poids des cataphractes, sorte d'armure faite de lames de fer ou d'un cuir très dur qui rend les chefs et les officiers impénétrables aux coups, les empêchoit de se relever quand le choc des ennemis les avoit renversés; et ils étoient étouffés dans la neige, qui étoit molle et haute. Les soldats romains, couverts d'une cuirasse légère, les renversoient à coups de traits ou de lances, selon l'occasion, et les perçoient d'autant plus aisément de leurs courtes épées, qu'ils n'ont point la défense du bouclier. Un petit nombre échappèrent et se sauvèrent dans les marais, où la rigueur de l'hiver et leurs blessures les firent périr. Sur ces nouvelles, on donna à Rome une statue triomphale à Marcus Apronianus, qui commandoit en Mœsie, et les ornements consulaires à Fulvius Aurelius, Julianus Titius, et Numisius Lupus, colonels des légions. Othon fut charmé d'un succès dont il s'attribuoit l'honneur, comme d'une guerre conduite sous ses auspices et par ses officiers, au profit de l'état.

Tout-à-coup il s'éleva sur le plus léger sujet, et du côté dont on se défioit le moins, une sédition qui mit Rome à deux doigts de sa ruine. Othon, ayant ordonné qu'on fit venir dans la ville la dix-septième cohorte qui étoit à Ostie, avoit chargé Varius Crispinus, tribun prétorien, du soin de la

faire armer. Crispinus, pour prévenir l'embarras, choisit le temps où le camp étoit tranquille et le soldat retiré, et, ayant fait ouvrir l'arsenal, commença, dès l'entrée de la nuit, à faire charger les fourgons de la cohorte. L'heure rendit le motif suspect; et ce qu'on avoit fait pour empêcher le désordre en produisit un très grand. La vue des armes donna à des gens pris de vin la tentation de s'en servir. Les soldats s'emportent, et, traitant de traîtres leurs officiers et tribuns, les accusent de vouloir armer le sénat contre Othon. Les uns, déjà ivres, ne savoient ce qu'ils faisoient; les plus méchants ne cherchoient que l'occasion de piller: la foule se laissoit entraîner par son goût ordinaire pour les nouveautés, et la nuit empêchoit qu'on ne pût tirer parti de l'obéissance des sages. Le tribun, voulant réprimer la sédition, fut tué, de même que les plus sévères centurions; après quoi, s'étant saisis des armes, ces emportés montèrent à cheval, et, l'épée à la main, prirent le chemin de la ville et du palais.

Othon donnoit un festin ce jour-là à ce qu'il y avoit de plus grand à Rome dans les deux sexes. Les convives, redoutant également la fureur des soldats et la trahison de l'empereur, ne savoient ce qu'ils devoient craindre le plus, d'être pris s'ils demeuroient, ou d'être poursuivis dans leur fuite; tantôt affectant de la fermeté, tantôt décelant leur

effroi, tous observoient le visage d'Othon, et comme on étoit porté à la défiance, la crainte qu'il témoignoit augmentoit celle qu'on avoit de lui. Non moins effrayé du péril du sénat que du sien propre, Othon chargea d'abord les préfets du prétoire d'aller apaiser les soldats, et se hâta de renvoyer tout le monde. Les magistrats fuyoient çà et là, jetant les marques de leurs dignités; les vieillards et les femmes, dispersés par les rues dans les ténèbres, se déroboient aux gens de leur suite. Peu entrèrent dans leurs maisons; presque tous cherchèrent chez leurs amis et les plus pauvres de leurs clients des retraites mal assurées.

Les soldats arrivèrent avec une telle impétuosité, qu'ayant forcé l'entrée du palais, ils blessèrent le tribun Julius Martialis et Vitellius Saturninus qui tâchoient de les retenir, et pénétrèrent jusque dans la salle du festin, demandant à voir Othon. Par-tout ils menaçoient des armes et de la voix, tantôt leurs tribuns et centurions, tantôt le corps entier du sénat : furieux et troublés d'une aveugle terreur, faute de savoir à qui s'en prendre, ils en vouloient à tout le monde. Il fallut qu'Othon, sans égard pour la majesté de son rang, montât sur un sofa, d'où, à force de larmes et de prières, les ayant contenus avec peine, il les renvoya au camp, coupables et mal apaisés. Le lendemain les maisons étoient fermées, les rues désertes, le peuple

consterné, comme dans une ville prise; et les soldats baissoient les yeux moins de repentir que de honte. Les deux préfets, Proculus et Firmus, parlant avec douceur ou dureté, chacun selon son génie, firent à chaque manipule des exhortations qu'ils conclurent par annoncer une distribution de cinq mille sesterces par tête. Alors Othon, ayant hasardé d'entrer dans le camp, fut environné des tribuns et des centurions, qui, jetant leurs ornements militaires, lui demandoient congé et sûreté. Les soldats sentirent le reproche, et, rentrant dans leur devoir, crioient qu'on menât au supplice les auteurs de la révolte.

Au milieu de tous ces troubles et de ces mouvements divers, Othon voyoit bien que tout homme sage desiroit un frein à tant de licence; il n'ignoroit pas non plus que les attroupements et les rapines mènent aisément à la guerre civile une multitude avide des séditions qui forcent le gouvernement à la flatter. Alarmé du danger où il voyoit Rome et le sénat, mais jugeant impossible d'exercer tout d'un coup avec la dignité convenable un pouvoir acquis par le crime, il tint enfin le discours suivant :

« Compagnons, je ne viens ici ni ranimer votre
« zèle en ma faveur, ni réchauffer votre courage ;
« je sais que l'un et l'autre ont toujours la même
« vigueur : je viens vous exhorter au contraire à

« les contenir dans de justes bornes. Ce n'est ni
« l'avarice ou la haine, causes de tant de troubles
« dans les armées, ni la calomnie ou quelque vaine
« terreur, c'est l'excès seul de votre affection pour
« moi qui a produit avec plus de chaleur que de
« raison le tumulte de la nuit dernière; mais,
« avec les motifs les plus honnêtes, une conduite
« inconsidérée peut avoir les plus funestes effets.
« Dans la guerre que nous allons commencer,
« est-ce le temps de communiquer à tous chaque
« avis qu'on reçoit, et faut-il délibérer de chaque
« chose devant tout le monde? L'ordre des affaires
« ni la rapidité de l'occasion ne le permettroient
« pas; et comme il y a des choses que le soldat
« doit savoir, il y en a d'autres qu'il doit ignorer.
« L'autorité des chefs et la rigueur de la discipline
« demandent qu'en plusieurs occasions les cen-
« turions et les tribuns eux-mêmes ne sachent
« qu'obéir. Si chacun veut qu'on lui rende raison
« des ordres qu'il reçoit, c'en est fait de l'obéissance,
« et par conséquent de l'empire. Que sera-ce
« lorsqu'on osera courir aux armes dans le temps
« de la retraite et de la nuit; lorsqu'un ou deux
« hommes perdus et pris de vin, car je ne puis
« croire qu'une telle frénésie en ait saisi davantage,
« tremperont leurs mains dans le sang de leurs
« officiers, lorsqu'ils oseront forcer l'appartement
« de leur empereur?

« Vous agissez pour moi, j'en conviens ; mais
« combien l'affluence dans les ténèbres et la
« confusion de toutes choses fournissoient-elles
« une occasion facile de s'en prévaloir contre moi-
« même ! S'il étoit au pouvoir de Vitellius et de
« ses satellites de diriger nos inclinations et nos
« esprits, que voudroient-ils de plus que de nous
« inspirer la discorde et la sédition, qu'exciter à
« la révolte le soldat contre le centurion, le cen-
« turion contre le tribun, et, gens de cheval et
« de pied, nous entraîner ainsi tous pêle-mêle à
« notre perte ? Compagnons, c'est en exécutant les
« ordres des chefs et non en les contrôlant qu'on
« fait heureusement la guerre ; et les troupes les
« plus terribles dans la mêlée sont les plus tran-
« quilles hors du combat. Les armes et la valeur
« sont votre partage ; laissez-moi le soin de les
« diriger. Que deux coupables seulement expient
« le crime d'un petit nombre : que les autres
« s'efforcent d'ensevelir dans un éternel oubli la
« honte de cette nuit, et que de pareils discours
« contre le sénat ne s'entendent jamais dans
« aucune armée. Non, les Germains mêmes, que
« Vitellius s'efforce d'exciter contre nous, n'ose-
« roient menacer ce corps respectable, le chef
« et l'ornement de l'empire. Quels seroient donc
« les vrais enfants de Rome ou de l'Italie qui
« voudroient le sang et la mort des membres de

« cet ordre, dont la splendeur et la gloire montrent
« et redoublent l'opprobre et l'obscurité du parti
« de Vitellius? S'il occupe quelques provinces, s'il
« traîne après lui quelque simulacre d'armée, le
« sénat est avec nous; c'est par lui que nous
« sommes la république, et que nos ennemis le
« sont aussi de l'état. Pensez-vous que la majesté
« de cette ville consiste dans des amas de pierres
« et de maisons, monuments sans ame et sans
« voix, qu'on peut détruire ou rétablir à son gré?
« L'éternité de l'empire, la paix des nations, mon
« salut et le vôtre, tout dépend de la conservation
« du sénat. Institué solennellement par le premier
« père et fondateur de cette ville pour être immortel
« comme elle, et continué sans interruption depuis
« les rois jusqu'aux empereurs, l'intérêt commun
« veut que nous le transmettions à nos descendants
« tel que nous l'avons reçu de nos aïeux : car c'est
« du sénat que naissent les successeurs à l'empire,
« comme de vous les sénateurs. »

Ayant ainsi tâché d'adoucir et contenir la fougue des soldats, Othon se contenta d'en faire punir deux; sévérité tempérée, qui n'ôta rien au bon effet du discours. C'est ainsi qu'il apaisa, pour le moment, ceux qu'il ne pouvoit réprimer.

Mais le calme n'étoit pas pour cela rétabli dans la ville. Le bruit des armes y retentissoit encore, et l'on y voyoit l'image de la guerre. Les soldats

n'étoient pas attroupés en tumulte ; mais, déguisés, et dispersés par les maisons, ils épioient, avec une attention maligne, tous ceux que leur rang, leur richesse ou leur gloire exposoient aux discours publics. On crut même qu'il s'étoit glissé dans Rome des soldats de Vitellius pour sonder les dispositions des esprits. Ainsi la défiance étoit universelle, et l'on se croyoit à peine en sûreté renfermé chez soi. Mais c'étoit encore pis en public, où chacun, craignant de paroître incertain dans les nouvelles douteuses ou peu joyeux dans les favorables, couroit avec une avidité marquée au-devant de tous les bruits. Le sénat assemblé ne savoit que faire, et trouvoit par-tout des difficultés : se taire étoit d'un rebelle, parler étoit d'un flatteur ; et le manège de l'adulation n'étoit pas ignoré d'Othon, qui s'en étoit servi si long-temps. Ainsi, flottant d'avis en avis sans s'arrêter à aucun, l'on ne s'accordoit qu'à traiter Vitellius de parricide et d'ennemi de l'état : les plus prévoyants se contentoient de l'accabler d'injures sans conséquence, tandis que d'autres n'épargnoient pas ses vérités, mais à grands cris, et dans une telle confusion de voix, que chacun profitoit du bruit pour l'augmenter sans être entendu.

Des prodiges attestés par divers témoins augmentoient encore l'épouvante. Dans le vestibule du Capitole les rênes du char de la Victoire

disparurent. Un spectre de grandeur gigantesque fut vu dans la chapelle de Junon. La statue de Jules César dans l'île du Tibre se tourna, par un temps calme et serein, d'occident en orient. Un bœuf parla dans l'Étrurie. Plusieurs bêtes firent des monstres. Enfin on remarqua mille autres pareils phénomènes qu'on observoit en pleine paix dans les siècles grossiers, et qu'on ne voit plus aujourd'hui que quand on a peur. Mais ce qui joignit la désolation présente à l'effroi pour l'avenir fut une subite inondation du Tibre, qui eut à tel point, qu'ayant rompu le pont Sublicius, les débris dont son lit fut rempli le firent refluer par toute la ville, même dans les lieux que leur hauteur sembloit garantir d'un pareil danger. Plusieurs furent surpris dans les rues, d'autres dans les boutiques et dans les chambres. A ce désastre se joignit la famine chez le peuple par la disette des vivres et le défaut d'argent. Enfin, le Tibre, en reprenant son cours, emporta des îles dont le séjour des eaux avoit ruiné les fondements. Mais à peine le péril passé laissa-t-il songer à d'autres choses, qu'on remarqua que la voie flaminienne et le champ de Mars, par où devoit passer Othon, étoient comblés. Aussitôt, sans songer si la cause en étoit fortuite ou naturelle, ce fut un nouveau prodige qui présageoit tous les malheurs dont on étoit menacé.

Ayant purifié la ville, Othon se livra aux soins de la guerre; et voyant que les Alpes Pennines, les Cottiennes, et toutes les autres avenues des Gaules, étoient bouchées par les troupes de Vitellius, il résolut d'attaquer la Gaule narbonnoise avec une bonne flotte dont il étoit sûr: car il avoit rétabli en légion ceux qui avoient échappé au massacre du pont Milvius, et que Galba avoit fait emprisonner; et il promit aux autres légionnaires de les avancer dans la suite. Il joignit à la même flotte avec les cohortes urbaines plusieurs prétoriens, l'élite des troupes, lesquels servoient en même temps de conseil et de garde aux chefs. Il donna le commandement de cette expédition aux primipilaires Antonius Novellus et Suedius Clemens, auxquels il joignit Emilius Pacensis, en lui rendant le tribunat que Galba lui avoit ôté. La flotte fut laissée aux soins d'Oscus, affranchi, qu'Othon chargea d'avoir l'œil sur la fidélité des généraux. A l'égard des troupes de terre, il mit à leur tête Suetonius Paulinus, Marius Celsus, et Annius Gallus; mais il donna sa plus grande confiance à Licinius Proculus, préfet du prétoire. Cet homme, officier vigilant dans Rome, mais sans expérience à la guerre, blâmant l'autorité de Paulin, la vigueur de Celsus, la maturité de Gallus, tournoit en mal tous les caractères, et, ce qui n'est pas fort surprenant, l'emportoit ainsi

par son adroite méchanceté sur des gens meilleurs et plus modestes que lui.

Environ ce temps-là, Cornelius Dolabella fut relégué dans la ville d'Aquin, et gardé moins rigoureusement que sûrement, sans qu'on eût autre chose à lui reprocher qu'une illustre naissance et l'amitié de Galba. Plusieurs magistrats et la plupart des consulaires suivirent Othon par son ordre, plutôt sous le prétexte de l'accompagner, que pour partager les soins de la guerre. De ce nombre étoit Lucius Vitellius, qui ne fut distingué ni comme ennemi ni comme frère d'un empereur. C'est alors que les soucis changeant d'objet, nul ordre ne fut exempt de péril ou de crainte. Les premiers du sénat, chargés d'années et amollis par une longue paix, une noblesse énervée et qui avoit oublié l'usage des armes, des chevaliers mal exercés, ne faisoient tous que mieux déceler leur frayeur par leurs efforts pour la cacher. Plusieurs cependant, guerriers à prix d'argent et braves de leurs richesses, étaloient par une imbécile vanité des armes brillantes, de superbes chevaux, de pompeux équipages, et tous les apprêts du luxe et de la volupté pour ceux de la guerre. Tandis que les sages veilloient au repos de la république, mille étourdis, sans prévoyance, s'enorgueilloient d'un vain espoir; plusieurs, qui s'étoient mal conduits durant la

paix, se réjouissoient de tout ce désordre, et tiroient du danger présent leur sûreté personnelle.

Cependant le peuple, dont tant de soins passoient la portée, voyant augmenter le prix des denrées, et tout l'argent servir à l'entretien des troupes, commença de sentir les maux qu'il n'avoit fait que craindre après la révolte de Vindex, temps où la guerre allumée entre les Gaules et les légions, laissant Rome et l'Italie en paix, pouvoit passer pour externe. Car depuis qu'Auguste eut assuré l'empire aux césars, le peuple romain avoit toujours porté ses armes au loin, et seulement pour la gloire et l'intérêt d'un seul. Les règnes de Tibère et de Caligula n'avoient été que menacés de guerres civiles. Sous Claude les premiers mouvements de Scribonianus furent aussitôt réprimés que connus; et Néron même fut expulsé par des rumeurs et des bruits plutôt que par la force des armes. Mais ici l'on avoit sous les yeux des légions, des flottes, et, ce qui étoit plus rare encore, les milices de Rome et des prétoriens en armes. L'Orient et l'Occident, avec toutes les forces qu'on laissoit derrière soi, eussent fourni l'aliment d'une longue guerre à de meilleurs généraux. Plusieurs, s'amusant aux présages, vouloient qu'Othon différât son départ jusqu'à ce que les boucliers sacrés fussent prêts. Mais, excité

par la diligence de Cécina qui avoit déjà passé les Alpes, il méprisa de vains délais dont Néron s'étoit mal trouvé.

Le quatorze de mars il chargea le sénat du soin de la république, et rendit aux proscrits rappelés tout ce qui n'avoit point encore été dénaturé de leurs biens confisqués par Néron, don très juste et très magnifique en apparence, mais qui se réduisoit presque à rien par la promptitude qu'on avoit mise à tout vendre. Ensuite dans une harangue publique il fit valoir en sa faveur la majesté de Rome, le consentement du peuple et du sénat, et parla modestement du parti contraire, accusant plutôt les légions d'erreur que d'audace, sans faire aucune mention de Vitellius, soit ménagement de sa part, soit précaution de la part de l'auteur du discours : car, comme Othon consultoit Suétone Paulin et Marius Celsus sur la guerre, on crut qu'il se servoit de Galerius Trachalus dans les affaires civiles. Quelques uns démêlèrent même le genre de cet orateur, connu par ses fréquents plaidoyers et par son style ampoulé, propre à remplir les oreilles du peuple. La harangue fut reçue avec ces cris, ces applaudissements faux et outrés qui sont l'adulation de la multitude. Tous s'efforçoient à l'envi d'étaler un zèle et des vœux dignes de la dictature de César ou de l'empire d'Auguste; ils ne suivoient même

en cela ni l'amour ni la crainte, mais un penchant bas et servile; et comme il n'étoit plus question d'honnêteté publique, les citoyens n'étoient que de vils esclaves flattant leur maître par intérêt. Othon, en partant, remit à Salvius Titianus son frère le gouvernement de Rome et le soin de l'empire.

TRADUCTION
DE L'APOCOLOKINTOSIS
DE SÉNÈQUE.

TRADUCTION

DE L'APOCOLOKINTOSIS

DE SÉNÈQUE,

SUR LA MORT DE L'EMPEREUR CLAUDE.

Je veux raconter aux hommes ce qui s'est passé dans les cieux le treize octobre, sous le consulat d'Asinius Marcellus et d'Acilius Aviola, dans la nouvelle année qui commence cet heureux siècle¹. Je ne ferai ni tort ni grace. Mais si l'on demande comment je suis si bien instruit, premièrement je ne répondrai rien, s'il me plaît; car qui m'y pourra contraindre? ne sais-je pas que me voilà devenu libre par la mort de ce galant homme qui avoit très bien vérifié le proverbe, qu'il faut naître ou monarque ou sot?

Que si je veux répondre, je dirai comme un

¹ Quoique les jeux séculaires eussent été célébrés par Auguste, Claude, prétendant qu'il avoit mal calculé, les fit célébrer aussi: ce qui donna à rire au peuple, quand le crieur public annonça, dans la forme ordinaire, des jeux que nul homme vivant n'avoit vus, ni ne reverroit. Car, non seulement plusieurs personnes encore vivantes avoient vu ceux d'Auguste, mais même il y eut des histrions qui jouèrent aux uns et aux autres; et Vitellius n'avoit pas honte de dire à Claude, malgré la proclamation, *Sepè facias*.

autre tout ce qui me viendra dans la tête. Demanda-t-on jamais caution à un historien juré? Cependant si j'en voulois une, je n'ai qu'à citer celui qui a vu Drusille monter au ciel; il vous dira qu'il a vu Claude y monter aussi tout clochant. Ne faut-il pas que cet homme voie, bon gré, mal gré, tout ce qui se fait là-haut? n'est-il pas inspecteur de la voie appienne par laquelle on sait qu'Auguste et Tibère sont allés se faire dieux? Mais ne l'interrogez que tête à tête : il ne dira rien en public; car après avoir juré dans le sénat qu'il avoit vu l'ascension de Drusille, indigné qu'au mépris d'une si bonne nouvelle personne ne voulût croire à ce qu'il avoit vu, il protesta en bonne forme qu'il verroit tuer un homme en pleine rue qu'il n'en diroit rien. Pour moi, je peux jurer, par le bien que je lui souhaite, qu'il m'a dit ce que je vais publier. Déjà

Par un plus court chemin l'astre qui nous éclaire
 Dirigeoit à nos yeux sa course journalière;
 Le dieu fantasque et brun qui préside au repos
 A de plus longues nuits prodiguoit ses pavots :
 La blafarde Cynthia, aux dépens de son frère,
 De sa triste lueur éclairoit l'hémisphère,
 Et le difforme hiver obtenoit les honneurs
 De la saison des fruits et du dieu des buveurs.
 Le vendangeur tardif, d'une main engourdie,
 Oloit encor du cep quelque grappe flétrie.

Mais peut-être parlerai-je aussi clairement en

disant que c'étoit le treizième d'octobre. A l'égard de l'heure, je ne puis vous la dire exactement; mais il est à croire que là-dessus les philosophes s'accorderont mieux que les horloges ¹. Quoi qu'il en soit, supposons qu'il étoit entre six et sept; et puisque, non contents de décrire le commencement et la fin du jour, les poètes, plus actifs que des manœuvres, n'en peuvent laisser en paix le milieu, voici comment dans leur langue j'exprimerois cette heure fortunée :

Déjà du haut des cieux le dieu de la lumière
Avoit en deux moitiés partagé l'hémisphère,
Et pressant de la main ses coursiers déjà las,
Vers l'hespérique bord accéléroit leurs pas ;

quand Mercure, que la folie de Claude avoit toujours amusé, voyant son ame obstruée de toutes parts chercher vainement une issue, prit à part une des trois Parques, et lui dit : Comment une femme a-t-elle assez de cruauté pour voir un misérable dans des tourments si longs et si peu mérités? Voilà bientôt soixante-quatre ans qu'il est en querelle avec son ame. Qu'attends-tu donc encore? souffre que les astrologues, qui depuis son avènement annoncent tous les ans et tous les mois

¹ La mort de Claude fut long-temps cachée au peuple jusqu'à ce qu'Agrippine eût pris ses mesures pour ôter l'empire à Britannicus et l'assurer à Néron; ce qui fit que le public n'en savoit exactement ni le jour ni l'heure.

son trépas, disent vrai du moins une fois. Ce n'est pas merveille, j'en conviens, s'ils se trompent en cette occasion : car qui trouva jamais son heure? et qui sait comment il peut rendre l'esprit? Mais n'importe; fais toujours ta charge qu'il meure, et cède l'empire au plus digne.

Vraiment, répondit Clotho, je voulois lui laisser quelques jours pour faire citoyens romains ce peu de gens qui sont encore à l'être, puisque c'étoit son plaisir de voir Grecs, Gaulois, Espagnols, Bretons, et tout le monde en toge. Cependant, comme il est bon de laisser quelques étrangers pour graine, soit fait selon votre volonté. Alors elle ouvre une boîte et en tire trois fuseaux; l'un pour Augurinus, l'autre pour Babe, et le troisième pour Claude: ce sont, dit-elle, trois personnages que j'expédierai dans l'espace d'un an à peu d'intervalle entre eux, afin que celui-ci n'aille pas tout seul. Sortant de se voir environné de tant de milliers d'hommes, que deviendrait-il abandonné tout d'un coup à lui-même? Mais ces deux camarades lui suffiront.

Elle dit : et d'un tour fait sur un vil fuseau ,
 Du stupide mortel abrégeant l'agonie,
 Elle tranche le cours de sa royale vie.
 A l'instant Lachésis, une de ses deux sœurs,
 Dans un habit paré de festons et de fleurs,
 Et le front couronné des lauriers du Permesse,
 D'une toison d'argent prend une blanche tresse

Dont son adroite main forme un fil délicat.
Le fil sur le fuseau prend un nouvel éclat.
De sa rare beauté les sœurs sont étonnées ;
Et toutes à l'envi de guirlandes ornées,
Voyant briller leur laine et s'enrichir encor,
Avec un fil doré filent le siècle d'or.
De la blanche toison la laine détachée,
Et de leurs doigts légers rapidement touchée,
Conle à l'instant sans peine, et file et s'embellit ;
De mille et mille tours le fuseau se remplit.
Qu'il passe les longs jours et la trame fertile
Du rival de Céphale et du vieux roi de Pyle !
Phébus, d'un chant de joie annonçant l'avenir,
De fuseaux toujours neufs s'empresse à les servir,
Et cherchant sur sa lyre un ton qui les séduise,
Les trompe heureusement sur le temps qui s'épuise.
Puisse un si doux travail, dit-il, être éternel !
Les jours que vous filez ne sont pas d'un mortel :
Il me sera semblable et d'air et de visage,
De la voix et des chants il aura l'avantage.
Des siècles plus heureux renaîtront à sa voix ;
Sa loi fera cesser le silence des lois.
Comme on voit du matin l'étoile radieuse
Annoncer le départ de la nuit ténébreuse ;
Ou tel que le soleil dissipant les vapeurs,
Rend la lumière au monde et l'allégresse aux cœurs
Tel César va paroître ; et la terre éblouie
A ses premiers rayons est déjà réjouie.

Ainsi dit Apollon ; et la Parque, honorant la grande ame de Néron, ajoute encore de son chef plusieurs années à celles qu'elle lui file à pleines mains. Pour Claude, tous ayant opiné que sa trame pourrie fût coupée, aussitôt il cracha son ame et cessa de paroître en vie. Au moment qu'il

expira, il écoutoit des comédiens; par où l'on voit que si je les crains, ce n'est pas sans cause. Après un son fort bruyant de l'organe dont il parloit le plus aisément, son dernier mot fut : *Foin ! je me suis embrené*. Je ne sais au vrai ce qu'il fit de lui, mais ainsi faisoit-il toutes choses.

Il seroit superflu de dire ce qui s'est passé depuis sur la terre. Vous le savez tous, et il n'est pas à craindre que le public en perde la mémoire. Oublia-t-on jamais son bonheur ? Quant à ce qui s'est passé au ciel, je vais vous le rapporter; et vous devez, s'il vous plaît, m'en croire. D'abord on annonça à Jupiter un quidam d'assez bonne taille, blanc comme une chèvre, branlant la tête et traînant le pied droit d'un air fort extravagant. Interrogé d'où il étoit, il avoit murmuré entre ses dents je ne sais quoi qu'on ne put entendre, et qui n'étoit ni grec ni latin, ni dans aucune langue connue.

Alors Jupiter, s'adressant à Hercule, qui ayant couru toute la terre en devoit connoître tous les peuples, le chargea d'aller examiner de quel pays étoit cet homme. Hercule, aguerri contre tant de monstres, ne laissa pas de se troubler en abordant celui-ci : frappé de cette étrange face, de ce marcher inusité, de ce beuglement rauque et sourd, moins semblable à la voix d'un animal terrestre qu'au mugissement d'un monstre marin : Ah ! dit-

il, voici mon treizième travail. Cependant, en regardant mieux, il crut démêler quelques traits d'un homme. Il l'arrête, et lui dit aisément en grec bien tourné :

D'où viens-tu? quel es-tu? de quel pays es-tu?

A ce mot, Claude, voyant qu'il y avoit là des beaux esprits, espéra que l'un d'eux écriroit son histoire; et s'annonçant pour César par un vers d'Homère, il dit :

Les vents m'ont amené des rivages troyens.

Mais le vers suivant eût été plus vrai,

Dont j'ai détruit les murs! tué les citoyens.

Cependant il en auroit imposé à Hercule, qui est un assez bon homme de dieu, sans la Fièvre, qui, laissant toutes les autres divinités à Rome, seule avait quitté son temple pour le suivre. Apprenez, lui dit-elle, qu'il ne fait que mentir; je puis le savoir, moi qui ai demeuré tant d'années avec lui : c'est un bourgeois de Lyon; il est né dans les Gaules à dix-sept milles de Vienne; il n'est pas Romain, vous dis-je, c'est un franc Gaulois, et il a traité Rome à la gauloise. C'est un fait qu'il est de Lyon, où Licinius a commandé si long-temps. Vous qui avez couru plus de pays qu'un vieux muletier, devez savoir ce que c'est que Lyon, et qu'il y a loin du Rhône au Xanthe.

Ici Claude, enflammé de colère, se mit à grogner le plus haut qu'il put. Voyant qu'on ne l'entendoit point, il fit signe qu'on arrêât la Fièvre; et du geste dont il faisoit décoller les gens (seul mouvement que ses deux mains sussent faire), il ordonna qu'on lui coupât la tête. Mais il n'étoit non plus écouté que s'il eût parlé encore à ses affranchis ¹.

Oh! oh! l'ami, lui dit Hercule, ne va pas faire ici le sot. Te voici dans un séjour où les rats rongent le fer; déclare promptement la vérité avant que je te l'arrache. Puis prenant un ton tragique pour lui en mieux imposer, il continua ainsi :

Nomme à l'instant les lieux où tu reçus le jour,
 Ou ta race avec toi va périr sans retour.
 De grands rois ont senti cette lourde massue,
 Et ma main dans ses coups ne s'est jamais déçue;
 Tremble de l'éprouver encore à tes dépens!
 Quel murmure confus entends-je entre tes dents?
 Parle, et ne me tiens pas plus long-temps en attente:
 Quels climats ont produit cette tête branlante?
 Jadis, dans l'Hespérie, au triple Géryon,
 J'allai porter la guerre, et, par occasion,
 De ses nobles troupeaux, ravis dans son étable,
 Ramenai dans Argos le trophée honorable.
 En route, au pied d'un mont doré par l'orient,

¹ On sait combien cet imbécile avoit peu de considération dans sa maison : à peine le maître du monde avoit-il un valet qui lui daignât obéir. Il est étonnant que Sénèque ait osé dire tout cela, lui qui étoit si courtisau; mais Agrippine avoit besoin de lui, et il le savoit bien.

Je vis se réunir dans un séjour riant
Le rapide courant de l'impétueux Rhône
Et le cours incertain de la paisible Saône :
Est-ce là le pays où tu reçus le jour ?

Hercule, en parlant de la sorte, affectoit plus d'intrépidité qu'il n'en avoit dans l'ame, et ne laissoit pas de craindre la main d'un fou. Mais Claude, lui voyant l'air d'un homme résolu qui n'entendoit pas raillerie, jugea qu'il n'étoit pas là comme à Rome, où nul n'osoit s'égalier à lui, et que par-tout le coq est maître sur son fumier. Il se remit donc à grogner ; et autant qu'on put l'entendre, il sembla parler ainsi :

J'espérois, ô le plus fort de tous les dieux ! que vous me protégériez auprès des autres, et que, si j'avois eu à me renommer de quelqu'un, c'eût été de vous qui me connoissez si bien : car, souvenez-vous-en, s'il vous plaît, quel autre que moi tenoit audience devant votre temple durant les mois de juillet et d'août ? Vous savez ce que j'ai souffert là de misères, jour et nuit à la merci des avocats. Soyez sûr, tout robuste que vous êtes, qu'il vous a mieux valu purger les étables d'Augias que d'essuyer leurs criailleries ; vous avez avalé moins d'ordures¹.

Or dites-nous quel dieu nous ferons de cet

¹ Il y a ici très évidemment une lacune, que je ne vois pourtant marquée dans aucune édition.

homme-ci. En ferons-nous un dieu d'Épicure, parcequ'il ne se soucie de personne, ni personne de lui? un dieu stoïcien, qui, dit Varron, ne pense ni n'engendre? N'ayant ni cœur ni tête, il semble assez propre à le devenir. Eh! messieurs, s'il eût demandé cet honneur à Saturne même, dont, présidant à ses jeux, il fit durer le mois toute l'année, il ne l'eût pas obtenu. L'obtiendrait-il de Jupiter, qu'il a condamné pour cause d'inceste, autant qu'il étoit en lui, en faisant mourir Silanus son gendre? et cela, pourquoi? parceque ayant une sœur d'une humeur charmante, et que tout le monde appeloit Vénus, il aima mieux l'appeler Junon. Quel si grand crime est-ce donc, direz-vous, de fêter discrètement sa sœur? La loi ne le permet-elle pas à demi dans Athènes, et dans l'Égypte en plein¹?... A Rome... Oh! à Rome! ignorez-vous que les rats mangent le fer? Notre sage bouleverse tout. Quant à lui, j'ignore ce qu'il faisoit dans sa chambre; mais le voilà maintenant furetant le ciel pour se faire dieu, non content d'avoir en Angleterre un temple où les barbares le servent comme tel.

A la fin, Jupiter s'avisait qu'il falloit arrêter les

¹ On sait qu'il étoit permis en Égypte d'épouser sa sœur de père et de mère; et cela étoit aussi permis à Athènes, mais pour la sœur de mère seulement. Le mariage d'Elpinice et de Cimon en fournit un exemple.

longues disputes, et faire opiner chacun à son rang. Pères conscrits, dit-il à ses collègues, au lieu des interrogations que je vous avois permises, vous ne faites que battre la campagne; j'entends que la cour reprenne ses formes ordinaires : que penseroit de nous ce postulant, tel qu'il soit?

L'ayant donc fait sortir, il alla aux voix, en commençant par le père Janus. Celui-ci, consul d'un après-dîner, désigné le premier juillet, ne laissoit pas d'être homme à deux envers, regardant à-la-fois devant et derrière. En vrai pilier de barreau, il se mit à débiter fort disertement beaucoup de belles choses que le scribe ne put suivre, et que je ne répéterai pas de peur de prendre un mot pour l'autre. Il s'étendit sur la grandeur des dieux; soutint qu'ils ne devoient pas s'associer des faquins. Autrefois, dit-il, c'étoit une grande affaire que d'être fait dieu; aujourd'hui ce n'est plus rien¹. Vous n'avez déjà rendu cet homme-ci que trop célèbre. Mais, de peur qu'on ne m'accuse d'opiner sur la personne et non sur la chose, mon avis est que désormais on ne déifie plus aucun de ceux qui broutent l'herbe des champs ou qui vivent des fruits de la terre; que si, malgré ce

¹ Je ne saurois me persuader qu'il n'y ait pas encore une lacune entre ces mots, *Olim, inquit, magna res erat deum fieri*, et ceux-ci, *jam fama nimium fecisti*. Je n'y vois ni liaison, ni transition, ni aucune espèce de sens, à les lire ainsi de suite.

sénatus-consulte, quelqu'un d'eux s'ingère à l'avenir de trancher du dieu, soit de fait, soit en peinture, je le dévoue aux Larves, et j'opine qu'à la première foire sa déité reçoive les étrivières, et soit mise en vente avec les nouveaux esclaves.

Après cela vint le tour du divin fils de Vica-Pota, désigné consul grippe-sou, et qui gagnoit sa vie à grimcliner, et vendre les petites villes. Hercule, passant donc à celui-ci, lui toucha galamment l'oreille; et il opina en ces termes : Attendu que le divin Claude est du sang du divin Auguste et du sang de la divine Livie son aïeule, à laquelle il a même confirmé son brevet de désesse; qu'il est d'ailleurs un prodige de science, et que le bien public exige un adjoint à l'écot de Romulus; j'opine qu'il soit dès ce jour créé et proclamé dieu en aussi bonne forme qu'il s'en soit jamais fait, et que cet événement soit ajouté aux Métamorphoses d'Ovide.

Quoiqu'il y eût divers avis, il paroissoit que Claude l'emporteroit; et Hercule, qui sait battre le fer tandis qu'il est chaud, couroit de côté et d'autre, criant : Messieurs, un peu de faveur; cette affaire-ci m'intéresse : dans une autre occasion vous disposerez aussi de ma voix; il faut bien qu'une main lave l'autre.

Alors le divin Auguste, s'étant levé, pérora fort pompeusement, et dit : Pères conscrits, je vous

prends à témoin que depuis que je suis dieu je n'ai pas dit un seul mot, car je ne me mêle que de mes affaires. Mais comment me taire en cette occasion? comment dissimuler ma douleur, que le dépit aigrit encore? C'est donc pour la gloire de ce misérable que j'ai rétabli la paix sur mer et sur terre, que j'ai étouffé les guerres civiles, que Rome est affermie par mes lois et ornée par mes ouvrages? O pères conscrits, je ne puis m'exprimer; ma vive indignation ne trouve point de termes, je ne puis que redire après l'éloquent Messala : L'état est perdu! cet imbécile, qui paroît ne pas savoir troubler l'eau, tuoit les hommes comme des mouches. Mais que dire de tant d'illustres victimes? Les désastres de ma famille me laissent-ils des larmes pour les malheurs publics? Je n'ai que trop à parler des miens¹. Ce galant homme que vous voyez, protégé par mon nom durant tant d'années, me marqua sa reconnaissance en faisant mourir Lucius Silanus, un de mes arrière-petits-neveux, et deux Julie, mes arrière-petites-nièces, l'une par le fer, l'autre par la faim. Grand Jupiter, si vous l'admettez parmi nous, à tort ou non, ce sera sûrement à votre blâme. Car, dis-moi, je te prie,

¹ Je n'ai point traduit ces mots, *etiamsi Phormea græcè nescit, ego scio*. ENTIKONTONTYKHNDIHE *senescit* ou *se nescit*, parceque je n'y entends rien du tout. Peut-être aurois-je trouvé quelque éclaircissement dans les adages d'Érasme, mais je ne suis pas à portée de les consulter.

ô divin Claude! pourquoi tu fis tant tuer de gens sans les entendre, sans même t'informer de leurs crimes. — C'étoit ma coutume! — Ta coutume! On ne la connoît pas ici. Jupiter, qui règne depuis tant d'années, a-t-il jamais rien fait de semblable? Quand il estropia son fils, le tua-t-il? Quand il pendit sa femme, l'étrangla-t-il? Mais toi, n'as-tu pas mis à mort Messaline, dont j'étois le grand-oncle ainsi que le tien ¹? Je l'ignore, dis-tu? Misérable! ne sais-tu pas qu'il t'est plus honteux de l'ignorer que de l'avoir fait!

Enfin Caius Caligula s'est ressuscité dans son successeur. L'un fait tuer son beau-père ², et l'autre son gendre ³. L'un défend qu'on donne au fils de Crassus le surnom de grand; l'autre le lui rend et lui fait couper la tête. Sans respect pour un sang illustre, il fait périr dans une même maison Scribonie, Tristonie, Assarion, et même Crassus-le-Grand, ce pauvre Crassus si complètement sot qu'il eût mérité de régner. Songez, pères conscrits, quel monstre ose aspirer à siéger parmi nous. Voyez comment déifier une telle figure, vil ouvrage des dieux irrités? A quel culte, à quelle foi pourra-t-il prétendre? qu'il réponde, et je me rends.

¹ Par l'adoption de Drusus, Auguste étoit l'aïeul de Claude; mais il étoit aussi son grand-oncle par la jeune Antonia, mère de Claude et nièce d'Auguste.

² M. Silanus. — ³ Pompeius Magnus.

Messieurs, messieurs, si vous donnez la divinité à de telles gens, qui diable reconnoîtra la vôtre? En un mot, pères conscrits, je vous demande, pour prix de ma complaisance et de ma discrétion, de venger mes injures. Voilà mes raisons, et voici mon avis :

Comme ainsi soit que le divin Claude a tué son beau-père Appius Silanus, ses deux gendres Pompeius Magnus et Lucius Silanus, Crassus, beau-père de sa fille, cet homme si sobre ¹ et en tout si semblable à lui, Scribonie, belle-mère de sa fille, Messaline, sa propre femme, et mille autres dont les noms ne finiroient point; j'opine qu'il soit sévèrement puni, qu'on ne lui permette plus de siéger en justice, qu'enfin, banni sans retard, il ait à vider l'Olympe en trois jours, et le ciel en un mois.

Cet avis fut suivi tout d'une voix. A l'instant le Cyllénien ², lui terdant le cou, le tire au séjour

D'où nul, dit-on, ne retourna jamais.

En descendant par la voie sacrée, ils trouvent un grand concours dont Mercure demande la

¹ Je n'ai guère besoin, je crois, d'avertir que ce mot est pris ironiquement. Suétone, après avoir dit qu'en tout temps, en tout lieu, Claude étoit toujours prêt à manger et boire, ajoute qu'un jour, ayant senti de son tribunal l'odeur du dîner des saliens, il planta là toute l'audience, et courut se mettre à table avec eux.

² Mercure.

cause. Parions, dit-il, que c'est sa pompe funèbre : et en effet, la beauté du convoi, où l'argent n'avoit pas été épargné, annonçoit bien l'enterrement d'un dieu. Le bruit des trompettes, des cors, des instruments de toute espèce, et sur-tout de la foule, étoit si grand, que Claude lui-même pouvoit l'entendre. Tout le monde étoit dans l'allégresse; le peuple romain marchoit légèrement comme ayant secoué ses fers. Agathon et quelques chicaneurs pleuroient tout bas dans le fond du cœur. Les jurisconsultes, maigres, exténués¹, commençoient à respirer, et sembloient sortir du tombeau. Un d'entre eux, voyant les avocats la tête basse déplorer leur perte, leur dit en s'approchant : Ne vous le disois-je pas, que les saturnales ne dureroient pas toujours?

Claude en voyant ses funérailles comprit enfin qu'il étoit mort. On lui beugloit à pleine tête ce chant funèbre en jolis vers heptasyllabes.

O cris! ô perte! ô douleurs!
 De nos funèbres clameurs
 Faisons retentir la place:
 Que chacun se contrefasse:
 Crions d'un commun accord,
 Ciel! ce grand homme est donc mort!
 Il est donc mort ce grand homme!
 Hélas! vous savez tous comme,

¹ Un juge qui n'avoit d'autre loi que sa volonté donnoit peu d'ouvrage à ces messieurs-là.

Sous la force de son bras,
Il mit tout le monde à bas.
Falloit-il vaincre à la course;
Falloit-il, jusque sous l'Ourse,
Des Bretons presque ignorés,
Du Cauce aux cheveux dorés
Mettre l'orgueil à la chaîne,
Et sous la hache romaine
Faire trembler l'Océan;
Falloit-il en moins d'un an
Dompter le Parthe rebelle;
Falloit-il d'un bras fidèle
Bander l'arc, lancer des traits
Sur des ennemis défaits,
Et d'une audace guerrière
Blesser le Mède au derrière;
Notre homme étoit prêt à tout,
De tout il venoit à bout.
Pleurons ce nouvel oracle,
Ce grand prononceur d'arrêts,
Ce Minos que par miracle
Le ciel forma tout exprès.
Ce phénix des beaux génies
N'épuisait point les parties
En plaidoyers superflus;
Pour juger sans se méprendre
Il lui suffisoit d'entendre
Une des deux tout au plus.
Quel autre toute l'année
Voudra siéger désormais,
Et n'avoir, dans la journée,
De plaisir que les procès?
Minos, cédez-lui la place;
Déjà son ombre vous chasse,
Et va juger aux enfers.
Pleurez, avocats à vendre;

Vos cabinets sont déserts,
 Rimeurs qu'il daignoit entendre,
 A qui lirez-vous vos vers ?
 Et vous qui comptiez d'avance
 Des cornets et de la chance
 Tirer un ample trésor,
 Pleurez, brelandier célèbre;
 Bientôt un bûcher funèbre,
 Va consumer tout votre or.

Claude se délectoit à entendre ses louanges, et auroit bien voulu s'arrêter plus long-temps; mais le héraut des dieux, lui mettant la main au collet et lui enveloppant la tête de peur qu'il ne fût reconnu, l'entraîna par le champ de Mars, et le fit descendre aux enfers entre le Tibre et la voie couverte.

Narcisse, ayant coupé par un plus court chemin, vint frais, sortant du bain, au-devant de son maître, et lui dit: Comment! les dieux chez les hommes! Allons, allons, dit Mercure, qu'on se dépêche de nous annoncer. L'autre voulant s'amuser à cajoler son maître, il le hâta d'aller à coups de caducée, et Narcisse partit sur-le-champ. La pente est si glissante, et l'on descend si facilement, que, tout goutteux qu'il étoit, il arrive en un moment à la porte des enfers. A sa vue, le monstre aux cent têtes dont parle Horace s'agite, hérisse ses horribles criens; et Narcisse, accoutumé aux caresses de sa jolie levrette blanche, éprouva

quelque surprise à l'aspect d'un grand vilain chien noir à long poil, peu agréable à rencontrer dans l'obscurité. Il ne laissa pas pourtant de s'écrier à haute voix : Voici Claude César. Aussitôt une foule s'avance en poussant des cris de joie et chantant,

Il vient, réjouissons-nous.

Parmi eux étoient Caius Silius, consul désigné, Junius Prætorius, Sextius Trallus, Helvius Trogus, Cotta Tectus, Valens, Fabius, chevaliers romains que Narcisse avoit tous expédiés. Au milieu de la troupe chantante étoit le pantomime Mnester, à qui sa beauté avoit coûté la vie. Bientôt le bruit que Claude arrivoit parvint jusqu'à Messaline; et l'on vit accourir les premiers au-devant de lui ses affranchis Polybe, Myron, Harpocrate, Amphæus et Pheronacte, qu'il avoit envoyés devant pour préparer sa maison. Suivoient les deux préfets Justus Catonius, et Rufus, fils de Pompée; puis ses amis Saturnius Lucius, et Pedo Pompeius, et Lupus, et Celer Asinius, consulaires; enfin la fille de son frère, la fille de sa sœur, son gendre, son beau-père, sa belle-mère, et presque tous ses parents. Toute cette troupe accourt au-devant de Claude, qui les voyant s'écria : Bon ! je trouve par-tout des amis ! Par quel hasard êtes-vous ici ? Comment, scélérat ! dit Pedo Pompeius, par quel hasard ? et qui nous y envoya que toi-même,

bourreau de tous tes amis? Viens, viens devant le juge; ici je t'en montrerai le chemin. Il le mène au tribunal d'Éaque, lequel précisément se faisoit rendre compte de la loi Cornelia sur les meurtriers. Pedo fait inscrire son homme, et présente une liste de trente sénateurs, trois cent quinze chevaliers romains, deux cent vingt-un citoyens, et d'autres en nombre infini, tous tués par ses ordres.

Claude, effrayé, tournoit les yeux de tous côtés pour chercher un défenseur; mais aucun ne se présentoit. Enfin P. Petronius, son ancien convive et beau parleur comme lui, requit vainement d'être admis à le défendre. Pedo l'accuse à grands cris, Petrone tâche de répondre; mais le juste Éaque le fait taire, et, après avoir entendu seulement l'une des parties, condamne l'accusé en disant :

Il est traité comme il traita les autres.

A ces mots il se fit un grand silence. Tout le monde, étonné de cette étrange forme, la soutenoit sans exemple; mais Claude la trouva plus inique que nouvelle. On disputa long-temps sur la peine qui lui seroit imposée. Quelques uns disoient qu'il falloit faire un échange; que Tantale mourroit de soif s'il n'étoit secouru; qu'Ixion avoit besoin d'enrayer, et Sisyphe de reprendre haleine: mais comme relâcher un vétéran, c'eût été laisser

à Claude l'espoir d'obtenir un jour la même grace, on aime mieux imaginer quelque nouveau supplice qui, l'assujettissant à un vain travail, irritât incessamment sa cupidité par une espérance illusoire. Éaque ordonna donc qu'il jouât aux dés avec un cornet percé, et d'abord on le vit se tourmenter inutilement à courir après ses dés :

Car à peine agitant le mobile cornet
 Aux dés prêts à partir il demande sonnet ¹,
 Que, malgré tous ses soins, entre ses doigts avides,
 Du cornet défoncé, panier des Danaïdes,
 Il sent couler les dés; ils tombent, et souvent
 Sur la table, entraîné par ses gestes rapides,
 Son bras avec effort jette un cornet de vent.
 Ainsi pour terrasser son adroit adversaire ²
 Sur l'arène un athlète, enflammé de colère,
 Du ceste qu'il élève espère le frapper;
 L'autre gauchit, esquive, a le temps d'échapper;
 Et le coup, frappant l'air avec toute sa force,
 Au bras qui l'a porté donne une rude entorse.

Là-dessus, Caligula, paroissant tout-à-coup, se mit à le réclamer comme son esclave. Il produisoit des témoins qui l'avoient vu le charger de soufflets et d'étrivières. Aussitôt il lui fut adjugé par Éaque; et Caligula le donna à Ménandre son affranchi, pour en faire un de ses gens.

¹ * *Sonnet* est ici pour la rime; il faut *sonnez*.

² J'ai pris la liberté de substituer cette comparaison à celle de Sisyphe, employée par Sénèque, et trop rebattue depuis cet auteur.

LA REINE
FANTASQUE,
CONTE.

LA REINE
FANTASQUE',
CONTE.

Il y avoit autrefois un roi qui aimoit son peuple... Cela commence comme un conte de fée, interrompt le druide. C'en est un aussi, répondit Jalamir. Il y avoit donc un roi qui aimoit son peuple, et qui, par conséquent, en étoit adoré. Il avoit fait tous ses efforts pour trouver des ministres aussi bien intentionnés que lui; mais ayant enfin reconnu la folie d'une pareille recherche, il avoit pris le parti de faire par lui-même toutes les choses qu'il pouvoit dérober à leur malfaisante activité. Comme il étoit fort entêté du bizarre projet de rendre ses sujets heureux, il agissoit en conséquence, et une conduite si singulière lui donnoit parmi les grands un ridicule ineffaçable. Le peuple le bénissoit; mais, à la cour, il passoit pour un fou. A cela près, il ne manquoit pas de mérite: aussi s'appeloit-il Phénix.

¹ Jean-Jacques avoit parié qu'on pouvoit faire un conte *supportable et même gai, sans intrigue, sans amour, sans mariage et sans polissonnerie*. *La reine Fantasque* fut le résultat de la gageure.

Si ce prince étoit extraordinaire, il avoit une femme qui l'étoit moins. Vive, étourdie, capricieuse, folle par la tête, sage par le cœur, bonne par tempérament, méchante par caprice; voilà, en quatre mots, le portrait de la reine. Fantasque étoit son nom : nom célèbre qu'elle avoit reçu de ses ancêtres en ligne féminine, et dont elle soutenoit dignement l'honneur. Cette personne si illustre et si raisonnable étoit le charme et le supplice de son cher époux; car elle l'aimoit aussi fort sincèrement, peut-être à cause de la facilité qu'elle avoit à le tourmenter. Malgré l'amour réciproque qui régnoit entre eux, ils passèrent plusieurs années sans pouvoir obtenir aucun fruit de leur union. Le roi en étoit pénétré de chagrin, et la reine s'en mettoit dans des impatiences dont ce bon prince ne se ressentoit pas tout seul : elle s'en prenoit à tout le monde de ce qu'elle n'avoit point d'enfants. Il n'y avoit pas un courtisan à qui elle ne demandât étourdiment quelque secret pour en avoir, et qu'elle ne rendit responsable du mauvais succès.

Les médecins ne furent point oubliés; car la reine avoit pour eux une docilité peu commune, et ils n'ordonnoient pas une drogue qu'elle ne fit préparer très soigneusement, pour avoir le plaisir de la leur jeter au nez à l'instant qu'il la falloit prendre. Les derviches eurent leur tour; il fallut

recourir aux neuvaines, aux vœux, sur-tout aux offrandes. Et malheur aux desservants des temples où sa majesté alloit en pèlerinage ! elle fourrageoit tout ; et, sous prétexte d'aller respirer un air prolifique, elle ne manquoit jamais de mettre sens dessus dessous toutes les cellules des moines. Elle portoit aussi leurs reliques, et s'affubloit alternativement de tous leurs différents équipages : tantôt c'étoit un cordon blanc, tantôt une ceinture de cuir, tantôt un capuchon, tantôt un scapulaire ; il n'y avoit sorte de mascarade monastique dont sa dévotion ne s'avisât ; et comme elle avoit un petit air éveillé qui la rendoit charmante sous tous ces déguisements, elle n'en quittoit aucun sans avoir eu soin de s'y faire peindre.

Enfin, à force de dévotions si bien faites, à force de médecines si sagement employées, le ciel et la terre exaucèrent les vœux de la reine ; elle devint grosse au moment qu'on commençoit à en désespérer. Je laisse à deviner la joie du roi et celle du peuple. Pour la sienne, elle alla, comme toutes ses passions, jusqu'à l'extravagance : dans ses transports, elle cassoit et brisoit tout ; elle embrassoit indifféremment tout ce qu'elle rencontroit, hommes, femmes, courtisans, valets : c'étoit risquer de se faire étouffer que se trouver sur son passage. Elle ne connoissoit point, disoit-elle, de ravissement pareil à celui d'avoir un enfant à qui

elle pût donner le fouet tout à son aise dans ses moments de mauvaise humeur.

Comme la grossesse de la reine avoit été longtemps inutilement attendue, elle passoit pour un de ces événements extraordinaires dont tout le monde veut avoir l'honneur. Les médecins l'attribuoient à leurs drogues, les moines à leurs reliques, le peuple à ses prières, et le roi à son amour. Chacun s'intéressoit à l'enfant qui devoit naître, comme si c'eût été le sien; et tous faisoient des vœux sincères pour l'heureuse naissance du prince, car on en vouloit un; et le peuple, les grands, et le roi, réunissoient leurs desirs sur ce point. La reine trouva fort mauvais qu'on s'avisât de lui prescrire de qui elle devoit accoucher, et déclara qu'elle prétendoit avoir une fille, ajoutant qu'il lui paroissoit assez singulier que quelqu'un osât lui disputer le droit de disposer d'un bien qui n'appartenoit incontestablement qu'à elle seule.

Phénix voulut en vain lui faire entendre raison : elle lui dit nettement que ce n'étoit point là ses affaires, et s'enferma dans son cabinet pour boudier; occupation chérie à laquelle elle employoit régulièrement au moins six mois de l'année. Je dis six mois, non de suite, c'eût été autant de repos pour son mari, mais pris dans des intervalles propres à le chagriner.

Le roi comprenoit fort bien que les caprices de la mère ne détermineroient pas le sexe de l'enfant ; mais il étoit au désespoir qu'elle donnât ainsi ses travers en spectacle à toute la cour. Il eût sacrifié tout au monde pour que l'estime universelle eût justifié l'amour qu'il avoit pour elle ; et le bruit qu'il fit mal à propos en cette occasion ne fut pas la seule folie que lui eût fait faire le ridicule espoir de rendre sa femme raisonnable.

Ne sachant plus à quel saint se vouer, il eut recours à la fée Discrète son amie, et la protectrice de son royaume. La fée lui conseilla de prendre les voies de la douceur, c'est-à-dire de demander excuse à la reine. Le seul but, lui dit-elle, de toutes les fantaisies des femmes est de désorienter un peu la morgue masculine, et d'accoutumer les hommes à l'obéissance qui leur convient. Le meilleur moyen que vous ayez de guérir les extravagances de votre femme est d'extravaguer avec elle. Dès le moment que vous cesserez de contrarier ses caprices, assurez-vous qu'elle cessera d'en avoir, et qu'elle n'attend, pour devenir sage, que de vous avoir rendu bien complètement fou. Faites donc les choses de bonne grace, et tâchez de céder en cette occasion, pour obtenir tout ce que vous voudrez dans une autre. Le roi crut la fée ; et, pour se conformer à son avis, s'étant rendu au cercle de la reine, il

la prit à part, lui dit tout bas qu'il étoit fâché d'avoir contesté contre elle mal à propos, et qu'il tâcherait de la dédommager à l'avenir, par sa complaisance, de l'humeur qu'il pouvoit avoir mise dans ses discours en disputant impoliment contre elle.

Fantasque, qui craignit que la douceur de Phénix ne la couvrit seule de tout le ridicule de cette affaire, se hâta de lui répondre que sous cette excuse ironique elle voyoit encore plus d'orgueil que dans les disputes précédentes; mais que, puisque les torts d'un mari n'autorisoient point ceux d'une femme, elle se hâtoit de céder en cette occasion comme elle avoit toujours fait. Mon prince et mon époux, ajouta-t-elle tout haut, m'ordonne d'accoucher d'un garçon, et je sais trop bien mon devoir pour manquer d'obéir. Je n'ignore pas que quand sa majesté m'honore des marques de sa tendresse, c'est moins pour l'amour de moi que pour celui de son peuple, dont l'intérêt ne l'occupe guère moins la nuit que le jour; je dois imiter un si noble désintéressement, et je vais demander au divan un mémoire instructif du nombre et du sexe des enfants qui conviennent à la famille royale; mémoire important au bonheur de l'état, sur lequel toute reine doit apprendre à régler sa conduite pendant la nuit.

Ce beau soliloque fut écouté de tout le cercle

avec beaucoup d'attention, et je vous laisse à penser combien d'éclats de rire furent assez maladroitement étouffés. Ah ! dit tristement le roi en sortant et haussant les épaules, je vois bien que, quand on a une femme folle, on ne peut éviter d'être un sot.

La fée Discrète, dont le sexe et le nom contrastoient quelquefois plaisamment dans son caractère, trouva cette querelle si réjouissante, qu'elle résolut de s'en amuser jusqu'au bout. Elle dit publiquement au roi qu'elle avoit consulté les comètes qui président à la naissance des princes, et qu'elle pouvoit lui répondre que l'enfant qui naîtroit de lui seroit un garçon ; mais en secret elle assura la reine qu'elle auroit une fille.

Cet avis rendit tout-à-coup Fantasque aussi raisonnable qu'elle avoit été capricieuse jusqu'alors. Ce fut avec une douceur et une complaisance infinies qu'elle prit toutes les mesures possibles pour désoler le roi et toute la cour. Elle se hâta de faire faire une layette des plus superbes, affectant de la rendre si propre à un garçon, qu'elle devint ridicule à une fille : il fallut, dans ce dessein, changer plusieurs modes ; mais tout cela ne lui coûtoit rien. Elle fit préparer un beau collier de l'ordre, tout brillant de pierreries, et voulut absolument que le roi nommât d'avance le gouverneur et le précepteur du jeune prince.

Sitôt qu'elle fut sûre d'avoir une fille, elle ne parla que de son fils, et n'omit aucune des précautions inutiles qui pouvoient faire oublier celles qu'on auroit dû prendre. Elle rioit aux éclats en se peignant la contenance étonnée et bête qu'auroient les grands et les magistrats qui devoient orner ses couches de leur présence. Il me semble, disoit-elle à la fée, voir d'un côté notre vénérable chancelier arborer de grandes lunettes pour vérifier le sexe de l'enfant, et de l'autre, sa sacrée majesté baisser les yeux et dire en balbutiant : « Je croyois.... la fée m'avoit pour-
« tant dit.... Messieurs, ce n'est pas ma faute ; » et d'autres apophthegmes aussi spirituels, recueillis par les savants de la cour, et bientôt portés jusqu'aux extrémités des Indes.

Elle se représentoit avec un plaisir malin le désordre et la confusion que ce merveilleux événement alloit jeter dans toute l'assemblée. Elle se figuroit d'avance les disputes, l'agitation de toutes les dames du palais, pour réclamer, ajuster, concilier en ce moment imprévu, les droits de leurs importantes charges, et toute la cour en mouvement pour un béguin.

Ce fut aussi dans cette occasion qu'elle inventa le décent et spirituel usage de faire haranguer par les magistrats en robe le prince nouveau-né. Phénix voulut lui représenter que c'étoit avilir la

magistrature à pure perte, et jeter un comique extravagant sur tout le cérémonial de la cour, que d'aller en grand appareil étaler du phébus à un petit marmot avant qu'il le pût entendre, ou du moins y répondre.

Eh! tant mieux! reprit vivement la reine, tant mieux pour votre fils! Ne seroit-il pas trop heureux que toutes les bêtises qu'ils ont à lui dire fussent épuisées avant qu'il les entendit! et voudriez-vous qu'on lui gardât pour l'âge de raison des discours propres à le rendre fou? Pour Dieu, laissez-les haranguer tout leur bien-aise, tandis qu'on est sûr qu'il n'y comprend rien, et qu'il en a l'ennui de moins: vous devez savoir de reste qu'on n'en est pas toujours quitte à si bon marché. Il en fallut passer par-là; et, de l'ordre exprès de sa majesté, les présidents du sénat et des académies commencèrent à composer, étudier, raturer, et feuilleter leur Vaumorière et leur Démosthène, pour apprendre à parler à un embryon.

Enfin le moment critique arriva. La reine sentit les premières douleurs avec des transports de joie dont on ne s'avise guère en pareille occasion. Elle se plaignoit de si bonne grace, et pleuroit d'un air si riant, qu'on eût cru que le plus grand de ses plaisirs étoit celui d'accoucher.

Aussitôt ce fut dans tout le palais une rumeur épouvantable. Les uns couroient chercher le roi,

d'autres les princes, d'autres les ministres, d'autres le sénat; le plus grand nombre et les plus pressés alloient pour aller, et roulant leur tonneau comme Diogène, avoient pour toute affaire de se donner un air affairé. Dans l'empressement de rassembler tant de gens nécessaires, la dernière personne à qui l'on sougea fut l'accoucheur, et le roi, que son trouble mettoit hors de lui, ayant demandé par mégarde une sage-femme, cette inadvertance excita parmi les dames du palais des ris immodérés, qui, joints à la bonne humeur de la reine, firent l'accouchement le plus gai dont on eût jamais entendu parler.

Quoique Fantasque eût gardé de son mieux le secret de la fée, il n'avoit pas laissé de transpirer parmi les femmes de sa maison; et celles-ci le gardèrent si soigneusement elles-mêmes, que le bruit fut plus de trois jours à s'en répandre par toute la ville: de sorte qu'il n'y avoit depuis longtemps que le roi seul qui n'en sût rien. Chacun étoit donc attentif à la scène qui se préparoit; l'intérêt public fournissant un prétexte à tous les curieux de s'amuser aux dépens de la famille royale, ils se faisoient une fête d'épier la contenance de leurs majestés, et de voir comment, avec deux promesses contradictoires, la fée pourroit se tirer d'affaire, et conserver son crédit.

Oh ça, monseigneur, dit Jalamir au druide en

s'interrompant, convenez qu'il ne tient qu'à moi de vous impatienter dans les règles ; car vous sentez bien que voici le moment des digressions, des portraits, et de cette multitude de belles choses que tout auteur homme d'esprit ne manque jamais d'employer à propos dans l'endroit le plus intéressant pour amuser ses lecteurs. Comment ! par Dieu, dit le druide, t'imagines-tu qu'il y en ait d'assez sots pour lire tout cet esprit-là ? Apprends qu'on a toujours celui de le passer, et qu'en dépit de monsieur l'auteur on a bientôt couvert son étalage des feuillets de son livre. Et toi qui fais ici le raisonneur, penses-tu que tes propos vaillent mieux que l'esprit des autres, et que, pour éviter l'imputation d'une sottise, il suffise de dire qu'il ne tiendrait qu'à toi de la faire ? Vraiment il ne falloit que le dire pour le prouver ; et malheureusement je n'ai pas, moi, la ressource de tourner les feuillets. Consolez-vous, lui dit doucement Jalamir ; d'autres les tourneront pour vous si jamais on écrit ceci. Cependant considérez que voilà toute la cour rassemblée dans la chambre de la reine ; que c'est la plus belle occasion que j'aurai jamais de vous peindre tant d'illustres originaux, et la seule peut-être que vous aurez de les connoître. Que Dieu t'entende ! repartit plaisamment le druide ; je ne les connoîtrai que trop par leurs actions : fais-les

donc agir si ton histoire a besoin d'eux, et n'en dis mot s'ils sont inutiles : je ne veux point d'autres portraits que les faits. Puisqu'il n'y a pas moyen, dit Jalamir, d'égayer mon récit par un peu de métaphysique, j'en vais tout bêtement reprendre le fil. Mais conter pour conter est d'un ennui... Vous ne savez pas combien de belles choses vous allez perdre. Aidez-moi, je vous prie, à me retrouver; car l'essentiel m'a tellement emporté, que je ne sais plus à quoi j'en étois du conte.

A cette reine, dit le druide impatienté, que tu as tant de peine à faire accoucher, et avec laquelle tu me tiens depuis une heure en travail. Oh! oh! reprit Jalamir, croyez-vous que les enfants des rois se pondent comme des œufs de grives? Vous allez voir si ce n'étoit pas bien la peine de pérorer. La reine donc, après bien des cris et des ris, tira enfin les curieux de peine et la fée d'intrigue, en mettant au jour une fille et un garçon plus beaux que la lune et le soleil, et qui se ressembloient si fort qu'on avoit peine à les distinguer, ce qui fit que dans leur enfance on se plaisoit à les habiller de même. Dans ce moment si désiré, le roi, sortant de la majesté pour se rendre à la nature, fit des extravagances qu'en d'autres temps il n'eût pas laissé faire à la reine; et le plaisir d'avoir des enfants le rendoit si enfant lui-même, qu'il courut sur son balcon crier à pleine tête: « Mes

« amis, réjouissez-vous tous; il vient de me naître
« un fils, et à vous un père, et une fille à ma
« femme. » La reine, qui se trouvoit pour la
première fois de sa vie à pareille fête, ne s'aperçut
pas de tout l'ouvrage qu'elle avoit fait, et la fée,
qui connoissoit son esprit fantasque, se contenta,
conformément à ce qu'elle avoit désiré, de lui
annoncer d'abord une fille. La reine se la fit
apporter, et, ce qui surprit fort les spectateurs,
elle l'embrassa tendrement à la vérité, mais les
larmes aux yeux, et avec un air de tristesse qui
cadroit mal avec celui qu'elle avoit eu jusqu'alors.
J'ai déjà dit qu'elle aimoit sincèrement son époux;
elle avoit été touchée de l'inquiétude et de l'atten-
drissement qu'elle avoit lu dans ses regards durant
ses souffrances. Elle avoit fait, dans un temps à la
vérité singulièrement choisi, des réflexions sur la
cruauté qu'il y avoit à désoler un mari si bon; et,
quand on lui présenta sa fille, elle ne songea qu'au
regret qu'auroit le roi de n'avoir pas un fils. Discrète,
à qui l'esprit de son sexe et le don de féerie appre-
noient à lire facilement dans les cœurs, pénétra sur-
le-champ ce qui se passoit dans celui de la reine; et,
n'ayant plus de raison pour lui déguiser la vérité,
elle fit apporter le jeune prince. La reine, revenue
de sa surprise, trouva l'expédient si plaisant
qu'elle en fit des éclats de rire dangereux dans
l'état où elle étoit. Elle se trouva mal. On eut

beaucoup de peine à la faire revenir; et, si la fée n'eût répondu de sa vie, la douleur la plus vive alloit succéder aux transports de joie dans le cœur du roi et sur les visages des courtisans.

Mais voici ce qu'il y eut de plus singulier dans toute cette aventure: le regret sincère qu'avoit la reine d'avoir tourmenté son mari lui fit prendre une affection plus vive pour le jeune prince que pour sa sœur; et le roi, de son côté, qui adoroit la reine, marqua la même préférence à la fille qu'elle avoit souhaitée. Les caresses indirectes que ces deux uniques époux se faisoient ainsi l'un à l'autre devinrent bientôt un goût très décidé, et la reine ne pouvoit non plus se passer de son fils que le roi de sa fille.

Ce double événement fit un grand plaisir à tout le peuple, et le rassura du moins pour un temps sur la frayeur de manquer de maîtres. Les esprits forts, qui s'étoient moqués des promesses de la fée, furent moqués à leur tour; mais ils ne se tinrent pas pour battus, disant qu'ils n'accordoient pas même à la fée l'infailibilité du mensonge, ni à ses prédictions la vertu de rendre impossibles les choses qu'elle annonçoit: d'autres, fondés sur la prédiction qui commençoit à se déclarer, poussèrent l'impudence jusqu'à soutenir qu'en donnant un fils à la reine et une fille au roi l'événement avoit de tout point démenti la prophétie.

Tandis que tout se dispoſoit pour la pompe du baptême des deux nouveau-nés, et que l'orgueil humain ſe préparoit à briller humblement aux autels des dieux.... Un moment, interrompit le druide; tu me brouilles d'une terrible façon. Apprends-moi, je te prie, en quel lieu nous ſommes. D'abord pour rendre la reine enceinte, tu la promenois parmi des reliques et des capuchons; après cela tu nous as tout-à-coup fait paſſer aux Indes; à préſent tu viens me parler du baptême, et puis des autels des dieux. Par le grand Thamiris! je ne ſais plus ſi, dans la cérémonie que tu prépares, nous allons adorer Jupiter, la bonne Vierge, ou Mahomet. Ce n'eſt pas qu'à moi, druide, il m'importe beaucoup que tes deux bambins ſoient baptisés ou circoncis; mais encore faut-il observer le coſtume, et ne pas m'expoſer à prendre un évêque pour le mufti, et le Miſſel pour l'Alcoran. Le grand malheur, lui dit Jalamir: d'aussi fins que vous ſ'y tromperoient bien. Dieu garde de mal tous les prélats qui ont des ſérails, et prennent pour de l'arabe le latin du bréviaire! Dieu faſſe paix à tous les honnêtes cafards qui ſuivent l'intolérance du prophète de la Mecque, toujours prêts à massacrer ſainte-ment le genre humain pour la plus grande gloire du Créateur! Mais vous devez vous reſſouvenir que nous ſommes dans un pays de fées, où l'on

n'envoie personne en enfer pour le bien de son ame, où l'on ne s'avise point de regarder au prépuce des gens pour les damner ou les absoudre et où la mitre et le turban vert couvrent également les têtes sacrées, pour servir de signalement aux yeux des sages et de parure à ceux des sots.

Je sais bien que les lois de la géographie, qui réglent toutes les religions du monde, veulent que les deux nouveau-nés soient musulmans; mais on ne circonçoit que les mâles, et j'ai besoin que mes jumeaux soient administrés tous deux; ainsi trouvez bon que je les baptise. Fais, fais, dit le druide; voilà, foi de prêtre, un choix le mieux motivé dont j'aie entendu parler de ma vie.

La reine, qui se plaisoit à bouleverser toute étiquette, voulut se lever au bout de six jours, et sortir le septième, sous prétexte qu'elle se portoit bien. En effet, elle nourrissoit ses enfants; exemple odieux, dont toutes les femmes lui représentèrent très fortement les conséquences. Mais Fantasque, qui craignoit les ravages du lait répandu, soutint qu'il n'y a point de temps plus perdu pour le plaisir de la vie que celui qui vient après la mort, que le sein d'une femme morte ne se flétrit pas moins que celui d'une nourrice, ajoutant d'un ton de duègne qu'il n'y a point de si belle gorge aux yeux d'un mari que celle d'une mère qui nourrit

ses enfants. Cette intervention des maris dans des soins qui les regardent si peu fit beaucoup rire les dames; et la reine, trop jolie pour l'être impunément, leur parut dès-lors, malgré ses caprices, presque aussi ridicule que son époux, qu'elles appeloient par dérision le bourgeois de Vaugirard.

Je te vois venir, dit aussitôt le druide; tu voudrais me donner insensiblement le rôle de Schah-Bahan, et me faire demander s'il y a aussi un Vaugirard aux Indes comme un Madrid au bois de Boulogne, un Opéra dans Paris, et un philosophe à la cour. Mais poursuis ta rapsodie, et ne me tends plus de ces pièges; car n'étant ni marié, ni sultan, ce n'est pas la peine d'être un sot.

Enfin, dit Jalamir sans répondre au druide, tout étant prêt, le jour fut pris pour ouvrir les portes du ciel aux deux nouveau-nés. La fée se rendit de bon matin au palais, et déclara aux augustes époux qu'elle alloit faire à chacun de leurs enfants un présent digne de leur naissance et de son pouvoir. Je veux, dit-elle, avant que l'eau magique les dérobe à ma protection, les enrichir de mes dons, et leur donner des noms plus efficaces que ceux de tous les pieds plats du calendrier, puisqu'ils exprimeront les perfections dont j'aurai soin de les douer en même temps; mais, comme vous devez connoître mieux que moi les qualités qui

conviennent au bonheur de votre famille et de vos peuples, choisissez vous-mêmes, et faites ainsi d'un seul acte de volonté sur chacun de vos deux enfants ce que vingt ans d'éducation font rarement dans la jeunesse, et que la raison ne fait plus dans un âge avancé.

Aussitôt grande altercation entre les deux époux. La reine prétendoit seule régler à sa fantaisie le caractère de toute sa famille; et le bon prince, qui sentoit toute l'importance d'un pareil choix, n'avoit garde de l'abandonner au caprice d'une femme dont il adoroit les folies sans les partager. Phénix vouloit des enfants qui devinssent un jour des gens raisonnables : Fantasque aimoit mieux avoir de jolis enfants; et, pourvu qu'ils brillassent à six ans, elle s'embarrassoit fort peu qu'ils fussent des sots à trente. La fée eut beau s'efforcer de mettre leurs majestés d'accord, bientôt le caractère des nouveau-nés ne fut plus que le prétexte de la dispute; et il n'étoit pas question d'avoir raison, mais de se mettre l'un l'autre à la raison.

Enfin Discrète imagina un moyen de tout ajuster sans donner le tort à personne; ce fut que chacun disposât à son gré de l'enfant de son sexe. Le roi approuva un expédient qui pourvoyoit à l'essentiel, en mettant à couvert des bizarres souhaits de la reine l'héritier présomptif de la couronne; et voyant les deux enfants sur les

genoux de leur gouvernante, il se hâta de s'emparer du prince, non sans regarder sa sœur d'un œil de commisération. Mais Fantasque, d'autant plus mutinée qu'elle avoit moins raison de l'être, courut comme une emportée à la jeune princesse, et la prenant aussi dans ses bras : Vous vous unissez tous, dit-elle, pour m'exécer ; mais, afin que les caprices du roi tournent malgré lui-même au profit d'un de ses enfants, je déclare que je demande pour celui que je tiens tout le contraire de ce qu'il demandera pour l'autre. Choisissez maintenant, dit-elle au roi d'un air de triomphe ; et puisque vous trouvez tant de charmes à tout diriger, décidez d'un seul mot le sort de votre famille entière. La fée et le roi tâchèrent en vain de la dissuader d'une résolution qui mettoit ce prince dans un étrange embarras ; elle n'en voulut jamais démordre, et dit qu'elle se félicitoit beaucoup d'un expédient qui feroit rejaillir sur sa fille tout le mérite que le roi ne sauroit pas donner à son fils. Ah ! dit ce prince outré de dépit, vous n'avez jamais eu pour votre fille que de l'aversion, et vous le prouvez dans l'occasion la plus importante de sa vie ; mais, ajouta-t-il dans un transport de colère dont il ne fut pas le maître, pour la rendre parfaite en dépit de vous, je demande que cet enfant-ci vous ressemble. Tant mieux pour vous et pour lui, reprit vivement la reine, mais

je serai vengée, et votre fille vous ressemblera. A peine ces mots furent-ils lâchés de part et d'autre avec une impétuosité sans égale, que le roi, désespéré de son étourderie, les eût bien voulu retenir; mais c'en étoit fait, et les deux enfants étoient doués sans retour des caractères demandés. Le garçon reçut le nom de prince Caprice; et la fille s'appela la princesse Raison, nom bizarre qu'elle illustra si bien, qu'aucune femme n'osa le porter depuis.

Voilà donc le futur successeur au trône orné de toutes les perfections d'une jolie femme, et la princesse sa sœur destinée à posséder un jour toutes les vertus d'un honnête homme et les qualités d'un bon roi; partage qui ne paroissoit pas des mieux entendus, mais sur lequel on ne pouvoit plus revenir. Le plaisant fut que l'amour mutuel des deux époux agissant en cet instant avec toute la force que lui rendoient toujours, mais souvent trop tard, les occasions essentielles, et la prédilection ne cessant d'agir, chacun trouva celui de ses enfants qui devoit lui ressembler le plus mal partagé des deux, et songea moins à le féliciter qu'à le plaindre. Le roi prit sa fille dans ses bras, et la serrant tendrement : Hélas ! lui dit-il, que te serviroit la beauté même de ta mère sans son talent pour la faire valoir ? Tu seras trop raisonnable pour faire tourner la tête à personne.

Fantasque, plus circonspecte sur ses propres vérités, ne dit pas tout ce qu'elle pensoit de la sagesse du roi futur; mais il étoit aisé de douter, à l'air triste dont elle le caressoit, qu'elle eût au fond du cœur une grande opinion de son partage. Cependant le roi, la regardant avec une sorte de confusion, lui fit quelques reproches sur ce qui s'étoit passé. Je sens mes torts, lui dit-il, mais ils sont votre ouvrage; nos enfants auroient valu beaucoup mieux que nous, vous êtes cause qu'ils ne feront que nous ressembler. Au moins, dit-elle aussitôt en sautant au cou de son mari, je suis sûre qu'ils s'aimeront autant qu'il est possible. Phénix, touché de ce qu'il y avoit de tendre dans cette saillie, se consola par cette réflexion qu'il avoit si souvent occasion de faire, qu'en effet la bonté naturelle et un cœur sensible suffisoient pour tout réparer.

Je devine si bien tout le reste, dit le druide à Jalamir en l'interrompant, que j'achèverois le conte pour toi. Ton prince Caprice fera tourner la tête à tout le monde, et sera trop bien l'imitateur de sa mère pour n'en pas être le tourment. Il bouleversera le royaume en voulant le réformer. Pour rendre ses sujets heureux, il les mettra au désespoir, s'en prenant toujours aux autres de ses propres torts: injuste pour avoir été imprudent, le regret de ses fautes lui en fera commettre de

nouvelles. Comme la sagesse ne le conduira jamais, le bien qu'il voudra faire augmentera le mal qu'il aura fait. En un mot, quoique au fond il soit bon, sensible et généreux, ses vertus mêmes lui tourneront à préjudice, et sa seule étourderie, unie à tout son pouvoir, le fera plus haïr que n'auroit fait une méchanceté raisonnée. D'un autre côté, ta princesse Raison, nouvelle héroïne du pays des fées, deviendra un prodige de sagesse et de prudence; et, sans avoir d'adorateurs, se fera tellement adorer du peuple, que chacun fera des vœux pour être gouverné par elle : sa bonne conduite, avantageuse à tout le monde et à elle même, ne fera du tort qu'à son frère, dont on opposera sans cesse les travers à ses vertus, et à qui la prévention publique donnera tous les défauts qu'elle n'aura pas, quand même il ne les auroit pas lui-même. Il sera question d'intervertir l'ordre de la succession au trône, d'asservir la marotte à la quenouille, et la fortune à la raison. Les docteurs exposeront avec emphase les conséquences d'un tel exemple, et prouveront qu'il vaut mieux que le peuple obéisse aveuglément aux enragés que le hasard peut lui donner pour maîtres que de se choisir lui-même des chefs raisonnables; que, quoiqu'on interdise à un fou le gouvernement de son propre bien, il est bon de lui laisser la suprême disposition de nos biens et de nos vies;

que le plus insensé des hommes est encore préférable à la plus sage des femmes ; et que, le mâle ou le premier né fût-il un singe ou un loup, il faudroit en bonne politique qu'une héroïne ou un ange, naissant après lui, obéit à ses volontés. Objections et répliques de la part des séditieux, dans lesquelles Dieu sait comme on verra briller ta sophistique éloquence ; car je te connois, c'est sur-tout à médire de ce qui se fait que ta bile s'exhale avec volupté ; et ton amère franchise semble se réjouir de la méchanceté des hommes, par le plaisir qu'elle prend à la leur reprocher.

Tableu ! père druide, comme vous y allez ! dit Jalamir tout surpris ; quel flux de paroles ! Où diable avez-vous pris de si belles tirades ? Vous ne prêchâtes de votre vie aussi bien dans le bois sacré, quoique vous n'y parliez pas plus vrai. Si je vous laissois faire, vous changeriez bientôt un conte de fées en un traité de politique, et l'on trouveroit quelque jour, dans les cabinets des princes, Barbe-Bleue ou Peau-d'Ane, au lieu de Machiavel. Mais ne vous mettez point tant en frais pour deviner la fin de mon conte.

Pour vous montrer que les dénouemens ne me manquent pas au besoin, j'en vais dans quatre mots expédier un, non pas aussi savant que le vôtre, mais peut-être aussi naturel, et à coup sûr plus imprévu.

Vous saurez donc que les deux enfants jumeaux étant, comme je l'ai remarqué, fort semblables de figure, et de plus habillés de même, le roi, croyant avoir pris son fils, tenoit sa fille entre ses bras au moment de l'influence; et que la reine, trompée par le choix de son mari, ayant aussi pris son fils pour sa fille, la fée profita de cette erreur pour douer les deux enfants de la manière qui leur convenoit le mieux. Caprice fut donc le nom de la princesse, Raison celui du prince son frère; et, en dépit des bizarreries de la reine, tout se trouva dans l'ordre naturel. Parvenu au trône après la mort du roi, Raison fit beaucoup de bien et fort peu de bruit, cherchant plutôt à remplir ses devoirs qu'à s'acquérir de la réputation; il ne fit ni guerre aux étrangers, ni violence à ses sujets, et reçut plus de bénédictions que d'éloges. Tous les projets formés sous le précédent règne furent exécutés sous celui-ci; et en passant de la domination du père sous celle du fils, les peuples deux fois heureux crurent n'avoir pas changé de maître. La princesse Caprice, après avoir fait perdre la vie ou la raison à des multitudes d'amants tendres et aimables, fut enfin mariée à un roi voisin, qu'elle préféra parcequ'il portoit la plus longue moustache, et sautoit le mieux à cloche-pied. Pour Fantasque, elle mourut d'une indigestion de pieds de perdrix en ragoût qu'elle voulut manger avant

de se mettre au lit, où le roi se morfonoit à l'attendre, un soir qu'à force d'agaceries elle l'avoit engagé à venir coucher avec elle.

RÉFUTATION

DU LIVRE

DE L'ESPRIT.

NOTES

EN RÉFUTATION DE L'OUVRAGE D'HELVÉTIUS

INTITULÉ

DE L'ESPRIT ¹.

Le grand but de M. Helvétius dans son ouvrage est de réduire toutes les facultés de l'homme à une existence purement matérielle. Il débute par avancer, tom. I, disc. 1, chap. 1, pag. 190², « que nous avons en nous deux facultés, ou, s'il l'ose « dire, deux puissances passives; la sensibilité physique et la mémoire; et il définit la mémoire « une sensation continuée, mais affoiblie. » A quoi Rousseau répond: « Il me semble qu'il faudroit « distinguer les impressions purement organiques « et locales des impressions qui affectent tout

¹ Ce sont les notes critiques que Jean-Jacques avoit mises en marge de l'exemplaire in-4°, que lui avoit donné Helvétius, et qu'il ne voulut pas publier parceque l'ouvrage fut condamné. *Les Remarques de Rousseau* doivent être de 1758, puisque le livre de *l'Esprit* parut cette année. Voyez dans la *Correspondance* la lettre du 7 février 1767 à M. Davenport. (Note de M. Musset-Pathay.)

² * Les renvois de ces pages et de ces volumes se rapportent à l'édition en 14 volumes in-18, imprimée par P. Didot aîné.

« l'individu; les premières ne sont que de simples
 « sensations; les autres sont des sentiments. » Et
 un peu plus bas il ajoute : « Non pas, la mémoire
 « est la faculté de se rappeler la sensation, mais la
 « sensation, même affoiblie, ne dure pas conti-
 « nuellement. »

« *La mémoire*, continue Helvétius, tom. 1,
 « disc. 1, chap. 1, p. 203, ne peut être qu'un des
 « organes de la sensibilité physique: le principe
 « qui sent en nous doit être nécessairement le
 « principe qui se ressouvient, puisque *se ressouve-*
 « *nir*, comme je vais le prouver, n'est proprement
 « que *sentir*. » « Je ne sais pas encore, dit Rousseau,
 « comme il va prouver cela; mais je sais bien que
 « sentir l'objet présent, et sentir l'objet absent,
 « sont deux opérations dont la différence mérite
 « bien d'être examinée. »

« Lorsque, par une suite de mes idées, ajoute
 « l'auteur, tom. 1, disc. 1, chap. 1, p. 206, ou
 « par l'ébranlement que certains sons causent dans
 « l'organe de mon oreille, je me rappelle l'image
 « d'un chêne; alors, mes organes intérieurs doivent
 « nécessairement se trouver à-peu-près dans la
 « même situation où ils étoient à la vue de ce
 « chêne: or, cette situation des organes doit in-
 « contestablement produire une sensation; il est
 « donc évident que se ressouvenir, c'est sentir. »

« Oui, dit Rousseau, vos organes intérieurs se

« trouvent à la vérité dans la même situation où
« ils étoient à la vue du chêne, mais par l'effet
« d'une opération très différente. » Et quant à ce
que vous dites que cette situation doit produire
une sensation, « Qu'appellez-vous sensation? dit-il.
« Si une sensation est l'impression transmise par
« l'organe extérieur à l'organe intérieur, la situa-
« tion de l'organe intérieur a beau être supposée
« la même, celle de l'organe extérieur manquant,
« ce défaut seul suffit pour distinguer le souvenir
« de la sensation. D'ailleurs, il n'est pas vrai que
« la situation de l'organe intérieur soit la même
« dans la mémoire et dans la sensation; autrement
« il seroit impossible de distinguer le souvenir
« de la sensation d'avec la sensation. Aussi l'auteur
« se sauve-t-il par un A-PEU-PRÈS; mais une situation
« d'organes qui n'est qu'à-peu-près la même ne
« doit pas produire exactement le même effet. »

« Il est donc évident, dit Helvétius, tom. I,
« disc. I, ch. 1, p. 207, que se ressouvenir c'est sen-
« tir. » « Il y a cette différence, répond Rousseau,
« que la mémoire produit une sensation semblable
« et non pas le sentiment, et cette autre différence
« encore, que la cause n'est pas la même. »

L'auteur, tom. I, disc. I, chap. 1, p. 207,
ayant posé son principe, se croit en droit de con-
clure ainsi: « Je dis encore que c'est dans la capacité
« que nous avons d'apercevoir les ressemblances

« ou les différences, les convenances ou les discon-
 « venances qu'ont entre eux les objets divers, que
 « consistent toutes les opérations de l'esprit. Or,
 « cette capacité n'est que la sensibilité physique
 « même : tout se réduit donc à sentir. » « Voici
 « qui est plaisant ! s'écrie son adversaire, après
 « avoir légèrement affirmé qu'apercevoir et com-
 « parer sont la même chose, l'auteur conclut en
 « grand appareil que juger c'est sentir. La conclu-
 « sion me paroît claire ; mais c'est de l'antécédent
 « qu'il s'agit. »

L'auteur répète sa conclusion d'une autre ma-
 nière, tom. I, disc. I, chap. 1, p. 209, et dit : « La
 « conclusion de ce que je viens de dire, c'est que
 « si tous les mots des diverses langues ne désignent
 « jamais que des objets, ou les rapports de ces
 « objets avec nous et entre eux, tout l'esprit par
 « conséquent consiste à comparer et nos sensations
 « et nos idées, c'est-à-dire à voir les ressemblances
 « et les différences, les convenances et les discon-
 « venances qu'elles ont entre elles. Or, comme
 « le jugement n'est que cette apercevance elle-
 « même, ou du moins que le prononcé de cette
 « apercevance, il s'ensuit que toutes les opérations
 « de l'esprit se réduisent à juger. » Rousseau op-
 pose à cette conclusion une distinction lumineuse :
 APERCEVOIR LES OBJETS, dit-il, C'EST SENTIR ; APER-
 CEVOIR LES RAPPORTS, C'EST JUGER.

« La question renfermée dans ces bornes, « continue l'auteur *de l'Esprit*, tom. I, disc. 1, « chapitre 1, p. 210, j'examinerai maintenant si « juger n'est pas sentir. Quand je juge de la gran- « deur ou de la couleur des objets qu'on me pré- « sente, il est évident que le jugement porté sur « les différentes impressions que ces objets ont « faites sur mes sens n'est proprement qu'une « sensation; que je puis dire également, je juge « ou je sens que de deux objets, l'un, que j'appelle « *toise*, fait sur moi une impression différente de « celui que j'appelle *ped*; que la couleur que je « nomme *rouge* agit sur mes yeux différemment « de celle que je nomme *jaune*; et j'en conclus « qu'en pareil cas *juger* n'est jamais que sentir. » « Il y a ici un sophisme très subtil et très impor- « tant à bien remarquer, reprend Rousseau : autre « chose est sentir une différence entre une *toise* et « un *ped*, et autre chose mesurer cette différence. « Dans la première opération l'esprit est purement « passif, mais dans l'autre il est actif. Celui qui a « plus de justesse dans l'esprit pour transporter « par la pensée le *ped* sur la *toise*, et voir combien « de fois il y est contenu, est celui qui en ce point « a l'esprit le plus juste, et juge le mieux. » Et « quant à la conclusion, « qu'en pareil cas juger « n'est jamais que sentir, » Rousseau soutient que « c'est autre chose, parceque la comparaison du

« jaune et du rouge n'est pas la sensation du jaune
« ni celle du rouge. »

L'auteur se fait ensuite cette objection, tome I, disc. 1, chap. 1, p. 211 : « Mais, dira-t-on, sup-
« posons qu'on veuille savoir si la force est pré-
« férable à la grandeur du corps, peut-on assurer
« qu'alors juger soit sentir? Oui, répondrai-je; car,
« pour porter un jugement sur ce sujet, ma mé-
« moire doit me tracer successivement les tableaux
« des situations différentes où je puis me trouver
« le plus communément dans le cours de ma vie. »
« Comment! réplique à cela Rousseau; la compa-
« raison successive de mille idées est aussi un
« sentiment! Il ne faut pas disputer des mots,
« mais l'auteur se fait là un étrange dictionnaire. »

Enfin Helvétius finit ainsi, tom. I, disc. 1, cha-
pitre 1, p. 217 : « Mais, dira-t-on, comment jusqu'à
« ce jour a-t-on supposé en nous une faculté de
« juger distincte de la faculté de sentir? L'on ne
« doit cette supposition, répondrai-je, qu'à l'im-
« possibilité où l'on s'est cru jusqu'à présent d'ex-
« pliquer d'aucune autre manière certaines erreurs
« de l'esprit. » « Point du tout, reprend Rousseau.
« C'est qu'il est très simple de supposer que deux
« opérations d'espèces différentes se font par deux
« différentes facultés. »

A la fin du premier discours, tom. I, disc. 1,
ch. 4, p. 284, M. Helvétius, revenant à son grand

principe, dit : « Rien ne m'empêche maintenant
 « d'avancer que *juger*, comme je l'ai déjà prouvé,
 « n'est proprement que *sentir*. » « Vous n'avez rien
 « prouvé sur ce point, répond Rousseau, sinon
 « que vous ajoutez au sens du mot SENTIR le sens
 « que nous donnons au mot JUGER : vous réunissez
 « sous un mot commun deux facultés essentielle-
 « ment différentes. » Et sur ce que Helvétius dit
 encore, tom. I, disc. I, chap. 4, page 285, « que
 « l'esprit peut être considéré comme la faculté
 « productrice de nos pensées, et n'est, en ce sens,
 « que sensibilité et mémoire, » Rousseau met en
 note : SENSIBILITÉ, MÉMOIRE, JUGEMENT.

Dans son second discours, M. Helvétius avance,
 tom. II, disc. II, chap. 4, p. 53, que nous ne con-
 « cevons que des idées analogues aux nôtres, que
 « nous n'avons d'*estime sentie* que pour cette espèce
 « d'idées; et de là cette haute opinion que chacun
 « est, pour ainsi dire, forcé d'avoir de soi-même,
 « et qu'il appelle la nécessité où nous sommes de
 « nous estimer préférablement aux autres. Mais,
 « ajoute-t-il, tom. II, disc. II, chap. 4, p. 57, on
 « me dira que l'on voit quelques gens reconnoître
 « dans les autres plus d'esprit qu'en eux. Oui, ré-
 « pondrai-je, on voit des hommes en faire l'aveu;
 « et cet aveu est d'une belle ame. Cependant ils
 « n'ont, pour celui qu'ils avouent leur supérieur,
 « qu'une *estime sur parole*: ils ne font que donner

« à l'opinion publique la préférence sur la leur,
 « et convenir que ces personnes sont plus estimées,
 « sans être intérieurement convaincus qu'elles
 « soient plus estimables. » « Cela n'est pas vrai,
 « reprend brusquement Rousseau. J'ai long-temps
 « médité sur un sujet, et j'en ai tiré quelques
 « vues avec toute l'attention que j'étois capable
 « d'y mettre. Je communique ce même sujet à un
 « autre homme; et, durant notre entretien, je vois
 « sortir du cerveau de cet homme des foules d'idées
 « neuves et de grandes vues sur ce même sujet qui
 « m'en avoit fourni si peu. Je ne suis pas assez
 « stupide pour ne pas sentir l'avantage de ses vues
 « et de ses idées sur les miennes : je suis donc
 « forcé de sentir intérieurement que cet homme a
 « plus d'esprit que moi, et de lui accorder dans
 « mon cœur une estime sentie, supérieure à celle
 « que j'ai pour moi. Tel fut le jugement que Philippe
 « second porta de l'esprit d'Alonzo Perez, et qui fit
 « que celui-ci s'estima perdu. »

Helvétius veut appuyer son sentiment d'un exemple, et dit, tom. II, disc. II, chap. 4, p. 57, note : « En poésie, Fontenelle seroit sans peine
 « convenu de la supériorité du génie de Corneille
 « sur le sien, mais il ne l'auroit pas sentie. Je sup-
 « pose, pour s'en convaincre, qu'on eût prié ce
 « même Fontenelle de donner, en fait de poésie,
 « l'idée qu'il s'étoit formée de la perfection; il est

« certain qu'il n'auroit en ce genre proposé d'autres
 « règles fines que celles qu'il avoit lui-même aussi
 « bien observées que Corneille. » Mais Rousseau
 objecte à cela : « Il ne s'agit pas de règles ; il s'agit
 « du génie qui trouve les grandes images et les
 « grands sentiments. Fontenelle auroit pu se croire
 « meilleur juge de tout cela que Corneille, mais
 « non pas aussi bon inventeur ; il étoit fait pour
 « sentir le génie de Corneille et non pour l'égaliser.
 « Si l'auteur ne croit pas qu'un homme puisse
 « sentir la supériorité d'un autre dans son propre
 « genre, assurément il se trompe beaucoup : moi-
 « même je sens la sienne, quoique je ne sois pas
 « de son sentiment. Je sens qu'il se trompe en
 « homme qui a plus d'esprit que moi : il a plus de
 « vues et plus lumineuses, mais les miennes sont
 « plus saines. Fénelon l'emportoit sur moi à tous
 « égards : cela est certain. » A ce sujet Helvétius
 ayant laissé échapper l'expression « du poids
 « importun de l'estime, » Rousseau le relève en
 s'écriant : « Le poids importun de l'estime ! Eh
 « dieu ! rien n'est si doux que l'estime, même pour
 « ceux qu'on croit supérieurs à soi. »

« Ce n'est peut-être qu'en vivant loin des socié-
 « tés, dit Helvétius, tom. II, disc. II, ch. 6, p. 77,
 « qu'on peut se défendre des illusions qui les
 « séduisent. Il est du moins certain que, dans ces
 « mêmes sociétés, on ne peut conserver une vertu

« toujours forte et pure, sans avoir habituellement
 « présent à l'esprit le principe de l'utilité publique ;
 « sans avoir une connoissance profonde des véri-
 « tables intérêts de ce public, et, par conséquent,
 « de la morale et de la politique. » « A ce compte,
 « répond Rousseau, il n'y a de véritable probité
 « que chez les philosophes. Ma foi, ils font bien de
 « s'en faire compliment les uns aux autres. »

Conséquemment au principe que venoit d'avancer l'auteur, il dit, tome II, disc. II, chap. 6, p. 78, note, « que Fontenelle définissoit le mensonge, « taire une vérité qu'on doit. Un homme sort du « lit d'une femme, il en rencontre le mari: D'où « venez-vous? lui dit celui-ci. Que lui répondre? « Lui doit-on alors la vérité? Non, dit Fontenelle, « parcequ'alors la vérité n'est utile à personne. » « Plaisant exemple! s'écrie Rousseau: comme si « celui qui ne se fait pas un scrupule de coucher « avec la femme d'autrui s'en faisoit un de dire un « mensonge! Il se peut qu'un adultère soit obligé « de mentir, mais l'homme de bien ne veut être « ni menteur ni adultère¹. »

¹ Helvétius a dit: « Tout devient légitime, et même vertueux, « pour le salut public. » Rousseau a mis en note, à côté: *Le salut public n'est rien, si tous les particuliers ne sont en sûreté.* — Cette note de Rousseau ne fait point partie de celles que Dutens a publiées; nous la devons à l'éditeur de 1801, qui l'a trouvée sans doute dans l'exemplaire que possédoit M. De Bure. (Note de M. Petitain.)

Lorsqu'il dit, tome II, disc. II, ch. 12, p. 168, « Qu'un poëte dramatique fasse une bonne tragédie sur un plan déjà connu, c'est, dit-on, un « plagiaire méprisable; mais qu'un général se serve « dans une campagne de l'ordre de bataille et des « stratagèmes d'un autre général, il n'en paroît « souvent que plus estimable : » l'autre le relève en disant, « Vraiment, je le crois bien! le premier « se donne pour l'auteur d'une pièce nouvelle, le « second ne se donne pour rien; son objet est de « battre l'ennemi. S'il faisoit un livre sur les tailles, on ne lui pardonneroit pas plus le plagiat « qu'à l'auteur dramatique. » Rousseau n'est pas plus indulgent envers M. Helvétius lorsque celui-ci altère les faits pour autoriser ses principes. Par exemple, lorsque, voulant prouver que, « dans « tous les siècles et dans tous les pays, la probité « n'est que l'habitude des actions utiles à sa nation, « il allègue, tome II, disc. II, chap. 13, p. 190, « l'exemple des Lacédémoniens qui permettoient le « vol, et conclut ensuite, tome II, disc. II, ch. 13, « p. 192, que le vol, nuisible à tout peuple riche, « mais utile à Sparte, y devoit être honoré; » Rousseau remarque que *le vol n'étoit permis qu'aux enfants, et qu'il n'est dit nulle part que les hommes volassent*; ce qui est vrai. Et sur le même sujet l'auteur, dans une note, ayant dit « qu'un jeune « Lacédémonien, plutôt que d'avouer son larcin,

« se laissa, sans crier, dévorer le ventre par un
 « jeune renard qu'il avoit volé, et caché sous sa
 « robe; » son critique le reprend ainsi avec raison :
 « Il n'est dit nulle part que l'enfant fut questionné :
 « il ne s'agissoit que de ne pas déceler son vol, et
 « non de le nier. Mais l'auteur est bien aise de
 « mettre adroitement le mensonge au nombre des
 « vertus lacédémoniennes. »

M. Helvétius, tom. II, disc. II, ch. 15, p. 243, faisant l'apologie du luxe, porte l'esprit du paradoxe jusqu'à dire que les femmes galantes, dans un sens politique, sont plus utiles à l'état que les femmes sages. Mais Rousseau répond : « L'une
 « soulage des gens qui souffrent; l'autre favorise
 « des gens qui veulent s'enrichir : en excitant l'in-
 « dustrie des artisans du luxe, elle en augmente
 « le nombre; en faisant la fortune de deux ou
 « trois, elle en excite vingt à prendre un état où
 « ils resteront misérables; elle multiplie les sujets
 « dans les professions inutiles, et les fait manquer
 « dans les professions nécessaires. »

Dans une autre occasion, tom. III, discours II, ch. 25, p. 146, note, M. Helvétius, remarquant que « l'envie permet à chacun d'être le panégyriste
 « de sa probité, et non de son esprit, » Rousseau, loin d'être de son avis, dit : « Ce n'est point cela ;
 « mais c'est qu'en premier lieu la probité est indis-
 « pensable, et non l'esprit; et qu'en second lieu il

« dépend de nous d'être honnêtes gens, et non pas
« gens d'esprit. »

Enfin, dans le premier chapitre du troisième discours, tom. III, pag. 163, l'auteur entre dans la question de l'éducation et de l'égalité naturelle des esprits. Voici le sentiment de Rousseau là-dessus, exprimé dans une de ses notes : « Le principe
« duquel l'auteur déduit, dans les chapitres sui-
« vants, l'égalité naturelle des esprits, et qu'il a
« tâché d'établir au commencement de cet ouvrage,
« est que les jugements humains sont purement
« passifs. Ce principe a été établi et discuté avec
« beaucoup de philosophie et de profondeur dans
« *l'Encyclopédie*, article ÉVIDENCE. J'ignore quel est
« l'auteur de cet article ; mais c'est certainement
« un très grand métaphysicien ; je soupçonne
« l'abbé de Condillac ou M. de Buffon. Quoi qu'il
« en soit, j'ai tâché de combattre ce principe et
« d'établir l'activité de nos jugements dans les
« notes que j'ai écrites au commencement de ce
« livre, et sur-tout dans la première partie de la
« Profession de foi du vicaire savoyard. Si j'ai
« raison, et que le principe de M. Helvétius et de
« l'auteur susdit soit faux, les raisonnements des
« chapitres suivants, qui n'en sont que des con-
« séquences, tombent, et il n'est pas vrai que
« l'inégalité des esprits soit l'effet de la seule édu-
« cation, quoiqu'elle y puisse influencer beaucoup. »

LE LÉVITE
D'ÉPHRAÏM.

LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM¹.

CHANT PREMIER.

Sainte colère de la vertu, viens animer ma voix : je dirai les crimes de Benjamin et les vengeances d'Israël; je dirai des forfaits inouïs, et des châti-ments encore plus terribles. Mortels, respectez la beauté, les mœurs, l'hospitalité : soyez justes sans cruauté, miséricordieux sans foiblesse; et sachez pardonner au coupable plutôt que de punir l'innocent.

O vous, hommes débonnaires, ennemis de toute inhumanité; vous qui, de peur d'envisager les crimes de vos frères, aimez mieux les laisser impunis, quel tableau viens-je offrir à vos yeux? Le corps d'une femme coupé par pièces; ses membres déchirés et palpitants envoyés aux douze tribus; tout le peuple, saisi d'horreur, élevant jusqu'au

¹ Composé au mois de juin 1762, dans une chaise de poste, pendant que Rousseau se mettoit à l'abri, en allant en Suisse, du décret de prise de corps lancé contre lui. C'est une imitation des chapitres 19, 20 et 21 du *Livre des Juges*. (Note de M. Musset Pathay.)

ciel une clameur unanime, et s'écriant de concert : Non, jamais rien de pareil ne s'est fait en Israël depuis le jour où nos pères sortirent d'Égypte jusqu'à ce jour. Peuple saint, rassemble-toi : prononce sur cet acte horrible, et décerne le prix qu'il a mérité. A de tels forfaits, celui qui détourne ses regards est un lâche, un déserteur de la justice ; la véritable humanité les envisage pour les connoître, pour les juger, pour les détester. Osons entrer dans ces détails, et remontons à la source des guerres civiles qui firent périr une des tribus, et coûtèrent tant de sang aux autres. Benjamin, triste enfant de douleur, qui donnas la mort à ta mère, c'est de ton sein qu'est sorti le crime qui t'a perdu ; c'est ta race impie qui put le commettre, et qui devoit trop l'expier.

Dans les jours de liberté, où nul ne régnoit sur le peuple du Seigneur, il fut un temps de licence où chacun, sans reconnoître ni magistrat ni juge, étoit seul son propre maître et faisoit tout ce qui lui sembloit bon. Israël, alors épars dans les champs, avoit peu de grandes villes ; et la simplicité de ses mœurs rendoit superflu l'empire des lois. Mais tous les cœurs n'étoient pas également purs, et les méchants trouvoient l'impunité du vice dans la sécurité de la vertu.

Durant un de ces courts intervalles de calme et d'égalité qui restent dans l'oubli, parceque nul

n'y commande aux autres et qu'on n'y fait point de mal, un Lévite des monts d'Éphraïm vit dans Bethléem une jeune fille qui lui plut. Il lui dit : Fille de Juda, tu n'es pas de ma tribu, tu n'as point de frère; tu es comme les filles de Salphaad, et je ne puis t'épouser selon la loi du Seigneur¹. Mais mon cœur est à toi; viens avec moi, vivons ensemble; nous serons unis et libres; tu feras mon bonheur, et je ferai le tien. Le Lévite étoit jeune et beau; la jeune fille sourit; ils s'unirent, puis il l'emmena dans ses montagnes.

Là, coulant une douce vie, si chère aux cœurs tendres et simples, il goûtoit dans sa retraite les charmes d'un amour partagé; là, sur un sistre d'or fait pour chanter les louanges du Très-Haut, il chantoit souvent les charmes de sa jeune épouse. Combien de fois les coteaux du mont Hébal retentirent de ses aimables chansons! Combien de fois il la mena sous l'ombrage, dans les vallons de Sichem, cueillir des roses champêtres et goûter le frais au bord des ruisseaux! Tantôt il cherchoit dans les creux des rochers des rayons d'un miel doré dont elle faisoit ses délices; tantôt dans le feuillage des oliviers il tendoit aux oiseaux des pièges trompeurs, et lui apportoit une tourterelle

¹ Nombres, ch. xxxvi, v. 8. Je sais que les enfants de Lévi pouvoient se marier dans toutes les tribus, mais non dans le cas supposé.

craintive qu'elle baisoit en la flattant; puis, l'enfermant dans son sein, elle tressailloit d'aise en la sentant se débattre et palpiter. Fille de Bethléem, lui disoit-il, pourquoi pleures-tu toujours ta famille et ton pays? Les enfans d'Éphraïm n'ont-ils point aussi des fêtes? les filles de la riante Sichem sont-elles sans grace et sans gaieté? les habitants de l'antique Atharot manquent-ils de force et d'adresse? Viens voir leurs jeux et les embellir. Donne-moi des plaisirs; ô ma bien-aimée! en est-il pour moi d'autres que les tiens?

Toutefois la jeune fille s'ennuya du Léviste, peut-être parcequ'il ne lui laissoit rien à désirer. Elle se déroba et s'enfuit vers son père, vers sa tendre mère, vers ses folâtres sœurs. Elle y croit retrouver les plaisirs innocents de son enfance, comme si elle y portoit le même âge et le même cœur.

Mais le Léviste abandonné ne pouvoit oublier sa volage épouse. Tout lui rappeloit dans sa solitude les jours heureux qu'il avoit passés auprès d'elle, leurs jeux, leurs plaisirs, leurs querelles et leurs tendres raccommodemens. Soit que le soleil levant dorât la cime des montagnes de Gelboé, soit qu'au soir un vent de mer vînt rafraîchir leurs roches brûlantes, il erroit en soupirant dans les lieux qu'avoit aimés l'infidèle, et la nuit, seul dans sa couche nuptiale, il abreuvoit son chevet de ses pleurs.

Après avoir flotté quatre mois entre le regret et le dépit, comme un enfant chassé du jeu par les autres feint n'en vouloir plus en brûlant de s'y remettre, puis enfin demande en pleurant d'y rentrer, le Lévite, entraîné par son amour, prend sa monture; et, suivi de son serviteur avec deux ânes d'Épha chargés de ses provisions et de dons pour les parents de la jeune fille, il retourne à Bethléem pour se réconcilier avec elle, et tâcher de la ramener.

La jeune femme, l'apercevant de loin, tressaille, court au-devant de lui, et, l'accueillant avec caresse, l'introduit dans la maison de son père, lequel apprenant son arrivée accourt aussi plein de joie, l'embrasse, le reçoit, lui, son serviteur, son équipage, et s'empresse à le bien traiter. Mais le Lévite, ayant le cœur serré, ne pouvoit parler; néanmoins, ému par le bon accueil de la famille, il leva les yeux sur sa jeune épouse, et lui dit: Fille d'Israël, pourquoi me fuis-tu? quel mal t'ai-je fait? La jeune fille se mit à pleurer en se couvrant le visage. Puis il dit au père: Rendez-moi ma compagne; rendez-la-moi pour l'amour d'elle; pourquoi vivoit-elle seule et délaissée? Quel autre que moi peut honorer comme sa femme celle que j'ai reçue vierge?

Le père regarda sa fille, et la fille avoit le cœur attendri du retour de son mari. Le père dit donc

à son gendre : Mon fils, donnez-moi trois jours ; passons ces trois jours dans la joie, et le quatrième jour, vous et ma fille partirez en paix. Le Léviste resta donc trois jours avec son beau-père et toute sa famille, mangeant et buvant familièrement avec eux : et la nuit du quatrième jour, se levant avant le soleil, il voulut partir. Mais son beau-père, l'arrêtant par la main, lui dit : Quoi ! voulez-vous partir à jeun ? Venez fortifier votre estomac, et puis vous partirez. Ils se mirent donc à table ; et, après avoir mangé et bu, le père lui dit : Mon fils, je vous supplie de vous réjouir avec nous encore aujourd'hui. Toutefois le Léviste se levant vouloit partir ; il croyoit ravir à l'amour le temps qu'il passoit loin de sa retraite, livré à d'autres qu'à sa bien-aimée. Mais le père, ne pouvant se résoudre à s'en séparer, engagea sa fille d'obtenir encore cette journée ; et la fille, caressant son mari, le fit rester jusqu'au lendemain.

Dès le matin, comme il étoit prêt à partir, il fut encore arrêté par son beau-père, qui le força de se mettre à table en attendant le grand jour ; et le temps s'écouloit sans qu'ils s'en aperçussent. Alors le jeune homme s'étant levé pour partir avec sa femme et son serviteur, et ayant préparé toute chose : O mon fils, lui dit le père, vous voyez que le jour s'avance et que le soleil est sur son déclin : ne vous mettez pas si tard en route ; de grace,

réjouissez mon cœur encore le reste de cette journée; demain dès le point du jour vous partirez sans retard. Et, en disant ainsi, le bon vieillard étoit tout saisi; ses yeux paternels se remplissoient de larmes. Mais le Lévite ne se rendit point, et voulut partir à l'instant.

Que de regrets coûta cette séparation funeste! Que de touchants adieux furent dits et recommencés! Que de pleurs les sœurs de la jeune fille versèrent sur son visage! Combien de fois elles la reprirent tour-à-tour dans leurs bras! Combien de fois sa mère éplorée, en la serrant derechef dans les siens, sentit les douleurs d'une nouvelle séparation! Mais son père, en l'embrassant, ne pleuroit pas: ses muettes étreintes étoient mornes et convulsives; des soupirs tranchants soulevoient sa poitrine. Hélas! il sembloit prévoir l'horrible sort de l'infortunée. Oh! s'il eût su qu'elle ne reverroit jamais l'aurore; s'il eût su que ce jour étoit le dernier de ses jours!... Ils partent enfin, suivis des tendres bénédictions de toute leur famille, et de vœux qui méritoient d'être exaucés. Heureuse famille, qui, dans l'union la plus pure, coule au sein de l'amitié ses paisibles jours, et semble n'avoir qu'un cœur à tous ses membres! O innocence des mœurs, douceur d'âme, antique simplicité, que vous êtes aimables! Comment la brutalité du vice a-t-elle pu trouver place au

milieu de vous? Comment les fureurs de la barbarie n'ont-elles pas respecté vos plaisirs?

CHANT SECOND.

Le jeune Léviste suivoit sa route avec sa femme, son serviteur et son bagage, transporté de joie de ramener l'amie de son cœur, et inquiet du soleil et de la poussière, comme une mère qui ramène son enfant chez la nourrice et craint pour lui les injures de l'air. Déjà l'on découvroit la ville de Jébus à main droite, et ses murs, aussi vieux que les siècles, leur offroient un asile aux approches de la nuit. Le serviteur dit donc à son maître: Vous voyez le jour prêt à finir; avant que les ténèbres nous surprennent, entrons dans la ville des Jébuséens, nous y chercherons un asile; et, demain, poursuivant notre voyage, nous pourrions arriver à Géba.

A Dieu ne plaise, dit le Léviste, qu'à je loge chez un peuple infidèle, et qu'un Cananéen donne le couvert au ministre du Seigneur! non: mais allons jusques à Gabaa chercher l'hospitalité chez nos frères. Ils laissèrent donc Jérusalem derrière eux; ils arrivèrent après le coucher du soleil à la hauteur de Gabaa, qui est de la tribu de Benjamin. Ils se détournèrent pour y passer la nuit: et y

étant entrés ils allèrent s'asseoir dans la place publique; mais nul ne leur offrit un asile, et ils demeuroient à découvert.

Hommes de nos jours, ne calomniez pas les mœurs de vos pères. Ces premiers temps, il est vrai, n'abondoient pas comme les vôtres en commodités de la vie; de vils métaux n'y suffisoient pas à tout: mais l'homme avoit des entrailles qui faisoient le reste; l'hospitalité n'étoit pas à vendre, et l'on n'y trafiquoit pas des vertus. Les fils de Jémini n'étoient pas les seuls, sans doute, dont les cœurs de fer fussent endurcis; mais cette dureté n'étoit pas commune. Par-tout avec la patience on trouvoit des frères; le voyageur dépourvu de tout ne manquoit de rien.

Après avoir attendu long-temps inutilement, le Lévite alloit détacher son bagage pour en faire à la jeune fille un lit moins dur que la terre nue, quand il aperçut un homme vieux revenant sur le tard de ses champs et de ses travaux rustiques. Cet homme étoit comme lui des monts d'Éphraïm, et il étoit venu s'établir autrefois dans cette ville parmi les enfants de Benjamin.

Le vicillard, élevant les yeux, vit un homme et une femme assis au milieu de la place, avec un serviteur, des bêtes de somme, et du bagage. Alors, s'approchant, il dit au Lévite: Étranger, d'où êtes-vous? et où allez-vous? Lequel lui répondit:

Nous venons de Bethléem, ville de Juda: nous retournons dans notre demeure sur le penchant du mont d'Éphraïm, d'où nous étions venus: et maintenant nous cherchions l'hospice du Seigneur; mais nul n'a voulu nous loger. Nous avons du grain pour nos animaux, du pain, du vin pour moi, pour votre servante, et pour le garçon qui nous suit; nous avons tout ce qui nous est nécessaire, il nous manque seulement le couvert. Le vieillard lui répondit: Paix vous soit, mon frère! vous ne resterez point dans la place: si quelque chose vous manque, que le crime en soit sur moi. Ensuite il les mena dans sa maison, fit décharger leur équipage, garnir le râtelier pour leurs bêtes; et ayant fait laver les pieds à ses hôtes, il leur fit un festin de patriarches, simple et sans faste, mais abondant.

Tandis qu'ils étoient à table avec leur hôte et sa fille¹, promise à un jeune homme du pays, et que, dans la gaieté d'un repas offert avec joie, ils se délassoient agréablement, les hommes de cette ville, enfants de Bélial, sans joug, sans frein, sans retenue, et bravant le ciel comme les Cyclopes du mont Etna, vinrent environner la maison, frappant rudement à la porte, et criant au vieillard

¹ Dans l'usage antique, les femmes de la maison ne se mettoient pas à table avec leurs hôtes quand c'étoient des hommes; mais lorsqu'il y avoit des femmes, elles s'y mettoient avec elles.

d'un ton menaçant : Livre-nous ce jeune étranger que sans congé tu reçois dans nos murs ; que sa beauté nous paie le prix de cet asile , et qu'il expie ta témérité. Car ils avoient vu le Lévite sur la place , et , par un reste de respect pour le plus sacré de tous les droits , n'avoient pas voulu le loger dans leurs maisons pour lui faire violence ; mais ils avoient comploté de revenir le surprendre au milieu de la nuit ; et ayant su que le vieillard lui avoit donné retraite , ils accouroient sans justice et sans honte pour l'arracher de sa maison.

Le vieillard , entendant ces forcenés , se trouble , s'effraie , et dit au Lévite : Nous sommes perdus : ces méchants ne sont pas des gens que la raison ramène , et qui reviennent jamais de ce qu'ils ont résolu. Toutefois il sort au-devant d'eux pour tâcher de les fléchir. Il se prosterne , et levant au ciel ses mains pures de toute rapine , il leur dit : O mes frères ! quels discours avez-vous prononcés ! Ah ! ne faites pas ce mal devant le Seigneur ; n'outragez pas ainsi la nature , ne violez pas la sainte hospitalité. Mais voyant qu'ils ne l'écoutoient point , et que , prêts à le maltraiter lui-même , ils alloient forcer la maison , le vieillard , au désespoir , prit à l'instant son parti ; et faisant signe de la main pour se faire entendre au milieu du tumulte , il reprit d'une voix plus forte : Non , moi vivant , un tel forfait ne déshonorerait point

mon hôte et ne souillera point ma maison ; mais écoutez, hommes cruels, les supplications d'un malheureux père. J'ai une fille, encore vierge, promise à l'un d'entre vous ; je vais l'amener pour vous être immolée, mais seulement que vos mains sacrilèges s'abstiennent de toucher au Lévitte du Seigneur. Alors, sans attendre leur réponse, il court chercher sa fille pour racheter son hôte aux dépens de son propre sang.

Mais le Lévitte, que jusqu'à cet instant la terreur rendoit immobile, se réveillant à ce déplorable aspect, prévient le généreux vieillard, s'élançe au-devant de lui, le force à rentrer avec sa fille, et prenant lui-même sa compagne bien-aimée sans lui dire un seul mot, sans lever les yeux sur elle, l'entraîne jusqu'à la porte et la livre à ces maudits. Aussitôt ils entourent la jeune fille à demi morte, la saisissent, se l'arrachent sans pitié ; tels dans leur brutale furie qu'au pied des Alpes glacées un troupeau de loups affamés surprend une foible génisse, se jette sur elle et la déchire, au retour de l'abreuvoir. O misérables ! qui détruisez votre espèce par les plaisirs destinés à la reproduire, comment cette beauté mourante ne glace-t-elle point vos féroces desirs ? Voyez ses yeux déjà fermés à la lumière, ses traits effacés, son visage éteint ; la pâleur de la mort a couvert ses joues, les violettes livides en ont chassé les

roses ; elle n'a plus de voix pour gémir ; ses mains n'ont plus de force pour repousser vos outrages. Hélas ! elle est déjà morte ! Barbares, indignes du nom d'hommes , vos hurlements ressemblent aux cris de l'horrible hyène , et comme elle vous dévorez les cadavres.

Les approches du jour qui rechasse les bêtes farouches dans leurs tanières ayant dispersé ces brigands , l'infortunée use le reste de sa force à se traîner jusqu'au logis du vieillard ; elle tombe à la porte la face contre terre et les bras étendus sur le seuil. Cependant , après avoir passé la nuit à remplir la maison de son hôte d'imprécations et de pleurs , le Léviste prêt à sortir ouvre la porte et trouve dans cet état celle qu'il a tant aimée. Quel spectacle pour son cœur déchiré ! Il élève un cri plaintif vers le ciel vengeur du crime ; puis , adressant la parole à la jeune fille : Lève-toi , lui dit-il , fuyons la malédiction qui couvre cette terre : viens , ô ma compagne ! je suis cause de ta perte , je serai ta consolation ; périsse l'homme injuste et vil qui jamais te reprochera ta misère ! tu m'es plus respectable qu'avant nos malheurs. La jeune fille ne répond point : il se trouble ; son cœur saisi d'effroi commence à craindre de plus grands maux ; il l'appelle derechef , il la regarde , il la touche ; elle n'étoit plus. O fille trop aimable et trop aimée ! c'est donc pour cela que je t'ai tirée de la maison

de ton père! Voilà donc le sort que te préparoit mon amour! Il acheva ces mots prêt à la suivre, et ne lui survéquit que pour la venger.

Dès cet instant, occupé du seul projet dont son ame étoit remplie, il fut sourd à tout autre sentiment; l'amour, les regrets, la pitié, tout en lui se change en fureur; l'aspect même de ce corps, qui devoit le faire fondre en larmes, ne lui arrache plus ni plaintes ni pleurs: il le contemple d'un œil sec et sombre; il n'y voit plus qu'un objet de rage et de désespoir. Aidé de son serviteur, il le charge sur sa monture et l'emporte dans sa maison. Là, sans hésiter, sans trembler, le barbare ose couper ce corps en douze pièces; d'une main ferme et sûre il frappe sans crainte, il coupe la chair et les os, il sépare la tête et les membres, et après avoir fait aux tribus ces envois effroyables, il les précède à Maspha, déchire ses vêtements, couvre sa tête de cendres, se prosterne à mesure qu'ils arrivent, et réclame à grands cris la justice du Dieu d'Israël.

CHANT TROISIÈME.

Cependant vous eussiez vu tout le peuple de Dieu s'é mouvoir, s'assembler, sortir de ses de-

meures, accourir de toutes les tribus à Maspha devant le Seigneur, comme un nombreux essaim d'abeilles se rassemble en bourdonnant autour de leur roi. Ils vinrent tous, ils vinrent de toutes parts, de tous les cantons, tous d'accord comme un seul homme, depuis Dan jusqu'à Bersabée, et depuis Galaad jusqu'à Maspha.

Alors le Lévite, s'étant présenté dans un appareil lugubre, fut interrogé par les anciens devant l'assemblée sur le meurtre de la jeune fille, et il leur parla ainsi : « Je suis entré dans Gabaa, ville
« de Benjamin, avec ma femme pour y passer la
« nuit; et les gens du pays ont entouré la maison où
« j'étois logé, voulant m'outrager et me faire périr.
« J'ai été forcé de livrer ma femme à leur débauche,
« et elle est morte en sortant de leurs mains. Alors
« j'ai pris son corps, je l'ai mis en pièces, et je
« vous les ai envoyées à chacun dans vos limites.
« Peuple du Seigneur, j'ai dit la vérité; faites ce
« qui vous semblera juste devant le Très-Haut. »

A l'instant il s'éleva dans tout Israël un seul cri, mais éclatant, mais unanime : Que le sang de la jeune femme retombe sur ses meurtriers. Vive l'Éternel ! nous ne rentrerons point dans nos demeures, et nul de nous ne retournera sous son toit, que Gabaa ne soit exterminé. Alors le Lévite s'écria d'une voix forte : Béni soit Israël, qui punit l'infamie et venge le sang innocent ! Fille de Bethléem,

je te porte une bonne nouvelle; ta mémoire ne restera point sans honneur. En disant ces mots, il tomba sur sa face, et mourut. Son corps fut honoré de funérailles publiques. Les membres de la jeune femme furent rassemblés et mis dans le même sépulcre, et tout Israël pleura sur eux.

Les apprêts de la guerre qu'on alloit entreprendre commencèrent par un serment solennel de mettre à mort quiconque négligeroit de s'y trouver. Ensuite on fit le dénombrement de tous les Hébreux portant armes, et l'on choisit dix de cent, cent de mille, et mille de dix mille, la dixième partie du peuple entier, dont on fit une armée de quarante mille hommes qui devoit agir contre Gabaa, tandis qu'un pareil nombre étoit chargé des convois de munitions et de vivres pour l'approvisionnement de l'armée. Ensuite le peuple vint à Silo devant l'arche du Seigneur, en disant: Quelle tribu commandera les autres contre les enfants de Benjamin? Et le Seigneur répondit: C'est le sang de Juda qui crie vengeance; que Juda soit votre chef.

Mais, avant de tirer le glaive contre leurs frères, ils envoyèrent à la tribu de Benjamin des hérauts, lesquels dirent aux Benjamites: Pourquoi cette horreur se trouve-t-elle au milieu de vous? Livrez-nous ceux qui l'ont commise, afin qu'ils meurent, et que le mal soit ôté du sein d'Israël.

Les farouches enfants de Jémini, qui n'avoient pas ignoré l'assemblée de Maspha, ni la résolution qu'on y avoit prise, s'étant préparés de leur côté, crurent que leur valeur les dispensoit d'être justes. Ils n'écoutèrent point l'exhortation de leurs frères; et, loin de leur accorder la satisfaction qu'ils leur devoient, ils sortirent en armes de toutes les villes de leur partage, et accoururent à la défense de Gabaa, sans se laisser effrayer par le nombre, et résolus de combattre seuls tout le peuple réuni. L'armée de Benjamin se trouva de vingt-cinq mille hommes tirant l'épée, outre les habitants de Gabaa, au nombre de sept cents hommes bien aguerris, maniant les armes des deux mains avec la même adresse, et tous si excellents tireurs de frondes, qu'ils pouvoient atteindre un cheveu sans que la pierre déclinât de côté ni d'autre.

L'armée d'Israël, s'étant assemblée, et ayant élu ses chefs, vint camper devant Gabaa, comptant emporter aisément cette place. Mais les Benjamites, étant sortis en bon ordre, l'attaquent, la rompent, la poursuivent avec furie; la terreur les précède et la mort les suit. On voyoit les forts d'Israël en déroute tomber par milliers sous leur épée, et les champs de Rama se couvrir de cadavres, comme les sables d'Élath se couvrent des nuées de sauterelles qu'un vent brûlant apporte et tue en un jour. Vingt-deux mille hommes de l'armée d'Israël

pérèrent dans ce combat : mais leurs frères ne se découragèrent point ; et, se fiant à leur force et à leur grand nombre encore plus qu'à la justice de leur cause, ils vinrent le lendemain se ranger en bataille dans le même lieu.

Toutefois, avant de risquer un nouveau combat, ils étoient montés la veille devant le Seigneur, et, pleurant jusqu'au soir en sa présence, ils l'avoient consulté sur le sort de cette guerre. Mais il leur dit : Allez, et combattez ; votre devoir dépend-il de l'événement ?

Comme ils marchaient donc vers Gabaa, les Benjamites firent une sortie par toutes les portes ; et, tombant sur eux avec plus de fureur que la veille, ils les défirent et les poursuivirent avec un tel acharnement que dix-huit mille hommes de guerre pérèrent encore ce jour-là dans l'armée d'Israël. Alors tout le peuple vint derechef se prosterner et pleurer devant le Seigneur ; et, jeûnant jusqu'au soir, ils offrirent des oblations et des sacrifices. Dieu d'Abraham, disoient-ils en gémissant, ton peuple, épargné tant de fois dans ta juste colère, périra-t-il pour vouloir ôter le mal de son sein ? Puis, s'étant présentés devant l'arche redoutable, et consultant derechef le Seigneur par la bouche de Phinées, fils d'Éléazar, ils lui dirent : Marcherons-nous encore contre nos frères, ou laisserons-nous en paix Benjamin ? La voix du

Tout-Puissant daigna leur répondre : Marchez, et ne vous fiez plus en votre nombre, mais au Seigneur, qui donne et ôte le courage comme il lui plaît; demain je livrerai Benjamin entre vos mains.

A l'instant ils sentent déjà dans leurs cœurs l'effet de cette promesse. Une valeur froide et sûre, succédant à leur brutale impétuosité, les éclaire et les conduit. Ils s'apprêtent posément au combat, et ne s'y présentent plus en forcenés, mais en hommes sages et braves qui savent vaincre sans fureur, et mourir sans désespoir. Ils cachent des troupes derrière le coteau de Gabaa, et se rangent en bataille avec le reste de leur armée; ils attirent loin de la ville les Benjamites, qui, sur leurs premiers succès, pleins d'une confiance trompeuse, sortent plutôt pour les tuer que pour les combattre; ils poursuivent avec impétuosité l'armée, qui cède et recule à dessein devant eux; ils arrivent après elle jusqu'où se joignent les chemins de Béthel et de Gabaa, et crient en s'animant au carnage : Ils tombent devant nous comme les premières fois. Aveugles qui, dans l'éblouissement d'un vain succès, ne voient pas l'ange de la vengeance qui vole déjà sur leurs rangs, armé du glaive exterminateur!

Cependant le corps de troupes caché derrière le coteau sort de son embuscade en bon ordre au

nombre de dix mille hommes, et, s'étendant autour de la ville, l'attaque, la force, en passe tous les habitants au fil de l'épée; puis, élevant une grande fumée, il donne à l'armée le signal convenu, tandis que le Benjamite acharné s'excite à poursuivre sa victoire.

Mais les forts d'Israël, ayant aperçu le signal, firent face à l'ennemi en Baal-Thamar. Les Benjamites, surpris de voir les bataillons d'Israël se former, se développer, s'étendre, fondre sur eux, commencèrent à perdre courage; et, tournant le dos, ils virent avec effroi les tourbillons de fumée qui leur annonçoient le désastre de Gabaa. Alors, frappés de terreur à leur tour, ils connurent que le bras du Seigneur les avoit atteints; et, fuyant en déroute vers le désert, ils furent environnés, poursuivis, tués, foulés aux pieds, tandis que divers détachements entrant dans les villes y mettoient à mort chacun dans son habitation.

En ce jour de colère et de meurtre, presque toute la tribu de Benjamin, au nombre de vingt-six mille hommes, périt sous l'épée d'Israël; savoir, dix-huit mille hommes dans leur première retraite depuis Menuha jusqu'à l'est du coteau, cinq mille dans la déroute vers le désert, deux mille qu'on atteignit près de Guidhon, et le reste dans les places qui furent brûlées, et dont tous les habitants, hommes et femmes, jeunes et vieux,

grands et petits, jusqu'aux bêtes, furent mis à mort, sans qu'on fit grâce à aucun ; en sorte que ce beau pays, auparavant si vivant, si peuplé, si fertile, et maintenant moissonné par la flamme et par le fer, n'offroit plus qu'une affreuse solitude couverte de cendres et d'ossements.

Six cents hommes seulement, dernier reste de cette malheureuse tribu, échappèrent au glaive d'Israël, et se réfugièrent au rocher de Rhimmon, où ils restèrent cachés quatre mois, pleurant trop tard le forfait de leurs frères et la misère où il les avoit réduits.

Mais les tribus victorieuses voyant le sang qu'elles avoient versé, sentirent la plaie qu'elles s'étoient faite. Le peuple vint, et, se rassemblant devant la maison du Dieu fort, éleva un autel sur lequel il lui rendit ses hommages, lui offrant des holocaustes et des actions de grâces ; puis, élevant sa voix, il pleura ; il pleura sa victoire après avoir pleuré sa défaite. Dieu d'Abraham, s'écrioient-ils dans leur affliction, ah ! où sont tes promesses ? et comment ce mal est-il arrivé à ton peuple, qu'une tribu soit éteinte en Israël ? Malheureux humains, qui ne savez ce qui vous est bon, vous avez beau vouloir sanctifier vos passions, elles vous punissent toujours des excès qu'elles vous font commettre ; et c'est en exauçant vos vœux injustes que le ciel vous les fait expier.

CHANT QUATRIÈME.

Après avoir gémi du mal qu'ils avoient fait dans leur colère, les enfants d'Israël y cherchèrent quelque remède qui pût rétablir en son entier la race de Jacob mutilée. Émus de compassion pour les six cents hommes réfugiés au rocher de Rhimmon, ils dirent : Que ferons-nous pour conserver ce dernier et précieux reste d'une de nos tribus presque éteinte ? Car ils avoient juré par le Seigneur, disant : Si jamais aucun d'entre nous donne sa fille au fils d'un enfant de Jémini, et mêle son sang au sang de Benjamin. Alors, pour éluder un serment si cruel, méditant de nouveaux carnages, ils firent le dénombrement de l'armée pour voir si, malgré l'engagement solennel, quelqu'un d'eux avoit manqué de s'y rendre, et il ne s'y trouva nul des habitants de Jabès de Galaad. Cette branche des enfants de Manassès, regardant moins à la punition du crime qu'à l'effusion du sang fraternel, s'étoit refusée à des vengeances plus atroces que le forfait, sans considérer que le parjure et la désertion de la cause commune sont pires que la cruauté. Hélas ! la mort, la mort barbare fut le prix de leur injuste pitié.

Dix mille hommes détachés de l'armée d'Israël reçurent et exécutèrent cet ordre effroyable : Allez, exterminatez Jabès de Galaad et tous ses habitants, hommes, femmes, enfants, excepté les seules filles vierges, que vous amènerez au camp, afin qu'elles soient données en mariage aux enfants de Benjamin. Ainsi, pour réparer la désolation de tant de meurtres, ce peuple farouche en commit de plus grands ; semblable en sa furie à ces globes de fer lancés par nos machines embrasées, lesquels, tombés à terre après leur premier effet, se relèvent avec une impétuosité nouvelle, et dans leurs bonds inattendus, renversent et détruisent des rangs entiers.

Pendant cette exécution funeste, Israël envoya des paroles de paix aux six cents de Benjamin réfugiés au rocher de Rhimmon ; et ils revinrent parmi leurs frères. Leur retour ne fut point un retour de joie : ils avoient la contenance abattue et les yeux baissés ; la honte et le remords couvroient leurs visages ; et tout Israël consterné poussa des lamentations en voyant ces tristes restes d'une de ses tribus bénites, de laquelle Jacob avoit dit : « Benjamin est un loup dévorant ; au matin il « déchirera sa proie, et le soir il partagera le butin. »

Après que les dix mille hommes envoyés à Jabès furent de retour, et qu'on eut dénombré les filles qu'ils amenoient, il ne s'en trouva que quatre

cents, et on les donna à autant de Benjamites, comme une proie qu'on venoit de ravir pour eux. Quelles noces pour de jeunes vierges timides dont on vient d'égorger les frères, les pères, les mères, devant leurs yeux, et qui reçoivent des liens d'attachement et d'amour par des mains dégouttantes du sang de leurs proches! Sexe toujours esclave ou tyran, que l'homme opprime ou qu'il adore, et qu'il ne peut pourtant rendre heureux ni l'être qu'en le laissant égal à lui.

Malgré ce terrible expédient il restoit deux cents hommes à pourvoir; et ce peuple cruel dans sa pitié même, et à qui le sang de ses frères coûtoit si peu, songeoit peut-être à faire pour eux de nouvelles veuves, lorsqu'un vicillard de Lebona parlant aux anciens, leur dit : Hommes israélites, écoutez l'avis d'un de vos frères. Quand vos mains se lasseront-elles du meurtre des innocents? Voici les jours de la solennité de l'Éternel en Silo. Dites ainsi aux enfants de Benjamin : Allez, et mettez des embûches aux vignes ; puis quand vous verrez que les filles de Silo sortiront pour danser avec des flûtes, alors vous les envelopperez, et, ravissant chacun sa femme, vous retournerez vous établir avec elles au pays de Benjamin.

Et quand les pères ou les frères des jeunes filles viendront se plaindre à nous, nous leur dirons : Ayez pitié d'eux pour l'amour de nous et de vous-

mêmes qui êtes leurs frères, puisque n'ayant pu les pourvoir après cette guerre et ne pouvant leur donner nos filles contre le serment, nous serons coupables de leur perte si nous les laissons périr sans descendants.

Les enfants donc de Benjamin firent ainsi qu'il leur fut dit; et, lorsque les jeunes filles sortirent de Silo pour danser, ils s'élançèrent et les environnèrent. La craintive troupe fuit, se disperse; la terreur succède à leur innocente gaieté; chacune appelle à grands cris ses compagnes, et court de toutes ses forces. Les ceps déchirent leurs voiles, la terre est jonchée de leurs parures. La course anime leur teint et l'ardeur des ravisseurs. Jeunes beautés, où courez-vous? En fuyant l'oppresser qui vous poursuit, vous tombez dans des bras qui vous enchainent. Chacun ravit la sienne, et, s'efforçant de l'apaiser, l'effraie encore plus par ses caresses que par sa violence. Au tumulte qui s'élève, aux cris qui se font entendre au loin, tout le peuple accourt: les pères et mères écartent la foule et veulent dégager leurs filles; les ravisseurs autorisés défendent leur proie, enfin les anciens font entendre leur voix; et le peuple, ému de compassion pour les Benjamites, s'intéresse en leur faveur.

Mais les pères, indignés de l'outrage fait à leurs filles, ne cessoient point leurs clameurs. Quoi!

s'écrioient-ils avec véhémence, des filles d'Israël seront-elles asservies et traitées en esclaves sous les yeux du Seigneur? Benjamin nous sera-t-il comme le Moabite et l'Iduméen? Où est la liberté du peuple de Dieu? Partagée entre la justice et la pitié, l'assemblée prononce enfin que les captives seront remises en liberté et décideront elles-mêmes de leur sort. Les ravisseurs, forcés de céder à ce jugement, les relâchent à regret, et tâchent de substituer à la force des moyens plus puissants sur leurs jeunes cœurs. Aussitôt elles s'échappent et fuient toutes ensemble; ils les suivent, leur tendent les bras, et leur crient: Filles de Silo, serez-vous plus heureuses avec d'autres? Les restes de Benjamin sont-ils indignes de vous fléchir? Mais plusieurs d'entre elles, déjà liées par des attachements secrets, palpitoient d'aise d'échapper à leurs ravisseurs. Axa, la tendre Axa parmi les autres, en s'élançant dans les bras de sa mère qu'elle voit accourir, jette furtivement les yeux sur le jeune Elmacin auquel elle étoit promise, et qui venoit plein de douleur et de rage la dégager au prix de son sang. Elmacin la revoit, tend les bras, s'écrie et ne peut parler; la course et l'émotion l'ont mis hors d'haleine. Le Benjamite aperçoit ce transport, ce coup d'œil; il devine tout, il gémit; et, prêt à se retirer, il voit arriver le père d'Axa.

C'étoit le même vieillard auteur du conseil

donné aux Benjamites. Il avoit choisi lui-même Elmacin pour son gendre ; mais sa probité l'avoit empêché d'avertir sa fille du risque auquel il exposoit celles d'autrui.

Il arrive ; et la prenant par la main : Axa, lui dit-il, tu connois mon cœur : j'aime Elmacin ; il eût été la consolation de mes vieux jours ; mais le salut de ton peuple et l'honneur de ton père doivent l'emporter sur lui. Fais ton devoir, ma fille, et sauve-moi de l'opprobre parmi mes frères ; car j'ai conseillé tout ce qui s'est fait. Axa baisse la tête, et soupire sans répondre ; mais enfin levant les yeux elle rencontre ceux de son vénérable père. Ils ont plus dit que sa bouche. Elle prend son parti. Sa voix foible et tremblante prononce à peine dans un foible et dernier adieu le nom d'Elmacin, qu'elle n'ose regarder ; et, se retournant à l'instant demi-morte, elle tombe dans les bras du Benjamite.

Un bruit s'excite dans l'assemblée. Mais Elmacin s'avance et fait signe de la main. Puis élevant la voix : Écoute, ô Axa ! lui dit-il, mon vœu solennel. Puisque je ne puis être à toi, je ne serai jamais à nulle autre : le seul souvenir de nos jeunes ans, que l'innocence et l'amour ont embellis, me suffit. Jamais le fer n'a passé sur ma tête. Jamais le vin n'a mouillé mes lèvres ; mon corps est aussi pur que mon cœur ; prêtres du Dieu vivant, je

me voue à son service ; recevez le Nazaréen du Seigneur.

Aussitôt, comme par une inspiration subite, toutes les filles, entraînées par l'exemple d'Axa, imitent son sacrifice ; et, renonçant à leurs premières amours, se livrent aux Benjamites qui les suivoient. A ce touchant aspect il s'élève un cri de joie au milieu du peuple : Vierges d'Éphraïm, par vous Benjamin va renaître. Béni soit le Dieu de nos pères ! il est encore des vertus en Israël.

LETTRES A SARA.

Jam nec spes animi credula mutui.

Hor., lib. IV, od. 1.

AVERTISSEMENT.

On comprendra sans peine comment une espèce de défi a pu faire écrire ces quatre lettres. On demandoit si un amant d'un demi-siècle pouvoit ne pas faire rire. Il m'a semblé qu'on pouvoit se laisser surprendre à tout âge; qu'un barbon pouvoit même écrire jusqu'à quatre lettres d'amour, et intéresser encore les honnêtes gens, mais qu'il ne pouvoit aller jusqu'à six sans se déshonorer. Je n'ai pas besoin de dire ici mes raisons; on peut les sentir en lisant ces lettres: après leur lecture on en jugera.

LETTRES A SARA¹.

PREMIERE LETTRE.

Tu lis dans mon cœur, jeune Sara; tu m'as pénétré, je le sais, je le sens. Cent fois le jour ton œil curieux vient épier l'effet de tes charmes. A ton air satisfait, à tes cruelles bontés, à tes méprisantes agaceries, je vois que tu jouis en secret de ma misère; tu t'applaudis avec un souris moqueur du désespoir où tu plonges un malheureux, pour qui l'amour n'est plus qu'un opprobre. Tu te trompes, Sara; je suis à plaindre, mais je ne suis point à railler: je ne suis point digne de mépris, mais de pitié, parceque je ne m'en impose ni sur ma figure ni sur mon âge, qu'en aimant je me sens indigne de plaire, et que la fatale illusion qui m'égare m'empêche de te voir telle que tu es, sans m'empêcher de me voir tel que je suis. Tu peux m'abuser sur tout, hormis sur moi-même; tu peux me persuader tout au monde, excepté que tu puisses partager mes feux insensés. C'est le pire de mes supplices de me voir comme tu me

¹ On ignore le nom de la personne à qui ces quatre lettres sont adressées.

vois; tes trompeuses caresses ne sont pour moi qu'une humiliation de plus, et j'aime avec la certitude affreuse de ne pouvoir être aimé.

Sois donc contente. Hé bien oui, je t'adore; oui, je brûle pour toi de la plus cruelle des passions. Mais tente, si tu l'oses, de m'enchaîner à ton char, comme un soupirant à cheveux gris, comme un amant barbon qui veut faire l'agréable, et dans son extravagant délire, s'imagine avoir des droits sur un jeune objet. Tu n'auras pas cette gloire, ô Sara! ne t'en flatte pas : tu ne me verras point à tes pieds vouloir t'amuser avec le jargon de la galanterie, ou t'attendrir avec des propos langoureux. Tu peux m'arracher des pleurs, mais ils sont moins d'amour que de rage. Ris, si tu veux, de ma foiblesse; tu ne riras pas au moins de ma crédulité.

Je te parle avec emportement de ma passion, parceque l'humiliation est toujours cruelle, et que le dédain est dur à supporter; mais ma passion, toute folle qu'elle est, n'est point emportée; elle est à-la-fois vive et douce comme toi. Privé de tout espoir, je suis mort au bonheur; et ne vis que de ta vie. Tes plaisirs sont mes seuls plaisirs; je ne puis avoir d'autres jouissances que les tiennes, ni former d'autres vœux que tes vœux. J'aimerois mon rival même si tu l'aimois: si tu ne l'aimois pas, je voudrois qu'il pût mériter ton

amour ; qu'il eût mon cœur pour t'aimer plus dignement, et te rendre plus heureuse. C'est le seul desir permis à quiconque ose aimer sans être aimable. Aime, et sois aimée, ô Sara ! Vis contente et je mourrai content.

SECONDE LETTRE.

Puisque je vous ai écrit, je veux vous écrire encore : ma première faute en attire une autre. Mais je saurai m'arrêter, soyez-en sûre ; et c'est la manière dont vous m'avez traité durant mon délire qui décidera de mes sentiments à votre égard quand j'en serai revenu. Vous avez beau feindre de n'avoir pas lu ma lettre, vous mentez ; je le sais, vous l'avez lue. Oui, vous mentez sans me rien dire, par l'air égal avec lequel vous croyez m'en imposer. Si vous êtes la même qu'auparavant, c'est parceque vous avez été toujours fausse ; et la simplicité que vous affectez avec moi me prouve que vous n'en avez jamais eu. Vous ne dissimulez ma folie que pour l'augmenter ; vous n'êtes pas contente que je vous écrive, si vous ne me voyez encore à vos pieds ; vous voulez me rendre aussi ridicule que je peux l'être ; vous voulez me donner en spectacle à vous-même, peut-être à d'autres ; et

vous ne vous croyez pas assez triomphante si je ne suis déshonoré.

Je vois tout cela, fille artificieuse, dans cette feinte modestie par laquelle vous espérez m'en imposer, dans cette feinte égalité par laquelle vous me semblez vouloir me tenter d'oublier ma faute, en paroissant vous-même n'en rien savoir. Encore une fois, vous avez lu ma lettre; je le sais, je l'ai vu. Je vous ai vue, quand j'entrois dans votre chambre, poser précipitamment le livre où je l'avois mise; je vous ai vue rougir, et marquer un moment de trouble. Trouble séducteur et cruel, qui peut-être est encore un de vos pièges, et qui m'a fait plus de mal que tous vos regards. Que devins-je à cet aspect, qui m'agite encore? Cent fois, en un instant, prêt à me précipiter aux pieds de l'orgueilleuse, que de combats, que d'efforts pour me retenir! Je sortis pourtant, je sortis palpitant de joie d'échapper à l'indigne bassesse que j'allois faire. Ce seul moment me venge de tes outrages. Sois moins fière, ô Sara! d'un penchant que je peux vaincre, puisqu'une fois en ma vie j'ai déjà triomphé de toi.

Infortuné! j'impute à ta vanité des fictions de mon amour-propre. Que n'ai-je le bonheur de pouvoir croire que tu t'occupes de moi, ne fût-ce que pour me tyranniser! Mais daigner tyranniser un amant grison seroit lui faire trop d'honneur

encore. Non, tu n'as point d'autre art que ton indifférence : ton dédain fait toute ta coquetterie, tu me désolés sans songer à moi. Je suis malheureux jusqu'à ne pouvoir t'occuper au moins de mes ridicules, et tu méprises ma folie jusqu'à ne daigner pas même t'en moquer. Tu as lu ma lettre, et tu l'as oubliée; tu ne m'as point parlé de mes maux, parceque tu n'y songeois plus. Quoi! je suis donc nul pour toi! Mes fureurs, mes tourments, loin d'exciter ta pitié, n'excitent pas même ton attention! Ah! où est cette douceur que tes yeux promettent? où est ce sentiment si tendre qui paroît les animer?... Barbare!... insensible à mon état, tu dois l'être à tout sentiment honnête. Ta figure promet une ame; elle ment, tu n'as que de la férocité... Ah, Sara! j'aurois attendu de ton bon cœur quelque consolation dans ma misère.

TROISIÈME LETTRE.

Enfin rien ne manque plus à ma honte, et je suis aussi humilié que tu l'as voulu. Voilà donc à quoi ont abouti mon dépit, mes combats, mes résolutions, ma constance! Je serois moins avili si j'avois moins résisté. Qui, moi! j'ai fait l'amour

en jeune homme? j'ai passé deux heures aux genoux d'un enfant? j'ai versé sur ses mains des torrents de larmes? j'ai souffert qu'elle me consolât, qu'elle me plaignût, qu'elle essuyât mes yeux ternis par les ans? j'ai reçu d'elle des leçons de raison, de courage? J'ai bien profité de ma longue expérience et de mes tristes réflexions? Combien de fois j'ai rougi d'avoir été à vingt ans ce que je redeviens à cinquante! Ah! je n'ai donc vécu que pour me déshonorer! Si du moins un vrai repentir me ramenoit à des sentiments plus honnêtes! Mais non; je me complais, malgré moi, dans ceux que tu m'inspires, dans le délire où tu me plonges, dans l'abaissement où tu m'as réduit. Quand je m'imagine, à mon âge, à genoux devant toi, tout mon cœur se soulève et s'irrite; mais il s'oublie et se perd dans les ravissements que j'y ai sentis. Ah! je ne me voyois pas alors; je ne voyois que toi, fille adorée: tes charmes, tes sentiments, tes discours, remplissoient, formoient tout mon être; j'étois jeune de ta jeunesse, sage de ta raison, vertueux de ta vertu. Pouvois-je mépriser celui que tu honorois de ton estime? pouvois-je haïr celui que tu daignois appeler ton ami? Hélas! cette tendresse de père que tu me demandois d'un ton si touchant, ce nom de fille que tu voulois recevoir de moi, me faisoient bientôt rentrer en moi-même: tes propos si tendres, tes caresses si pures, m'en-

chantoient et me déchiroient ; des pleurs d'amour et de rage couloient de mes yeux. Je sentois que je n'étois heureux que par ma misère, et que, si j'eusse été plus digne de plaire, je n'aurois pas été si bien traité.

N'importe. J'ai pu porter l'attendrissement dans ton cœur. La pitié le ferme à l'amour, je le sais ; mais elle en a pour moi tous les charmes. Quoi ! j'ai vu s'humecter pour moi tes beaux yeux ! j'ai senti tomber sur ma joue une de tes larmes ! Oh ! cette larme, quel embrasement dévorant elle a causé ! et je ne serois pas le plus heureux des hommes ! Ah ! combien je le suis, au-dessus de ma plus orgueilleuse attente !

Oui, que ces deux heures reviennent sans cesse, qu'elles remplissent de leur retour ou de leur souvenir le reste de ma vie. Eh ! qu'a-t-elle eu de comparable à ce que j'ai senti dans cette attitude ? J'étois humilié, j'étois insensé, j'étois ridicule ; mais j'étois heureux, et j'ai goûté dans ce court espace plus de plaisirs que je n'en eus dans tout le cours de mes ans. Oui, Sara, oui, charmante Sara, j'ai perdu tout repentir, toute honte ; je ne me souviens plus de moi, je ne sens que le feu qui me dévore ; je puis dans tes fers braver les huées du monde entier. Que m'importe ce que je peux paroître aux autres ? j'ai pour toi le cœur d'un jeune homme, et cela me suffit. L'hiver a beau couvrir

l'Étna de ses glaces, son sein n'est pas moins embrasé.

QUATRIÈME LETTRE.

Quoi ! c'étoit vous que je redoutois ! c'étoit vous que je rougissois d'aimer ! O Sara ! fille adorable ! ame plus belle que ta figure ! si je m'estime désormais quelque chose, c'est d'avoir un cœur fait pour sentir tout ton prix. Oui, sans doute, je rougis de l'amour que j'avois pour toi ; mais c'est parcequ'il étoit trop rampant, trop languissant, trop foible, trop peu digne de son objet. Il y a six mois que mes yeux et mon cœur dévorent tes charmes ; il y a six mois que tu m'occupes seule, et que je ne vis que pour toi : mais ce n'est que d'hier que j'ai appris à t'aimer. Tandis que tu me parlois, et que des discours dignes du ciel sortoient de ta bouche, je croyois voir changer tes traits, ton air, ton port, ta figure ; je ne sais quel feu surnaturel luisoit dans tes yeux ; des rayons de lumière sembloient t'entourer. Ah ! Sara ! si réellement tu n'es pas une mortelle, si tu es l'ange envoyé du ciel pour ramener un cœur qui s'égare, dis-le-moi, peut-être il est temps encore. Ne laisse plus profaner ton image par des desirs formés malgré moi. Hélas ! si je

m'abuse dans mes vœux, dans mes transports, dans mes téméraires hommages, guéris-moi d'une erreur qui t'offense, apprends-moi comment il faut t'adorer.

Vous m'avez subjugué, Sara, de toutes les manières; et si vous me faites aimer ma folie, vous me la faites cruellement sentir. Quand je compare votre conduite à la mienne, je trouve un sage dans une jeune fille, et je ne sens en moi qu'un vieux enfant. Votre douceur, si pleine de dignité, de raison, de bienséance, m'a dit tout ce que ne m'eût pas dit un accueil plus sévère; elle m'a fait plus rougir de moi que n'eussent fait vos reproches; et l'accent un peu plus grave que vous avez mis hier dans vos discours m'a fait aisément connoître que je n'aurois pas dû vous exposer à me les tenir deux fois. Je vous entends, Sara; et j'espère vous prouver aussi que si je ne suis pas digne de vous plaire par mon amour, je le suis par les sentiments qui l'accompagnent. Mon égarément sera aussi court qu'il a été grand; vous me l'avez montré, cela suffit, j'en saurai sortir, soyez-en sûre: quelque aliéné que je puisse être, si j'en avois vu toute l'étendue, jamais je n'aurois fait le premier pas. Quand je méritois des censures, vous ne m'avez donné que des avis, et vous avez bien voulu ne me voir que foible lorsque j'étois criminel. Ce que vous ne m'avez pas dit, je sais me

le dire; je sais donner à ma conduite auprès de vous le nom que vous ne lui avez pas donné; et si j'ai pu faire une bassesse sans la connoître, je vous ferai voir que je ne porte point un cœur bas. Sans doute c'est moins mon âge que le vôtre qui me rend coupable. Mon mépris pour moi m'empêchoit de voir toute l'indignité de ma démarche. Trente ans de différence ne me montroient que ma honte, et me cachoient vos dangers. Hélas! quels dangers! Je n'étois pas assez vain pour en supposer: je n'imaginois pas pouvoir tendre un piège à votre innocence; et si vous eussiez été moins vertueuse, j'étois un suborneur sans en rien savoir.

O Sara! ta vertu est à des épreuves plus dangereuses, et tes charmes ont mieux à choisir. Mais mon devoir ne dépend ni de ta vertu ni de tes charmes; sa voix me parle, et je le suivrai. Qu'un éternel oubli ne peut-il te cacher mes erreurs! Que ne les puis-je oublier moi-même! Mais non, je le sens, j'en ai pour la vie, et le trait s'enfonce par mes efforts pour l'arracher. C'est mon sort de brûler, jusqu'à mon dernier soupir, d'un feu que rien ne peut éteindre, et auquel chaque jour ôte un degré d'espérance, et en ajoute un de déraison. Voilà ce qui ne dépend pas de moi; mais voici, Sara, ce qui en dépend. Je vous donne ma foi d'homme qui ne la faussa jamais, que je ne vous

reparlerai de mes jours de cette passion ridicule et malheureuse que j'ai pu peut-être empêcher de naître, mais que je ne puis plus étouffer. Quand je dis que je ne vous en parlerai pas, j'entends que rien en moi ne vous dira ce que je dois taire. J'impose à mes yeux le même silence qu'à ma bouche : mais, de grace, imposez aux vôtres de ne plus venir m'arracher ce triste secret. Je suis à l'épreuve de tout, hors de vos regards : vous savez trop combien il vous est aisé de me rendre parjure. Un triomphe si sûr pour vous, et si flétrissant pour moi, pourroit-il flatter votre belle ame ? Non, divine Sara, ne profane pas le temple où tu es adorée, et laisse au moins quelque vertu dans ce cœur à qui tu as tout ôté.

Je ne puis ni ne veux reprendre le malheureux secret qui m'est échappé ; il est trop tard, il faut qu'il vous reste ; et il est si peu intéressant pour vous, qu'il seroit bientôt oublié si l'aveu ne s'en renouveloit sans cesse. Ah ! je serois trop à plaindre dans ma misère, si jamais je ne pouvois me dire que vous la plaignez ; et vous devez d'autant plus la plaindre, que vous n'aurez jamais à m'en consoler. Vous me verrez toujours tel que je dois être, mais connoissez-moi toujours tel que je suis ; vous n'aurez plus à censurer mes discours, mais souffrez mes lettres : c'est tout ce que je vous demande. Je n'approcherai de vous que comme

d'une divinité devant laquelle on impose silence à ses passions. Vos vertus suspendront l'effet de vos charmes ; votre présence purifiera mon cœur ; je ne craindrai point d'être un séducteur en ne vous disant rien qu'il ne vous convienne d'entendre ; je cesserai de me croire ridicule quand vous ne me verrez jamais tel ; et je voudrai n'être plus coupable, quand je ne pourrai l'être que loin de vous.

Mes lettres ! Non. Je ne dois pas même desirer de vous écrire, et vous ne devez le souffrir jamais. Je vous estimerois moins si vous en étiez capable. Sara, je te donne cette arme pour t'en servir contre moi. Tu peux être dépositaire de mon fatal secret, tu n'en peux être la confidente. C'est assez pour moi que tu le saches, ce seroit trop pour toi de l'entendre répéter. Je me tairai : qu'aurois-je de plus à te dire ? Bannis-moi, méprise-moi désormais, si tu revois jamais ton amant dans l'ami que tu t'es choisi. Sans pouvoir te fuir, je te dis adieu pour la vie. Ce sacrifice étoit le dernier qui me restoit à te faire ; c'étoit le seul qui fût digne de tes vertus et de mon cœur.

VISION
DE PIERRE DE LA MONTAGNE,
DIT LE VOYANT.

VISION

DE PIERRE DE LA MONTAGNE, DIT LE VOYANT¹.

Ici sont les trois chapitres de la VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE, dit LE VOYANT, concernant la désobéissance et damnable rébellion de Pierre Duval, dit *Pierrot des dames*.

CHAPITRE I.

1. Et j'étois dans mon pré, fauchant mon regain, et il faisoit chaud, et j'étois las, et un prunier de prunes vertes étoit près de moi.

2. Et, me couchant sous le prunier, je m'endormis.

3. Et durant mon sommeil j'eus une vision, et j'entendis une voix aigre et éclatante comme le son d'un cornet de postillon.

4. Et cette voix étoit tantôt foible et tantôt forte, tantôt grosse et tantôt claire; passant successivement et rapidement des sons les plus graves

¹ Cette plaisanterie est contre Boy De-la-Tour (*Confessions*, liv. xi) qui étoit très borné. Rousseau suppose qu'en le faisant parler raisonnablement, ce sera un prodige dans lequel on reconnoitra le doigt de Dieu. (Note de M. Musset Pathay.)

aux plus aigus, comme le miaulement d'un chat sur une gouttière, ou comme la déclamation du révérend Imers, diacre du Val-de-Travers.

5. Et la voix, s'adressant à moi, me dit ainsi : Pierre le Voyant, mon fils, écoute mes paroles. Et je me tus en dormant, et la voix continua.

6. Écoute la parole que je t'adresse de la part de l'esprit, et la retiens dans ton cœur. Répands-la par toute la terre et par tout le Val-de-Travers, afin qu'elle soit en édification à tous les fidèles ;

7. Et afin qu'instruits du châtiment du rebelle Pierre Duval, dit Pierrot des dames, ils apprennent à ne plus mépriser les nocturnes inspirations de la voix.

8. Car je l'avois choisi dans l'abjection de son esprit, et dans la stupidité de son cœur, pour être mon interprète.

9. J'en avois fait l'honorable successeur de ma servante *la Batizarde*¹, afin qu'il portât, comme elle, dans toute l'Église la lumière de mes inspirations.

10. Je l'avois chargé d'être, comme elle, l'organe de ma parole, afin que ma gloire fût manifestée, et qu'on vît que je puis, quand il me plaît, tirer de l'or de la boue, et des perles du fumier.

11. Je lui avois dit : Va, parle à ton frère errant

¹ Vieille commère de la lie du peuple, qui jadis se piquoit d'avoir des visions.

Jean-Jacques, qui se fourvoie, et le ramène au bon chemin.

12. Car dans le fond ton frère Jean-Jacques est un bon homme, qui ne fait tort à personne, qui craint Dieu, et qui aime la vérité.

13. Mais, pour le ramener d'un égarement, ce peuple y tombe lui-même; et, pour vouloir le rendre à la foi, ce peuple renonce à la loi.

14. Car la loi défend de venger les offenses qu'on a reçues, et eux outragent sans cesse un homme qui ne les a point offensés.

15. La loi ordonne de rendre le bien pour le mal, et eux lui rendent le mal pour le bien.

16. La loi ordonne d'aimer ceux qui nous haïssent, et eux haïssent celui qui les aime.

17. La loi ordonne d'user de miséricorde, et eux n'usent pas même de justice.

18. La loi défend de mentir, et il n'y a sorte de mensonge qu'ils n'inventent contre lui.

19. La loi défend la médisance, et ils le calomnient sans cesse.

20. Ils l'accusent d'avoir dit que les femmes n'avoient point d'ame, et il dit, au contraire, que toutes les femmes aimables en ont au moins deux.

21. Ils l'accusent de ne pas croire en Dieu, et nul n'a si fortement prouvé l'existence de Dieu.

22. Ils disent qu'il est l'Antechrist, et nul n'a si dignement honoré le Christ.

23. Ils disent qu'il veut troubler leurs consciences, et jamais il ne leur a parlé de religion.

24. Que s'ils lisent des livres faits pour sa défense en d'autres pays, est-ce sa faute? et les a-t-il priés de les lire? mais, au contraire, c'est pour ne les avoir point lus qu'ils croient qu'il y a dans ces livres de mauvaises choses qui n'y sont point, et qu'ils ne croient point que les bonnes choses qui y sont y soient en effet.

25. Car ceux qui les ont lus en pensent tout autrement, et le disent lorsqu'ils sont de bonne foi.

26. Toutefois ce peuple est bon naturellement; mais on le trompe, et il ne voit pas qu'on lui fait défendre la cause de Dieu avec les armes de Satan.

27. Tirons-les de la mauvaise voie où on les mène, et ôtons cette pierre d'achoppement de devant leurs pieds.

CHAPITRE II

1. Va donc, et parle à ton frère errant Jean-Jacques et lui adresse en mon nom ces paroles. Ainsi a dit la voix de la part de l'esprit :

2. Mon fils Jean-Jacques, tu t'égaras dans tes idées. Reviens à toi, sois docile, et reçois mes paroles de correction.

3. Tu crois en Dieu puissant, intelligent, bon, juste, et rémunérateur ; et en cela tu fais bien.

4. Tu crois en Jésus son fils, son Christ, et en sa parole ; et en cela tu fais bien.

5. Tu suis de tout ton pouvoir les préceptes du saint Évangile ; et en cela tu fais bien.

6. Tu aimes les hommes comme ton prochain, et les chrétiens comme tes frères ; tu fais le bien quand tu peux, et ne fais jamais de mal à personne que pour ta défense et celle de la justice.

7. Fondé sur l'expérience, tu attends peu d'équité de la part des hommes ; mais tu mets ton espoir dans l'autre vie, qui te dédommagera des misères de celle-ci ; et en tout cela tu fais bien.

8. Je connois tes œuvres : j'aime les bonnes ; ton cœur et ma clémence effaceront les mauvaises. Mais une chose me déplaît en toi.

9. Tu t'obstines à rejeter les miracles : et que t'importent les miracles ? puisqu'au surplus tu crois à la loi sans eux, n'en parle point, et ne scandalise plus les foibles.

10. Et lorsque toi, Pierre Duval, dit Pierrot des dames, auras dit ces paroles à ton frère errant Jean-Jacques, il sera saisi d'étonnement.

11. Et voyant que toi, qui es un brutal et un stupide, tu lui parles raisonnablement et honnêtement, il sera frappé de ce prodige, et il reconnoitra le doigt de Dieu.

12. Et, se prosternant en terre, il dira : Voilà mon frère Pierrot des dames qui prononce des discours sensés et honnêtes ; mon incrédulité se rend à ce signe évident. Je crois aux miracles, car aucun n'est plus grand que celui-là.

13. Et tout le Val-de-Travers, témoin de ce double prodige, entonnera des cantiques d'allégresse ; et l'on criera de toutes parts dans les six communautés : Jean-Jacques croit aux miracles, et des discours sensés sortent de la bouche de Pierrot des dames : le Tout-Puissant se montre à ses œuvres ; que son saint nom soit béni.

14. Alors, confus d'avoir insulté un homme paisible et doux, ils s'empresseront à lui faire oublier leurs outrages ; et ils l'aimeront comme leur proche, et il les aimera comme ses frères ; des cris séditieux ne les ameuteront plus ; l'hypocrisie exhalera son fiel en vains murmures, que les femmes mêmes n'écouteront point ; la paix du Christ régnera parmi les chrétiens, et le scandale sera ôté du milieu d'eux.

15. C'est ainsi que j'avois parlé à Pierre Duval, dit Pierrot des dames, lorsque je daignai le choisir pour porter ma parole à son frère errant.

16. Mais, au lieu d'obéir à la mission que je lui avois donnée, et d'aller trouver Jean-Jacques, comme je le lui avois commandé, il s'est défié de ma promesse, et n'a pu croire au miracle dont il

devoit être l'instrument: féroce comme l'onagre du désert, et têtu comme la mule d'Édom, il n'a pu croire qu'on pût mettre des discours persuasifs dans sa bouche, et s'est obstiné dans sa rébellion.

17. C'est pourquoi, l'ayant rejeté, je t'ordonne à toi Pierre de la Montagne, dit le Voyant, d'écrire cet anathème, et de le lui adresser, soit directement, soit par le public, à ce qu'il n'en prétende cause d'ignorance, et que chacun apprenne, par l'accomplissement du châtiment que je lui annonce, à ne plus désobéir aux saintes visions.

CHAPITRE III.

1. Ici sont les paroles dictées par la voix, sous le prunier des prunes vertes, à moi Pierre de la Montagne, dit le Voyant, pour être la sentence portée en icelles dûment signifiée et prononcée audit Pierre Duval, dit Pierrot des dames, afin qu'il se prépare à son exécution, et que tout le peuple en étant témoin devienne sage par cet exemple, et apprenne à ne plus désobéir aux saintes visions.

2. Homme de col roide, craignois-tu que celui qui fit donner par des corbeaux la nourriture charnelle au prophète, ne pût donner par toi la nourriture spirituelle à ton frère? craignois-tu

que celui qui fit parler une ânesse ne pût faire parler un cheval?

3. Au lieu d'aller avec droiture et confiance remplir la mission que je t'avois donnée, tu t'es perdu dans l'égarément de ton mauvais cœur : de peur d'amener ton frère à résipiscence, tu n'as point voulu lui porter ma parole; au lieu de cela, te livrant à l'esprit de cabale et de mensonge, tu as divulgué l'ordre que je t'avois donné en secret; et, supprimant malignement le bien que je t'avois chargé de dire, tu lui as faussement substitué le mal dont je ne t'avois pas parlé.

4. C'est pourquoi j'ai porté contre toi cet arrêt irrévocable, dont rien ne peut éloigner ni changer l'effet. Toi donc, Pierre Duval, dit Pierrot des dames, écoute et tremble; car voici, ton heure approche; sa rapidité se réglera sur la soif.

5. Je connois toutes tes machinations secrètes : tes complots ont été formés en buvant; c'est en buvant qu'ils seront punis. Depuis la nuit mémorable de ta vision jusqu'à ce jour, treizième du mois d'élul¹, à la neuvième heure², il s'est passé cent seize heures.

6. Pour te donner, dans ma clémence, le temps de te reconnoître et de t'amender, je t'accorde de

¹ Le mois d'élul répond à peu près à notre mois d'août.

² La neuvième heure en cette saison fait environ les deux heures après-midi.

pouvoir boire encore cent quinze rasades de vin pur, ou leur valeur, mesurées dans la même tasse où tu bus ton dernier coup la veille de ta vision.

7. Mais sitôt que tes lèvres auront touché la cent seizième rasade, il faut mourir; et avant qu'elle soit vidée tu mourras subitement.

8. Et ne pense pas m'abuser sur le compte en buvant furtivement ou dans des coupes de diverses mesures; car je te suis par-tout de l'œil, et ma mesure est aussi sûre que celle du pain de ta servante, et que le trébuchet où tu pèses tes écus.

9. En quelque temps et en quelque lieu que tu boives la cent seizième rasade, tu mourras subitement.

10. Si tu la bois au fond de ta cave, caché seul entre des tonneaux de piquette, tu mourras subitement.

11. Si tu la bois à table dans ta famille, à la fin de ton maigre dîner, tu mourras subitement.

12. Si tu la bois avec Joseph Clerc, cherchant avec lui dans le vin quelque mensonge, tu mourras subitement.

13. Si tu la bois chez le maire Baillod, écoutant un de ses vieux sermons, tu t'endormiras pour toujours, même sans qu'il continue de le lire.

14. Si tu la bois causant en secret chez M. le

professeur, fût-ce en arrangeant quelque vision nouvelle, tu mourras subitement.

15. Mortel heureux jusqu'à ton dernier instaut et au-delà, tu mettras, en expirant, plus d'esprit dans ton estomac que n'en rendra ta cervelle; et la plus pompeuse oraison funèbre, où tes visions seront célébrées, te rendra plus d'honneur après ta mort que tu n'en eus de tes jours.

16. Boy, trop heureux Pierre Boy, hâte-toi de boire; tu ne peux trop te presser d'aller cueillir les lauriers qui t'attendent dans le pays des visions. Tu mourras; mais, grace à celle-ci, ton nom vivra parmi les hommes. Boy, Pierre Boy, va promptement à l'immortalité qui t'est due. Ainsi soit-il, amen, amen.

17. Et lorsque j'entendis ces paroles, moi Pierre de la Montagne, dit le Voyant, je fus saisi d'un grand effroi, et je dis à la voix :

18. A Dieu ne plaise que j'annonce ces choses sans en être assuré par un signe! Je connois mon frère Pierrot des dames : il veut avoir des visions à lui tout seul. Il ne voudra pas croire aux miennes, encore qu'on m'ait appelé *le Voyant*. Mais, s'il en doit advenir comme tu dis, donne-moi un signe sous l'autorité duquel je puisse parler.

19. Et comme j'achevois ces mots, voici, je fus éveillé par un coup terrible; et portant la main sur ma tête, je me sentis la face tout en sang; car

je saignois beaucoup du nez, et le sang me ruisse-
loit du visage : toutefois, après l'avoir étanché
comme je pus, je me levai sans autre blessure,
sinon que j'avois le nez meurtri et fort enflé.

20. Puis, regardant autour de moi d'où pouvoit
me venir cette atteinte, je vis enfin qu'une prune
étoit tombée de l'arbre, et m'avoit frappé.

21. Voyant la prune auprès de moi, je la pris;
et, après l'avoir bien considérée, je reconnus
qu'elle étoit fort saine, fort grosse, fort verte et
fort dure, comme l'état de mon nez en faisoit
foi.

22. Alors mon entendement s'étant ouvert, je
vis que la prune en cet état ne pouvoit naturelle-
ment être tombée d'elle-même, joint que la juste
direction sur le bout de mon nez étoit une autre
merveille non moins manifeste, qui confirmoit
la première, et montrait clairement l'œuvre de
l'esprit.

23. Et, rendant graces à la voix d'un signe si
notoire, je résolus de publier la vision, comme il
m'avoit été commandé, et de garder la prune en
témoignage de mes paroles, ainsi que j'ai fait jus-
qu'à ce jour.

OLINDE
ET SOPHRONIE.

OLINDE

ET SOPHRONIE¹,

ÉPISE

TIRÉ DU SECON

Tandis que le tyran se prépare à la guerre, Ismène un jour se présente à lui; Ismène, qui de dessous la tombe peut faire sortir un corps mort, et lui rendre le sentiment et la parole; Ismène, qui peut, au son des paroles magiques, effrayer Pluton jusque dans son palais; qui commande aux démons en maître, les emploie à ses œuvres impies, et les enchaîne ou délie à son gré.

Chrétien jadis, aujourd'hui mahométan, il n'a pu quitter tout-à-fait ses anciens rites, et, les profanant à de criminels usages, mêle et confond ainsi les deux lois qu'il connoît mal. Maintenant, du fond des antres où il exerce ses arts ténébreux, il vient à son seigneur dans le danger public: à mauvais roi pire conseiller.

¹ On ignore l'époque précise où Rousseau traduisit cet épisode. On sait seulement que ce fut dans les dernières années de sa vie.

Sire, dit-il, la formidable et victorieuse armée arrive. Mais nous, remplissons nos devoirs; le ciel et la terre seconderont notre courage. Doué de toutes les qualités d'un capitaine et d'un roi, vous avez de loin tout prévu, vous avez pourvu à tout; et, si chacun s'acquitte ainsi de sa charge, cette terre sera le tombeau de vos ennemis.

Quant à moi, je viens de mon côté partager vos périls et vos travaux. J'y mettrai pour ma part les conseils de la vieillesse et les forces de l'art magique. Je contraindrai les anges bannis du ciel à concourir à mes soins. Je veux commencer mes enchantements par une opération dont il faut vous rendre compte.

Dans le temple des chrétiens, sur un autel souterrain, est une image de celle qu'ils adorent, et que leur peuple ignorant fait la mère de leur dieu, né, mort, et enseveli. Le simulacre, devant lequel une lampe brûle sans cesse, est enveloppé d'un voile, et entouré d'un grand nombre de vœux suspendus en ordre, et que les crédules dévots y portent de toutes parts.

Il s'agit d'enlever de là cette effigie, et de la transporter de vos propres mains dans votre mosquée; là j'y attacherai un charme si fort,

qu'elle sera, tant qu'on l'y gardera, la sauvegarde de vos portes; et, par l'effet d'un nouveau mystère, vous conserverez dans vos murs un empire inexpugnable.

A ces mots, le roi persuadé court impatient à la maison de Dieu, force les prêtres, enlève sans respect le chaste simulacre, et le porte à ce temple impie où un culte insensé ne fait qu'irriter le ciel. C'est là, c'est dans ce lieu profane et sur cette sainte image que le magicien murmure ses blasphèmes.

Mais, le matin du jour suivant, le gardien du temple immonde ne vit plus l'image où elle étoit la veille, et, l'ayant cherchée en vain de tous côtés, courut avertir le roi, qui, ne doutant pas que les chrétiens ne l'eussent enlevée, en fut transporté de colère.

Soit qu'en effet ce fût un coup d'adresse d'une main pieuse, ou un prodige du ciel, indigné que l'image de sa souveraine soit prostituée en un lieu souillé, il est édifiant, il est juste de faire céder le zèle et la piété des hommes, et de croire que le coup est venu d'en haut.

Le roi fit faire dans chaque église et dans

chaque maison la plus importune recherche, et décerna de grands prix et de grandes peines à qui révéleroit ou recèleroit le vol. Le magicien de son côté déploya sans succès toutes les forces de son art pour en découvrir l'auteur : le ciel, au mépris de ses enchantements et de lui, tint l'œuvre secrète, de quelque part qu'elle pût venir.

Mais le tyran , furieux de se voir cacher le délit qu'il attribue toujours aux fidèles, se livre contre eux à la plus ardente rage. Oubliant toute prudence, tout respect humain, il veut, à quelque prix que ce soit, assouvir sa vengeance. « Non, « non, s'écrioit-il, la menace ne sera pas vaine ; le « coupable a beau se cacher, il faut qu'il meure ; « ils mourront tous, et lui avec eux.

« Pourvu qu'il n'échappe pas, que le juste, que
« l'innocent périsse : qu'importe ! Mais qu'ai-je dit,
« l'innocent ? Nul ne l'est ; et dans cette odieuse
« race en est-il un seul qui ne soit notre ennemi ?
« Oui, s'il en est d'exempts de ce délit, qu'ils
« portent la peine due à tous pour leur haine ;
« que tous périssent, l'un comme voleur, et les
« autres comme chrétiens. Venez, mes loyaux,
« apportez la flamme et le fer ; tuez et brûlez sans
« miséricorde. »

C'est ainsi qu'il parle à son peuple. Le bruit de ce danger parvient bientôt aux chrétiens. Saisis, glacés d'effroi par l'aspect de la mort prochaine, nul ne songe à fuir ni à se défendre; nul n'ose tenter les excuses ni les prières. Timides, irrésolus, ils attendoient leur destinée, quand ils virent arriver leur salut d'où ils l'espéroient le moins.

Parmi eux étoit une vierge déjà nubile, d'une ame sublime, d'une beauté d'ange, qu'elle néglige ou dont elle ne prend que les soins dont l'honnêteté se pare; et ce qui ajoute au prix de ses charmes, dans les murs d'une étroite enceinte elle les soustrait aux yeux et aux vœux des amants.

Mais est-il des murs que ne perce quelque rayon d'une beauté digne de briller aux yeux, et d'enflammer les cœurs? *Amour*, le souffrirais-tu? Non; tu l'as révélée aux jeunes desirs d'un adolescent. *Amour*, qui, tantôt argus et tantôt aveugle, éclaire les yeux de ton flambeau ou les voiles de ton bandeau, malgré tous les gardiens, toutes les clôtures, jusque dans les plus chastes asiles tu sus porter un regard étranger.

Elle s'appelle *Sophonie*; *Olinde* est le nom du

jeune homme : tous deux ont la même patrie et la même foi. Comme il est modeste autant qu'elle est belle, il desire beaucoup, espère peu, ne demande rien, et ne sait ou n'ose se découvrir. Elle, de son côté, ne le voit pas, ou n'y pense pas, ou le dédaigne ; et le malheureux perd ainsi ses soins ignorés, mal connus, ou mal reçus.

Cependant on entend l'horrible proclamation, et le moment du massacre approche. Sophronie, aussi généreuse qu'honnête, forme le projet de sauver son peuple. Si sa modestie l'arrête, son courage l'anime et triomphe, ou plutôt ces deux vertus s'accordent et s'illustrent mutuellement.

La jeune vierge sort seule au milieu du peuple. Sans exposer ni cacher ses charmes, en marchant elle recueille ses yeux, resserre son voile, et en impose par la réserve de son maintien. Soit art ou hasard, soit négligence ou parure, tout concourt à rendre sa beauté touchante. Le ciel, la nature, et l'amour, qui la favorisent, donnent à sa négligence l'effet de l'art.

Sans daigner voir les regards qu'elle attire à son passage, et sans détourner les siens, elle se présente devant le roi, ne tremble point en voyant sa colère, et soutient avec fermeté son féroce

aspect. Seigneur, lui dit-elle, daignez suspendre votre vengeance, et contenir votre peuple. Je viens vous découvrir et vous livrer le coupable que vous cherchez, et qui vous a si fort offensé.

A l'honnête assurance de cet abord, à l'éclat subit de ces chastes et fières graces, le roi, confus et subjugué, calme sa colère et adoucit son visage irrité. Avec moins de sévérité, lui dans l'ame, elle sur le visage, il en devenoit amoureux. Mais une beauté revêche ne prend point un cœur farouche, et les douces manières sont les amorces de l'amour.

Soit surprise, attrait, ou volupté, plutôt qu'attendrissement, le barbare se sentit ému. Déclare-moi tout, lui dit-il; voilà que j'ordonne qu'on épargne ton peuple. Le coupable, reprit-elle, est devant vos yeux; voilà la main dont ce vol est l'œuvre. Ne cherchez personne autre; c'est moi qui ai ravi l'image, et je suis celle que vous devez punir.

C'est ainsi que, se dévouant pour le salut de son peuple, elle détourne courageusement le malheur public sur elle seule. Le tyran, quelque temps irrésolu, ne se livre pas sitôt à sa furie accoutumée. Il l'interroge. Il faut, dit-il, que tu

me declares qui t'a donné ce conseil, et qui t'a aidée à l'exécuter.

Jalouse de ma gloire, je n'ai voulu, répond-elle, en faire part à personne. Le projet, l'exécution, tout vient de moi seule, et seule j'ai su mon secret. C'est donc sur toi seule, lui dit le roi, que doit tomber ma vengeance. Cela est juste, reprend-elle, je dois subir toute la peine, comme j'ai remporté tout l'honneur.

Ici le courroux du tyran commence à se rallumer. Il lui demande où elle a caché l'image. Elle répond : Je ne l'ai point cachée, je l'ai brûlée, et j'ai cru faire une œuvre louable de la garantir ainsi des outrages des mécréants. Seigneur, est-ce le voleur que vous cherchez? il est en votre présence. Est-ce le vol? vous ne le reverrez jamais.

Quoique au reste ces noms de voleur et de vol ne conviennent ni à moi ni à ce que j'ai fait, rien n'est plus juste que de reprendre ce qui fut pris injustement. A ces mots, le tyran pousse un cri menaçant; sa colère n'a plus de frein. Vertu, beauté, courage, n'espérez plus trouver grace devant lui. C'est en vain que, pour la défendre d'un barbare dépit, l'amour lui fait un bouclier de ses charmes.

On la saisit. Rendu à toute sa cruauté, le roi la condamne à périr sur un bûcher. Son voile, sa chaste maute, lui sont arrachés; ses bras délicats sont meurtris de rudes chaînes. Elle se tait; son ame forte, sans être abattue, n'est pas sans émotion; et les roses éteintes sur son visage y laissent la candeur de l'innocence plutôt que la pâleur de la mort.

Cet acte héroïque aussitôt se divulgue. Déjà le peuple accourt en foule. Olinde accourt aussi tout alarmé. Le fait étoit sûr, la personne encore douteuse: ce pouvoit être la maîtresse de son cœur. Mais sitôt qu'il aperçoit la belle prisonnière en cet état, sitôt qu'il voit les ministres de sa mort occupés à leur dur office, il s'élançe, il heurte la foule,

Et crie au roi: Non, non: ce vol n'est point de son fait, c'est par folie qu'elle s'en ose vanter. Comment une jeune fille sans expérience pourroit-elle exécuter, tenter, concevoir même une pareille entreprise? comment a-t-elle trompé les gardes? comment s'y est-elle prise pour enlever la sainte image? Si elle l'a fait, qu'elle s'explique. C'est moi, sire, qui ai fait le coup. Tel fut, tel fut l'amour dont même sans retour il brûla pour elle.

Il reprend ensuite: Je suis monté de nuit jusqu'à l'ouverture par où l'air et le jour entrent dans votre mosquée, et, tentant des routes presque inaccessibles, j'y suis entré par un passage étroit. Que celle-ci cesse d'usurper la peine qui m'est due: j'ai seul mérité l'honneur de la mort; c'est à moi qu'appartiennent ces chaînes, ce bûcher, ces flammes, tout cela n'est destiné que pour moi.

Sophronie lève sur lui les yeux: la douceur, la pitié, sont peintes dans ses regards. Innocent infortuné, lui dit-elle, que viens-tu faire ici? Quel conseil t'y conduit? quelle fureur t'y entraîne? Crains-tu que sans toi mon ame ne puisse supporter la colère d'un homme irrité? Non, pour une seule mort je me suffis à moi seule, et je n'ai pas besoin d'exemple pour apprendre à la souffrir.

Ce discours qu'elle tient à son amant ne le fait point rétracter ni renoncer à son dessein. Digne et grand spectacle où l'amour entre en lice avec la vertu magnanime, où la mort est le prix du vainqueur, et la vie la peine du vaincu! Mais, loin d'être touché de ce combat de constance et de générosité, le roi s'en irrite,

Et s'en croit insulté, comme si ce mépris du supplice retomboit sur lui. Croyons-en, dit-il, à tous deux; qu'ils triomphent l'un et l'autre, et partagent la palme qui leur est due. Puis il fait signe aux sergents, et dans l'instant Olinde est dans les fers. Tous deux, liés et adossés au même pieu, ne peuvent se voir en face.

On arrange autour d'eux le bûcher; et déjà l'on excite la flamme, quand le jeune homme, éclatant en gémissements, dit à celle avec laquelle il est attaché: C'est donc là le lien duquel j'espérois m'unir à toi pour la vie! C'est donc là ce feu dont nos cœurs devoient brûler ensemble!

O flammes! ô nœuds qu'un sort cruel nous destine! hélas! vous n'êtes pas ceux que l'amour m'avoit promis! Sort cruel qui nous sépara durant la vie, et nous joint plus durement encore à la mort! Ah! puisque tu dois la subir aussi funeste, je me console en la partageant avec toi, de t'être uni sur ce bûcher, n'ayant pu l'être à la couche nuptiale. Je pleure, mais sur ta triste destinée, et non sur la mienne, puisque je meurs à tes côtés.

Oh! que la mort me sera douce, que les tourments me seront délicieux, si j'obtiens qu'au

dernier moment, tombant l'un sur l'autre nos bouches se joignent pour exhaler et recevoir au même instant nos derniers soupirs! Il parle, et ses pleurs étouffent ses paroles. Elle le tance avec douceur et le remontre en ces termes :

Ami, le moment où nous sommes exige d'autres soins et d'autre regrets. Ah! pense, pense à tes fautes et au digne prix que Dieu promet aux fidèles : souffre en son nom; les tourments te seront doux. Aspire avec joie au séjour céleste : vois le ciel comme il est beau; vois le soleil, dont il semble que l'aspect riant nous appelle et nous console.

A ces mots, tout le peuple païen éclate en sanglots, tandis que le fidèle ose à peine gémir à plus basse voix. Le roi même, le roi sent au fond de son ame dure je ne sais quelle émotion prête à l'attendrir : mais, en la pressentant, il s'indigne, s'y refuse, détourne les yeux, et part sans vouloir se laisser fléchir. Toi seule, ô Sophronie! n'accompagnes point le deuil général, et, quand tout pleure sur toi, toi seule ne pleures pas.

En ce péril pressant survient un guerrier, ou paroissant tel, d'une haute et belle apparence,

dont l'armure et l'habillement étranger annoûçoient qu'il venoit de loin : le tigre, fameuse enseigne qui couvre son casque, attira tous les yeux, et fit juger avec raison que c'étoit Clorinde.

Dès l'âge le plus tendre elle méprisa les mignardises de son sexe : jamais ses courageuses mains ne daignèrent toucher le fuseau, l'aiguille, et les travaux d'Arachné; elle ne voulut ni s'amollir par des vêtements délicats, ni s'environner timidement de clôtures. Dans les camps même, la vraie honnêteté se fait respecter, et par-tout sa force et sa vertu fut sa sauvegarde : elle arma de fierté son visage, et se plut à le rendre sévère; mais il charme, tout sévère qu'il est.

D'une main encore infantine elle apprit à gouverner le mors d'un coursier, à manier la pique et l'épée; elle endurcit son corps sur l'arène, se rendit légère à la course; sur les rochers, à travers les bois, suivit à la piste les bêtes féroces; se fit guerrière enfin; et, après avoir fait la guerre en homme aux lions dans les forêts, combattit en lion dans les camps parmi les hommes.

Elle venoit des contrées persanes pour résister de toute sa force aux chrétiens : ce n'étoit pas la première fois qu'ils éprouvoient son courage;

souvent elle avoit dispersé leurs membres sur la poussière et rougi les eaux de leur sang. L'appareil de mort qu'elle aperçoit en arrivant la frappe : elle pousse son cheval, et veut savoir quel crime attire un tel châtement.

La foule s'écarte ; et Clorinde, en considérant de près les deux victimes attachées ensemble, remarque le silence de l'une et les gémissements de l'autre. Le sexe le plus foible montre en cette occasion plus de fermeté ; et, tandis qu'Olinde pleure de pitié plutôt que de crainte, Sophronie se tait, et, les yeux fixés vers le ciel, semble avoir déjà quitté le séjour terrestre.

Clorinde, encore plus touchée du tranquille silence de l'une que des douloureuses plaintes de l'autre, s'attendrit sur leur sort jusqu'aux larmes ; puis, se tournant vers un vieillard qu'elle aperçut auprès d'elle : Dites-moi, je vous prie, lui demanda-t-elle, qui sont ces jeunes gens, et pour quel crime ou par quel malheur ils souffrent un pareil supplice.

Le vieillard en peu de mots ayant pleinement satisfait à sa demande, elle fut frappée d'étonnement, et, jugeant bien que tous deux étoient innocents, elle résolut, autant que le pourroient sa

prière ou ses armes, de les garantir de la mort. Elle s'approche, en faisant retirer la flamme prête à les atteindre : elle parle ainsi à ceux qui l'attisoient :

Qu'aucun de vous n'ait l'audace de poursuivre cette cruelle œuvre jusqu'à ce que j'aie parlé au roi : je vous promets qu'il ne vous saura pas mauvais gré de ce retard. Frappés de son air grand et noble, les sergents obéirent : alors elle s'achemina vers le roi, et le rencontra qui venoit au-devant d'elle.

Seigneur, lui dit-elle, je suis Clorinde ; vous m'avez peut-être ouï nommer quelquefois. Je viens m'offrir pour défendre avec vous la foi commune et votre trône : ordonnez ; soit en pleine campagne ou dans l'enceinte des murs, quelque emploi qu'il vous plaise m'assigner, je l'accepte sans craindre les plus périlleux ni dédaigner les plus humbles.

Quel pays, lui répond le roi, est si loin de l'Asie et de la route du soleil, où l'illustre nom de Clorinde ne vole pas sur les ailes de la gloire ? Non, vaillante guerrière, avec vous je n'ai plus ni doute ni crainte ; et j'aurois moins de confiance en une armée entière venue à mon secours qu'en votre seule assistance.

Oh ! que Godefroi n'arrive-t-il à l'instant même ! Il vient trop lentement à mon gré. Vous me demandez un emploi ? Les entreprises difficiles et grandes sont les seules dignes de vous ; commandez à nos guerriers ; je vous nomme leur général. La modeste Clorinde lui rend grâce , et reprend ensuite :

C'est une chose bien nouvelle sans doute que le salaire précède les services ; mais ma confiance en vos bontés me fait demander, pour prix de ceux que j'aspire à vous rendre, la grâce de ces deux condamnés. Je les demande en pur don, sans examiner si le crime est bien avéré, si le châtement n'est point trop sévère, et sans m'arrêter aux signes sur lesquels je préjuge leur innocence.

Je dirai seulement que, quoiqu'on accuse ici les chrétiens d'avoir enlevé l'image, j'ai quelque raison de penser autrement : cette œuvre du magicien fut une profanation de notre loi, qui n'admet point d'idoles dans nos temples, et moins encore celles des dieux étrangers.

C'est donc à Mahomet que j'aime à rapporter le miracle ; et sans doute il l'a fait pour nous apprendre à ne pas souiller ses temples par d'autres cultes. Qu'Isménè fasse à son gré ses enchante-

ments, lui dont les exploits sont des maléfices : pour nous guerriers, manions le glaive; c'est là notre défense, et nous ne devons espérer qu'en lui.

Elle se tait; et, quoique l'ame colère du roi ne s'apaise pas sans peine, il voulut néanmoins lui complaire, plutôt fléchi par sa prière et par la raison d'état que par la pitié. Qu'ils aient, dit-il, la vie et la liberté : un tel intercesseur peut-il éprouver des refus? Soit pardon, soit justice, innocents je les absous, coupables je leur fais grace.

Ils furent ainsi délivrés, et là fut couronné le sort vraiment aventureux de l'amant de Sophronie. Eh! comment refuseroit-elle de vivre avec celui qui voulut mourir pour elle? Du bûcher ils vont à la noce; d'amant dédaigné, de patient même, il devient heureux époux, et montre ainsi dans un mémorable exemple que les preuves d'un amour véritable ne laissent point insensible un cœur généreux.

POÉSIES DIVERSES.

AVERTISSEMENT

SUR LE VERGER DES CHARMETTES.

J'ai eu le malheur autrefois de refuser des vers à des personnes que j'honorais et que je respectais infiniment, parce que je m'étois désormais interdit d'en faire. J'ose espérer cependant que ceux que je publie aujourd'hui ne les offenseront point; et je crois pouvoir dire, sans trop de raffinement, qu'ils sont l'ouvrage de mon cœur, et non de mon esprit. Il est même aisé de s'apercevoir que c'est un enthousiasme impromptu, si je puis parler ainsi, dans lequel je n'ai guère songé à briller. De fréquentes répétitions dans les pensées et même dans les tours, et beaucoup de négligence dans la diction, n'annoncent pas un homme fort pressé de la gloire d'être un bon poète. Je déclare de plus que, si l'on me trouve jamais à faire des vers galants, ou de ces sortes de belles choses qu'on appelle des jeux d'esprit, je m'abandonne volontiers à toute l'indignation que j'aurai méritée.

Il faudroit m'excuser auprès de certaines gens d'avoir loué ma bienfaitrice; et, auprès des personnes de mérite, de n'en avoir pas assez dit de bien. Le silence que je garde à l'égard des premiers n'est pas sans fondement; quant aux autres, j'ai l'honneur de les assurer que je serai toujours infiniment satisfait de m'entendre faire le même reproche.

Il est vrai qu'en félicitant madame de Warens sur son penchant à faire du bien je pouvois m'étendre sur beaucoup d'autres vérités non moins honorables pour elle. Je n'ai point prétendu être ici un panégyriste, mais simplement

un homme sensible et reconnoissant qui s'amuse à décrire ses plaisirs.

On ne manquera pas de s'écrier : Un malade faire des vers ! un homme à deux doigts du tombeau ! C'est précisément pour cela que je fais des vers. Si je me portois moins mal, je me croirois comptable de mes occupations au bien de la société ; l'état où je suis ne me permet de travailler qu'à ma propre satisfaction. Combien de gens qui regorgent de biens et de santé ne passent pas autrement leur vie entière ! Il faudroit aussi savoir si ceux qui me feront ce reproche sont disposés à m'employer à quelque chose de mieux.

LE VERGER

DES CHARMETTES¹.

Rara domus tenuem non aspernatur amicum :
Raraque non humilem calcat fastosa clientem.

Verger cher à mon cœur, séjour de l'innocence,
Honneur des plus beaux jours que le ciel me dispense,
Solitude charmante, asile de la paix,

Puissè-je, heureux verger, ne vous quitter jamais !

O jours délicieux, coulés sous vos ombrages !

De Philomèle en pleurs les languissants ramages,

D'un ruisseau fugitif le murmure flatteur,

Excitent dans mon ame un charme séducteur.

J'apprends sur votre émail à jouir de la vie :

J'apprends à méditer sans regret, sans envie,

Sur les frivoles goûts des mortels insensés ;

Leurs jours tumultueux, l'un par l'autre poussés,

N'enflamment point mon cœur du desir de les suivre.

A de plus grands plaisirs je mets le prix de vivre.

Plaisirs toujours charmants, toujours doux, toujours purs,

¹ C'étoit, comme on sait, le nom d'une maison de campagne située près de Chambéry. Elle appartenoit à M. Noiret, de qui madame de Warens la tenoit à loyer. Elle s'y établit avec Jean-Jacques à la fin de l'été de 1736. Cette pièce de vers doit être de l'automne de cette année. L'auteur avoit un peu plus de vingt-quatre ans. La description de cette maison se trouve à la fin du cinquième livre *des Confessions*. (Note de M. Musset-Pathay.)

A mon cœur enchanté vous êtes toujours sûrs.
Soit qu'au premier aspect d'un beau jour près d'éclorre
J'aïlle voir ces coteaux qu'un soleil levant dore,
Soit que vers le midi, chassé par son ardeur,
Sous un arbre touffu je cherche la fraîcheur;
Là, portant avec moi Montaigne ou La Bruyère,
Je ris tranquillement de l'humaine misère;
Ou bien, avec Socrate et le divin Platon,
Je m'exerce à marcher sur les pas de Caton :
Soit qu'une nuit brillante, en étendant ses voiles,
Découvre à mes regards la lune et les étoiles;
Alors, suivant de loin La Hire et Cassini,
Je calcule, j'observe, et, près de l'infini,
Sur ces mondes divers que l'éther nous recèle,
Je pousse, en raisonnant, Huyghens et Fontenelle:
Soit enfin que, surpris d'un orage imprévu,
Je rassure, en courant, le berger éperdu,
Qu'épouvantent les vents qui sifflent sur sa tête,
Les tourbillons, l'éclair, la foudre, la tempête;
Toujours également heureux et satisfait,
Je ne desire point un bonheur plus parfait.

O vous, sage Warens, élève de Minerve,
Pardonnez ces transports d'une indiscrete verve;
Quoique j'ense promis de ne rimer jamais,
J'ose chanter ici les fruits de vos bienfaits.
Oui, si mon cœur jouit du sort le plus tranquille,
Si je suis la vertu dans un chemin facile,
Si je goûte en ces lieux un repos innocent,
Je ne dois qu'à vous seule un si rare présent.

Vainement des cœurs bas, des ames mercenaires,
Par des avis cruels plutôt que salutaires,
Cent fois ont essayé de m'ôter vos bontés :
Ils ne connoissent pas le bien que vous goûtez
En faisant des heureux, en essuyant des larmes :
Ces plaisirs délicats pour eux n'ont point de charmes.
De Tite et de Trajan les libérales mains
N'excitent dans leurs cœurs que des ris inhumains.
Pourquoi faire du bien dans le siècle où nous sommes ?
Se trouve-t-il quelqu'un, dans la race des hommes,
Digne d'être tiré du rang des indigents ?
Peut-il dans la misère être d'honnêtes gens ?
Et ne vaut-il pas mieux employer ses richesses
À jouir des plaisirs qu'à faire des largesses ?
Qu'ils suivent à leur gré ces sentiments affreux,
Je me garderai bien de rien exiger d'eux.
Je n'irai pas ramper, ni chercher à leur plaire ;
Mon cœur sait, s'il le faut, affronter la misère,
Et, plus délicat qu'eux, plus sensible à l'honneur,
Regarde de plus près au choix d'un bienfaiteur.
Oui, j'en donne aujourd'hui l'assurance publique,
Cet écrit en sera le témoin authentique,
Que, si jamais le sort m'arrache à vos bienfaits,
Mes besoins jusqu'aux leurs ne recourront jamais.

Laissez des envieux la troupe méprisable
Attaquer des vertus dont l'éclat les accable.
Dédaignez leurs complots, leur haine, leur fureur ;
La paix n'en est pas moins au fond de votre cœur,
Tandis que, vils jouets de leurs propres furies,

Aliments des serpents dont elles sont nourries,
Le crime et les remords portent au fond des leurs
Le triste châtement de leurs noires horreurs.
Semblables en leur rage à la guêpe maligne,
De travail incapable, et de secours indigne,
Qui ne vit que de vols, et dont enfin le sort
Est de faire du mal en se donnant la mort,
Qu'ils exhalent en vain leur colère impuissante ;
Leurs menaces pour vous n'ont rien qui m'épouvante.
Ils voudroient d'un grand roi vous ôter les bienfaits ;
Mais de plus nobles soins illustrent ses projets :
Leur basse jalousie et leur fureur injuste
N'arriveront jamais jusqu'à son trône auguste ;
Et le monstre qui règne en leurs cœurs abattus
N'est pas fait pour braver l'éclat de ses vertus.
C'est ainsi qu'un bon roi rend son empire aimable ;
Il soutient la vertu que l'infortune accable :
Quand il doit menacer, la foudre est en ses mains.
Tout roi, sans s'élever au-dessus des humains,
Contre les criminels peut lancer le tonnerre ;
Mais, s'il fait des heureux, c'est un dieu sur la terre.
Charles, on reconnoit ton empire à ces traits ;
Ta main porte en tous lieux la joie et les bienfaits ;
Tes sujets égalés éprouvent ta justice ;
On ne réclame plus, par un honteux caprice,
Un principe odieux, proscrit par l'équité,
Qui, blessant tous les droits de la société,
Brise les nœuds sacrés dont elle étoit unie,
Refuse à ses besoins la meilleure partie,

Et prétend affranchir de ses plus justes lois
Ceux qu'elle fait jouir de ses plus riches droits.
Ah! s'il t'avoit suffi de te rendre terrible,
Quel autre, plus que toi, pouvoit être invincible,
Quand l'Europe t'a vu, guidant tes étendards,
Seul entre tous ses rois briller au champ de Mars?
Mais ce n'est pas assez d'épouvanter la terre;
Il est d'autres devoirs que les soins de la guerre;
Et c'est par eux, grand roi, que ton peuple aujourd'hui
Trouve en toi son vengeur, son père et son appui.
Et vous, sage Warens, que ce héros protège,
En vain la calomnie en secret vous assiège,
Craignez peu ses effets, bravez son vain courroux;
La vertu vous défend, et c'est assez pour vous :
Ce grand roi vous estime, il connoît votre zèle,
Toujours à sa parole il sait être fidèle;
Et, pour tout dire enfin, garant de ses bontés,
Votre cœur vous répond que vous les méritez.

On me connoît assez, et ma muse sévère
Ne sait point dispenser un encens mercenaire;
Jamais d'un vil flatteur le langage affecté
N'a souillé dans mes vers l'auguste vérité.
Vous méprisez vous-même un éloge insipide,
Vos sincères vertus n'ont point l'orgueil pour guide.
Avec vos ennemis convenons, s'il le faut,
Que la sagesse en vous n'exclut point tout défaut.
Sur cette terre, hélas! telle est notre misère,
Que la perfection n'est qu'erreur et chimère.
Connoître mes travers est mon premier souhait,

Et je fais peu de cas de tout homme parfait.
La haine quelquefois donne un avis utile :
Blâmez cette bonté trop douce et trop facile
Qui souvent à leurs yeux a causé vos malheurs.
Reconnoissez en vous les foibles des bons cœurs :
Mais sachez qu'en secret l'éternelle sagesse
Hait leur fausse vertu plus que votre foiblesse,
Et qu'il vaut mieux cent fois se montrer à ses yeux
Imparfait comme vous que vertueux comme eux.

Vous donc dès mon enfance attachée à m'instruire,
A travers ma misère, hélas ! qui crûtes lire
Que de quelques talents le ciel m'avoit pourvu,
Qui daignâtes former mon cœur à la vertu,
Vous que j'ose appeler du tendre nom de mère,
Acceptez aujourd'hui cet hommage sincère,
Le tribut légitime, et trop bien mérité,
Que ma reconnoissance offre à la vérité.
Oui, si quelques douceurs assaisonnent ma vie ;
Si j'ai pu jusqu'ici me soustraire à l'envie ;
Si, le cœur plus sensible et l'esprit moins grossier,
Au-dessus du vulgaire on m'a vu m'élever ;
Enfin, si chaque jour je jouis de moi-même,
Tantôt en m'élançant jusqu'à l'Être suprême,
Tantôt en méditant, dans un profond repos,
Les erreurs des humains, et leurs biens, et leurs maux ;
Tantôt, philosophant sur les lois naturelles,
J'entre dans le secret des causes éternelles,
Je cherche à pénétrer tous les ressorts divers,
Les principes cachés qui meuvent l'univers ;

Si, dis-je, en mon pouvoir j'ai tous ces avantages ;
 Je le répète encor, ce sont là vos ouvrages,
 Vertueuse Warens : c'est de vous que je tiens
 Le vrai bonheur de l'homme et les solides biens.

Sans craintes, sans desirs, dans cette solitude,
 Je laisse aller mes jours exempts d'inquiétude :
 Oh ! que mon cœur touché ne peut-il à son gré
 Peindre sur ce papier, dans un juste degré,
 Des plaisirs qu'il ressent la volupté parfaite !
 Présent dont je jouis, passé que je regrette,
 Temps précieux, hélas ! je ne vous perdrai plus
 En bizarres projets, en soucis superflus.
 Dans ce verger charmant j'en partage l'espace.
 Sous un ombrage frais tantôt je me délasse ;
 Tantôt avec Leibnitz, Malebranche et Newton,
 Je monte ma raison sur un sublime ton ;
 J'examine les lois des corps et des pensées ;
 Avec Locke je fais l'histoire des idées ;
 Avec Képler, Wallis, Barrow, Raynaud, Pascal,
 Je devance Archimède, et je suis L'Hospital ¹.
 Tantôt, à la physique appliquant mes problèmes,
 Je me laisse entraîner à l'esprit des systèmes :
 Je tâtonne Descarte et ses égarements,
 sublimes, il est vrai, mais frivoles romans.
 J'abandonne bientôt l'hypothèse infidèle,
 Content d'étudier l'histoire naturelle.
 Là Pline et Nieuwentit, m'aidant de leur savoir,

¹ Le marquis de L'Hospital, auteur de l'*Analyse des infiniment petits*, et de plusieurs autres ouvrages de mathématiques.

M'apprennent à penser, ouvrir les yeux , et voir.
Quelquefois , descendant de ces vastes lumières,
Des différents mortels je suis les caractères.
Quelquefois , m'amusant jusqu'à la fiction ,
Télémaque et Séthos me donnent leur leçon ;
Ou bien dans Cléveland j'observe la nature,
Qui se montre à mes yeux touchante et toujours pure.
Tantôt aussi, de Spon parcourant les cahiers,
De ma patrie en pleurs je relis les dangers.
Genève, jadis sage, ô ma chère patrie!
Quel démon dans ton sein produit la frénésie?
Souviens-toi qu'autrefois tu donnas des héros ,
Dont le sang t'acheta les douceurs du repos.
Transportés aujourd'hui d'une soudaine rage,
Aveugles citoyens, cherchez-vous l'esclavage?
Trop tôt peut-être, hélas ! pourrez-vous le trouver :
Mais, s'il est encor temps, c'est à vous d'y songer.
Jouissez des bienfaits que Louis vous accorde.
Rappelez dans vos murs cette antique concorde.
Heureux si, reprenant la foi de vos aïeux,
Vous n'oubliez jamais d'être libres comme eux !
O vous, tendre Racine ! ô vous, aimable Horace !
Dans mes loisirs aussi vous trouvez votre place ;
Claville, Saint-Aubin, Plutarque, Mézerai,
Despréaux, Cicéron, Pope, Rollin, Barclai,
Et vous, trop doux La Mothe, et toi, touchant Voltaire,
Ta lecture à mon cœur restera toujours chère.
Mais mon goût se refuse à tout frivole écrit
Dont l'auteur n'a pour but que d'amuser l'esprit :

Il a beau prodiguer la brillante antithèse,
Semer par-tout des fleurs, chercher un tour qui plaise;
Le cœur, plus que l'esprit, a chez moi des besoins,
Et, s'il n'est attendri, rebute tous ces soins.

C'est ainsi que mes jours s'écoulent sans alarmes.
Mes yeux sur mes malheurs ne versent point de larmes.
Si des pleurs quelquefois altèrent mon repos,
C'est pour d'autres sujets que pour mes propres maux.
Vainement la douleur, les craintes, la misère,
Veulent décourager la fin de ma carrière;
D'Épictète asservi la stoïque fierté
M'apprend à supporter les maux, la pauvreté;
Je vois, sans m'affliger, la langueur qui m'accable;
L'approche du trépas ne m'est point effroyable;
Et le mal dont mon corps se sent presque abattu
N'est pour moi qu'un sujet d'affermir ma vertu.

VIRELAI

A MADAME LA BARONNE DE WARENS ¹.

Madame, apprenez la nouvelle
De la prise de quatre rats;
Quatre rats n'est pas bagatelle,
Aussi n'en badiné-je pas :

¹ Composé de 1733 à 1739, pendant son séjour chez madame de Warens.

Et je vous mande avec grand zèle
 Ces vers qui vous diront tout bas,
 Madame, apprenez la nouvelle
 De la prise de quatre rats.

A l'odeur d'un friand appas ¹,
 Rats sont sortis de leur caselle ;
 Mais ma trappe , arrêtant leurs pas ,
 Les a , par une mort cruelle ,
 Fait passer de vie à trépas.
 Madame, apprenez la nouvelle
 De la prise ² de quatre rats.

Mieux que moi savez qu'ici-bas
 N'a pas qui veut fortune telle ;
 C'est triomphe qu'un pareil cas :
 Le fait n'est pas d'une alumelle.
 Ainsi donc avec grand soulas ,
 Madame, apprenez la nouvelle
 De la prise de quatre rats.

FRAGMENT D'UNE ÉPITRE

A M. BORDES ³.

Après un carême ennuyeux ,
 Grace à Dieu , voici la semaine

¹ *Appas* est ici pour la rime. Il faut *appât*.

² Dans l'édition de Genève, on lit :

De la *mort* de quatre rats.

³ Faite en 1740, pendant qu'il étoit chez M. de Mably.

Des divertissements pieux.
On va de neuvaine en neuvaine,
Dans chaque église on se promène;
Chaque autel y charme les yeux;
Le luxe et la pompe mondaine
Y brillent à l'honneur des cieux.
Là maint agile énergumène
Sert d'arlequin dans ces saints lieux;
Le moine ignorant s'y démène,
Récitant à perte d'haleine
Ses orémus mystérieux,
Et criant d'un ton furieux,
Fora, fora, par saint Eugène!
Rarement la semonce est vaine;
Diable et frà s'entendent bien mieux,
L'un à l'autre obéit sans peine.

Sur des objets plus gracieux
La diversité me ramène.
Dans ce temple délicieux,
Où ma dévotion m'entraîne,
Quelle agitation soudaine
Me rend tous mes sens précieux?

Illumination brillante,
Peintures d'une main savante,
Parfums destinés pour les dieux,
Mais dont la volupté divine
Délecte l'humaine narine
Avant de se porter aux cieux!
Et toi, musique ravissante,

Du Carcani chef-d'œuvre harmonieux,
Que tu plais quand Catine chante!
Elle charme à-la-fois notre oreille et nos yeux.
Beaux sons, que votre effet est tendre!
Heureux l'amant qui peut s'attendre
D'occuper en d'autres moments
La bouche qui vous fait entendre
A des soins encor plus charmants!
Mais ce qui plus ici m'enchanter,
C'est mainte dévote piquante,
Au teint frais, à l'œil tendre et doux,
Qui, pour éloigner tout scrupule,
Vient à la Vierge, à deux genoux,
Offrir, dans l'ardeur qui la brûle,
Tous les vœux qu'elle attend de nous.
Tels sont les familiers colloques,
Tels sont les ardents soliloques
Des gens dévots en ce saint lieu.
Ma foi, je ne m'étonne guères,
Quand on fait ainsi ses prières,
Qu'on ait du goût à prier Dieu.

VERS

POUR MADAME DE FLEURIEU,

Qui, m'ayant vu dans une assemblée sans que j'eusse l'honneur d'être connu d'elle, dit à M. l'intendant de Lyon ¹ que je paroissois avoir de l'esprit, et qu'elle le gageroit sur ma seule physionomie.

Déplacé par le sort, trahi par la tendresse ,
Mes maux sont comptés par mes jours :
Imprudent quelquefois, persécuté toujours,
Souvent le châtement surpasse la foiblesse.
O fortune ! à ton gré comble-moi de rigueurs ;
Mon cœur regrette peu tes frivoles grandeurs,
De tes biens inconstants sans peine il te tient quitte.
Un seul dont je jouis ne dépend point de toi :
La divine FLEURIEU m'a jugé du mérite ;
Ma gloire est assurée, et c'est assez pour moi.

¹ Cette circonstance doit faire présumer que ces vers furent faits pendant le séjour de Rousseau à Lyon, c'est-à-dire en 1740 ou 1741. (Note de M. Musset-Pathay.)

ÉPITRE

A M. BORDES¹.

Toi qu'aux jeux du Parnasse Apollon même guide,
 Tu daignes exciter une muse timide;
 De mes foibles essais juge trop indulgent,
 Ton goût à ta bonté cède en m'encourageant.
 Mais, hélas! je n'ai point, pour tenter la carrière,
 D'un athlète animé l'assurance guerrière;
 Et, dès les premiers pas, inquiet et surpris,
 L'haleine m'abandonne, et je renonce au prix.
 Bordes, daigne juger de toutes mes alarmes;
 Vois quels sont les combats, et quelles sont les armes.
 Ces lauriers sont bien doux, sans doute, à remporter:
 Mais quelle audace à moi d'oser les disputer!
 Quoi! j'irois sur le ton de ma lyre rustique
 Faire jurer en vers une muse helvétique²;
 Et, prêchant durement de tristes vérités,
 Révolter contre moi les lecteurs irrités!

¹ D'après un passage des *Confessions*, cette épître doit avoir été faite à Lyon en 1741.

² Ce vers manque à l'édition de Genève. Dans l'édition de Poinçot, en 38 vol. in-8°, on lit :

Quoi! j'irois, sur le ton de ma lyre critique,
 Faire la guerre au vice en style académique.

Plus heureux, si tu veux, encor que téméraire,
Quand mes foibles talents trouveroient l'art de plaire;
Quand, des sifflets publics par bonheur préservés,
Mes vers des gens de goût pourroient être approuvés,
Dis-moi sur quel sujet s'exercera ma muse?
Tout poëte est menteur, et le métier l'excuse;
Il sait en mots pompeux faire d'un riche fat
Un nouveau Mécénas, un pilier de l'état.
Mais moi qui connois peu les usages de France,
Moi, fier républicain que blesse l'arrogance,
Du riche impertinent je dédaigne l'appui,
S'il le faut mendier en rampant devant lui;
Et ne sais applaudir qu'à toi, qu'au vrai mérite:
La sottise vanité me révolte et m'irrite.
Le riche me méprise, et, malgré son orgueil,
Nous nous voyons souvent à-peu-près de même œil.
Mais, quelque haine en moi que le travers inspire,
Mon cœur sincère et franc abhorre la satire:
Trop découvert peut-être, et jamais criminel,
Je dis la vérité sans l'abreuver de fiel.

Ainsi toujours ma plume, implacable ennemie
Et de la flatterie et de la calomnie,
Ne sait point en ses vers trahir la vérité;
Et, toujours accordant un tribut mérité,
Toujours prête à donner des louanges acquises,
Jamais d'un vil Crésus n'encensa les sottises.

O vous qui dans le sein d'une humble obscurité
Nourrissez les vertus avec la pauvreté,
Dont les desirs bornés dans la sage indigence

Méprisent sans orgueil une vaine abondance,
 Restes trop précieux de ces antiques temps
 Où des moindres apprêts nos ancêtres contents,
 Recherchés dans leurs mœurs, simples dans leur parure,
 Ne sentoient de besoins que ceux de la nature ;
 Illustres malheureux, quels lieux habitez-vous ?
 Dites, quels sont vos noms ? Il me sera trop doux
 D'exercer mes talents à chanter votre gloire,
 A vous éterniser au temple de mémoire ;
 Et quand mes foibles vers n'y pourroient arriver,
 Ces noms si respectés sauront les conserver.

Mais pourquoi m'occuper d'une vaine chimère ?
 Il n'est plus de sagesse où règne la misère ;
 Sous le poids de la faim le mérite abattu
 Laisse en un triste cœur éteindre la vertu.
 Tant de pompeux discours sur l'heureuse indigence
 M'ont bien l'air d'être nés du sein de l'abondance :
 Philosophe commode, on a toujours grand soin
 De prêcher des vertus dont on n'a pas besoin.

Bordes, cherchons ailleurs des sujets pour ma muse ;
 De la pitié qu'il fait souvent le pauvre abuse,
 Et, décorant du nom de sainte charité
 Les dons dont on nourrit sa vile oisiveté,
 Sous l'aspect des vertus que l'infortune opprime
 Cache l'amour du vice et le penchant au crime.
 J'honore le mérite aux rangs les plus abjects ;
 Mais je trouve à louer peu de pareils sujets.

Non, célébrons plutôt l'innocente industrie
 Qui sait multiplier les douceurs de la vie,

Et, salulaire à tous dans ses utiles soins,
 Par la route du luxe apaise les besoins.
 C'est par cet art charmant que sans cesse enrichie
 On voit briller au loin ton heureuse patrie ¹.

Ouvrage précieux, superbes ornements,
 On diroit que Minerve, en ses amusements,
 Avec l'or et la soie a d'une main savante
 Formé de vos dessins la tissure élégante.
 Turin, Londres, en vain, pour vous le disputer,
 Par de jaloux efforts veulent vous imiter :
 Vos mélanges charmants, assortis par les graces,
 Les laissent de bien loin s'épuiser sur vos traces.
 Le bon goût les dédaigne, et triomphe chez vous ;
 Et tandis qu'entraînés par leur dépit jaloux
 Dans leurs ouvrages froids ils forcent la nature,
 Votre vivacité, toujours brillante et pure,
 Donne à ce qu'elle pare un œil plus délicat,
 Et même à la beauté prête encor de l'éclat.

Ville heureuse, qui fais l'ornement de la France,
 Trésor de l'univers, source de l'abondance,
 Lyon, séjour charmant des enfants de Plutus,
 Dans tes tranquilles murs tous les arts sont reçus :
 D'un sage protecteur le goût les y rassemble ;
 Apollon et Plutus, étonnés d'être ensemble,
 De leurs longs différens ont peine à revenir,
 Et demandent quel dieu les a pu réunir.
 On reconnoît tes soins, Pallu ² : tu nous ramènes

¹ La ville de Lyon.

² Intendant de Lyon.

Les siècles renommés et de Tyr et d'Athènes :
 De mille éclats divers Lyon brille à-la-fois,
 Et son peuple opulent semble un peuple de rois.

Toi, digne citoyen de cette ville illustre,
 Tu peux contribuer à lui donner du lustre,
 Par tes heureux talents tu peux la décorer,
 Et c'est lui faire un vol que de plus différer.

Comment oses-tu bien me proposer d'écrire,
 Toi que Minerve même avoit pris soin d'instruire,
 Toi de ses dons divins possesseur négligent,
 Qui viens parler pour elle encore en l'outrageant ?
 Ah ! si du feu divin qui brille en ton ouvrage
 Une étincelle au moins eût été mon partage,
 Ma muse quelque jour, attendrissant les cœurs,
 Peut-être sur la scène eût fait couler des pleurs.
 Mais je te parle en vain : insensible à mes craintes,
 Par de cruels refus tu confirmes mes plaintes,
 Et je vois qu'impuissante à fléchir tes rigueurs,
 Blanche¹ n'a pas encore épuisé ses malheurs.

¹ *Blanche de Bourbon*, tragédie de M. Bordes, qu'au grand regret de ses amis il refuse constamment de mettre au théâtre.

* Elle a été imprimée depuis, et fait partie de la collection de ses œuvres. Lyon, 1783, 4 vol. in-8°.

ÉPITRE

A M. PARISOT.

ACHEVÉE LE 10 JUILLET 1742¹.

Ami, daigne souffrir qu'à tes yeux aujourd'hui
 Je dévoile ce cœur plein de trouble et d'ennui :
 Toi qui connus jadis mon ame tout entière,
 Seul en qui je trouvois un ami tendre, un père,
 Rappelle encor pour moi tes premières bontés ;
 Rends tes soins à mon cœur, il les a mérités.

Ne crois pas qu'alarmé par de frivoles craintes
 De ton silence ici je te fasse des plaintes ;
 Que par de faux soupçons, indignes de tous deux,
 Je puisse t'accuser d'un mépris odieux.
 Non, tu voudrois en vain t'obstiner à te taire :
 Je sais trop expliquer ce langage sévère
 Sur ce triste projet que je t'ai dévoilé ;
 Sans m'avoir répondu, ton silence a parlé.
 Je ne m'excuse point dès qu'un ami me blâme ;
 Le vil orgueil n'est pas le vice de mon ame :
 J'ai reçu quelquefois de solides avis
 Avec bonté donnés, avec zèle suivis.

¹ Il l'avoit faite en 1741, pendant son séjour à Lyon. Il la lut chez madame de Bezenval. V *Conf.*, liv. VII.

J'ignore ces détours dont les vaines adresses
En autant de vertus transforment nos foiblesses,
Et jamais mon esprit, sous de fausses couleurs,
Ne sut à tes regards déguiser ses erreurs.
Mais qu'il me soit permis, par un soin légitime,
De conserver du moins des droits à ton estime:
Pèse mes sentiments, mes raisons, et mon choix,
Et décide mon sort pour la dernière fois.

Né dans l'obscurité, j'ai fait dès mon enfance
Des caprices du sort la triste expérience;
Et s'il est quelque bien qu'il ne m'ait point ôté,
Même par ses faveurs il m'a persécuté.
Il m'a fait naître libre, hélas! pour quel usage?
Qu'il m'a vendu bien cher un si vain avantage!
Je suis libre en effet; mais de ce bien cruel
J'ai reçu plus d'ennui que d'un malheur réel.
Ah! s'il falloit un jour, absent de ma patrie,
Traîner chez l'étranger ma languissante vie,
S'il falloit bassement ramper auprès des grands,
Que n'en ai-je appris l'art dès mes plus jeunes ans!
Mais sur d'autres leçons on forma ma jeunesse.
On me dit de remplir mes devoirs sans bassesse,
De respecter les grands, les magistrats, les rois,
De chérir les humains, et d'obéir aux lois:
Mais on m'apprit aussi qu'ayant par ma naissance
Le droit de partager la suprême puissance,
Tout petit que j'étois, foible, obscur citoyen,
Je faisais cependant membre du souverain;
Qu'il falloit soutenir un si noble avantage

Par le cœur d'un héros, par les vertus d'un sage ;
Qu'enfin la liberté, ce cher présent des cieux,
N'est qu'un fléau fatal pour les cœurs vicieux.
Avec le lait, chez nous, on suce ces maximes,
Moins pour s'enorgueillir de nos droits légitimes
Que pour savoir un jour se donner à-la-fois
Les meilleurs magistrats et les plus sages lois.

Vois-tu, me disoit-on, ces nations puissantes
Fournir rapidement leurs carrières brillantes ?
Tout ce vain appareil qui remplit l'univers
N'est qu'un frivole éclat qui leur cache leurs fers.
Par leur propre valeur ils forgent leurs entraves :
Ils font les conquérants, et sont de vils esclaves ;
Et leur vaste pouvoir, que l'art avoit produit,
Par le luxe bientôt se retrouve détruit.
Un soin bien différent ici nous intéresse,
Notre plus grande force est dans notre faiblesse :
Nous vivons sans regret dans l'humble obscurité ;
Mais du moins dans nos murs on est en liberté.
Nous n'y connoissons point la superbe arrogance,
Nuls titres fastueux, nulle injuste puissance.
De sages magistrats, établis par nos voix,
Jugent nos différens, font observer nos lois.
L'art n'est point le soutien de notre république :
Être juste est chez nous l'unique politique ;
Tous les ordres divers sans inégalité,
Gardent chacun le rang qui leur est affecté.
Nos chefs, nos magistrats, simples dans leur parure,
Sans étaler ici le luxe et la dorure,

Parmi nous cependant ne sont point confondus :
Ils en sont distingués , mais c'est par leurs vertus.

Puisse durer toujours cette union charmante !
Hélas ! on voit si peu de probité constante !
Il n'est rien que le temps ne corrompe à la fin ;
Tout , jusqu'à la sagesse , est sujet au déclin.

Par ces réflexions ma raison exercée
M'apprit à mépriser cette pompe insensée
Par qui l'orgueil des grands brille de toutes parts ,
Et du peuple imbécile attire les regards.
Mais qu'il m'en coûta cher quand , pour toute ma vie ,
La foi m'eut éloigné du sein de ma patrie ;
Quand je me vis enfin , sans appui , sans secours ,
A ces mêmes grandeurs contraint d'avoir recours !

Non , je ne puis penser , sans répandre des larmes ,
A ces moments affreux , pleins de trouble et d'alarmes ,
Où j'éprouvai qu'enfin tous ces beaux sentiments ,
Loin d'adoucir mon sort , irritoient mes tourments.
Sans doute à tous les yeux la misère est horrible ;
Mais pour qui sait penser elle est bien plus sensible.
A force de ramper un lâche en peut sortir :
L'honnête homme à ce prix n'y sauroit consentir.
Encor si de vrais grands recevoient mon hommage ,
Ou qu'ils eussent du moins le mérite en partage ,
Mon cœur par les respects noblement accordés
Reconnoitroit des dons qu'il n'a pas possédés :
Mais faudra-t-il qu'ici mon humble obéissance
De ces fiers campagnards nourrisse l'arrogance ?
Quoi ! de vils parchemins , par faveur obtenus ,

Leur donneront le droit de vivre sans vertus!
Et malgré mes efforts, sans mes respects serviles,
Mon zèle et mes talents resteront inutiles!
Ah! de mes tristes jours voyons plutôt la fin
Que de jamais subir un si lâche destin.

Ces discours insensés troublaient ainsi mon ame ;
Je les tenois alors ; aujourd'hui je les blâme :
De plus sages leçons ont formé mon esprit ;
Mais de bien des malheurs ma raison est le fruit.

Tu sais, cher Parisot, quelle main généreuse
Vint tarir de mes maux la source malheureuse ;
Tu le sais, et tes yeux ont été les témoins
Si mon cœur sait sentir ce qu'il doit à ses soins.
Mais mon zèle enflammé peut-il jamais prétendre
De payer les bienfaits de cette mère tendre ?
Si par les sentiments on y peut aspirer,
Ah! du moins par les miens j'ai droit de l'espérer.

Je puis compter pour peu ses bontés secourables :
Je lui dois d'autres biens, des biens plus estimables,
Les biens de la raison, les sentiments du cœur,
Même par les talents quelques droits à l'honneur.
Avant que sa bonté, du sein de la misère,
Aux plus tristes besoins eût daigné me soustraire,
J'étois un vil enfant, du sort abandonné,
Peut-être dans la fange à périr destiné,
Orgueilleux avorton, dont la fierté burlesque
Méloit comiquement l'enfance au romanesque,
Aux bons faisoit pitié, faisoit rire les fous,
Et des sots quelquefois excitoit le courroux.

Mais les hommes ne sont que ce qu'on les fait être :
A peine à ses regards j'avois osé paroître ,
Que, de ma bienfaitrice apprenant mes erreurs ,
Je sentis le besoin de corriger mes mœurs :
J'abjurai pour toujours ces maximes féroces ,
Du préjugé natal fruits amers et précoces ,
Qui dès les jeunes ans, par leurs âcres levains ,
Nourrissent la fierté des cœurs républicains ;
J'appris à respecter une noblesse illustre ,
Qui même à la vertu sait ajouter du lustre.
Il ne seroit pas bon dans la société
Qu'il fût entre les rangs moins d'inégalité.
Irai-je faire ici , dans ma vaine marotte ,
Le grand déclamateur, le nouveau don Quichotte?
Le destin sur la terre a réglé les états ,
Et pour moi sûrement ne les changera pas.
Ainsi de ma raison si long-temps languissante
Je me formai dès-lors une raison naissante :
Par les soins d'une mère incessamment conduit ,
Bientôt de ses bontés je recueillis le fruit ;
Je connus que sur-tout cette roideur sauvage
Dans le monde aujourd'hui seroit d'un triste usage ;
La modestie alors devint chère à mon cœur ;
J'aimai l'humanité, je chéris la douceur ;
Et, respectant des grands le rang et la naissance ,
Je souffris leurs hauteurs , avec cette espérance
Que , malgré tout l'éclat dont ils sont revêtus ,
Je les pourrai du moins égaler en vertus.
Enfin, pendant deux ans, au sein de ta patrie ,

J'appris à cultiver les douceurs de la vie.
Du Portique autrefois la triste austérité
A mon goût peu formé mêloit sa dureté :
Épictète et Zénon, dans leur fierté stoïque,
Me faisoient admirer ce courage héroïque
Qui, faisant des faux biens un mépris généreux,
Par la seule vertu prétend nous rendre heureux.
Long-temps de cette erreur la brillante chimère
Séduisit mon esprit, roidit mon caractère ;
Mais, malgré tant d'efforts, ces vaines fictions
Ont-elles de mon cœur banni les passions ?
Il n'est permis qu'à Dieu, qu'à l'essence suprême,
D'être toujours heureuse, et seule par soi-même :
Pour l'homme, tel qu'il est pour l'esprit et le cœur,
Otez les passions, il n'est plus de bonheur.
C'est toi, cher Parisot, c'est ton commerce aimable,
De grossier que j'étois, qui me rendit traitable :
Je reconnus alors combien il est charmant
De joindre à la sagesse un peu d'amusement.
Des amis plus polis, un climat moins sauvage,
Des plaisirs innocents m'enseignèrent l'usage :
Je vis avec transport ce spectacle enchanteur
Par la route des sens qui sait aller au cœur.
Le mien, qui jusqu'alors avoit été paisible,
Pour la première fois enfin devint sensible :
L'amour, malgré mes soins, heureux à m'égarer,
Auprès de deux beaux yeux m'apprit à soupirer.
Bons mots, vers élégants, conversations vives,
Un repas égayé par d'aimables convives,

Petits jeux de commerce et d'où le chagrin fuit ,
 Où, sans risquer la bourse , on délasse l'esprit ;
 En un mot, les attraits d'une vie opulente ,
 Qu'aux vœux de l'étranger sa richesse présente ,
 Tous les plaisirs du goût , le charme des beaux-arts ,
 A mes yeux enchantés brilloient de toutes parts .
 Ce n'est pas cependant que mon ame égarée
 Donnât dans les travers d'une mollesse outrée :
 L'innocence est le bien le plus cher à mon cœur ;
 La débauche et l'excès sont des objets d'horreur :
 Les coupables plaisirs sont les tourments de l'ame ,
 Ils sont trop achetés s'ils sont dignes de blâme .
 Sans doute le plaisir, pour être un bien réel ,
 Doit rendre l'homme heureux et non pas criminel :
 Mais il n'est pas moins vrai que de notre carrière
 Le ciel ne défend pas d'adoucir la misère ;
 Et, pour finir ce point trop long-temps débattu ,
 Rien ne doit être outré, pas même la vertu .

Voilà de mes erreurs un abrégé fidèle :
 C'est à toi de juger, ami, sur ce modèle ,
 Si je puis, près des grands implorant de l'appui ,
 A la fortune encor recourir aujourd'hui .
 De la gloire est-il temps de rechercher le lustre ?
 Me voici presque au bout de mon sixième lustre :
 La moitié de mes jours dans l'oubli sont passés ,
 Et déjà du travail mes esprits sont lassés .
 Avide de science, avide de sagesse ,
 Je n'ai point aux plaisirs prodigué ma jeunesse :
 J'osai d'un temps si cher faire un meilleur emploi ;

L'étude et la vertu furent la seule loi
Que je me proposai pour régler ma conduite ;
Mais ce n'est point par art qu'on acquiert du mérite :
Que sert un vain travail par le ciel dédaigné,
Si de son but toujours on se voit éloigné?
Comptant par mes talents d'assurer ma fortune,
Je négligeai ces soins, cette brigue infortunée,
Ce manège subtil, par qui cent ignorants
Ravissent la faveur et les bienfaits des grands.

Le succès cependant trompe ma confiance :
De mes foibles progrès je sens peu d'espérance ;
Et je vois qu'à juger par des effets si lents
Pour briller dans le monde il faut d'autres talents.
Et, qu'y ferois-je, moi, de qui l'abord timide
Ne sait point affecter cette audace intrépide,
Cet air content de soi, ce ton fier et joli
Qui du rang des badauds sauve l'homme poli?
Faut-il donc aujourd'hui m'en aller dans le monde
Vanter impudemment ma science profonde,
Et, toujours en secret démenti par mon cœur,
Me prodiguer l'encens et les degrés d'honneur?
Faudra-t-il d'un dévot, affectant la grimace,
Faire servir le ciel à gagner une place,
Et, par l'hypocrisie assurant mes projets,
Grossir l'heureux essaim de ces hommes parfaits,
De ces humbles dévots, de qui la modestie
Compte par leurs vertus tous les jours de leur vie?
Pour glorifier Dieu leur bouche a tour-à-tour
Quelque nouvelle grâce à rendre chaque jour.

Mais l'orgueilleux en vain, d'une adresse chrétienne,
Sous la gloire de Dieu veut étaler la sienne :
L'homme vraiment sensé fait le mépris qu'il doit
Des mensonges du fat, et du sot qui les croit.
Non, je ne puis forcer mon esprit, né sincère,
A déguiser ainsi mon propre caractère ;
Il en coûteroit trop de contrainte à mon cœur :
A cet indigne prix je renonce au bonheur.
D'ailleurs il faudroit donc, fils lâche et mercenaire,
Trahir indignement les bontés d'une mère,
Et, payant en ingrat tant de bienfaits reçus,
Laisser à d'autres mains les soins qui lui sont dus.
Ah! ces soins sont trop chers à ma reconnoissance :
Si le ciel n'a rien mis de plus en ma puissance,
Du moins d'un zèle pur les vœux trop mérités
Par mon cœur chaque jour lui seront présentés.
Je sais trop, il est vrai, que ce zèle inutile
Ne peut lui procurer un destin plus tranquille :
En vain dans sa langueur je veux la soulager ;
Ce n'est pas les guérir que de les partager.
Hélas ! de ses tourments le spectacle funeste
Bientôt de mon courage étouffera le reste :
C'est trop lui voir porter, par d'éternels efforts,
Et les peines de l'ame et les douleurs du corps.
Que lui sert de chercher dans cette solitude
A fuir l'éclat du monde et son inquiétude,
Si jusqu'en ce désert, à la paix destiné,
Le sort lui donne encore, à lui nuire acharné,
D'un affreux procureur le voisinage horrible,

Nourri d'encre et de fiel, dont la griffe terrible
De ses tristes voisins est plus crainte cent fois
Que le hussard cruel du pauvre Bava­rois ?

Mais c'est trop t'accabler du récit de nos peines :
Daigne me pardonner, ami, ces plaintes vaines ;
C'est le dernier des biens permis aux malheureux
De voir plaindre leurs maux par les cœurs généreux.
Telle est de mes malheurs la peinture naïve.
Juge de l'avenir sur cette perspective ;
Vois si je dois encor, par des soins impuissants,
Offrir à la fortune un inutile encens.
Non, la gloire n'est point l'idole de mon ame ;
Je n'y sens point brûler cette divine flamme
Qui, d'un génie heureux animant les ressorts,
Le force à s'élever par de nobles efforts.
Que m'importe après tout ce que pensent les hommes ?
Leurs honneurs, leurs mépris font-ils ce que nous sommes ?
Et qui ne sait pas l'art de s'en faire admirer
A la félicité ne peut-il aspirer ?
L'ardente ambition a l'éclat en partage,
Mais les plaisirs du cœur font le bonheur du sage.
Que ces plaisirs sont doux à qui sait les goûter !
Heureux qui les connoît et sait s'en contenter !
Jouer de leurs douceurs dans un état paisible,
C'est le plus cher desir auquel je suis sensible.
Un bon livre, un ami, la liberté, la paix,
Faut-il pour vivre heureux former d'autres souhaits ?
Les grandes passions sont des sources de peine :
J'évite les dangers où leur penchant entraîne ;

Dans leurs pièges adroits si l'on me voit tomber,
 Du moins je ne fais pas gloire d'y succomber.
 De mes égarements mon cœur n'est point complice ;
 Sans être vertueux je déteste le vice ;
 Et le bonheur en vain s'obstine à se cacher,
 Puisqu'enfin je connois où je dois le chercher.

L'ALLÉE DE SYLVIE¹.

Qu'à m'égarer dans ces bocages
 Mon cœur goûte de voluptés !
 Que je me plais sous ces ombrages !
 Que j'aime ces flots argentés !
 Douce et charmante rêverie,
 Solitude aimable et chérie,
 Puissiez-vous toujours me charmer !
 De ma triste et lente carrière
 Rien n'adouciroit la misère
 Si je cessois de vous aimer.
 Fuyez de cet heureux asile,
 Fuyez de mon ame tranquille,
 Vains et tumultueux projets ;
 Vous pouvez promettre sans cesse
 Et le bonheur et la sagesse,
 Mais vous ne les donnez jamais.

¹ Nom d'une des allées du beau parc de Chenonceaux, où Rousseau composa cette pièce de vers en 1747. (Note de M. Musset-Pathay.)

Quoi ! l'homme ne pourra-t-il vivre,
A moins que son cœur ne se livre
Aux soins d'un douteux avenir ?
Et si le temps coule si vite,
Au lieu de retarder sa fuite,
Faut-il encor la prévenir ?
Oh ! qu'avec moins de prévoyance
La vertu, la simple innocence,
Font des heureux à peu de frais !
Si peu de bien suffit au sage,
Qu'avec le plus léger partage
Tous ses desirs sont satisfaits.
Tant de soins, tant de prévoyance,
Sont moins des fruits de la prudence
Que des fruits de l'ambition.
L'homme content du nécessaire
Craint peu la fortune contraire,
Quand son cœur est sans passion.
Passions, source de délices,
Passions, source de supplices ;
Cruels tyrans, doux séducteurs,
Sans vos fureurs impétueuses,
Sans vos amorces dangereuses,
La paix seroit dans tous les cœurs.
Malheur au mortel méprisable
Qui dans son ame insatiable
Nourrit l'ardente soif de l'or !
Que du vil penchant qui l'entraîne
Chaque instant il trouve la peine

Au fond même de son trésor!
Malheur à l'ame ambitieuse
De qui l'insolence odieuse
Veut asservir tous les humains!
Qu'à ses rivaux toujours en butte,
L'abyme apprêté pour sa chute
Soit creusé de ses propres mains!
Malheur à tout homme farouche,
A tout mortel que rien ne touche
Que sa propre félicité!
Qu'il éprouve dans sa misère,
De la part de son propre frère,
La même insensibilité!
Sans doute un cœur né pour le crime
Est fait pour être la victime
De ces affreuses passions;
Mais jamais du ciel condamnée
On ne vit une ame bien née
Céder à leurs séductions.
Il en est de plus dangereuses,
De qui les amorces flatteuses
Déguisent bien mieux le poison,
Et qui toujours, dans un cœur tendre,
Commencent à se faire entendre
En faisant taire la raison:
Mais du moins leurs leçons charmantes
N'imposent que d'aimables lois;
La haine et ses fureurs sanglantes
S'endorment à leur douce voix.

Des sentiments si légitimes
Seront-ils toujours combattus ?
Nous les mettons au rang des crimes ,
Ils devraient être des vertus .
Pourquoi de ces penchans aimables
Le ciel nous fait-il un tourment ?
Il en est tant de plus coupables
Qu'il traite moins sévèrement !
O discours trop remplis de charmes ,
Est-ce à moi de vous écouter ?
Je fais avec mes propres armes
Les maux que je veux éviter .
Une langueur enchanteresse
Me poursuit jusqu'en ce séjour ;
J'y veux moraliser sans cesse ,
Et toujours j'y songe à l'amour .
Je sens qu'une ame plus tranquille ,
Plus exempte de tendres soins ,
Plus libre en ce charmant asile ,
Philosopheroit beaucoup moins .
Ainsi du feu qui me dévore
Tout sert à fomentier l'ardeur :
Hélas ! n'est-il pas temps encore
Que la paix règne dans mon cœur ?
Déjà de mon septième lustre
Je vois le terme s'avancer ;
Déjà la jeunesse et son lustre
Chez moi commence à s'effacer .
La triste et sévère sagesse

Fera bientôt fuir les amours ,
Bientôt la pesante vicillesse
Va succéder à mes beaux jours.
Alors les ennuis de la vie
Chassant l'aimable volupté,
On verra la philosophie
Naître de la nécessité ;
On me verra par jalousie
Prêcher mes caduques vertus ,
Et souvent blâmer par envie
Les plaisirs que je n'aurai plus.
Mais, malgré les glaces de l'âge,
Raison, malgré ton vain effort,
Le sage a souvent fait naufrage
Quand il croyoit toucher au port.

O sagesse, aimable chimère,
Douce illusion de nos cœurs ,
C'est sous ton divin caractère
Que nous encensons nos erreurs.
Chaque homme t'habille à sa mode ;
Sous le masque le plus commode
A leur propre félicité
Ils déguisent tous leur foiblesse,
Et donnent le nom de sagesse
Au penchant qu'ils ont adopté.

Tel, chez la jeunesse étourdie,
Le vice instruit par la folie,
Et d'un faux titre revêtu,
Sous le nom de philosophie,

Tend des pièges à la vertu.
Tel, dans une route contraire,
On voit le fanatique austère
En guerre avec tous ses desirs,
Peignant Dieu toujours en colère,
Et ne s'attachant, pour lui plaire,
Qu'à fuir la joie et les plaisirs.
Ah! s'il existoit un vrai sage,
Que, différent en son langage,
Et plus différent en ses mœurs,
Ennemi des vils séducteurs,
D'une sagesse plus aimable,
D'une vertu plus sociable,
Il joindroit le juste milieu
A cet hommage pur et tendre
Que tous les cœurs auroient dû rendre
Aux grandeurs, aux bienfaits de Dieu!

ÉPITRE

A M. DE L'ÉTANG,

VICAIRE DE MARCOUSSIS *.

En dépit du destin jaloux,
Cher abbé, nous irons chez vous.
Dans votre franche politesse,
Dans votre gaieté sans rudesse,

* Marcoussis est un village près de Monthéry, à six lieues de

Parmi vos bois et vos coteaux
 Nous irons chercher le repos,
 Nous irons chercher le remède
 Au triste ennui qui nous possède,
 A ces affreux charivaris,
 A tout ce fracas de Paris.
 O ville où règne l'arrogance,
 Où les plus grands fripons de France
 Régissent les honnêtes gens,
 Où les vertueux indigents
 Sont des objets de raillerie;
 Ville où la charlatanerie,
 Le ton haut, les airs insolents,
 Écrasent les humbles talents
 Et tyrannisent la fortune;
 Ville où l'auteur de Rodogune
 A rampé devant Chapelain;
 Où d'un petit magot vilain
 L'amour fit le héros des belles;
 Où tous les roquets des ruelles
 Deviennent des hommes d'état;
 Où le jeune et beau magistrat
 Étale, avec les airs d'un fat,
 Sa perruque pour tout mérite;
 Où le savant, bas parasite,
 Chez Aspasic ou chez Phryné,

Paris. Jean-Jacques y alloit quelquefois avec Thérèse et sa mère.
Confessions, liv. viii. Cette épître fut faite en 1751. (Note de
 M. Musset-Pathay.)

Vend de l'esprit pour un diné :
Paris, malheureux qui t'habite !
Mais plus malheureux mille fois
Qui t'habite de son pur choix,
Et dans un climat plus tranquille
Ne sait point se faire un asile
Inabordable aux noirs soucis,
Tel qu'à mes yeux est Marcoussis !
Marcoussis qui sait tant nous plaire ;
Marcoussis dont pourtant j'espère
Vous voir partir un beau matin
Sans vous en pendre de chagrin !
Accordez donc, mon cher vicaire,
Votre demeure hospitalière
A gens dont le soin le plus doux
Est d'aller passer près de vous
Les moments dont ils sont les maîtres.
Nous connoissons déjà les êtres
Du pays et de la maison ;
Nous en chérissons le patron,
Et desirons, s'il est possible,
Qu'à tous autres inaccessible,
Il destine en notre faveur
Son loisir et sa bonne humeur.
De plus, prières des plus vives
D'éloigner tous fâcheux convives,
Taciturnes, mauvais plaisants,
Ou beaux parleurs, ou médisants.
Point de ces gens que Dieu confonde,

De ces sots dont Paris abonde ,
Et qu'on y nomme beaux esprits,
Vendeurs de fumée à tout prix
Au riche faquin qui les gâte ,
Vils flatteurs de qui les empâte ,
Plus vils détracteurs du bon sens
De qui méprise leur encens.
Point de ces fades petits-maîtres ,
Point de ces hobereaux champêtres
Tout fiers de quelques vains aïeux
Presque aussi méprisables qu'eux.
Point de grondeuses pies-grièches,
Voix aigre, teint noir, et mains sèches ;
Toujours syndiquant les appas
Et les plaisirs qu'elles n'ont pas ;
Dénigrant le prochain par zèle ,
Se donnant à tous pour modèle ,
Médisantes par charité ,
Et sages par nécessité.
Point de Crésus , point de canaille ;
Point sur-tout de cette racaille
Que l'on appelle grands seigneurs ,
Fripons sans probité, sans mœurs ,
Se raillant du pauvre vulgaire
Dont la vertu fait la chimère ,
Mangeant fièrement notre bien ;
Exigeant tout, n'accordant rien ,
Et dont la fausse politesse ,
Rusant, patelinant sans cesse ,

N'est qu'un piège adroit pour duper
Le sot qui s'y laisse attraper.
Point de ces fendants militaires
A l'air rogue, aux mines altières,
Fiers de commander des goujats,
Traitant chacun du haut en bas,
Donnant la loi, tranchant du maître,
Bretailleurs, fanfarons peut-être,
Toujours prêts à battre ou tuer,
Toujours parlant de leur métier,
Et cent fois plus pédants, me semble,
Que tous les ergoteurs ensemble.
Loin de nous tous ces ennuyeux.
Mais si, par un sort plus heureux,
Il se rencontre un honnête homme
Qui d'aucun grand ne se renomme,
Qui soit aimable comme vous,
Qui sache rire avec les fous,
Et raisonner avec le sage,
Qui n'affecte point de langage,
Qui ne dise point de bon mot,
Qui ne soit pas non plus un sot,
Qui soit gai sans chercher à l'être,
Qui soit instruit sans le paroître,
Qui ne rie que par gaieté,
Et jamais par malignité,
De mœurs droites sans être austères,
Qui soit simple dans ses manières,
Qui venille vivre pour autrui,

Afin qu'on vive aussi pour lui ;
Qui sache assaisonner la table
D'appétit, d'humeur agréable ;
Ne voulant point être admiré,
Ne voulant point être ignoré ,
Tenant son coin comme les autres ,
Mélant ses folies aux nôtres ,
Raillant sans jamais insulter,
Raillé sans jamais s'emporter,
Aimant le plaisir sans crapule ,
Ennemi du petit scrupule ,
Buvant sans risquer sa raison ,
Point philosophe hors de saison ;
En un mot d'un tel caractère
Qu'avec lui nous puissions nous plaire ,
Qu'avec nous il se plaise aussi :
S'il est un homme fait ainsi ,
Donnez-le-nous , je vous supplie ,
Mettez-le en notre compagnie ;
Je brûle déjà de le voir ,
Et de l'aimer, c'est mon devoir ;
Mais c'est le vôtre , il faut le dire ,
Avant que de nous le produire ,
De le connoître. C'est assez ;
Montrez-le-nous si vous osez.

IMITATION LIBRE
D'UNE CHANSON ITALIENNE
DE MÉTASTASE¹.

Grace à tant de tromperies,
Grace à tes coquetteries,
Nice, je respire enfin.
Mon cœur, libre de sa chaîne,
Ne déguise plus sa peine;
Ce n'est plus un songe vain.

Toute ma flamme est éteinte :
Sous une colère feinte
L'amour ne se cache plus.
Qu'on te nomme en ton absence,
Qu'on t'adore en ma présence,
Mes sens n'en sont point émus.

En paix sans toi je sommeille ;
Tu n'es plus, quand je m'éveille,
Le premier de mes desirs.

¹ M. de Nivernois a réclamé cette pièce, qui n'a été attribuée à Rousseau que par les premiers éditeurs de ses Oeuvres. Jean-Jacques ne s'est jamais donné pour en être l'auteur. On ignore l'époque où elle fut composée. (Note de M. Musset-Pathay.)

Rien de ta part ne m'agite ;
Je t'aborde et je te quitte
Sans regrets et sans plaisirs.

Le souvenir de tes charmes ,
Le souvenir de mes larmes ,
Ne fait nul effet sur moi.
Juge enfin comme je t'aime :
Avec mon rival lui-même
Je pourrais parler de toi.

Sois fière, sois inhumaine,
Ta fierté n'est pas moins vaine
Que le seroit ta douceur.
Sans être ému je t'écoute,
Et tes yeux n'ont plus de route
Pour pénétrer dans mon cœur.

D'un mépris, d'une caresse,
Mes plaisirs ou ma tristesse
Ne reçoivent plus la loi.
Sans toi j'aime les bocages ;
L'horreur des antres sauvages
Peut me déplaire avec toi.

Tu me parois encor belle ;
Mais, Nice, tu n'es plus celle
Dont mes sens sont enchantés.
Je vois, devenu plus sage,

Des défauts sur ton visage
Qui me sembloient des beautés.

Lorsque je brisai ma chaîne,
Dieux ! que j'éprouvai de peine !
Hélas ! je crus en mourir :
Mais, quand on a du courage,
Pour se tirer d'esclavage
Que ne peut-on point souffrir ?

Ainsi du piège perfide
Un oiseau simple et timide
Avec effort échappé,
Au prix des plumes qu'il laisse,
Prend des leçons de sagesse
Pour n'être plus attrapé.

Tu crois que mon cœur t'adore,
Voyant que je parle encore
Des soupirs que j'ai poussés :
Mais tel, au port qu'il desire,
Le nocher aime à redire
Les périls qu'il a passés.

Le guerrier couvert de gloire
Se plaît, après la victoire,
A raconter ses exploits ;
Et l'esclave, exempt de peine,
Montre avec plaisir la chaîne
Qu'il a traînée autrefois.

Je m'exprime sans contrainte ;
Je ne parle point par feinte ,
Pour que tu m'ajoutes foi ;
Et, quoi que tu puisses dire ,
Je ne daigne pas m'instruire
Comment tu parles de moi.

Tes appas , beauté trop vaine ,
Ne te rendront pas sans peine
Un aussi fidèle amant .
Ma perte est moins dangereuse ;
Je sais qu'une autre trompeuse
Se trouve plus aisément .

ENIGME.

Enfant de l'art , enfant de la nature ,
Sans prolonger les jours j'empêche de mourir :
Plus je suis vrai , plus je fais d'imposture ;
Et je deviens trop jeune à force de vieillir .

VERS

A MADemoisELLE THÉODORE¹,

QUI NE PARLOIT JAMAIS A L'AUTEUR QUE DE MUSIQUE.

Sapho, j'entends ta voix brillante
Pousser des sons jusques aux cieus ;
Ton chant nous ravit, nous enchante ;
Le Maure ne chante pas mieux.

Mais quoi ! toujours des chants ! crois-tu que l'harmonie
Seule ait droit de borner tes soins et tes plaisirs ?

Ta voix, en déployant sa douceur infinie,
Veut en vain sur ta bouche arrêter nos desirs ;

Tes yeux charmants en inspirent mille autres,
Qui méritoient bien mieux d'occuper tes loisirs.

Mais tu n'es point, dis-tu, sensible à nos soupirs,
Et tes goûts ne sont point les nôtres.

Quel goût trouves-tu donc à de frivoles sons ?

Ah ! sans tes fiers mépris, sans tes rebuts sauvages,

Cette bouche charmante auroit d'autres usages

Bien plus délicieux que de vaines chansons.

Trop sensible au plaisir, quoi que tu puisses dire,

Parmi de froids accords tu sens peu de douceur ;

Mais entre tous les biens que ton ame desire,

¹ Mademoiselle Théodore étoit de l'Académie Royale de musique.

En est-il de plus doux que les plaisirs du cœur?
 Le mien est délicat, tendre, empressé, fidèle,
 Fait pour aimer jusqu'au tombeau.
 Si du parfait bonheur tu cherches le modèle,
 Aime-moi seulement, et laisse là Rameau.

ÉPITAPHE

DE DEUX AMANTS QUI SE SONT TUÉS A SAINT-ÉTIENNE EN FOREZ,
 AU MOIS DE JUIN 1770.

Ci-gisent deux amants : l'un pour l'autre ils vécurent,
 L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
 La simple piété n'y trouve qu'un forfait;
 Le sentiment admire, et la raison se tait.

STROPHES

Ajoutées à celles dont se compose le SIÈCLE PASTORAL, idylle
 de Gresset ¹.

Mais qui nous eût transmis l'histoire
 De ces temps de simplicité?

¹ * Rousseau a mis cette idylle en musique; elle fait partie du recueil de ses romances gravées. Les trois strophes qu'il y a ajoutées ont été évidemment composées pour faire suite à l'avant-dernière des strophes de Gresset, et remplacer la dernière, qui présentait à

Étoit-ce au temple de mémoire
 Qu'ils gravoient leur félicité?
 La vanité de l'art d'écrire
 L'eût bientôt fait évanouir ;
 Et, sans songer à le décrire,
 Ils se contentoient d'en jouir.

Des traditions étrangères
 En parlent sans obscurité ;
 Mais dans ces sources mensongères
 Ne cherchons point la vérité.
 Cherchons-la dans le cœur des hommes,
 Dans ces regrets trop superflus
 Qui disent dans ce que nous sommes
 Tout ce que nous ne sommes plus.

l'imagination de notre philosophe une idée trop chagrine. Voici ces deux strophes :

Ne peins-je point une chimère?
 Ce charmant siècle a-t-il été?
 D'un auteur témoin oculaire
 En sait-on la réalité?
 J'ouvre les fastes : sur cet âge
 Par-tout je trouve des regrets ;
 Tous ceux qui m'en offrent l'image
 Se plaignent d'être nés après.

J'y lis que la terre fut teinte
 Du sang de son premier berger ;
 Depuis ce jour, de maux atteinte,
 Elle s'arma pour le venger.
 Ce n'est donc qu'une belle fable?
 N'envions rien à nos aïeux.
 En tout temps l'homme fut coupable,
 En tout temps il fut malheureux.

(Note de M. Musset Pathay.)

Qu'un savant des fastes des âges
Fasse la règle de sa foi ;
Je sens de plus sûrs témoignages
De la mienne au-dedans de moi.
Ah! qu'avec moi le ciel rassemble,
Apaisant enfin son courroux,
Un autre cœur qui me ressemble ;
L'âge d'or renaîtra pour nous.

VERS

SUR LA FEMME.

Objet séduisant et funeste,
Que j'adore et que je déteste ;
Toi que la nature embellit
Des agréments du corps et des dons de l'esprit,
Qui de l'homme fais un esclave,
Qui t'en moques quand il se plaint,
Qui l'accables quand il te craint,
Qui le punis quand il te brave ;
Toi dont le front doux et serein
Porte le plaisir dans nos fêtes ;
Toi qui soulèves les tempêtes
Qui tourmentent le genre humain ;
Être ou chimère inconcevable,
Abyme de maux et de biens,

Seras-tu donc toujours la source inépuisable
De nos mépris et de nos entretiens?

BOUQUET

D'UN ENFANT A SA MÈRE.

Ce n'est point en offrant des fleurs
Que je veux peindre ma tendresse ;
De leur parfum , de leurs couleurs ,
En peu d'instants le charme cesse.
La rose naît en un moment ,
En un moment elle est flétrie :
Mais ce que pour vous mon cœur sent
Ne finira qu'avec la vie.

INSCRIPTION

MISE AU BAS D'UN PORTRAIT DE FRÉDÉRIC II.

Il pense en philosophe , et se conduit en roi.

Derrière l'estampe :

La gloire , l'intérêt ; voilà son dieu , sa loi.

 QUATRAIN

 A MADAME DUPIN ¹.

Raison, ne sois point éperdue ,
 Près d'elle on te trouve toujours ;
 Le sage te perd à sa vue ,
 Et te retrouve en ses discours.

QUATRAIN

Mis par lui-même au-dessous d'un de ces nombreux portraits qui
 portoient son nom, et dont il étoit si mécontent ².

Hommes savants dans l'art de feindre ,
 Qui me prêtez des traits si doux ,
 Vous aurez beau vouloir me peindre ,
 Vous ne peindrez jamais que vous.

¹ Il a été publié dans la *Décade philosophique*, comme étant de Rousseau.

² Voyez le second Dialogue de *Rousseau juge de Jean-Jacques*.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR.	Page 1
ÉCONOMIE POLITIQUE, article extrait de l'Encyclopédie, pour laquelle il avoit été composé.	3
MÉMOIRE à S. E. monseigneur le gouverneur de Savoie.	73
TRADUCTION de l'ode de J. Puthod.	81
RÉPONSE au Mémoire anonyme, etc.	91
PROJET pour l'éducation de M. de Sainte-Marie.	107
MÉMOIRE à M. Boudet.	139
LE PERSIFLEUR.	147
TRADUCTION du premier Livre de Tacite.	161
TRADUCTION de l'Apocolokintosis.	249
LA REINE FANTASQUE.	273
NOTES EN RÉFUTATION du Livre de <i>l'Esprit</i> , d'Helvétius.	301
LE LÉVITE D'EPHRAÏM.	317
LETTRES à Sara.	347
VISION de Pierre de La Montagne.	361
OLINDE et SOPHRONIE	375

POÉSIES DIVERSES.

AVERTISSEMENT sur le Verger des Charmettes.	395
LE VERGER DES CHARMETTES.	397
VIRELAI à madame la baronne de Warens.	405
FRAGMENT d'une Épître à M. Bordes.	406
VERS pour madame de Fleurieu.	409
ÉPÎTRE à M. Bordes.	410
ÉPÎTRE à M. Parisot.	415
L'ALLÉE de SYLVIE.	426
ÉPÎTRE à M. de l'Étang.	431

IMITATION libre d'une Chanson italienne de Métastase.	Page 437
ÉNIGME.	440
VERS à mademoiselle Théodore.	441
ÉPIGRAMME de deux amants.	442
STROPHES ajoutées à une idylle de Gresset.	ibid.
VERS sur la femme.	444
BOUQUET d'un enfant à sa mère.	445
INSCRIPTION pour un portrait de Frédéric II.	ibid.
QUATRAINS à madame Dupin.	446
QUATRAINS pour un de ses portraits.	ibid.





